هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9964 — 32 PAGES — VENDREDI 11 FÉVRIER 1977

A Chypre

Mgr Makarios est « disposé à un compromis » sur le projet de fédération

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Dégel américano-cubain

L'arrivée à la Maison Blanche de M. Carter, manifestement plus soucieux que M. Ford d'aborder les problèmes latino-américains avec sérieux et générosité, permet enfin d'entrevoir l'ouverture réelle de ce « nouveau dialogue » si souvent promis par M. Kissinger et régulièrement oublié par un homme d'abord préoccupé par les rapports de forces à l'échelle de la planète.

M. Carter, qui semble apprécier à sa juste valeur l'importance stratégique, politique et économique des pays situés à la porte même des Etats-Unis, n'a pas caché ses sentiments pendant sa campagne électorale. Il a fustigé les dictatures d'Amérique latine, bien souvent installées et consolidées grâce au bon vouloir des Américains, et il a tout spécialement condamné à plusieurs reprises le régime du général Pinochet.

Premier geste révélateur : M. Farina, haut fonctionnaire chilien soupçonné d'avoir participé à des tortures de prisonniers politiques, a été prié, à la fin de janvier, de quitter les Etats-Unis. D'autre part, un rapport a été publié à Washington qui met nettement en cause le gouvernement de Santiago-du-Chili dans l'assassinat aux Etats-Unis de l'ancien ministre des affaires étrangères chilien, Orlando Letelier.

L'avertissement a été compris au Chili, où l'éloignement volontaire ou non et à moyen terme du général Pinochet n'est pas considéré comme une hypothèse absurde. Dans le conflit engagé entre la junte et la démocratie chrétienne chilienne à propos de la censure de presse, les sympathies du département d'Etat vont évidemment à la formation de l'ancien président Eduardo Frei.

M. Carter semble résolu d'autre part à accélérer la négociation avec le gouvernement du général Omar Torrijos pour la conclusion d'un nouveau traité sur le canal de Panama. Moins sensible que son prédécesseur aux virulentes pressions du « lobby » panaméen, le président aurait admis une concentration du dispositif militaire américain dans la zone du canal. Un transfert progressif de souveraineté permettrait de donner satisfaction au très vif nationalisme panaméen tout en sauvegardant les intérêts stratégiques et économiques des Etats-Unis.

Mais c'est avec le régime cubain que les signes de dégel sont les plus nombreux : il semble que l'on s'achemine vers une normalisation prudente des relations entre Washington et La Havane rompues il y a seize ans. Rompant là aussi avec l'intransigeance abrupte de MM. Ford et Kissinger, la nouvelle équipe a lancé la balle dans le camp cubain. M. Cyrus Vance a affirmé que le retrait des troupes cubaines d'Angola n'était plus une « condition préalable » à l'ouverture de négociations, et le nouvel ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, M. Young, a renchéri en affirmant que cette présence militaire cubaine était un « facteur de stabilité en Angola ».

M. Fidel Castro n'a pas tardé à réagir. Accordant une interview à la chaîne de télévision américaine C.B.S., il vient de faire l'éloge du nouveau président américain « respectueux des principes moraux », capable, selon lui, de mettre fin à l'hostilité entre les deux pays. Le dirigeant cubain s'est déclaré prêt à rencontrer M. Carter si ce dernier en exprimait le désir. Lorsque l'on sait l'importance que M. Castro accorde aux relations personnelles entre chefs d'Etat, c'est là un pas décisif.

Le contentieux demeure lourd : accord sur la piraterie dénoncé, en octobre dernier, par les Cubains, et qui devrait être renégocié avant le 15 avril, levée de l'embargo commercial, libération des prisonniers politiques, intervention en Angola et soutien cubain au mouvement indépendantiste de Porto-Rico, mise à la raison des commandos anticastristes basés en Floride. Mais un esprit nouveau pourrait, avec le temps, surmonter les obstacles.

LA POLÉMIQUE MOSCOU-PÉKIN

La « Pravda » reprend ses attaques contre la politique chinoise interrompues depuis la mort de Mao

La « Pravda » vient de relancer ses attaques contre la politique chinoise, qui avaient été suspendues depuis la mort de Mao. Cette reprise de la polémique par Moscou intervient alors que, le 28 janvier, à Pékin, M. Ilyitchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères et principal négociateur sur le problème des frontières entre l'U.R.S.S. et la Chine, avait eu un « entretien de courtoisie » avec M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères. Il aurait présenté de nouvelles propositions.

Contrairement aux Soviétiques, les Chinois n'ont jamais véritablement interrompu la polémique. Ils souhaitent ouvertement que les Etats-Unis maintiennent une présence militaire dans le Pacifique. « Chine nouvelle » a reproduit, jeudi 10 février, sur un ton approbateur, une récente déclaration du commandant en chef des forces navales américaines dans le Pacifique, affirmant que cette présence est nécessaire afin de « contrebalancer la puissance militaire soviétique dans la région ».

D'autre part, un journal provincial chinois laisse entendre que les savants du pays mettent au point un nouveau missile balistique intercontinental. Jusqu'à présent, le programme en ce domaine avait subi des retards, aucun engin opérationnel chinois ne dépassant une portée intermédiaire (6 000 à 7 000 kilomètres).

De notre correspondant

Moscou. — La presse soviétique a repris ce jeudi 10 février la polémique avec Pékin, interrompue au lendemain de la mort de Mao Tse-toung. La *Pravda* a mis fin à cette trêve unilatérale en publiant, sous le titre « Des faux antisoviétiques », un commentaire accusant les dirigeants chinois « *de faire le jeu des adversaires du socialisme et des détracteurs de la détente internationale* ». Le commentaire est signé l'Observateur, ce qui indique qu'il a été approuvé, sinon rédigé, à un haut niveau dans la hiérarchie du parti.

Le prétexte choisi par la *Pravda* (prétexte, car depuis des mois les Soviétiques n'avaient que l'embarras du choix s'ils voulaient relever les déclarations ou écrits chinois hostiles à l'U.R.S.S.), est un communiqué publié fin janvier à Pékin, à l'issue d'une conférence consacrée « *à la propagation de l'expérience du pétrolier* Daqing ». Selon la *Pravda*, « *les auteurs de ce document, apparemment consacré à des problèmes strictement intérieurs, se sont livrés à des attaques antisoviétiques, dans l'esprit de la guerre froide et de l'aggravation de la tension internationale. Ayant recours au mythe périmé et dénoncé depuis longtemps de la « menace soviétique », ils prétendent que l'U.R.S.S. ne renonce pas un seul instant à l'idée d'asservir la Chine ; la fausseté de cette thèse est évidente.* »

A l'appui de ses dires, l'observateur rappelle « *les multiples initiatives soviétiques visant à normaliser les rapports avec la Chine* » : les proposition de 1969, au moment de l'ouverture des négociations frontalières qui se poursuivent toujours à Pékin, celles de 1971 concernant la conclusion d'un traité de non-recours à la force ; celles de 1973 sur la conclusion d'un traité de non-agression ; l'offre, enfin, d'organiser des rencontres sino-soviétiques à n'importe quel niveau, y compris au sommet, faite en 1969 et réitérée en 1970 et en 1973. La *Pravda* conclut cette énumération en affirmant que, « *au cours de ces derniers mois, l'U.R.S.S. a pris d'autres initiatives pour améliorer les rapports entre les deux pays. Ces démarches de l'U.R.S.S. ont été beaucoup appréciées par l'opinion progressiste mondiale* ».

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

LES OBJECTIFS DE L'U.R.S.S. DANS L'ESPAGNE DE LA GUERRE CIVILE

(Lire page 2 l'article de Léo Palacio.)

LE DIALOGUE « NORD-SUD »

Les pays en voie de développement cherchent à relancer la conférence suspendue depuis deux mois

Le groupe des dix-neuf pays en voie de développement participant au dialogue Nord-Sud se réunit à Paris du 10 au 12 février en vue d'examiner les moyens de relancer les travaux de la conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.). La session ministérielle terminale prévue pour le 15 décembre 1976 avait été ajournée faute d'accord au sein des quatre commissions qui la préparaient.

Les huit pays industrialisés participant au dialogue Nord-Sud envisagent de leur côté de se réunir dans la seconde quinzaine de février, au siège de l'O.C.D.E.

Les deux co-présidents de la C.C.E.I., MM. Perez Guerrero (Venezuela) et Mac Eachen (Canada), ont échangé leurs vues, lundi à New-York, sur la reprise du dialogue sans parvenir à un accord. Ils se rencontreront en mars pour proposer aux gouvernements des vingt-sept pays membres de la C.C.E.I. une date et une procédure pour la remise en route de la conférence.

Tous les pays participant au dialogue Nord-Sud sont convaincus de la nécessité de le reprendre sans tarder, mais sont avant tout soucieux d'éviter que la relance ne conduise à un nouvel échec.

Ce souci était déjà manifeste dans la déclaration faite par M. Perez Guerrero le 9 décembre pour annoncer l'ajournement de la conférence ministérielle. Il en rendait responsables les huit pays industrialisés. « *Nous avons accepté*, précisait-il, *leur argument, à savoir qu'ils n'étaient pas en mesure de prendre les décisions politiques qui permettaient d'assurer le succès de la conférence et que les perspectives pour un tel succès apparaissent plus favorables au cours de la première partie de l'année prochaine.* » « *Espérons*, concluait-il, *que ces pays feront alors preuve de la volonté politique qui a fait défaut jusqu'à présent.* »

C'est bien entendu de la volonté politique des Américains qu'il s'agit d'abord. Car les pays en voie de développement ne sont pas les seuls à penser que l'avenir du dialogue Nord-Sud repose fondamentalement sur eux.

De loin la plus grande puissance économique, industrielle et financière du globe, les Etats-Unis détiennent en effet la plupart des leviers de commande de l'actuel système économique mondial. Leur poids se fait lourdement sentir dans tous les domaines, notamment dans celui des produits alimentaires dont ils sont le principal exportateur et dont dépend l'existence même de plusieurs P.V.D. au bord de la famine.

Le tiers-monde sait en outre fort bien que le développement ne saurait être amené à bien sans l'appui bienveillant et systématique du pays, qui non content de détenir les capitaux les plus importants et la technologie la plus avancée, fait preuve en même de la plus grande capacité d'organisation et d'innovation.

JEAN SCHWOEBEL.

(Lire la suite page 4.)

La gauche cherche à mettre fin à sa « bataille de Paris »

Une nouvelle négociation pour la mise au point de listes communes était prévue entre les fédérations parisiennes des partis de gauche jeudi après-midi 10 février, sur proposition du parti communiste.

Au micro de France-Inter M. Mitterrand a déploré, mercredi, le « ton déplaisant » dont use M. Marchais pour s'adresser au P.S., et il a invité les responsables de sa formation à n'accepter « aucune remise en cause » des accords établis en vue des élections municipales ni aucune « condition supplémentaire » avancée par le P.C.F.

Les négociations parisiennes n'avaient plus guère buté, mardi 8 février, que sur l'attribution d'un troisième siège au Mouvement des radicaux de gauche dans l'un des cinq secteurs de Paris où la gauche est sortante. Le M.R.G. souhaite attribuer ce siège à M. François Luchaire, membre de son bureau national, ancien membre du Conseil constitutionnel.

Les socialistes ont refusé cette proposition, qui était soutenue par le P.C.F. Dans un communiqué publié mercredi soir, ils qualifient les demandes qui leur ont été faites d'« *inacceptable surenchère de dernière heure* ».

T. P.

(Lire la suite page 8.)

L'ESPÉRANCE ET L'ÉPANOUISSEMENT

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Mais enfin, de quoi se plaignent les Français ? Le chômage atteint de plein fouet toute la société industrielle et cependant leur pays n'est pas, et de loin, le plus durement frappé : à peine un million de sans-emploi, 4 % de la population active. Et puis, on ne cesse de le leur répéter : il n'y a pas de chômeur au monde ou presque qui soit aussi bien protégé, aussi largement indemnisé, aussi favorisé en un mot, que le chômeur français. Il bénéficie d'une sécurité sociale qui l'assure contre tous les accidents de la vie — et Dieu sait ce qu'il en coûte ! On lui garantit 90 % de ses ressources antérieures s'il est victime de la crise — les chômeurs de luxe, comme on dit. Il existe toute une batterie très complète d'aides, d'allocations, de prestations, tout un système très efficace de surveillance du marché du travail et de réemploi. Ah ! les chômeurs français ont de la chance, ils ne sont pas, il s'en faut de beaucoup, les plus malheureux.

Bien sûr, il y a le chômage des jeunes, de tous ceux qui, même diplômés, même formés à un métier, *ne parviennent pas* à s'intégrer, à trouver un premier travail ou à le conserver. C'est préoccupant, mais, là encore, il y a des *subventions, des secours*, des formes multiples d'assistance ; et puis les jeunes Français ne sont pas les seuls dans ce cas. Qu'ils prennent patience : croient-ils donc que les générations précédentes *ont toujours eu la vie* facile ?

Tout donne à penser que, pour freiner l'inflation, nous voici installés dans le chômage pour de longues années. Entre deux maux... C'est une fatalité, voilà tout.

***

Dans ce type de raisonnement, il y a du vrai et du faux. Vrai : le chômage durera et il risque même de s'aggraver encore ; la Commission de Bruxelles estime qu'il atteindra au moins 5 % de la population active dans l'ensemble du Marché commun en 1977, et encore : à la condition que la reprise se confirme et que l'expansion atteigne un taux élevé. Vrai : les jeunes sont particulièrement touchés : 54,1 %, plus de la moitié, des *201 400* demandeurs qui se sont inscrits en décembre à l'Agence *nationale pour l'emploi* avaient moins de vingt-cinq ans. *Vrai : les diplômes*, les études, la formation professionnelle *ne constituent* plus une assurance ; un sur trois au moins des *titulaires d'un certificat d'aptitude* professionnelle (C.A.P.), un sur *cinq environ des détenteurs d'un* brevet d'études professionnelles *(B.E.P.), un sur dix des bacheliers* techniciens des promotions 1975-*1976 n'ont pas de travail ; et pour* les filles, la situation est pire que *pour les garçons*.

Vrai et faux à la fois : l'indemnisation à 90 % est généreuse, mais elle ne dure au maximum qu'un an et n'intéresse que cent *vingt mille* chômeurs, à *peine* plus d'un sur dix. Des neuf autres, cinq sont *indemnisés temporairement* et à des taux variables par les Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSEDIC), quatre touchent 13,50 F par jour pendant trois mois, 12,40 F ensuite, avec un abattement de 10 % par année de chômage. Et cela, à la condition que leurs ressources soient inférieures, en tout, à 24,18 F par jour. En pratique, le montant de l'aide mensuelle ne dépasse pas 500 F pour le quart des bénéficiaires et 1 000 F pour 55 % d'entre eux. Faux donc : les chômeurs français ne sont pas les mieux lotis et ils sont bel et bien à plaindre.

***

Au surplus, le plus grave n'est peut-être pas là. Les indemnités, aides, *allocations, prestations* sont évidemment indispensables. Pourtant, même si elles étaient beaucoup plus larges encore, cela ne changerait rien au *fond* des choses.

(Lire la suite page 29.)

AU JOUR LE JOUR

DÉMISSION

M. Giscard d'Estaing vient de faire la première colère de son septennat, sans un gros mot — politesse oblige, — mais avec de grands mots, pour annoncer qu'il ne permettrait plus que l'on touche à l'autorité d'un président de la Ve République, qu'il ne permettrait pas que les divisions et l'agitation minent le redressement économique, qu'il ne permettrait pas que la discorde compromette l'unité de la majorité.

En somme, cette pluralité d'interdictions nous confirme que le chef de l'Etat ne permettra plus ce qu'il avait permis, bref, qu'il a décidé de se faire violence.

BERNARD CHAPUIS.

UN ROMAN-SYMPHONIE

Burgess face à Napoléon

Anthony Burgess n'a pas fini de nous étonner. Auteur mondialement célèbre de « l'Orange mécanique », porté à l'écran par Kubrick, cet Anglais en rupture de ban a entrepris d'écrire la vie de Napoléon. En forme de roman-symphonie, calqué sur les structures de l' « Héroïque », de Beethoven.

C'est qu'il appartient à cette Angleterre du Nord, où les catholiques et les libéraux étaient plus nombreux qu'au Sud, et où certains crurent plus en Napoléon qu'en Wellington. L'Empereur incarnait pour eux l'espoir et l'esprit d'une grande révolution européenne. Espoir déçu : après Waterloo, il y eut Peterloo, les massacres de Manchester de sinistre mémoire...

Burgess aime Napoléon. Il le réinvente, recrée ses rêves, ses *états d'âme, ses fantasmes*. Recrée ses visées politiques et militaires, *ses amours, ses défaites*. Pour lui, Napoléon est le grand vainqueur, « *finalement* », de la perfide Albion, contrainte aujourd'hui d'entrer dans l'Europe. Mais il est aussi un petit Corse aux yeux immenses qui se prend pour Prométhée, cependant qu'autour de lui on intrigue, on obéit ou on meurt.

Le génie de Burgess est de nous proposer une vision totale de l'épopée napoléonienne. Nous y sommes. A travers le regard indolent de Joséphine, celui sarcastique de Madame Mère, perspicace de Talleyrand ou atterré du grognard de base qui voit le cimeterre du mameluk s'abattre sur lui.

Burgess face à Napoléon. Burgess face au héros. Peut-être Burgess face à lui-même. A croire que les grands hommes le fascinent : il nous avait donné une insolite vie de Shakespeare. Il prépare un grand roman sur le pape Jean XXIII. Pontife par excellence, mais responsable de ce qu'il estime la dégradation de l'Eglise catholique. Car il y a, pour Burgess, des « saints diaboliques ». Avec sa « Symphonie Napoléon », il a atteint un sommet. Reste à savoir s'il le dépassera.

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire également pages 18 et 19 dans « le Monde des livres » : Sept écrivains français et un professeur jugent la littérature américaine d'aujourd'hui.)







EUROPE

Après le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Espagne et l'Union soviétique

Le gouvernement de Madrid, qui a rétabli, mercredi 9 février, des relations diplomatiques normales avec l'U.R.S.S., a également renoué ses relations avec la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Elle l'avait fait ces dernières semaines avec la Roumanie, la Pologne, la Yougoslavie et la Bulgarie.

L'établissement de relations diplomatiques *normales* entre l'U.R.S.S. et l'Espagne est accueilli avec satisfaction dans tous les milieux politiques modérés espagnols, de droite comme de gauche. Les critiques émanent des groupes d'extrême droite, dont M. Blas Piñar, président de Fuerza Nueva, qui qualifie cette décision de « honteuse », de plusieurs groupes de la droite issue du franquisme et du porte-parole du parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) de la faction dite historique.

« L'établissement de ces relations facilitera la tâche du parti communiste en lui offrant de nouvelles possibilités légales, et il en a déjà bien assez. Il sera désormais plus difficile de refuser la légalisation du P.C.E. », a affirmé pour sa part M. Raimundo Fernandez Cuesta, président des Jeunesses phalangistes (JONS). M. Manuel Murillo, secrétaire général du PSOE historique, a souligné de son côté : « Je suis contre l'établissement de relations diplomatiques avec l'U.R.S.S. comme avec tous les régimes autoritaires. C'est une décision inopportune en cette période de transition. »

L'« or de Moscou »

De notre correspondant

Madrid. — Les relations entre l'Espagne et l'U.R.S.S. ont été établies en 1933, mais, pour différentes raisons, elles ne furent effectives que le 25 août 1936. M. Rosenberg, premier ambassadeur soviétique en Espagne, présenta à cette date ses lettres de créance à Manuel Azana, à l'époque président de la République. Ces relations furent interrompues en 1939, lors de la victoire franquiste.

Le rétablissement des relations avec l'U.R.S.S. peut être considéré comme le point culminant d'une spectaculaire ouverture à l'Est du gouvernement espagnol, qui, en moins de trois semaines, a décidé d'échanger des ambassadeurs avec cinq pays de cette région de l'Europe.

Le général Franco devait, pendant toute sa vie, réclamer le fameux « or de Moscou », qui représentait une partie des réserves que l'Espagne envoya pendant la guerre civile en U.R.S.S. pour payer du matériel de guerre.

Lorsque la guerre civile éclata, le gouvernement républicain avait à l'étranger un solde créditeur de 2 millions et demi de pesetas (726 kilos d'or fin). C'était insuffisant pour acquérir le matériel de guerre nécessaire. Avec la Banque d'Espagne, le ministère des finances républicain lança jusqu'au 4 janvier 1937 plusieurs emprunts, ce qui permit la vente à la Banque de France de 580 millions de pesetas or : entre le 24 juillet 1936 et fin mars 1937, 174 tonnes d'or fin furent vendues à la France, ce qui représentait environ le quart des réserves existantes le 18 juillet 1936.

460,5 tonnes d'or fin d'une valeur nominale de 518 millions de dollars de l'époque furent envoyées à Moscou. La mise en vente de cet or commença en février 1937 et se poursuivit jusqu'au 28 avril 1938. En échange de 426 tonnes d'or fin, le gouvernement espagnol perçut 245 millions de dollars, 42 millions de livres et 375 millions de francs. (Le professeur Angel Vinal, dans son livre *l'Or pendant la guerre civile*, interdit par la censure espagnole, a étudié avec précision toutes les opérations de cette période).

Grâce aux devises ainsi obtenues, le gouvernement espagnol paya 132 millions de dollars de matériel de guerre venu de l'U.R.S.S., le solde fut transféré à un compte que le ministère des finances républicain avait ouvert dans une banque parisienne — la Banque commerciale pour l'Europe du Nord — sous contrôle soviétique, et qui effectuait les paiements internationaux de la République. Le 1er août 1938, la République ne possédait plus en U.R.S.S. que 1,88 tonne d'or fin.

Entre mai et octobre 1938, la République vendait 1 225 tonnes d'argent aux autorités nord-américaines. Entre juillet 1938 et janvier 1939, elle vendait 522 tonnes d'argent à la France. Quand Franco s'installa au pouvoir, l'Espagne était dépourvue d'or. Le nouveau gouvernement récupéra 40 tonnes d'or fin déposées en 1931 à Mont-de-Marsan.

Grâce à l'accumulation des réserves, la République aurait pu ainsi dépenser à l'étranger 748 millions de dollars (5 milliards 500 millions de pesetas de 1935). Cette somme correspondrait à 130 % des dépenses de l'Etat espagnol en 1935. — J.-A. N.

Le roi Juan Carlos reçu officiellement par le pape Paul VI

De notre correspondant

Madrid. — Le roi et la reine d'Espagne, en visite officielle au Vatican, ont été reçus en audience jeudi matin 10 février par le pape Paul VI. C'est à Rome que le souverain espagnol est né le 5 janvier 1938, lorsque la famille royale était exilée depuis la proclamation de la République en 1931. Il avait conduit la délégation de son pays, le 28 septembre 1970, lors de la proclamation de sainte Thérèse d'Avila, « docteur de l'Eglise ».

C'est la première fois depuis 1923 qu'un roi d'Espagne est reçu officiellement au Vatican (où Franco ne s'était jamais rendu). Avant l'audience pontificale, le roi Juan Carlos a eu un entretien avec le président du conseil italien, M. Andreotti, et il devait dîner avec le président de la République, M. Leone.

A l'occasion de la visite des souverains (au cours de laquelle le roi Juan Carlos devait aller prier sur la tombe de son grand-père, le roi Alphonse XIII, mort à Rome en 1941, ce qui pose une fois de plus aux yeux de l'opinion espagnole la question du transfert de ses restes en Espagne, les cardinaux Vicente Enrique y Tarancon (archevêque de Madrid et président de la conférence épiscopale espagnole) et Marcelo Gonzalez Martin (archevêque de Tolède et primat d'Espagne), se sont également rendus à Rome. Les relations entre les Eglises d'Italie et d'Espagne feront l'objet de nouvelles négociations.

Depuis la mort de Franco, ces négociations sont en bonne voie, surtout depuis que le roi Juan Carlos a renoncé, l'été dernier, au privilège de présentation des évêques qui avait été reconnu à la couronne d'Espagne il y a des siècles et que Franco s'était refusé à abandonner. On pense à Madrid que d'ici 1978 le concordat de 1953 sera définitivement remplacé par une série d'accords partiels qui consacreront la non-confessionnalité de l'Etat. Les principales difficultés qui subsistent concernent la législation civile sur le mariage et la question du patrimoine artistique de l'Eglise.

Actuellement, le divorce n'est pas reconnu en Espagne, en vertu du concordat de 1953, et pratiquement seul le mariage canonique est légalement valable. Quant à la suppression de la confessionnalité de l'Etat, elle pose un problème constitutionnel. Le concordat, qui fut signé en plein apogée du « national-catholicisme », avait été intégré aux lois constitutionnelles, et sa modification implique un référendum.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

[« L'Osservatore Romano », nous signale notre correspondant à Rome, adresse, ce jeudi, un « salut » on ne peut plus chaleureux aux hôtes du pape. Après avoir souligné, sur un ton presque lyrique, les liens qui unissent l'histoire de l'Espagne à celle de l'Eglise, le quotidien du Vatican écrit : « Dans la continuité de son histoire, qui allie de grandes gloires et de graves épreuves, l'Espagne d'aujourd'hui est tendue vers un destin de paix, de liberté et de justice conforme aux attentes de la société contemporaine, en fidélité aux valeurs éternelles de l'homme dans la collaboration entre les peuples. »

Pour sa part, Radio-Vatican a rendu hommage à « la nouvelle monarchie espagnole (qui) se présente comme signe de réconciliation entre tous les Espagnols ». Elle a rappelé, en s'en félicitant, la renonciation du roi, le 28 juillet 1976, à son « droit de présentation », c'est-à-dire à ses compétences en matière de nomination des évêques telles qu'elles sont prévues par le concordat de 1953.]

MADRID RÉTABLIT LA CENSURE SUR LES ARTICLES TRAITANT DES ENLÈVEMENTS ET DES ATTENTATS

Madrid (*A.F.P.*). — Toutes les informations relatives aux activités de la police sur les enlèvements de M. Antonio Maria de Oriol et du général Villaescusa, ainsi que sur les attentats commis dans la dernière semaine de janvier à Madrid, ont été déclarées « matière réservée » par le ministre espagnol de l'intérieur, M. Rodolfo Martin Villa. Cela signifie que la presse ne pourra plus désormais publier les informations sauf autorisation du ministère de l'intérieur.

Un communiqué officiel précise que « *les actes, documents, informations ou commentaires* » *relatifs à ces faits sont désormais* « *matière réservée* ».

Le ministre de l'intérieur, dans sa note, affirme avoir pris cette décision conformément à la loi du 5 avril 1968, qui envisage la « matière réservée » pour les informations « *qui pourraient faire courir un danger à la sécurité de l'Etat ou compromettre les intérêts fondamentaux de la nation dans les domaines de la défense nationale, de la paix extérieure ou de l'ordre constitutionnel* ».

• *La Fédération anarchiste* proteste contre l'attitude du consulat de France à Barcelone qui a opposé une fin de non-recevoir à des avocats venus demander son appui pour obtenir la libération de deux délégués anarchistes français arrêtés lors d'une réunion, le 30 janvier à Barcelone.

Les objectifs de l'U.R.S.S. dans l'Espagne de la guerre civile

• Renforcer l'alliance anti-hitlérienne • Éliminer les éléments trotskistes

La rébellion militaire de juillet 1936 — aidée dès le début par l'aviation de Mussolini puis par les « techniciens » de Hitler — a pris le péril rouge comme prétexte. Dans l'Europe des années 30, l'image de « l'homme au couteau entre les dents » avait encore tout son impact. Pourtant, un an après la chute d'Alphonse XIII, le 12 avril 1931, le parti communiste espagnol n'avait pas trois mille adhérents. On comptait presque autant de communistes en rupture de parti : ils avaient créé l'Alliance révolutionnaire ouvrière et paysanne qui donnera plus tard naissance au Parti ouvrier d'unification marxiste (le POUM), trotskiste sans pour autant être affilié à la IVe Internationale. Le jeune parti communiste orthodoxe tirait sa force du prolétariat des grandes villes : Madrid, Barcelone, Séville et Malaga. Le Komintern lui envoya un premier instructeur, un Italo-Argentin connu sous le pseudonyme de *Medina*.

« Si nos armes n'arrivent pas la République est perdue »

Imprégnés des doctrines libertaires de leur jeunesse, ces militants sont des « durs », difficiles à manipuler. Leur participation au Front populaire avec les socialistes et les républicains de gauche leur permettra de décrocher dix-sept sièges aux élections de février 1936. Les socialistes en obtiennent quatre-vingt-dix-neuf. La gauche va prendre le pouvoir. Manuel Azaña, un modéré de la Gauche républicaine, est élu président de la République avec deux cent trente-huit voix contre cinq au président sortant, le conservateur Alcala Zamora.

Du Kremlin, Staline observe. La diplomatie soviétique est surprise par l'insurrection militaire partie du Maroc à l'assaut de la métropole. Le parti communiste, bien encadré et structuré, se place au premier rang des défenseurs de la République, d'abord dans le fameux « 5e régiment », qui aura bientôt les effectifs réels d'une division, puis dans les Brigades internationales, où les communistes, bien qu'ils n'en constituent que 60 % des effectifs, prendront les postes de commande.

L'U.R.S.S. veut surtout éviter d'effrayer, avec des mesures révolutionnaires, ses éventuels alliés, la Grande-Bretagne et la France. L'ennemi, c'est l'Axe, et Hitler comme Mussolini, soutiennent les rebelles espagnols. Mais Staline a ses propres problèmes. Il veut soumettre les « vieux-bolcheviks », qui seront bientôt les victimes de la « grande purge ».

Ce sont les critiques acerbes du POUM, l'accusant d'être le « *complice des fascistes* », affirme l'historien anglais Hugh Thomas, qui l'inciteront à autoriser les premiers envois clandestins d'armes en Espagne. En même temps, il renforce l'antenne du Komintern à Madrid. L'Italien Ercoli, de son vrai nom Togliatti, arrive alors que les volontaires des Brigades montent au front à Madrid. Les premières armes étrangères des républicains, face aux nationalistes, ne sont pas russes, mais mexicaines et françaises. L'un des chefs communistes, Jésus Hernandez, s'en plaint d'ailleurs au général Berzin, conseiller militaire à l'ambassade soviétique à Madrid. L'ambassadeur Rosenberg envoie aussitôt un S.O.S. à Moscou : « *Si nos armes n'arrivent pas, la République est perdue.* »

Maurice Thorez se rend à Moscou, où il soutient fermement l'appel de Rosenberg. Il faut faire vite. Les légionnaires italiens arrivent et aussi les aviateurs et les techniciens allemands de la légion Condor. Staline n'est pas mécontent d'envoyer en Espagne des « émigrés » qui le gênent. Deux mois plus tôt, Alexandre Orlov a installé, à Madrid, une antenne du N.K.V.D., police secrète soviétique chargée de surveiller en particulier les dirigeants du parti. Beaucoup de ceux-là, à leur retour en U.R.S.S., seront victimes des purges qui déciment l'armée rouge à la veille de la deuxième guerre mondiale. Prudent, Joseph Staline demande à se faire payer d'avance : on lui envoie une grande partie des réserves d'or de la Banque d'Espagne.

La « guerre des barricades »

Le départ du gouvernement républicain pour Valence en novembre 1936 provoque un vide dans les administrations qui sera vite comblé par les cadres du parti communiste et les conseillers soviétiques.

En mai 1937, à Barcelone la police du président Companys est contrôlée par le parti socialiste unifié de Catalogne (communiste). Ce dernier entre en conflit armé avec la Fédération anarchiste ibérique (FAI) et le POUM. La présence du futur chef du P.C. hongrois, Gerö, qui représente le Komintern, ne va pas arranger les choses. La « guerre des barricades » durera plus de huit jours. On a prétendu que les troubles avaient été provoqués par des éléments franquistes infiltrés dans les rangs de la FAI, de la C.N.T. (anarchiste) et du POUM. Ces rumeurs, servent de prétexte aux communistes pour entreprendre une chasse aux sorcières trotskistes. Largo Caballero, le Lénine espagnol, y perdra son poste de chef du gouvernement. *Il* sera remplacé par Juan Negrin, un socialiste qui, au début, avait pris ses distances à l'égard des communistes, aussi bien espagnols que russes. Negrin pense, en effet, que, pour sauver l'Espagne, il faut entraîner les démocraties occidentales dans un conflit international. Mais la pression des franquistes se fait plus forte en direction de la Méditerranée et le territoire républicain risque d'être coupé en deux. Negrin quitte Valence pour Barcelone en automne 1938, l'année de Munich. Daladier et Chamberlain, avec l'accord de Mussolini, ont laissé les mains libres à Hitler en Tchécoslovaquie. Staline sachant qu'il ne peut compter sur la France et l'Angleterre s'engage sur la voie qui conduira en août 1939 au pacte germano-soviétique.

Negrin devine le virage du *Kremlin. Il demande une aide* accrue. Les Soviétiques font la sourde oreille. Il menace de rappeler Marcelino Pascua, son ambassadeur à Moscou, qui n'arrive pas à se faire recevoir par Staline.

Le séjour de Negrin à Barcelone va permettre d'améliorer les rapports entre socialistes et communistes. Il est même question de procéder à une fusion P.S.-P.C. Negrin refuse. Il ne veut pas aller si loin. Il est freiné par son ministre de la guerre, le socialiste Prieto, qui ne porte pas les communistes dans son cœur et vient de supprimer le poste de commissaire politique général aux armées, ainsi que différents postes de commissaires politiques, de brigade et de division. Mais il ne peut empêcher le SIM (Service d'investigation militaire) d'être pris en main par les communistes, en contact avec les agents d'Orlov. Ainsi le SIM *oublie parfois* sa mission de contre-espionnage pour travailler selon les méthodes du N.K.V.D. soviétique. On lui impute de nombreux assassinats dont celui de Nin et de nombreuses tortures.

L'aide de l'U.R.S.S. à l'Espagne s'amenuise. Avant même que la France et la Grande-Bretagne décident la non-intervention dans le conflit, Staline ordonne, dès septembre 1938, le retrait des brigades internationales. Mais ses représentants resteront encore en Espagne après le triomphal et émouvant défilé des volontaires de vingt-neuf pays, le 15 novembre 1938 sur les « ramblas » de Barcelone, jonchées de fleurs.

L'estocade

Le 28 février 1939 un formidable coup de boutoir enfonce le front de l'Ebre, entre la Catalogne et le Levant. C'est l'estocade : Manuel Azana, réfugié à Paris, donne sa démission de la présidence de la République. Le 2 mars l'amiral de la flotte républicaine Puiza — qui servira à partir de 1942 comme officier dans les corps francs d'Afrique et dans la division Leclerc et qui entrera parmi les premiers dans Paris libéré — réunit ses commandants d'unité à Carthagène pour leur annoncer qu'un coup d'Etat est en préparation contre Negrin. C'est le colonel Casado qui, sur le front de Madrid, est le chef du complot, appuyé par les colonels non communistes partisans de négocier avec les franquistes une reddition sans effusion de sang. Negrin, après une dramatique conversation téléphonique avec Casado, s'incline devant le fait accompli.

Les chefs communistes ne peuvent croire que l'U.R.S.S. se désintéresse de leur sort. Des garnisons contrôlées par leurs officiers se soulèvent contre Casado.

Au printemps de 1939, qui précède de six mois le début du deuxième conflit international, les trois cent cinquante mille Espagnols qui prennent le long et douloureux chemin de l'exil pressentent qu'ils ont été les cobayes des nouvelles méthodes de guerre totale.

LÉO PALACIO.

BIBLIOGRAPHIE

« L'Espagne sur le fil » de Ricardo Paseyro

Marx, sans doute, avait tort sur ce point : l'histoire ne se répète jamais, elle n'a pas le pouvoir de faire rejouer une tragédie en farce. Tout au plus est-elle capable de bégayer. Ricardo Paseyro, modeste poète uruguayen abhorrant Neruda, Asturias et quelques autres auteurs latino-américains de talent consacré, n'est pas *marxiste*. Pourtant, il pense que l'Espagne de 1977, émergeant avec sang-froid de quarante années de franquisme et s'efforçant de réussir une *transition pacifique à la démocratie*, est déjà menacée par le totalitarisme de gauche.

S'il ne nie pas l'existence d'un « bunker » de droite, l'auteur de cette *Espagne sur le fil* (1), ouvrage passionné, polémique et souvent excessif, redoute d'abord le « bunker » de gauche. En bonne *logique*, il devrait y enfermer les ultras de gauche, mais c'est le P.C. qui est sa *cible de prédilection*. Il est *permis* de croire ou de ne pas croire à la sincérité des dirigeants des partis communistes qui se réclament aujourd'hui de l'« eurocommunisme ». Récuser *a priori* la volonté de « changement » de la grande majorité des Espagnols et de la plupart des formations politiques de droite et de gauche de la nouvelle Espagne, c'est, en tout cas, s'enfermer dans l'immobilisme, limiter les chances de la démocratie, bloquer l'ouverture possible. Dire que l'Espagne « *au fond* » n'a pas changé, c'est annoncer aux Espagnols une nouvelle montée de périls analogues à ceux qui, de 1930 à 1936, ont précipité le pays dans un conflit fratricide.

Dans ce livre-pamphlet, qui se veut prophétique et prend souvent des couleurs d'apocalypse, l'auteur développe une thèse simple. C'est la gauche espagnole qui est la principale, sinon l'unique, responsable de la guerre civile. Mêmes causes, mêmes effets. Cette gauche qui resurgit et revendique l'exercice des libertés pourrait bien faire capoter la mise en place d'une démocratie. Ce brûlot contient bien des notations intéressantes et justes, sur la fausse analogie entre Franco et de Gaulle, sur les erreurs, les luttes internes, les fautes, les faiblesses du Front populaire, sur les causes proprement « espagnoles » de la tragédie de 1936. Mais le « retour à 1936 », précisément, n'est pas possible. L'immense *majorité des Espagnols* rejettent cette perspective, et, surtout, les conditions socio-économiques sont radicalement différentes, sans parler du contexte *international*.

Curieusement, Paseyro encadre et affaiblit son propos historique, qui ne manque pas par ailleurs de souffle, par *deux exemples illustrant selon* lui « l'aveuglement » dont sont frappées les victimes choisies par le communisme international : 1) *L'intervention de Soljenitsyne à la télévision espagnole en mars 1976* ; 2) La controverse sur le stock d'or déposé en U.R.S.S. par la République pendant la guerre civile. L'auteur ne consacre pas moins d'une quarantaine de pages (sur deux cent quarante) à la *seule « affaire Soljenitsyne »*, prenant à cette occasion *le Monde* à partie avec une vigueur virulente. Nous nous sommes déjà expliqués sur ce point (2). Les mises en garde, les comparaisons et les « conseils » de l'écrivain russe n'ont pas suscité la colère de la seule « gauche espagnole », comme l'écrit l'auteur, mais celle de l'immense majorité des Espagnols, y compris de certains membres du gouvernement. De son point de vue de libéré du Goulag, Soljenitsyne n'a sans doute rien dit de scandaleux ce jour-là. Mais le dire à des Espagnols privés de bien des libertés pendant quatre décennies était pour le moins maladroit et provocant. Quant à la question de l'« or de Moscou », un document du ministère espagnol des finances dont nous avons donné des extraits (3) établit sans contestation possible que les réserves d'or envoyées en U.R.S.S. (et représentant une partie seulement des réserves de 1936) ont bien été utilisées pour payer du matériel de guerre soviétique. A vouloir trop prouver...

M. N.

(1) *L'Espagne sur le fil*, de Ricardo Paseyro. Robert Laffont. 240 pages. 36 F.
(2) *Le Monde* du 16 avril 1976.
(3) *Le Monde* du 9 février 1977.

LA CONTEST…

Union soviétiqu…

L'agence Tass critique indirec… pour ses déclarations sur M. Al…

De notre correspondan…

Un appel contre l'utilisation de la psychiat… à des fins politiques en U.R.S.S.

La polémique Moscou-Pékin

(Suite de la première page.)

Réplique à l'appui chino… aux « dissidents » ?

JACQUES AMALRI…

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Union soviétique

; la guerre civ

éléments trotskis

L'estocade

IOGRAPHIE

ne sur le fil

ardo Paseyro

EUROPE

LA CONTESTATION DANS LES PAYS COMMUNISTES

Union soviétique

L'agence Tass critique indirectement M. Carter pour ses déclarations sur M. Alexandre Guinzbourg

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique a indirectement critiqué M. Carter, pour avoir exprimé sa *« préoccupation »* à la suite de l'arrestation, la semaine dernière, de M. Guinzbourg, l'ancien responsable du fonds d'aide aux dissidents. Quelques heures après la conférence de presse du président des Etats-Unis, l'agence Tass a diffusé un commentaire qui, tout en attaquant le département d'Etat, visait, en fait, le chef de la Maison Blanche. Plusieurs jours avant M. Carter, le porte-parole du département d'Etat avait, lui aussi, fait état de la *« préoccupation »* de l'administration américaine.

Le commentaire de Tass, qui est intitulé *« Qui le département d'Etat défend-il ? »*, se résume en une violente charge contre M. Guinzbourg, une fois de plus accusé de spéculation, de trafic de devises et de *« contacts directs avec le N.T.S., une organisation pro-fasciste d'émigrés, soutenue par des services spéciaux occidentaux »*. La culpabilité de M. Guinzbourg ne fait, on le voit, aucun doute pour l'agence Tass, bien que l'affaire n'ait pas encore été jugée et que l'instruction soit encore en cours.

M. Zamiatine, le directeur de l'agence Tass, a, d'autre part, fait diffuser une déclaration reproduite dans tous les journaux de ce jeudi 10 février dans laquelle il accuse les Etats-Unis d'avoir violé les accords d'Helsinki en expulsant un correspondant de Tass en poste à Washington. Ce correspondant s'est vu donner une semaine pour quitter le territoire américain après que l'U.R.S.S. eut expulsé l'un des correspondants de l'agence américaine Associated Press à Moscou. Contrairement aux Soviétiques, qui ont accusé le journaliste américain de trafic de devises et d'espionnage, les autorités américaines n'ont porté aucune accusation contre le correspondant soviétique. Elles se sont seulement réclamé de la *« réciprocité »*.

Les accusations lancées par M. Zamiatine ne constituent que l'un des éléments d'une vaste campagne accusant plusieurs pays occidentaux de violer les accords d'Helsinki. Depuis deux jours, la presse publie une multitude d'articles de ce genre visant, outre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale. Les travaux de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg sur la pratique de la torture en Irlande du Nord bénéficient, en particulier, de la plus grande publicité, ainsi que les interdictions professionnelles en R.F.A., la misère des Indiens aux Etats-Unis, la *« protection des larbins hitlériens cachés aux Etats-Unis »*, les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés par Israël ainsi que les violations de ces mêmes droits en Rhodésie, en Afrique du Sud et en Namibie.

Un appel contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques en U.R.S.S.

Le Comité des psychiatres français contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques (1) a lancé, mercredi 9 février, un appel aux psychiatres du monde entier pour une action concertée en vue d'obtenir la libération de leur confrère soviétique, Semion Glouzman condamné à sept ans de travail forcé pour *« activités antisoviétiques »*.

Au cours d'une conférence de presse organisée par le comité, et à laquelle participaient notamment Vladimir Boukovski, Leonid Plioutch, Natalia Gorbanevskaïa et Victor Feinberg, le docteur Ayme, président du syndicat des psychiatres des hôpitaux, a estimé que *« Semion Glouzman avait sauvé l'honneur de la psychiatrie soviétique en refusant d'obéir aux ordres du K.G.B., qui voulait lui imposer de faire une analyse psychiatrique, sur documents, du général Grigorenko, interné alors »*.

Les signataires en appellent notamment au prochain congrès mondial de psychiatrie d'Honolulu (en juin 1977) *« pour que cessent de telles pratiques, qui, si elles étaient tolérées, ne serait-ce que par le silence, nous rendraient objectivement complices »*. Ils demandent que *« M. Glouzman puisse participer à ce congrès »* et que *« les cas des quarante personnes dont nous avons les noms et les lieux d'internement fassent l'objet d'une enquête approfondie »*. *« Nous réaffirmons*, poursuivent-ils, *que notre appel est motivé par le refus que de telles violations de l'éthique médicale soient possibles en quelque pays que ce soit, par notre volonté que l'exercice de notre discipline puisse s'effectuer en toute liberté à l'égard du patient. Ce sont ces mêmes motivations qui nous ont fait prendre position en faveur de nos confrères argentins, arrêtés puis séquestrés aujourd'hui, et qui doivent nous inciter tous à exiger pour eux le libre droit d'exercer leur profession. »*

L'appel est lancé par MM. Ayme, président du Syndicat des psychiatres des hôpitaux ; Blès, secrétaire général du Syndicat des psychiatres privés ; Brisset, secrétaire général du Syndicat des psychiatres français ; Descombey et Koupernik, membres du Comité des psychiatres français contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques, et Ferdière, président de la société savante L'Evolution psychiatrique. Des motions de soutien ont été reçues d'Amnesty International et de l'ordre des médecins.

En Grande-Bretagne, le même jour, le Collège royal de psychiatrie a adopté à l'unanimité une motion condamnant l'abus, en U.R.S.S., des mêmes pratiques.

(1) S'adresser à Martine Le Guay, 205, boulevard Vincent-Auriol (ex-boulevard de la Gare), 75013 Paris, tél. 589-36-94.

M. Orlov appréhendé

Sur le *« front »* de la dissidence, on a assisté, mercredi, au retour, à Moscou, de M. Youri Orlov, du groupe pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki. M. Orlov, qui se cachait depuis le début du mois, a dénoncé, au cours d'une conférence de presse, l'*« aggravation de la répression »* et a affirmé que *« l'U.R.S.S. se prépare à revenir au stalinisme »*.

Ce jeudi matin, M. Orlov a été appréhendé par la police pour interrogatoire, ont annoncé ses amis. La police est venue le chercher au domicile d'un autre membre du groupe, Mme Liovdmila Alexeeva.

La veille, le général Grigorenko, l'un des vétérans du mouvement contestataire, avait, au cours d'une conférence de presse à Moscou, lancé un appel aux partis communistes d'Europe occidentale pour qu'ils usent de leur influence sur les autorités soviétiques pour *« arrêter l'offensive qu'elles ont déclenchée contre les dissidents »*. *« C'est le devoir des communistes occidentaux d'agir ainsi »*, a affirmé notamment l'ancien général de l'armée rouge, qui a été lui-même interné plusieurs années dans un hôpital psychiatrique à cause de ses idées politiques.

Le général, qui est d'origine ukrainienne, a pris tout particulièrement la défense de M. Nicolas Roudenko, membre du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, arrêté samedi dernier à Kiev. M. Roudenko, qui est invalide de guerre, risque d'être accusé de trafic de devises, a expliqué le général Grigorenko, car la police prétend avoir trouvé 39 dollars au cours de la perquisition effectuée dans son appartement : selon le général, ces dollars avaient été apportés par la police elle-même.

JACQUES AMALRIC.

La polémique Moscou-Pékin

(Suite de la première page.)

La référence à l'*« opinion progressiste mondiale »* indique que l'Observateur ne fait pas allusion à de nouvelles propositions qui auraient été tenues secrètes, mais à des faits connus, comme *la suspension unilatérale de la polémique*, l'envoi de télégrammes de condoléances au lendemain de la mort de Mao (télégrammes qui ont été refusés par les destinataires), la publication de commentaires reprenant les anciennes propositions soviétiques et suggérant, sans faire la moindre concession quant au fond du conflit, une reprise ou un développement des liens culturels, sportifs et commerciaux entre les deux pays. Mentionnons enfin le retour à Pékin, le 27 novembre dernier, de M. Ilyitchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, et chef de la délégation de l'U.R.S.S. aux négociations frontalières, suspendues pendant dix-huit mois.

Le commentaire de la *Pravda* corrobore les rumeurs qui courent à Moscou depuis deux semaines et selon lesquelles les négociations n'auraient fait aucun progrès, bien qu'elles se poursuivent sans aucune périodicité. De source diplomatique chinoise, on rejette la responsabilité *de l'impasse sur les Soviétiques* ; du côté soviétique, on accuse les Chinois de n'être animés d'aucune bonne volonté et d'exiger toujours de Moscou la reconnaissance officielle de l'*« illégalité »* des traités *conclus au dix-neuvième siècle et par lesquels le régime tsariste avait arraché à la Chine une partie de la* Sibérie orientale.

Réplique à l'appui chinois aux « dissidents » ?

Tout en relançant certaines rumeurs sur un possible retour de M. Ilyitchev à Moscou, l'initiative de la *Pravda* intrigue les observateurs de Moscou : dans la mesure où l'U.R.S.S. avait choisi la carte de l'apaisement apparent, l'intérêt du Kremlin paraissait être de s'en tenir à cette ligne, au moins jusqu'à ce que la situation politique se stabilise et se décante à Pékin, ce qui est encore loin d'être le cas. L'U.R.S.S., pensait-on également, n'avait aucun intérêt à *« braquer »* un peu plus les dirigeants chinois, au moment où ils peuvent être amenés à réexaminer leurs relations avec les Etats-Unis, enfin dotés d'une nouvelle administration.

Il est encore trop tôt pour savoir quel élément nouveau les a amenés à changer d'avis. Selon certaines analyses, le Kremlin aurait été particulièrement irrité par l'appui que Pékin a apporté récemment aux *« dissidents »* du camp socialiste et par l'intensification de la propagande chinoise contre la *« menace soviétique »*. Cette campagne, fait-on remarquer à Moscou, coïncide avec celle qui a été déclenchée aux Etats-Unis et en Europe occidentale depuis quelques semaines.

JACQUES AMALRIC.

Tchécoslovaquie

M. Dubcek serait solidaire des signataires de la Charte 77

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — M. Dubcek, l'ancien dirigeant du printemps de Prague, a démenti, apprenons-nous de milieux proches des défenseurs des droits civiques tchécoslovaques, les informations selon lesquelles il aurait refusé de signer la Charte 77. Cette affirmation avait été avancée, le 30 janvier, par la *Volksstimme*, l'organe du P.C. autrichien (pro-soviétique). Rompant un silence qui avait favorisé de telles spéculations, l'ancien secrétaire général du P.C. tchécoslovaque tiendrait à faire savoir, indique-t-on de même source, qu'il n'a pas eu connaissance de la Charte avant sa publication. L'une des raisons en serait qu'il est toujours difficile de l'approcher, étant donnée la surveillance policière dont il est l'objet.

Ayant pu depuis lors lire le manifeste en faveur des droits civiques, M. Dubcek considère, indique-t-on de même source, que le contenu est pleinement en accord avec ce que lui-même a déjà eu l'occasion de dire, à plusieurs reprises, et qu'il en est solidaire.

Cette prise de position de l'ancien numéro « un » tchécoslovaque devrait couper court aux rumeurs de diverses natures sur ses sentiments à l'égard des signataires de la Charte 77, en même temps qu'elle apporte à ces derniers une importante caution morale.

Pendant que la délégation soviétique, conduite par M. Kapitonov, arrivée le mardi 8 février, à Prague, poursuit ses entretiens, le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Chnoupek, et son collègue polonais, M. Wojtaszek, ont signé, mercredi, à la suite de la visite de ce dernier en Tchécoslovaquie, un communiqué dans lequel ils se disent *« fermement décidés à s'opposer au retour des méthodes de la guerre froide et à empêcher des atteintes à leur souveraineté »*.

Rudé Pravo, organe du P.C. tchécoslovaque, a lancé mercredi, une vive attaque contre la notion de *« libre circulation des idées et de l'information »*. Pour les stratèges de l'OTAN, écrit le journal, cette *« libre circulation est une opération destinée à miner le socialisme, c'est l'une des formes de violation de la souveraineté des Etats et une ingérence dans les affaires internes d'autres Etats »*.

Rudé Pravo croit pouvoir affirmer que l'Allemagne fasciste utilisait déjà, dans les années 30, cette idée de la « libre circulation » pour diffuser *ses informations dans la Tchécoslovaquie* d'avant les accords de Munich (1938). Le journal s'en prend aussi à Winston Churchill qui, dit-il, remit ce concept à l'honneur, dans son fameux discours de Fulton, après la guerre.

A Vienne, l'ambassadeur de Tchécoslovaquie a refusé de recevoir une délégation d'Amnesty International, venue lui remettre une pétition comportant quinze mille signatures, dont celle du chancelier Bruno Kreisky et qui apportait son appui aux défenseurs tchécoslovaques des droits civiques. — M. L.

UNE LETTRE OUVERTE DE L'ÉCRIVAIN ROUMAIN PAUL GOMA

L'écrivain roumain Paul Goma se déclare solidaire de l'action des signataires de la Charte 77. Dans une lettre ouverte envoyée de Bucarest, il écrit : *« Vous, comme les Polonais, les Allemands de l'Est, les Hongrois, les Bulgares) vous trouvez sous l'occupation russe ; nous autres, Roumains, sommes sous l'occupation roumaine — en fin de compte, plus douloureuse, plus efficace qu'une occupation étrangère (...). Partout l'épée ; chez vous l'épée russe, chez nous l'épée roumaine. Mais l'une et l'autre devront rentrer au fourreau. En raison d'un détail, à savoir qu'une idéologie qui prétend être au service de l'homme, mais qui lui tranche la tête, n'a aucun rapport ni avec l'idée ni avec l'homme. Je suis solidaire de vous. Tchèques et Slovaques, Hongrois, Polonais, Allemands, et tant d'autres intellectuels roumains le sont également. »*

Deux écrivains roumains qui se trouvent à Paris, MM. Virgile Tanase et Dumitru Tsepeneag, approuvent ce message.

LA DÉCLARATION DE M. JAN PATOCKA

Un « mastic » a rendu incompréhensible la conclusion du texte de M. Jan Patocka, porte-parole de la Charte 77 sur le thème « Les Etats doivent se placer sous la souveraineté du sentiment moral » (*le Monde* du 10 février). Il fallait lire :

« Toutes ces raisons nous amènent à considérer l'époque où la signature des pactes des droits de l'homme et des droits sociaux a été rendue possible comme une étape nouvelle du devenir historique ; elle constitue un revirement dans la conscience des hommes. Il s'agit d'instituer un tel rapport nouveau de l'homme envers lui-même et la société dont il fait partie que les motifs de l'action ne relèvent plus exclusivement ou essentiellement de la peur et de l'avantage matériel, mais du respect de ce qui est supérieur dans l'homme, de la compréhension du devoir, du bien commun. En sachant qu'il est nécessaire à cette fin de subir des désagréments, de risquer de n'être pas compris et même de courir un danger physique. »

En marge de l'affaire Baader-Meinhof

Le Syndicat de la magistrature exprime son inquiétude sur l'évolution de la législation de l'Allemagne fédérale

Une lettre du bureau du Syndicat français de la magistrature au chancelier Schmidt et au ministre de la justice du gouvernement fédéral d'Allemagne a été rendue publique le 10 février au cours d'une conférence de presse organisée par le « comité de défense des prisonniers politiques en Europe de l'Ouest.

Ce document exprime l'inquiétude du syndicat sur *« l'évolution de la législation allemande depuis quelques années »*.

« Les deux réformes de procédure pénale de 1950 et de 1965, ajoute-t-il, *avaient débarrassé les lois des modifications effectuées sous le régime national-socialiste et avaient amélioré les droits de l'inculpé et de la défense en s'inspirant des législations en vigueur dans les pays démocratiques.*

» Les lois pénales et de procédure pénale récentes et notamment les deux lois entrées en vigueur en 1975 nous paraissent suivre l'évolution inverse.

» La première, qui renforce le pouvoir de la police et du ministère public au détriment de ceux des juges amène le renforcement du pouvoir d'Etat et assure une emprise plus grande du pouvoir politique sur la justice.

« Le renforcement du pouvoir d'État »

» La seconde, qui la complète, porte atteinte à la place de la défense dans le procès, met en cause la liberté de parole de l'avocat et interdit l'organisation d'une défense collective et politique.

» Refuser à un criminel, qu'il soit politique ou de droit commun et quelle qu'ait été la gravité de son crime, le droit de revendiquer l'application des lois démocratiques et le respect élémentaire des droits de la défense, c'est accepter l'arbitraire, c'est consacrer la négation même de la démocratie. »

La démarche du Syndicat de la magistrature se réfère notamment *« aux poursuites disciplinaires et pénales exercées récemment à l'encontre de plus de quarante avocats, et notamment la poursuite engagée contre l'avocat Kurt Groenewold devant la cour d'appel de Hambourg, accompagnées d'une forte campagne de presse »*.

Me Groenewold est accusé d'avoir soutenu les objectifs politiques du groupe Baader-Meinhof, dont il était l'un des avocats, en facilitant les communications entre les détenus, et en révélant les motifs de leur grève de la faim.

Chypre

Mgr Makarios est « disposé à un compromis » sur la question de la fédération

Nicosie. — *« Il n'y a pas de désaccord entre nous* (la communauté chypriote grecque et la communauté chypriote turque) *sur la question d'une fédération entre les régions sous administration des Chypriotes grecs et sous administration des Chypriotes turcs, tout en préservant Chypre en tant qu'Etat unitaire et indépendant »*, a déclaré le président Makarios au cours d'une interview accordée jeudi 10 février à l'agence U.P.I.

« Les questions difficiles, a-t-il ajouté, *les questions sur lesquelles il y a désaccord, sont celles des territoires, de la liberté de déplacement et de la libre disposition des biens. »*

Le président de la République de Chypre a déclaré s'attendre à ce que les conversations qu'il aura samedi 12 février avec M. Rauf Denktash, leader de la communauté chypriote turque, et M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, permettent *« de définir le cadre dans lequel les négociateurs chypriotes grecs et chypriotes turcs agiront dans les entretiens intercommunautaires qui doivent reprendre »*.

Mgr Makarios et M. Denktash s'étaient rencontrés pour la première fois depuis treize ans — le 27 janvier dernier — et étaient convenus de se retrouver en présence du secrétaire général de l'ONU. Le 27 janvier, M. Denktash avait offert que les Chypriotes turcs rendent une partie du territoire qu'ils contrôlent depuis l'invasion de Chypre par les forces turques en 1974, de telle façon que la communauté chypriote turque ne garde plus que 32,8 % du territoire de l'île. Dans une contre-proposition, le président Makarios avait demandé que cette part soit réduite à 20 %.

« J'estime, a déclaré Mgr Makarios, *qu'il serait raisonnable* proposition, le président Makarios *que l'étendue des régions* (sous contrôle de l'une et l'autre communautés) *soit proportionnelle à la force numérique de chaque communauté. C'est à partir de cette position que j'ai proposé à M. Denktash que 20 % du territoire soit sous administration chypriote turque. »*

« Les Chypriotes grecs, a poursuivi l'ethnarque, *ont une marge de négociation. Je suis disposé à un compromis. Tout compromis, cependant, doit ne pas mettre en danger l'avenir de Chypre en tant qu'Etat indépendant. »*

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a annoncé mercredi 9 février que M. Clifford, envoyé spécial du président Carter, entreprendra le 15 février sa mission en Grèce, en Turquie et à Chypre.

EUROPE

Italie

Une dizaine d'universités sont occupées par les étudiants

Une dizaine d'universités italiennes sont occupées par leurs étudiants qui protestent en particulier contre les projets de réforme de l'enseignement supérieur. Le mouvement a commencé à Palerme il y a deux semaines et s'est étendu à Naples, Bari, Cagliari, Rome, Pise, Florence, Bologne et Milan. Dans la capitale, les membres des comités d'occupation qui se réclament du Mouvement étudiant ont organisé une grande manifestation le mercredi 9 février. Elle devait être suivie ce jeudi par une initiative des « partis démocratiques » et des syndicats élargie aux élèves du secondaire.

Le recteur de l'université de Rome a été reçu par le président du conseil qui s'est engagé à hâter la construction d'une deuxième université dans une zone périphérique de la ville. Les pouvoirs publics suivent de près l'évolution des événements qui rappellent par certains aspects les débuts de la révolte de 1967-1968.

Un nouveau « mai 68 » ?

De notre correspondant

Rome. — « *Cessez de me parler de 1968. Nous sommes en 1977, et l'Italie a changé.* » Cet animateur du « Mouvement étudiant », qu'approuvent de la tête une vingtaine de ses camarades, a sans doute raison. Il n'empêche que plusieurs des graffiti qui couvrent les murs, les portes et les fenêtres de la faculté des lettres et de philosophie se réfèrent au fameux *Sessantotto*. Soit explicitement en vantant « *le nouveau 68* »; soit de manière indirecte par une similitude de style, voire l'adoption des mêmes slogans. « *Soyons réalistes, demandons l'impossible* », a écrit à la peinture rouge quelqu'un qui se souvenait de la Sorbonne, tandis qu'un autre a griffonné dans un coin cette explication significative : « *Nous ne voulons pas nous asseoir dans des fauteuils, mais seulement les renverser.* »

A l'entrée de la cité universitaire de Rome — un ensemble imposant construit avant guerre dans le pire style mussolinien — quelques militants vous fouillent de la tête aux pieds. Ceux-là même sans doute qui ont affiché un appel à la participation pour que « *n'existe pas de division du travail au sein du Mouvement* » et que « *l'individualisme bourgeois soit surmonté* ». Le poste de fouille franchi, chacun est libre d'aller où il veut, d'écrire partout ce qui lui plaît. Personne, en principe, ne commande à personne. « *Ce sont les assemblées qui décident, nous sommes contre les délégations de pouvoir* », disent les meneurs, qui se défendent de l'être.

Ils se réclament du « Mouvement étudiant », comme en 1967-1968 lors des événements qui avaient précédé, sinon inspiré, ceux de Paris. Le terme est trompeur puisqu'il désigne des adversaires de toute association organisée. Le « Mouvement » n'est pas *une organisation politique*, explique l'un de nos interlocuteurs. Comment le serait-il, alors que les étudiants appartiennent à des classes sociales différentes ? Mais il donne à sa lutte un contenu politique, tout en voulant rester autonome des partis. Du P.C., tout d'abord, mais aussi des groupes d'extrême gauche, accusés de vouloir s'approprier « le Mouvement ».

Celui-ci est-il marxiste ? La question suscite des rires. « *Il faudrait définir ce mot... Je pense, en tout cas, que les analyses que je fais sont marxistes.* » Beaucoup plus, à ses yeux que celles de M. Berlinguer, « *qui est complice du gouvernement Andreotti* ».

Le ministre et les fascistes

La révolte est née à la suite de deux initiatives de M. Franco Maria Malfatti, ministre de l'instruction publique : une circulaire interdisant aux candidats à la licence de passer plusieurs examens sur la même matière (certains choisissaient, par exemple, trois auteurs anglais au lieu de faire de l'anglais, de l'espagnol et de l'histoire) ; et un projet de réforme tendant à instituer une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur puis plusieurs niveaux (instituts de formation professionnelle, maîtrise, licence, doctorat). Les étudiants, qui se sentent déjà chômeurs en puissance, y ont vu une tentative pour les écarter un peu plus du marché du travail et « *privilégier les riches, qui, eux seuls, pourront faire de longues études* ».

Là-dessus est venu s'ajouter, le 1er février, une expédition néofasciste contre les locaux universitaires. « *C'était une tentative d'utiliser les fascistes pour détruire notre mouvement*, souligne-t-on ici. *Ainsi, on voulait transformer en vague lutte antifasciste, à laquelle les partis de droite seraient associés, ce qui est en fait une lutte politique.* »

Car les membres du « Mouvement » ne se battent pas seulement contre « *la restauration de l'université* » : à part cette lutte contre les réformes, au-delà des revendications économiques comme le pré-salaire, ils déclarent mener un combat anticapitaliste. « *Nous voulons faire converger ce mouvement dans un autre, plus vaste, contre la bourgeoisie, contre le compromis historique* ». C'est pourquoi, comme en 1968, ils ont cherché le contact avec les ouvriers et — signe des temps — avec les chômeurs.

La classe ouvrière n'est-elle pourtant pas derrière les syndicats ? « *Elle est souvent devant eux* », réplique un étudiant. Il se déclare persuadé que le mouvement s'étendra, malgré l'opposition des confédérations syndicales et du parti communiste. Mais il n'exclut pas un reflux progressif. « *Tout dépendra des erreurs que nous ferons.* »

ROBERT SOLÉ.

AFRIQUE

Algérie

M. Edgar Faure s'est entretenu avec M. Giscard d'Estaing avant de partir pour Alger

A la veille d'une visite officielle en Algérie, où il est l'invité personnel du président Boumediène, M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, s'est entretenu, mercredi 9 février, en fin d'après-midi, avec M. Giscard d'Estaing. M. Faure nous a précisé que l'invitation du chef de l'Etat algérien remontait à décembre. M. Boumediène souhaite évoquer avec son hôte les problèmes posés par la mise en place en Algérie d'une Assemblée populaire nationale (A.P.N.), après les élections législatives qui doivent se dérouler le 25 février. Il est probable cependant que d'autres sujets seront abordés, notamment les moyens d'améliorer les relations franco-algériennes.

De notre correspondant

Alger. — M. Edgar Faure était attendu *jeudi 10 février* en compagnie de sa femme pour une visite officielle de quatre jours.

M. Edgar Faure visitera, comme il en a exprimé le vœu, Ghardaïa, Constantine et Timgad, avant de regagner la capitale où il aura des entretiens politiques samedi et dimanche. Il devrait, en principe, être reçu par le président Boumediène. M. Faure, qui, dans le passé, s'est déjà vu confier des missions délicates, va devoir jouer une fois de plus le « raccommodeur de porcelaine ».

Franchement mauvais depuis octobre 1975, les rapports franco-algériens ont connu une très légère amélioration à la fin de l'année dernière, des gestes ayant été faits de part et d'autre. Cela s'était traduit par la signature de petits contrats avec des firmes françaises. Mais le déficit de la balance commerciale au détriment de l'Algérie a continué à peser lourdement : pour tenter de le réduire, et en attendant que Paris se décide, à défaut d'importer davantage, à consentir des conditions de financement avantageuses, les sociétés nationales ont évité de passer de grosses commandes en France.

Pour sortir de l'impasse, l'ambassadeur d'Algérie à Paris aurait suggéré que M. Barre se rende en visite à Alger. Le premier ministre n'aurait pas dit non, mais il aurait envisagé une date assez lointaine. Les Algériens ont eu l'impression que Paris « *ne faisait pas confiance à leur pays* », et n'avait pas vraiment la volonté politique de relancer la coopération. Ils en ont éprouvé de la déception, et ont tiré quelques conclusions. On constate, par exemple, que la France est le seul pays étranger dont les ressortissants condamnés par les tribunaux n'ont pas encore bénéficié des mesures de grâce prises à l'occasion de l'élection de M. Boumediène à la présidence de la République. « *Cette question est toujours à l'étude* », déclarent les services compétents.

Il n'est pas interdit de penser que la visite de M. Faure pourrait avoir des conséquences favorables pour MM. Pelloie et Chauchard, les deux ingénieurs stéphanois condamnés à dix et trois ans de prison pour espionnage économique.

PAUL BALTA.

Rhodésie

MM. SMITH ET VORSTER ONT EXAMINÉ DE « NOUVELLES VOIES DE RÈGLEMENT »

M. Smith, premier ministre rhodésien, et Vorster, chef du gouvernement sud-africain, ont eu mercredi 9 janvier au Cap une « *discussion approfondie sur le problème rhodésien* ». Dans un communiqué publié après la rencontre, M. Vorster a précisé : « *M. Smith m'a informé de la détermination de son gouvernement d'explorer de nouvelles voies de règlement. De nouveaux entretiens sont envisagés.* » Il s'agissait de la première entrevue depuis la visite de M. Smith à Pretoria, en septembre, lors du voyage de M. Kissinger.

D'autre part, l'assassinat des sept missionnaires de Musami (*le Monde* du 8 février) continue d'alimenter une vive controverse. M. Chiwara, représentant en Europe de l'Union nationale du Zimbabwe (ZANU), a rejeté mercredi la responsabilité de ce meurtre sur les « Selous Scouts », unité spéciale composée uniquement de Noirs et mise sur pied par l'armée rhodésienne pour participer aux opérations de contre-guérilla. « *La mission des « Selous Scouts »*, a-t-il affirmé, *est de se déguiser en guérilleros et de commettre des atrocités pour les discréditer.* »

Le gouvernement de Salisbury a demandé à la Grande-Bretagne d'envoyer une mission parlementaire pour enquêter sur les circonstances du massacre. Toutefois, cette démarche a peu de chances de susciter un écho favorable à Londres. — (*A.F.P., Reuter.*)

République Sud-Africaine

Les manifestations d'étudiants ont repris à Soweto

De notre correspondante

Johannesburg. — Dans des petits véhicules blindés, les policiers en tenue de camouflage patrouillent à nouveau dans les rues de Soweto. Ordre a été donné aux jeunes Africains de l'immense cité-dortoir de rester en classe entre 8 et 15 heures : « *Ceux qui n'y seront pas sentiront le poids de la justice* », a déclaré le général Jan Visser, chef de la police de Soweto, après les manifestations du mercredi matin 9 février (*le Monde* du 10 février).

Le bruit courait depuis la veille que le conseil représentatif des étudiants de Soweto (S.S.R.C.) allait organiser une marche de protestation contre l'enseignement bantou. Au lieu de se présenter en classes, garçons et filles se sont rassemblés dans les cours de plusieurs établissements secondaires. Quelques minutes plus tard, la police est intervenue, déclenchant notamment à Orlando High School une véritable panique. Environ deux mille lycéens, qui brûlaient des livres et des copies d'examen dans la cour, se sont précipités vers les classes. Certains se sont jetés par les fenêtres ou ont parfois escaladé le mur d'enceinte, haut de près de 2 mètres.

A deux reprises au moins, les policiers ont lancé des grenades lacrymogènes pour disperser les manifestants. Les troubles ont recommencé au début des examens de la session de rattrapage. Bon nombre de lycéens refusent de les passer et entendent poursuivre leurs mouvements de protestation contre la détention de leurs camarades emprisonnés et contre le système d'éducation réservé aux Africains. Sévèrement amputé — deux de ses anciens présidents ont dû d'enfuir à l'étranger, — le S.S.R.C., sous l'influence de son nouveau chef, M. Daniel Matsisi, cherche un second souffle. Les manifestations de mercredi ont été les premières organisées depuis de longs mois à Soweto.

Au Cap, la situation reste inquiétante. Contrairement à ce qui se passe dans les autres provinces, les élèves n'ont jamais accepté de reprendre le chemin de l'école, et dans les « *townships* » de Langa, Nyanga et Guguletu, les effectifs présents ne dépassent pas 10 %. Des manifestations se produisent fréquemment, et il n'est pas impossible que, dans les jours à venir, éclatent de nouveaux incidents.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *M. Joseph Limagne*, journaliste français collaborant aux *Informations catholiques internationales*, publication mensuelle du groupe « la Vie », a été interpellé, le 2 février, à l'aéroport de Johannesburg, où il s'apprêtait à prendre — après enquête sur la situation en Afrique du Sud — l'avion du retour.

Selon la lettre de protestation que M. Jean-Pierre Dubois-Dumée, directeur de la publication, a adressée à M. Louis-A. Pienaar, ambassadeur d'Afrique du Sud à Paris, « *certains de ses papiers personnels ont été photographiés, y compris des lettres privées. Tous les noms figurant dans ses carnets de notes ont été relevés. En outre, notre collaborateur s'est aperçu, en arrivant à Paris, que sa valise avait été forcée* ».

DIPLOMATIE

Les pays en voie de développement cherchent à relancer la conférence Nord-Sud

(Suite de la première page.)

Si Washington s'attachait à promouvoir concrètement dans le monde des relations économiques plus équitables tous les autres pays industrialisés, Allemagne et Japon compris, seraient bien forcés de suivre son exemple.

A la vérité, jusqu'à présent, les Etats-Unis n'ont accepté l'idée d'un nouvel ordre économique mondial que du bout des lèvres. Grands défenseurs du libéralisme économique, ils s'opposent au changement radical des règles du jeu économique qui ont fondé leur puissance et leur prospérité. Toute planification internationale leur apparaît à la fois dangereuse — parce qu'elle désorganiserait l'économie des pays avancés et les appauvrirait — et inacceptable en les mettant dans la dépendance de pays sous-développés qui feraient mieux, selon eux, de se mettre au travail et de manifester le même goût pour l'entreprise que les Américains.

M. Kissinger, obsédé par le problème de l'équilibre stratégique entre l'Est et l'Ouest, a, d'autre part, longtemps privilégié les relations entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis au détriment des rapports de ces derniers avec leurs alliés et plus encore avec les pays du tiers-monde. C'est seulement après l'échec de l'aventure vietnamienne qu'il s'est décidé à faire quelques ouvertures destinées essentiellement à accroître l'aide aux P.V.D.

Il était déjà bien tard. Les élections présidentielles américaines allaient neutraliser l'administration américaine pendant les derniers mois de l'année 1976. S'adressant au conseil atlantique le 10 décembre dernier, le lendemain du jour où M. Guerrero annonçait l'ajournement du dialogue Nord-Sud, M. Kissinger déclarait lui-même que l'une des raisons de cet ajournement était « *l'incapacité de l'administration américaine actuelle de prendre des engagements pour l'administration de M. Carter* ». Il ajoutait : « *Nous estimons que les pays industrialisés ont l'obligation d'émettre des propositions constructives concrètes et que les P.V.D. ont l'obligation d'agir dans un esprit de débat plutôt que dans un esprit de confrontation.* »

C'est bien dans un tel esprit que les Dix-Neuf entendent reprendre le dialogue Nord-Sud sachant que sa rupture ne ferait que retarder encore les réformes progressives indispensables à un système économique dont le fonctionnement de plus en plus défectueux et injuste pénalise tous les pays, industrialisés ou non. Ils ne sont pas disposés pour autant à se prêter à une parodie de négociation. C'est pourquoi, à Paris, ces jours-ci, ils entendent peser soigneusement ce qui désormais se dit et ce qui se fait à Washington.

Leurs avis sont partagés. Le président Carter suscite, certes, de grands espoirs dans plusieurs pays en développement dont les dirigeants évoquent le style nouveau que revêt la politique américaine, les convictions religieuses du nouveau président et sa volonté affirmée de moraliser la vie politique. Ceux-ci relèvent ses déclarations nombreuses en faveur du tiers-monde. « *Il est probable*, affirmait-il, dans une interview au *New-York Times* en juillet dernier, *qu'à l'avenir les questions de guerre ou de paix seront davantage fonction des facteurs économiques et sociaux que des problèmes de sécurité militaire qui ont dominé les relations internationales dans l'après-guerre mondiale n° 2.*

Les conceptions de M. Brzezinski

Le conseiller du président pour les affaires de sécurité, M. Zbigniew Brzezinski, a précisé dans différents articles de presse ce que devra être la politique américaine à l'égard du tiers-monde.

Dans la revue *Foreign Policy*, il a récemment évoqué « *le spectre d'une Amérique isolée dans un monde hostile* » qui oppose aux valeurs traditionnelles américaines (individualisme et libre entreprise) celle de l'étatisme, du collectivisme, de la justice sociale et du bien-être. « *Le désir d'un nouvel ordre économique mondial*, poursuit-il, *est révélateur d'un nouvel état d'esprit global* » Et il conclut : « *Tout cela exige une* Amérique qui soit engagée de *façon coopérative dans de nouvelles relations globales à la fois en dépit et à cause des passions croissantes pour un égalitarisme global.* »

Dans un article plus récent encore, paru dans la revue britannique *Survey*, M. Brzezinski affirme que les Etats-Unis doivent appliquer les réformes convenues lors de la septième Assemblée spéciale de l'ONU et lors de la dernière conférence de Nairobi, et s'attacher à renforcer les forums existant pour des négociations Nord-Sud. A cet égard, ajoute-t-il, « *la C.C.E.I. pourrait être un instrument instructif de consultation entre pays développés et pays en développement. Un petit secrétariat devrait être mis sur pied pour l'aider, en conformité avec la recommandation faite par la commission trilatérale* ».

Pour M. Brzezinski, la première priorité — il ne s'en cache pas — est d'établir la coopération la plus étroite possible entre les pays industrialisés de l'Amérique du Nord, de l'Europe occidentale et de l'Extrême-Orient (le Japon), coopération qui peut et doit favoriser, selon lui, l'établissement d'un ordre économique mondial plus stable. Il ajoute sans doute que la deuxième priorité est de promouvoir une plus grande coopération Nord-Sud, mais en précisant que la tâche majeure de la politique étrangère américaine doit être d'enrober le plus grand nombre possible des nouvelles nations dans cette coopération en séparant les plus modérées de celles qui s'adonnent au radicalisme et à la démagogie. Ce qui constitue un appel non déguisé à la division du tiers-monde, d'autant plus inquiétante aux yeux de certains qu'en 1975 M. Brzezinski laissait entendre, dans le *Wall Street Journal*, qu'il faudrait peut-être abandonner certains pays à leur misère.

M. Carter lui-même, qui prônait, en novembre 1976, dans *Playboy*, une politique étrangère plus ouverte, avec moins de « sales tours » *(dirty tricks)* du type de ceux de la C.I.A., se prononçait en revanche « *pour davantage de pressions économiques franchement appliquées* ».

La commission trilatérale

De là à penser que les nouveaux dirigeants des Etats-Unis vont s'inspirer largement des idées conservatrices de la commission trilatérale — cette société discrète qu'a fondée, en 1973, David Rockefeller, et qui regroupe quelque deux cents personnalités américaines, européennes et japonaises, convaincues qu'en raison de leur expérience des affaires les dirigeants du secteur privé sont susceptibles d'élaborer des solutions aux problèmes mondiaux puis de les proposer aux gouvernants — il n'y a qu'un pas que bien des dirigeants des pays en voie de développement ont déjà franchi. M. Brzezinski n'a-t-il pas dirigé cette commission, et M. Carter lui-même n'en a-t-il pas fait partie, de même que douze membres de son cabinet ?

De plus, le président Carter n'a pas choisi, dans son cabinet, les hommes nouveaux qu'on attendait, mais des personnalités « expérimentées » dont plusieurs ont appartenu aux équipes précédentes et sont liées étroitement aux milieux d'affaires. On citera seulement le cas de M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, qui est administrateur entre autres d'I.B.M. et de Pan Am, et celui de M. Blumenthal, secrétaire au Trésor, qui est président de Bendix et administrateur d'une grande compagnie d'assurances.

En vérité, le président Carter n'aura guère les mains libres pour proposer autre chose, dans les négociations Nord-Sud, qu'un accroissement sensible de l'aide aux pays en voie de développement, dans les termes que continueront de fixer les pays industrialisés.

M. McNamara, président de la Banque mondiale, qui, depuis plusieurs années, tonne contre l'insuffisance de cette aide et l'incompréhension à cet égard de la précédente administration, aura certes de plus grandes facilités avec la nouvelle. Mais ce n'est pas l'accroissement de l'aide que les pays en voie de développement recherchent en premier, ce sont des termes d'échange plus équitables et la diminution de leur dépendance économique (1). Malgré l'estime qu'ils ont pour M. McNamara, ils ont donc accueilli avec froideur sa proposition du 14 janvier, à savoir qu'une commission formée de personnalités des pays riches et pauvres, ayant une grande expérience du développement mais sans responsabilités gouvernementales se réunisse sous la présidence d'un homme comme l'ex-chancelier Brandt pour avoir un moyen de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve la négociation Nord-Sud, en formulant « *les propositions de base sur lesquelles un accord total est à la fois essentiel et possible* ».

« *A la différence de M. McNamara*, lui a répondu M. Guerrero, *je crois qu'une possibilité d'atteindre des résultats concrets dans le dialogue Nord-Sud à Paris existe et qu'il est nécessaire de renforcer cette occasion qu'ont les gouvernements d'exprimer leur volonté politique dans les circonstances favorables de cette année 1977. Je suis sûr que M. McNamara reconnaîtra qu'actuellement l'accent doit être mis sur la nécessité que la conférence de Paris se termine avec succès.* »

Il ressort de cette réponse que les Dix-Neuf sont bien décidés à mettre à l'épreuve aussi vite que possible la volonté politique des Etats-Unis. Il paraît difficile toutefois qu'une réunion ministérielle de la conférence Nord-Sud puisse se tenir prochainement. M. Giscard d'Estaing a souhaité à Ryad qu'elle ait lieu après le « sommet » des pays industrialisés prévu en mai ou juin. M. MacEachen, co-président de la C.C.E.I. pour les pays industrialisés, vient de proposer qu'elle se déroule fin avril ou début mai. Les Etats-Unis estiment en effet qu'un « sommet » occidental avant la conférence ministérielle Nord-Sud susciterait de faux espoirs parmi les pays du tiers-monde et leur donnerait l'impression qu'on cherche à établir un directoire mondial à cinq. Les Dix-Neuf préféreraient raccourcir ces délais.

Une solution pourrait être que les vingt-sept gouvernements intéressés décident de réunir assez vite, en mars ou avril, une conférence de la C.C.E.I., au niveau seulement des hauts fonctionnaires ou secrétaires d'Etat. Celle-ci serait chargée de remettre au travail les commissions du dialogue Nord-Sud avec des directives nouvelles qui leur permettraient enfin d'aboutir aux accords que les ministres seraient appelés à ratifier au cours de l'été prochain et en tout cas avant la fin de l'année.

JEAN SCHWŒBEL.

(1) Sept petits pays d'Europe (Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Norvège, Pays-Bas et Suède) ont décidé d'envoyer, fin mars, une délégation commune à Washington pour tenter de convaincre le gouvernement américain de la nécessité d'élaborer une politique d'ensemble des matières premières avec un fonds de stabilisation de leurs cours, comme le réclament les pays du tiers-monde.

Inde

[illegible] Gandhi met en veilleuse les activités [illegible]

Le parti communiste pro-soviétique [illegible] a critiqué [illegible] mercredi 9 février [illegible] divers aspects de la politique du gouvernement et appelle ses électeurs à voter pour les « forces démocratiques et progressistes ». [illegible] préciser quel mouvement. Il a déploré que « l'appareil et les ressources de l'Etat » aient été « mis au service d'une personnalité qui n'a aucun statut officiel » — en l'occurrence le fils cadet du premier ministre. [illegible] Gandhi semble avoir [illegible] les conséquences de ces [illegible]

[illegible]

politique — aussi bien au sein du parti gouvernemental que dans l'opposition — l'[illegible] influence d'un fils sans « statut officiel ». Mme Gandhi a [illegible] mesuré que cet état de choses affectait les rapports entre le pouvoir et le parti, constituait une nouvelle menace pour le régime et pouvait même compromettre une victoire du Congrès aux élections. Aussi M. Sanjay Gandhi est-il devenu du [illegible] [illegible] [illegible] premier ministre. Il rentre dans le rang et avec lui — ce qui est non moins important — les Jeunesses congressistes qu'il animait. Les jeunes ne pourront finalement présenter qu'une quarantaine de candidats au lieu de cent cinquante.

Les contraintes de la « politique politicienne »

Mme Gandhi doit, d'autre part, se plier aux contraintes de la « politique politicienne », se prêter à des compromis, accorder l'investiture à des hommes qui étaient en rupture avec son parti, nouer, enfin, quelques alliances locales avec le P.C. prosoviétique, qu'elle avait pourtant brocardé il n'y a pas longtemps et qui ne lui ménage plus ses critiques. Bref, nécessité électorale faisant loi, le pouvoir sort de son isolement.

Voulant vraisemblablement prévenir de nouvelles démissions, en tout cas amadouer ses troupes, le premier ministre a présenté, mardi 8 février, le programme du parti gouvernemental avec un évident souci de séduire et en [illegible]

A travers [illegible]

Angola

[illegible] LA RADIO SUD-AFRICAINE, le Père Carlos, [illegible] missionnaire blanc [illegible] son ministère dans [illegible] de l'Angola, a été assassiné par des maquisards de [illegible] du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), [illegible] d'une attaque de la [illegible] d'Omupanda. Les maquisards auraient enlevé quatre [illegible] noires. — *(Reuter)*

Canada

[illegible] PERSONNALITÉS ont demandé, mercredi [illegible] février, l'ouverture d'une enquête sur les circonstances de l'accident de voiture du premier ministre québécois, M. René Lévesque, dans la nuit du dimanche 6 février, un accident qui pourrait avoir des répercussions politiques pour le chef du parti québécois.

Le premier ministre, qui conduisait la voiture de sa secrétaire, Mlle Corinne Cote, assise à ses côtés, avait heurté un vagabond, M. Edgar Trottier, allongé sur la chaussée. A l'hôpital, on constata la mort de M. Trottier.

Selon le coroner (officier civil chargé des enquêtes concernant les morts violentes) de Montréal, M. Maurice Laniel, il n'y aura pas de décision quant à l'ouverture d'une enquête légale tant qu'on ne sera pas en possession, dans une dizaine de jours, des rapports de police. — *(Reuter.)*

Corée du Sud

LE MAINTIEN DES FORCES [illegible] américaines est indispensable à l'équilibre régional en Asie du Nord-Est [illegible] fournit une dissuasion à [illegible] militaire directe de [illegible]

[illegible] l'Union soviétique ou de la Chine à la Corée du Nord », déclare M. Hoffmann, ancien secrétaire à l'armée, au sein de l'administration Ford, dans un rapport présenté mardi 8 février au Congrès. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● M. CARTER a annoncé, mercredi 9 février, la nomination de M. Evan Dobelle, qui était responsable de l'environnement au Massachusetts, comme chef du protocole de la Maison Blanche en remplacement de Mme Shirley Temple. — *(A.P.)*

● M. MARC SALINGER, FILS AINÉ DE M. PIERRE SALINGER, ancien conseiller de presse du président Kennedy, journaliste à *l'Express*, s'est donné la mort, mercredi 9 février à San-Francisco, en se jetant du Golden Gate Bridge, le pont suspendu qui traverse l'entrée de la baie de San-Francisco. — *(A.F.P.)*

Laos

● LE GOUVERNEMENT LAOTIEN a adressé, jeudi 10 février, une « *protestation énergique* » au gouvernement thaïlandais, après un échange prolongé de coups de feu qui avait eu lieu la veille de part et d'autre du Mékong, frontière entre les deux pays. Cet incident, qui fait suite à plusieurs autres accrochages, n'aurait pas fait de victimes. — *(U.P.I.)*

Mali

● AVANT LA VISITE OFFICIELLE QUE M. GISCARD D'ESTAING DOIT EFFECTUER AU MALI, du 13 au 15 février, le colonel Moussa Traoré, chef de l'Etat, a rendu hommage à l'attitude du président de la République dans le dialogue Nord-Sud et a mis [illegible]

هكذا من الأصل

Rhodésie

MM. SMITH ET VORSTER ONT EXAMINÉ DE « NOUVELLES VOIES DE RÈGLEMENT »

M. Smith, premier ministre rhodésien, et Vorster, chef du gouvernement sud-africain, ont eu mercredi 9 janvier au Cap une « discussion approfondie sur le problème rhodésien ». Dans un communiqué publié après la rencontre, M. Vorster a précisé : « M. Smith m'a informé de la détermination de son gouvernement d'explorer de nouvelles voies de règlement. De nouveaux entretiens sont envisagés. » Il s'agissait de la première entrevue depuis la visite de M. Smith à Pretoria, en septembre, lors du voyage de M. Kissinger.

D'autre part, l'assassinat de sept missionnaires de Musami (le Monde du 8 février) continue d'alimenter une vive controverse. M. Chiwara, représentant en Europe de l'Union nationale du Zimbabwe (ZANU), a rejeté mercredi la responsabilité de ce meurtre sur les « Selous Scouts », unité spéciale composée uniquement de Noirs et mise sur pied par l'armée rhodésienne pour participer aux opérations de contre-guérilla. « La mission des Selous Scouts, a-t-il affirmé, est de se déguiser en guérilleros et de commettre des atrocités pour les discréditer. »

Le gouvernement de Salisbury a demandé à la Grande-Bretagne d'envoyer une mission parlementaire pour enquêter sur les circonstances du massacre. Toutefois, cette démarche a peu de chances de susciter un écho favorable à Londres. — (A.F.P., Reuter.)

[...] Sud-Africaine

[...]ions d'étudiants [...]s à Soweto

[...] correspondante

ASIE

Inde

Mme Gandhi met en veilleuse les activités politiques de son fils

Le parti communiste prosoviétique indien a critiqué sévèrement, mercredi 9 février, divers aspects de la politique du gouvernement et a appelé ses électeurs à voter pour les « forces démocratiques et progressistes », sans préciser quel mouvement. Il a déploré que « l'appareil et les ressources de l'Etat » aient été « mis au service d'une personnalité qui n'a aucun statut officiel » — en l'occurrence le fils cadet du premier ministre. Mme Gandhi semble avoir tiré les conséquences de ces attaques répétées.

La petite scission provoquée, il y a une semaine, au sein du parti gouvernemental, le Congrès, par la démission d'un ministre important, M. J. Ram (le Monde du 4 février), a déjà une conséquence notable : l'effacement — sans doute tactique et provisoire — de M. Sanjay Gandhi. Le fils cadet du premier ministre avait été projeté sur le devant de la scène au lendemain de la proclamation de l'état d'urgence, en juin 1975, après avoir encouragé sa mère à prendre cette mesure autoritaire pour sauvegarder son pouvoir. Mme Gandhi vient apparemment de reconsidérer le rôle que jouait, dans son entourage, son fils Sanjay. En tout cas, celui-ci ne s'est pas manifesté depuis la démission de M. Ram.

Sans doute le premier ministre a-t-il conscience, à l'occasion du départ retentissant de M. Ram, de l'ampleur des inimitiés que suscitaient dans la vieille classe politique — aussi bien au sein du parti gouvernemental que dans l'opposition — l'arrogante influence d'un fils sans « statut officiel ». Mme Gandhi a également mesuré que cet état de choses affectait les rapports entre le pouvoir et le parti, constituait une nouvelle menace pour le régime et pouvait même compromettre une victoire du Congrès aux élections. Aussi M. Sanjay Gandhi est-il devenu un bouc émissaire appelé à encaisser les coups visiblement destinés au premier ministre. Il rentre dans le rang et avec lui — ce qui est non moins important — les Jeunesses congressistes qu'il animait.

Les jeunes ne pourront finalement présenter qu'une quarantaine de candidats au lieu de cent cinquante.

Les contraintes de la « politique politicienne »

Mme Gandhi doit, d'autre part, se plier aux contraintes de la « politique politicienne », se prêter à des compromis, accorder l'investiture à des hommes qui étaient en rupture avec son parti, nouer, enfin, quelques alliances locales avec le P.C. prosoviétique, qu'elle avait pourtant brocardé il n'y a pas longtemps et qui ne lui ménage plus ses critiques. Bref, nécessité électorae lfaisant loi, le pouvoir sort de son isolement.

Voulant vraisemblablement prévenir de nouvelles démissions, en tout cas amadouer ses troupes, le premier ministre a présenté, mardi 8 février, le programme du parti gouvernemental avec un évident souci de séduire et en montrant une humilité toute nouvelle. « Le Congrès n'a jamais été le système d'une personne. Je dois être l'humble serviteur du peuple », a assuré Mme Gandhi, répondant à tous ceux qui l'accusent de se comporter en autocrate. « Le Congrès a toujours été le parti des masses ; il a toujours épousé la cause des pauvres », a-t-elle dit encore. Mais, si le ton se veut rassurant, il faut retenir de ces propos que l'état d'urgence est appelé à demeurer en vigueur. Aussi peut-on se montrer sceptique lorsque le premier ministre affirme que l'attachement du Congrès à la démocratie est « total, irrévocable et inébranlable », et que « la dignité et l'impartialité » du pouvoir judiciaire sont garanties par la nouvelle Constitution ; cela quelques jours à peine après que le gouvernement eut soulevé un tollé en nommant une personnalité à sa dévotion à la présidence de la Cour suprême.

Autre désaveu de l'action de M. Sanjay Gandhi : le contrôle des naissances ne sera pas imposé de façon autoritaire. Les dirigeants se rendent à l'évidence qu'il ne faut pas, en ce domaine, agir trop rapidement et trop brutalement, et heurter de front une société profondément attachée aux traditions. Les excès dans la campagne de stérilisation valent suscité une vive inquiétude dans les milieux populaires ou religieux orthodoxes, qui constituent une large clientèle du Congrès. On tente maintenant de l'apaiser, quitte à repartir plus tard en guerre contre la famille nombreuse...

GÉRARD VIRATELLE.

Timor oriental

UN RAPPORT PARVENU A DJAKARTA CONFIRME QUE LES INDONÉSIENS SE SONT LIVRÉS A DES MASSACRES

Un porte-parole indonésien vient de démentir que les troupes de Djakarta se soient livrées à des massacres à Timor-Oriental, ainsi que l'avait affirmé un diplomate australien à l'issue d'une longue enquête (le Monde des 2 et 10 février). Or, selon un rapport récemment parvenu à Djakarta, rédigé par des personnes vivant dans l'ancienne colonie portugaise et peu suspectes de sympathie pour la résistance locale, des massacres ont effectivement eu lieu.

Il ressort de cette étude qu'environ 10 % des habitants (60 000 sur un total de 600 000) ont été tués, mais le chiffre de 100 000 (soit 15 % de la population) est avancé par d'autres témoins, proches des auteurs du document. L'écrasante majorité des personnes tuées ont été victimes des forces indonésiennes. Seule une petite minorité qui n'a pu fuir villes et villages demeure sous le contrôle des représentants de Djakarta qui ne peuvent utiliser les routes en raison de l'insécurité. Dans ces conditions, notent les auteurs de l'étude, le gouvernement local de Dili est « privé de toute autorité », c'est « un fantoche du commandement militaire indonésien ».

Le Fretilin mène une guerre de guérilla et conserve l'accès à la mer (sur la côte méridionale de l'île). Les conditions climatiques lui sont actuellement favorables et le demeureront jusqu'en mai, en raison de la mousson.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Sept ans de prison pour pornographie

« Plaisante justice qu'une rivière borne »

La Cour suprême des Etats-Unis avait tenté d'établir, en 1973, des règles précises en ce qui concerne la pornographie : un journal, un film, ou tout autre document était considéré comme obscène s'il portait ouvertement atteinte aux « valeurs morales » de la communauté locale où il était produit. Efficace en apparence, puisqu'elle permet d'éviter une législation nationale uniforme qui risquerait de mécontenter tout le monde, cette réglementation qui part d'un principe analogue à celui qui autorise les maires, en France, à prendre des arrêtés en la matière) a abouti, mardi 8 février, à Cincinnati (Ohio), à une absurdité et à une injustice.

M. Larry Flynt, directeur de la revue pornographique « Hustler » a été condamné par un tribunal de cette ville à une peine de prison ferme de sept ans et à 10 000 dollars d'amende (environ 50 000 F) pour « encouragement à l'obscénité ». La distribution de « Hustler » a été interdite dans l'Ohio (elle se poursuit dans les autres Etats). Appliquant l'arrêt prononcé par la Cour suprême en 1973, qui laisse chaque « communauté » (l'Etat ou le comté, par exemple) définir elle-même ce qui lui paraît « obscène », un jury de douze personnes (sept hommes et cinq femmes) a examiné pendant quatre jours onze numéros de « Hustler », et jugé que l'entreprise de M. Flynt constituait un « crime organisé ». Dans l'Ohio, « tout groupe de cinq personnes ou plus commettant un délit en vue d'un profit » tombe sous le coup de cette loi. « Hustler » est en effet « rédigé » (le terme de « photographié » serait plus exact) à Columbus (Ohio) même s'il est imprimé ailleurs.

La question n'est pas de savoir si le magazine de M. Flynt est pornographique ou non. Il l'est incontestablement, et s'est même fait une spécialité des photos en gros plan d'organes sexuels féminins, se taillant la troisième place dans le marché — fort rentable — des publications « pour hommes » aux Etats-Unis, après « Playboy » et « Penthouse », avec deux millions et demi d'exemplaires. Le problème fondamental est le suivant : l'opinion publique américaine pourra-t-elle accepter qu'un homme soit condamné sévèrement ici, alors qu'un autre peut continuer tranquillement à exercer une activité identique ailleurs ? La rivière Ohio, qui sépare précisément l'Etat qui porte le même nom, et dont la morale est plus austère, du Kentucky, jugé plus « libéral », pourrait à bon droit évoquer un texte célèbre de Pascal, dans les « Pensées », sur la relativité de la justice : « Plaisante justice qu'une rivière borne ! Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà. »

Le tribunal a refusé à M. Flynt le bénéfice de la liberté sous caution, voulant faire sans doute de son cas un exemple pour le pays tout entier. Est-il bien choisi ? On peut penser que les habitants de Cincinnati regroupés dans l'association « Les citoyens pour une littérature décente » ont joué un rôle dans cette affaire. Appartient-il finalement à une communauté relativement restreinte de trancher à propos d'une publication dont la diffusion est nationale ?

D. Dh.

Équateur

LA GAUCHE MILITAIRE ÉVINCÉE DU GOUVERNEMENT

De notre correspondant

Lima. — La gauche militaire semble maintenant éliminée du gouvernement équatorien. L'un de ses derniers représentants, le colonel René Vargas, ministre des ressources naturelles, a donné sa démission mardi 8 février. Il était partisan d'une politique pétrolière nationaliste, à la manière de celle mise en œuvre précédemment par le contre-amiral Gustavo Jarrin Ampudia. La manière inflexible dont il avait mené les négociations pour la nationalisation de la compagnie pétrolière américaine Gulf Oil avait provoqué les réserves de certains ministres, partisans d'une plus grande souplesse vis-à-vis des compagnies étrangères. (Le Monde du 1er janvier.)

La nomination du colonel Vargas, au lendemain du coup d'Etat de janvier 1976, qui a porté au pouvoir à Quito l'actuel triumvirat militaire, répondait aux pressions des jeunes officiers nationalistes, qiu avaient demandé, à titre de garantie, la présence au gouvernement de deux militaires « progressistes », les colonels René Vargas et Richelieu Levoyer. Ce dernier, nommé ministre de l'intérieur, a perdu son poste quelques mois plus tard, sous la pression des partis politiques conservateurs.

Ces départs ont permis au général Guillermo Duran, membre du triumvirat au pouvoir, de faire le vide sur sa gauche au sein de l'armée de terre, dont il est le commandant en chef, et, surtout, elle laisse les mains libres à la junte militaire pour négocier plus aisément avec les partis politiques le retour du pouvoir aux civils, qui devrait, en principe, avoir lieu le 1er janvier 1978.

THIERRY MALINIAK.

A travers le monde

Angola

● SELON LA RADIO SUD-AFRICAINE, le Père Carlos, dernier missionnaire blanc exerçant son ministère dans le sud de l'Angola, a été assassiné par des maquisards de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), au cours d'une attaque de la mission d'Omupanda. Les maquisards auraient enlevé quatre religieuses noires. — (Reuter)

Canada

● PLUSIEURS PERSONNALITES ont demandé, mercredi 9 février, l'ouverture d'une enquête sur les circonstances de l'accident de voiture du premier ministre québecois, M. René Lévesque, dans la nuit du dimanche 6 février, un accident qui pourrait avoir des répercussions politiques pour le chef du parti québécois.

Le premier ministre, qui conduisait la voiture de sa secrétaire, Mlle Corinne Cote, assise à ses côtés, avait heurté un vagabond, M. Edgar Trottier, allongé sur la chaussée. A l'hôpital, on constata la mort de M. Trottier.

Selon le coroner (officier civil chargé des enquêtes concernant les morts violentes) de Montréal, M. Maurice Laniel, il n'y aura pas de décision quant à l'ouverture d'une enquête légale tant qu'on ne sera pas en possession, dans une dizaine de jours, des rapports de police. — (Reuter.)

Corée du Sud

● LE MAINTIEN DES FORCES terrestres américaines est « indispensable à l'équilibre régional en Asie du Nord-Est et fournit une dissuasion à l'assistance militaire directe de l'Union soviétique ou de la Chine à la Corée du Nord », déclare M. Hoffmann, ancien secrétaire à l'armée, au sein de l'administration Ford, dans un rapport présenté mardi 8 février au Congrès. — (A.F.P.)

États-Unis

● M. CARTER a annoncé, mercredi 9 février, la nomination de M. Evan Dobelle, qui était responsable de l'environnement au Massachusetts, comme chef du protocole de la Maison Blanche en remplacement de Mme Shirley Temple. — (A.P.)

● M. MARC SALINGER, FILS AINE DE M. PIERRE SALINGER, ancien conseiller de presse du président Kennedy, journaliste à l'Express, s'est donné la mort, mercredi 9 février à San-Francisco, en se jetant du Golden Gate Bridge, le pont suspendu qui traverse l'entrée de la baie de San-Francisco. — (A.F.P.)

Laos

● LE GOUVERNEMENT LAOTIEN a adressé, jeudi 10 février, une « protestation énergique » au gouvernement thaïlandais, après un échange prolongé de coups de feu qui avait eu lieu la veille de part et d'autre du Mékong, frontière entre les deux pays. Cet incident, qui fait suite à plusieurs autres accrochages, n'aurait pas fait de victimes. — (U.P.I.)

Mali

● AVANT LA VISITE OFFICIELLE QUE M. GISCARD D'ESTAING DOIT EFFECTUER AU MALI, du 13 au 15 février, le colonel Moussa Traoré, chef de l'Etat, a rendu hommage à l'attitude du président de la République dans le dialogue Nord-Sud et a mis l'accent sur l'importance de l'assistance française dans le domaine de l'enseignement et en matière monétaire, sur la garantie française qui permet la convertibilité du franc malien. « Toutefois, a assuré le colonel Moussa Traoré, l'aide multiforme de la France peut encore s'étendre à plusieurs secteurs, notamment à ceux de la recherche et de l'industrialisation. » — (A.F.P.)

Maroc

● M. AHMED LARAKI, ministre marocain des affaires étrangères, a entrepris, mercredi 9 février, une tournée qui le conduira à Damas, à Amman et au Caire. — (A.F.P.)

● LE TRIBUNAL DE MARRAKECH a ordonné, mercredi 9 février, un nouveau renvoi, au 25 février, du procès des dix-sept membres de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) impliqués dans le complot de mars 1973 et accusés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. — (A.F.P.)

Panama

● M. AQUILINO BOYD, MINISTRE PANAMEEN DES AFFAIRES ETRANGERES, a démissionné, mercredi 9 février, du poste qu'il occupait depuis moins d'un an. Il était en désaccord avec le général Omar Torrijos, chef de l'Etat, sur la façon de conduire les négociations avec les Etats-Unis au sujet du futur statut du canal de Panama. Celles-ci, qui durent depuis plusieurs années, ont repris avec l'arrivée de M. Carter au pouvoir et ont pour but de réviser le traité de 1903, qui confiait aux Etats-Unis le contrôle perpétuel du canal.

M. Boyd a été remplacé par M. Nicolas Gonzalez Revilla, ambassadeur de Panama à Washington. — (A.P., A.F.P., Reuter.)

Tunisie

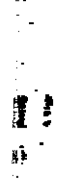
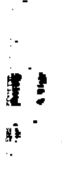
● M. BOUTEFLIKA, ministre algérien des affaires étrangères, a été reçu mercredi 9 février par M. Bourguiba. Il s'était entretenu auparavant avec le premier ministre, M. Nouira. C'est la première fois depuis plus d'un an qu'un haut dirigeant algérien vient à Tunis. Les relations entre les deux pays marquent le pas depuis le début de la crise du Sahara occidental, le gouvernement tunisien ayant pris position en faveur des thèses soutenues à Rabat et à Nouakchott. Il s'est cependant abstenu depuis plusieurs mois de tout commentaire. — (U.P.I.)

A ses lecteurs qui vivent hors de France

Le Monde

présente une *Sélection hebdomadaire*

Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien. Numéro spécimen sur demande.




POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 9 février, au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● ACCORDS SUR LE BLÉ, LE CAFÉ ET LE CACAO.

Le conseil des ministres a adopté trois projets de loi autorisant l'adhésion du gouvernement aux protocoles portant troisième prorogation de l'accord sur le blé ainsi que l'approbation des accords sur le café et le cacao.

L'accord sur le blé, renouvelé à Londres le 20 février 1976, comporte une convention sur le commerce du blé qui organise une concertation régulière entre pays exportateurs et importateurs de blé sur l'évolution du marché, notamment en ce qui concerne l'évaluation des besoins et des disponibilités ainsi que l'examen annuel de la situation du blé dans le monde. Il comprend, également, une convention sur l'aide alimentaire en vertu de laquelle les pays signataires s'engagent à fournir, aux pays en voie de développement, du blé et des céréales secondaires propres à la consommation humaine pour les montants annuels minimaux convenus.

L'accord sur le cacao, conclu à Genève le 20 octobre 1975, est fondé, comme le précédent, venu à expiration, sur un double mécanisme d'intervention : le contingentement des exportations et l'utilisation d'un stock régulateur de 250 000 tonnes de fèves de cacao. L'accord maintient la perception d'une taxe pour financer le stock régulateur, ainsi que les contrôles à l'exportation et à l'importation dans les pays membres. Il prévoit également la réglementation des importations en provenance des pays non membres et la possibilité de suspendre les contingents d'exportation en fonction de l'évolution des prix.

L'accord sur le café, conclu à Londres le 3 décembre 1976, est fondé sur le contingentement des exportations en fonction du niveau des prix. Il donne aux consommateurs la garantie que des mesures de contingentement ne seront pas décisées lors de l'entrée en vigueur de l'accord et que celles qui pourraient devenir nécessaires dans l'avenir, par suite d'une baisse des prix, seraient suspendues quand les prix auraient retrouvé, d'une façon durable, un niveau suffisant. L'accord donne aux producteurs la garantie que les exportations ne se développeront pas d'une façon anarchique et que les cours seront maintenus dans certaines limites.

● LES ÉLECTIONS A MAYOTTE.

Le conseil a adopté, conformément à la procédure prévue par la loi du 24 décembre 1976, une ordonnance étendant à Mayotte les dispositions du code électoral. Elle étend les dispositions du code électoral relatives à l'élection des députés, des conseillers généraux et des conseillers municipaux auxquelles elle apporte certaines adaptations pour tenir compte de la situation particulière du territoire, notamment en ce qui concerne les attributions exercées par le représentant du gouvernement jusqu'à la création des communes et la mise en place de conseils municipaux.

● SALARIÉS D'ENTREPRISES ET FONCTIONS PARLEMENTAIRES.

Le premier ministre a présenté une communication sur l'accès des salariés et des cadres des entreprises aux fonctions parlementaires. Les salariés n'appartenant pas à la fonction publique, qui constituent 66 % de la population active, ne sont que 15 % à l'Assemblée nationale. Ce ne sont pas les dispositions relatives aux incompatibilités qui sont à l'origine du petit nombre des salariés du secteur privé qui siège au Parlement, mais le fait qu'en l'état actuel de la législation ils n'ont aucune garantie de retrouver l'emploi que l'exercice du mandat parlementaire les a contraints à abandonner. Pour que les salariés et les cadres montrent moins de réticence à se porter candidats aux fonctions parlementaires, il faut qu'ils bénéficient de facilités pour la campagne électorale et de garanties pour l'emploi.

Le gouvernement mettra donc à l'étude un projet de loi prévoyant l'octroi, aux salariés candidats, pendant la durée de la campagne électorale, d'autorisations d'absence. En ce qui concerne le contrat de travail, il pourra être suspendu pendant la durée du mandat et donc reprendre effet à l'expiration de celui-ci. Dans l'hypothèse où sa réintégration serait impossible, notamment en cas de disparition de l'entreprise, le salarié ou le cadre devenu parlementaire recevrait les aides auxquelles il aurait eu droit s'il avait été licencié.

Sur ce sujet, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « Il s'agit d'un élément d'un ensemble visant à améliorer le fonctionnement des institutions démocratiques, et qui comportera également l'examen du problème du financement de la vie politique. » *M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, a précisé que le projet devrait être applicable pour les prochaines élections législatives.*

● LA GENDARMERIE NATIONALE.

Le ministre de la défense a présenté au conseil des ministres une communication relative à la gendarmerie nationale.

La gendarmerie, qui a dû faire face au cours de ces dernières années à un accroissement considérable du nombre de ses interventions de toutes natures, notamment en matière de police administrative et de police judiciaire, a dû augmenter régulièrement ses effectifs.

Cette évolution rend nécessaire une adaptation de la direction de la gendarmerie : une inspection technique, directement rattachée au directeur de la gendarmerie, sera créée et l'organisation des sous-directions sera modifiée, afin de mieux assurer l'instruction et la formation permanente des personnels et la préparation des unités à leurs missions.

Les mesures nécessaires seront prises pour que l'affectation des gendarmes soit strictement conforme à la mission de leur corps.

La gendarmerie doit retirer de cette réorganisation une efficacité accrue au service de la sécurité des personnes et de la protection des biens.

M. Lecat a indiqué sur ce point que M. Giscard d'Estaing a « rendu hommage à la gendarmerie, qui constitue une armée d'élite par sa discipline, la qualité de son service et son attachement aux institutions de la République ».

● LES P.T.T. ET LEURS USAGERS.

Le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications a présenté devant le conseil des ministres l'ensemble des mesures prises ou envisagées pour améliorer les relations des P.T.T. avec leurs usagers.

Dans le domaine des télécommunications, le secrétaire d'Etat a rappelé les efforts entrepris dans le cadre du vaste programme d'équipement en cours de réalisation pour améliorer la qualité du service téléphonique. Il a informé le conseil du programme d'études qui vient d'être confié à un groupe de travail largement ouvert aux représentants des usagers des télécommunications.

En ce qui concerne la poste, les actions de modernisation en cours concernant les centres de tri, les centres de chèques et les bureaux de poste sont tout entières orientées vers un service plus simple et plus rapide des usagers. Un effort particulier sera fait pour mettre à la disposition de la clientèle des services nouveaux, mieux adaptés à leurs besoins, ainsi que pour améliorer l'accueil et l'information du public.

Le secrétaire d'Etat, par ailleurs, a insisté sur l'intérêt d'étendre les activités des bureaux de poste en zone rurale, de façon à en faire, progressivement, un service public polyvalent à la campagne ; il a fait part, à cet égard, des expériences qui sont en cours dans dix départements.

Il a également souligné les actions entreprises en faveur des handicapés et des personnes âgées, pour leur permettre d'accéder plus facilement aux services offerts par les Postes et télécommunications.

(Lire page 28.)

● LES GRANDES ÉCOLES.

Le secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels a fait une communication sur l'ouverture des grandes écoles aux élèves de l'enseignement technique. Le secrétaire d'Etat a fait le point au conseil de l'état d'avancement des travaux mis en œuvre à la suite de la décision qui avait été prise par le gouvernement le 16 décembre 1975 pour leur permettre d'accéder aux grandes écoles. Soixante-dix grandes écoles, dont les principales écoles d'ingénieurs et de commerce, seront ouvertes aux bacheliers issus de l'enseignement technique. Aux trois classes préparatoires, ouvertes à la rentrée de 1976, vont s'ajouter trente autres classes dès 1977. Au total, en 1981, cent vingt classes préparatoires spéciales accueilleront les candidats. Afin d'éviter une ségrégation des élèves, il a été décidé d'aménager l'organisation des concours existants sans créer une filière particulière. En mettant en œuvre cette réforme, le gouvernement entend donner une meilleure égalité des chances aux enfants lors du choix que leurs parents et eux-mêmes effectuent entre l'enseignement général et l'enseignement technique.

Le conseil des ministres sera saisi au printemps des résultats de ces travaux et des dispositions nécessaires à leur application.

● AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le ministre des affaires étrangères a informé le conseil du déroulement et des conclusions du vingt-neuvième « sommet » franco-allemand, qui s'est tenu à Paris les 3 et 4 février 1977. Cette rencontre a permis de constater que le plan de redressement économique mis en œuvre par le gouvernement français comme les mesures prises par le gouvernement fédéral pour soutenir le niveau de l'activité économique en Allemagne contribuaient à la reprise de la convergence des politiques économiques dans la Communauté. Les deux gouvernements ont décidé de renforcer leurs consultations et leur coopération en ce domaine, et marqué leur espoir que l'évolution engagée permette au Conseil européen d'étudier, avant la fin de la présente année, les conditions de la reprise de la marche vers l'union économique et monétaire, point de passage obligé vers l'union européenne.

Le ministre a également rendu compte du conseil des communautés réuni à Bruxelles le 8 février. Cette réunion a permis de préciser la position commune des Neuf sur le problème des relations entre la Communauté et le Portugal.

● LE PÉTROLE.

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret accordant à l'Electricité de France et à vingt industriels consommateurs importants de fuel lourd et de naphta l'autorisation de mise à la consommation directe des produits pétroliers correspondants. Les bénéficiaires de ces autorisations pourront les utiliser dans la limite de leurs consommations effectives, sous réserve du respect strict des obligations de stockage imposées à l'ensemble des opérateurs sur le marché.

Ces autorisations, qui complètent des autorisations déjà accordées à ce titre en juillet 1976, confirment la volonté du gouvernement de voir l'industrie française disposer pour ses approvisionnements, auprès de l'industrie du raffinage, d'une souplesse comparable à celle de ses partenaires européens.

(Voir le Monde du 9 février.)

● LES POSTES.

Le conseil a approuvé un décret portant création d'un emploi de directeur correspondant à la mise en place d'une direction de l'action commerciale. Cette direction, qui est rendue nécessaire par l'augmentation massive du trafic intervenue ces dernières années, sera chargée de définir et de mettre en œuvre, en liaison avec les autres directions, une politique des relations avec les usagers.

● LA REGIONALISATION DE L'E.P.D.

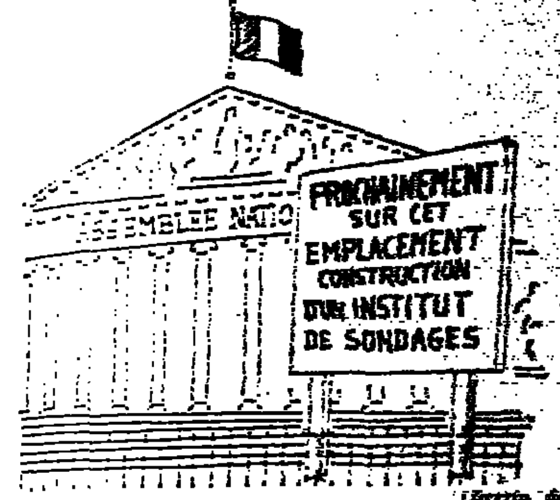
Le conseil des ministres a adopté un projet de décret délimitant six circonscriptions régionales de l'établissement public de diffusion dont la mission est d'assurer l'organisation et l'exploitation des réseaux et installations de diffusion vers la France et l'étranger.

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret qui fixe la rémunération des aspirants élèves des écoles du commissariat de la marine et du commissariat de l'air. Ils percevront, pendant leur première année d'école, la même rémunération que celle des élèves officiers de carrière des autres grandes écoles militaires.



UN SONDAGE « FIGARO-SOFRES »

... de M. Raymond Barre ... de popularité de M. Jacques Chi...



Le premier ministre confirme ... prendra la tête de la campagne nation... en vue des élections de 1978



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

UN SONDAGE « FIGARO-SOFRÈS »

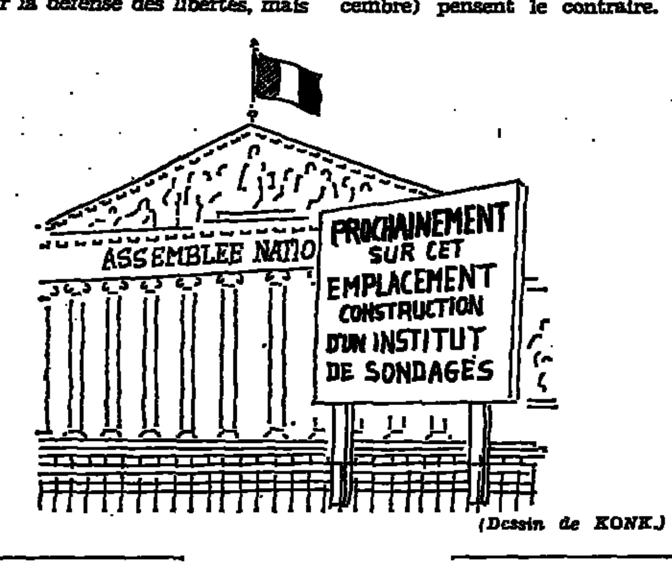
« Percée » de M. Raymond Barre
Baisse de popularité de M. Jacques Chirac

Un sondage d'opinion *Figaro*-SOFRES effectué entre le 1er et le 5 février traduit la « percée » de M. Barre. Par rapport au mois de décembre, le premier ministre gagne 16 points, passant de 31 % à 47 % d'opinions favorables. Dans l'indice de popularité des personnalités de la majorité, il vient en seconde position derrière Mme Simone Veil, qui totalise 54 points, contre 52 en décembre.

M. Mitterrand arrive toujours en tête des personnalités de l'opposition avec 53 points, contre 50 en décembre. M. Chirac perd 4 points : 35 au lieu de 39.

62 Français sur 100 font confiance à M. Giscard d'Estaing *pour la défense des libertés*, mais sa *politique sociale* n'est approuvée que par 41 % d'entre eux : 44 % ne lui font pas confiance.

Les résultats les plus marquants concernent la lutte contre la *hausse des prix*. Pour 29 % des personnes interrogées, l'action du gouvernement est efficace, et pour 66 % elle ne l'est pas. Les chiffres de décembre étaient respectivement de 11 % et de 73 %. On constate donc une sensible remontée d'optimisme. Mais, de la même manière, 39 % (contre 29 % en décembre) de Français pensent que l'action d'un gouvernement de gauche serait efficace 40 % (contre 44 % en décembre) pensent le contraire.



(Dessin de KONK.)

Le premier ministre confirme qu'il prendra la tête de la campagne nationale en vue des élections de 1978

M. Raymond Barre, à l'occasion de sa visite à Lyon, où il inaugure ce jeudi 10 février l'hôtel de la communauté urbaine, a notamment déclaré, dans une interview que publie *le Progrès de Lyon* :

« *Du fait que je suis premier ministre,* [je suis] *le chef de la majorité parlementaire et je suis donc effectivement, à ce titre, appelé à prendre la tête de la campagne nationale en vue des élections de 1978. Cette campagne est encore lointaine, et, pour le moment, vous comprendrez aisément que je continue à me consacrer entièrement à l'œuvre de redressement économique, qui est la condition fondamentale* du succès *de la majorité parlementaire aux prochaines élections législatives.* »

L'hebdomadaire *Paris-Match* publie, de son côté, une interview de M. Raymond Barre dans laquelle le premier ministre précise notamment : « *J'ai été nommé premier ministre par le président de la République et, avec le gouvernement, je dispose, jusqu'à nouvel ordre, de la confiance de la majorité parlementaire. Si celle-ci venait à retirer sa confiance au gouvernement, j'irais, comme M. Pompidou en 1962, remettre immédiatement ma démission au président de la République. Il appartiendrait alors à celui-ci de rechercher la solution qui lui paraîtrait la meilleure pour le pays. Ou bien, quand le président de la République estimera que l'œuvre que je devais accomplir est achevée, il me « relèvera » et, comme M. Debré, comme M. Pompidou, comme M. Chaban-Delmas, je me retirerai avec discrétion et dignité.* »

● *M. Giscard d'Estaing* doit offrir, vendredi 11 février, un déjeuner en l'honneur de M. Marc Chagall auquel il remettra les insignes de grand-croix de la *Légion d'honneur*.



APRÈS LE DISCOURS DE PLOËRMEL

M. Mitterrand : M. Giscard d'Estaing essaie de sortir d'une accumulation de contradictions

M. François Mitterrand, qui était mercredi 9 février l'invité de France-Inter, a notamment déclaré à propos du discours de M. Giscard d'Estaing à Ploërmel :

« *Ce discours ne fera pas date. Après tout, M. Giscard d'Estaing a dit, sur un autre ton, ce qu'il a souvent répété. C'est plutôt un discours qui marque une défensive, car un président de la République, à quatre ans du renouvellement de son mandat, à un an des élections législatives, qui croit nécessaire de hausser le ton de cette façon, c'est bien parce qu'il se trouve acculé dans une situation dont il est le principal responsable (...).*

» *M. Giscard d'Estaing essaie de sortir, par la voix et par le verbe, d'une accumulation de contradictions qui l'emprisonnent. Hier, ou avant-hier, il pouvait redouter l'arrivée au pouvoir de la gauche et voilà que, maintenant, il a tout autant à craindre de la droite. Ce n'est pas une situation confortable. Mais s'il n'a pas fabriqué la situation de la gauche, il a fabriqué lui-même la situation de la droite. Bref, il paye ses erreurs (...).*

» *L'actuelle Constitution est le fruit des amours illégitimes entre le gaullisme et le coup d'Etat. Ceux donc qui s'en réclament me font parfois sourire. Non, la Constitution n'est pas intangible, mais seule la volonté populaire peut la changer par les moyens requis à cet effet, de telle sorte que tant que la Constitution existe, eh bien ! moi je la respecte, et le président de la République, je suppose, devrait faire le même raisonnement, parce que quand il dit : « Je suis le garant de la » Constitution », cela veut dire aussi qu'il en est le gardien, cela veut dire que le gardien n'a pas pour mission essentiele de violer ce qu'il garde. (...)*

» *Nous sommes placés dans la situation hypothétique d'une majorité parlementaire différente de la majorité présidentielle. Forcément, ça ne peut pas coller comme ça. Le gouvernement aura pour mission d'exécuter le programme sur lequel il aura été élu, et comme le président de la République est élu avant, sur un autre programme, naturellement cela fera un choc. C'est pourquoi je dis qu'on ne peut résoudre ce problème qu'en comptant sur la sagesse des responsables pour éviter que ce soit la France qui paye les pots cassés. C'est tout. (...)*

» *M. Giscard d'Estaing m'apparaissait comme un homme raisonnable. Je ne vois pas pourquoi une mouche l'aurait piqué, au point de le faire manquer à ses devoirs. Pour l'instant, il se situe sur le plan surtout du combat politique. Il veut créer la peur. La peur, c'est toujours l'arme de la droite. Il veut faire croire aux Français que ça va être un bouleversement général, et il compte un peu sur ce réflexe pour diminuer l'audience de la gauche au moment des élections législatives.*

» *C'est une tactique ; c'est un procédé. Je dirai même — un terme encore plus petit, — c'est un truc. Mais moi, cela ne m'abuse pas. Le président de la République devra respecter la loi, tout autant que les autres, je dirai même : c'est lui qui, d'abord, doit la respecter. Moi je ne demande pas autre chose, faut-il le répéter ? (...)*

» *Le président de la République ne peut plus justifier aujourd'hui son action, après trois ans de mandat, et sept ans d'exercice comme responsable des finances et de l'économie française, qu'en parlant au futur. Naturellement, il ne peut pas parler au passé parce que tout le passé de sa gestion économique le condamne, comme elle condamne M. Chirac qui était son premier ministre. Savez-vous quel est le plus sévère procureur à l'égard de M. Giscard d'Estaing et de M. Chirac ? C'est M. Barre. C'est le premier ministre actuel. Alors qu'on ne détourne pas notre attention avec des opérations bretonnes ! Au fond, M. Barre est chargé par M. Giscard d'Estaing de corriger les erreurs et les fautes de M. Giscard d'Estaing. C'est dire l'ampleur et les limites de sa mission. (...)*

» *Dans la pratique quotidienne de la politique d'aujourd'hui (...), M. Giscard d'Estaing et M. Chirac, ce n'est pas tout à fait la même chose, et pour s'en convaincre, il suffit de les écouter, à moins qu'ils ne soient de prodigieux acteurs. Mais, vraiment, cela aussi c'est de la politique-fiction ! En vérité, il y a rivalité, ambition concurrente, intrigue. Il y a même, je le crois, animosité.*

» *Qu'est-ce que c'est que le R.P.R. ? C'est l'U.D.R. L'U.D.R., elle, change de peau chaque fois. Combien de fois ont-ils changé de nom à ces malheureux héritiers du général de Gaulle ! Il en ont tout le temps changé. Ils sont toujours obligés de regratter leur état civil, de prendre une fausse identité pour être reçus chez les honnêtes gens. En réalité, c'est l'U.D.R., c'est le vieil Etat U.D.R. qui se rebelle contre le nouveau président de la République ; c'est le véritable Etat U.D.R. qui cherche à se perpétuer. Et l'U.D.R., elle, est impopulaire.* »

« Le ton de M. Marchais m'a déplu »

Le premier secrétaire du P.S. a également évoqué les relations au sein de la gauche. Il a notamment déclaré :

« *Tous les partis politiques de France ont intérêt à casser l'élan du parti socialiste. (...) J'ai entendu Georges Marchais l'autre jour reprendre Gaston Defferre, qui ne le méritait pas, en disant : « Gaston Defferre propose François Mitterrand comme premier » ministre. Les socialistes se partagent déjà les portefeuilles. »* (« le Monde » du 5 février.) *Cela avait un petit son désagréable. Se partager les portefeuilles, cela fait un peu mesquin.*

» *Je tiens ici à prendre mes responsabilités politiques. Il n'y aura pas de négociation et de conversation, ni à l'intérieur du parti socialiste, ni avec nos partenaires de la gauche, sur quelque constitution de gouvernement que ce soit, avant que soit connu le résultat des élections législatives. J'espère que cela rassurera Georges Marchais, si toutefois cela le rassure. (...)*

» *Le ton de Georges Marchais était déplaisant, et il m'a déplu. On ne peut pas à la fois pratiquer l'accord et l'entente, et passer son temps à déblatérer sur le bon petit compagnon, sur l'ami. Il ne faut pas tenir deux langages. Il m'arrive de me retenir, moi. (...)*

» *Si la gauche l'emporte, aux élections municipales comme aux élections générales, ce sera grâce aux progrès socialistes. Cela est une évidence, puisque dans un cas nos partenaires restent stationnaires et que c'est nous qui progressons. Cette victoire hypothétique de la gauche, qu'il s'agit maintenant de consolider dans la réalité, supposera au parti socialiste des responsabilités particulières. Nous les exerçons en offrant à nos partenaires une chance, qu'ils n'auraient pas sans nous, d'accéder aux conseils municipaux. Cela doit-il se traduire par des marchés qui, d'une certaine façon, deviennent lassants et fondés sur des inexactitudes, en particulier sur une fausse interprétation des accords du 28 juin 1976 ?*

» *Cela est-il digne de la gauche ? J'invite les fédérations socialistes, en France, partout où l'accord a déjà été établi, oralement ou par écrit, à n'accepter aucune remise en cause. Un accord, c'est un accord. Il n'y a pas de condition supplémentaire et il n'y a pas de lien établi d'une commune à l'autre.* »

« EXERCICE PERSONNEL » ET « EXERCICE SOLITAIRE »

M. Jacques Chirac a superbement déclaré mercredi, en fin de matinée, qu'il ne se sentait « pas du tout concerné » *par les propos que le président de la République avait tenus la veille à Ploërmel, mais le bref communiqué qu'il a publié pour le faire savoir prouvait que sa sérénité était feinte.*

Le chef du R.P.R. n'a pas pu, en effet, s'empêcher d'évoquer, dans ce même texte, « l'exercice personnel du pouvoir » *que le chef de l'Etat* « tient de la Constitution, dont il est le garant » *(le Monde du 10 février).*

Cet « exercice personnel du pouvoir » *nous rappelle quelque chose. Le 17 août 1967, M. Giscard d'Estaing, mécontent du* « Vive le Québec libre ! » *de Charles de Gaulle, avait aussitôt stigmatisé* « l'exercice solitaire du pouvoir ».

C'était là une prise de position dépourvue d'ambiguïté ! M. Chirac est plus subtil, au risque d'être moins compréhensible. Si le chef de l'Etat « tient de la Constitution » « l'exercice personnel du pouvoir », *dont son ancien premier ministre semble lui faire grief, qu'a-t-on à lui reprocher ?*

Affaire à suivre.

R. B.

M. MARCHAIS : le visage de la vieille droite.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré mercredi 9 février :

« *Deux raisons expliquent l'attaque violente — il faut le dire — de M. Giscard d'Estaing à l'égard du parti communiste français. La première raison, c'est notre opposition résolue au plan d'austérité Giscard - Barre - Ceyrac. (...) La deuxième raison, c'est, me semble-t-il, le fait que nous avons dévoilé et combattu la manœuvre Giscard-Chirac visant à accréditer l'idée qu'il y aurait des divergences dans la majorité et cela naturellement avec l'objectif de retenir ceux qui sont mécontents de la politique du pouvoir, de les empêcher de rejoindre la gauche unie. (...)*

» *Au fond, des millions de Françaises et de Français, en regardant et en écoutant le président de la République, ont vu comme moi son véritable visage : le visage de cette vieille droite réactionnaire, autoritaire, conservatrice et antinationale. M. Giscard d'Estaing a parlé avec hargne, d'où la violence dans le ton et le langage.*

» *Nous ne demandons que deux choses : d'une part le respect du suffrage universel ; et d'autre part le respect de la Constitution. Nous avons combattu cette Constitution avec laquelle nous n'étions pas d'accord, mais puisque la majorité du peuple français l'a approuvée, nous la respectons. Nous demandons que le président en fasse de même.* »

LE PROJET ÉDUCATIF DU P.S.

Les jeunes socialistes veulent développer la démocratie scolaire

Le Mouvement de la jeunesse socialiste (M.J.S.) a réuni, samedi 5 février, à Clichy (Hauts-de-Seine), son premier colloque national depuis la convention de Lille de décembre 1975, qui avait suivi la reprise en main du mouvement par la majorité du parti favorable à M. François Mitterrand.

Au cours de ce colloque consacré à l'éducation, les jeunes socialistes ont fait des propositions sur la démocratie scolaire, qu'ils souhaitent voir figurer dans le projet éducatif de leur parti en cours de discussion. Le M.J.S. préconise l'instauration d'un « *contrôle lycéen* » donnant dans les conseils d'administration la majorité « *aux utilisateurs et aux enseignants* ». « *Par ailleurs,* ajoute le *M.J.S., des expériences où seuls les lycéens assureront la gestion de leur établissement pourront être tentées.* »

Les jeunes socialistes demandent, en outre, la présence avec voix délibérative aux conseils de classe du personnel d'orientation et des psychologues scolaires. « *Le rôle des parents d'élèves et des délégués de classe sera accru et on confiera la présidence à un enseignant.* » Le M.J.S. estime enfin que « *les élèves pourront collaborer à l'élaboration des programmes qui ne seront plus impératifs et permettront d'autres formes d'études : contre-cours, réunions de plusieurs classes pour discuter d'un même projet* ».

Au cours de ce colloque, les jeunes socialistes ont d'autre part mis au point des revendications immédiates consacrée aux collèges d'enseignement technique (C.E.T.) et aux lycées. Elles seront transmises au Mouvement de la jeunesse communiste de France pour discussion. Le M.J.S., qui affirme être *implanté dans trente-neuf* C.E.T., réclame le droit au redoublement dans ces établissements, et le droit de contrôle des élèves et des enseignants sur les décisions prises par l'administration.

Il demande un pré-salaire pour les collégiens, la radiation des représentants patronaux des conseils d'administration des C.E.T. et des jurys d'examens, la liberté d'expression et la diminution des horaires de cours. Ce droit d'expression est aussi revendiqué pour les lycéens ainsi que le droit d'association.

★ M.J.S., 12, cité Malesherbes, 75009 Paris, tél. 878-40-73.

M. LABBÉ : le R.P.R. n'a pas de leçons à recevoir.

A l'issue du déjeuner offert, mercredi 9 février, à l'Hôtel de Matignon, par M. Barre aux présidents des groupes parlementaires de la majorité, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., a assuré que « *seuls les problèmes de la prochaine session parlementaire, et notamment le projet relatif à la nouvelle taxe professionnelle* » avaient été évoqués. Il a ajouté :

« *Un large tour d'horizon sur les problèmes économiques a permis de confirmer les premiers facteurs de réussite, tant psychologique que matérielle, du plan de redressement que le groupe du R.P.R. a soutenu indéfectiblement dès l'origine.* »

M. Labbé a poursuivi :

« *Dans ce contexte, il ne semble pas que l'on puisse nier au R.P.R. une volonté affirmée de voir les institutions respectées dans leur lettre et dans leur esprit, et il ne semble pas que, sur ce point, ni sur la fidèle application des principes gaullistes, nous puissions recevoir des leçons ou des mises en garde.* »

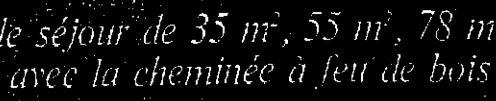
LE P.C. RÉCLAME LA DÉMISSION DE M. BAUMEL

M. Michel Duffour, membre suppléant du comité central du parti communiste, a évoqué, mardi 8 février, l'inculpation de Mme Louise Baumel pour omissions dans ses déclarations fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés (*le Monde* du 8 février). Mme Louise Baumel est l'épouse de M. Jacques Baumel (R.P.R.), président du conseil général des Hauts-de-Seine, député et maire de Rueil-Malmaison. M. Duffour a déclaré que cette inculpation « *n'est pas un simple fait divers* ».

« *Elles constitue,* a-t-il ajouté, *une illustration supplémentaire des méthodes politiques de personnes qui confondent les intérêts publics et leurs propres intérêts.* »

La fédération des Hauts-de-Seine du P.C.F. a, pour sa part, estimé qu'« *un tel scandale disqualifie M. Baumel de ses fonctions de maire de Rueil et de président du conseil général du département* ». « *Il doit,* ajoute-t-elle, *en tirer la conclusion logique : démissionner.* »





La « bataille » pour la mairie de Paris

M. d'Ornano présente son programme sur l'environnement dans la capitale

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, candidat à la mairie de Paris, a réuni, mercredi 9 février, au bois de Vincennes, une conférence de presse pour exposer le programme qu'il entendait appliquer, s'il est élu, « pour améliorer la qualité de l'environnement dans la capitale ». M. d'Ornano était accompagné de Mme Monique Cazeaux, candidate dans le quatorzième arrondissement, et de M. Philippe de Saint-Marc, candidat dans le sixième arrondissement.

« La ville a des moyens juridiques et financiers pour mettre en œuvre les mesures nécessaires », a déclaré le ministre de l'industrie.

Le premier objectif de M. d'Ornano est de rendre Paris plus vert, en protégeant les jardins, en *« reboisant les bois »*, en accélérant la création de grands parcs chaque fois que ce sera possible (comme à la Villette ou sur les terrains Citroën) ; la couverture de certains tronçons de la petite ceinture et du boulevard périphérique devant permettre la création de jardins suspendus.

M. d'Ornano propose en outre de dresser *« la carte du bruit »* à Paris et souhaite une protection des immeubles riverains du périphérique. Pour lutter contre la pollution atmosphérique, il préconise *une politique de prévention* de la pollution industrielle et l'application rigoureuse de la réglementation des gaz d'échappement pour les véhicules. M. d'Ornano s'est également inquiété de la pollution de la Seine, contre laquelle *« des mesures immédiates comme celle de l'oxygénation peuvent être prises »*. Enfin, le ministre de l'industrie propose de rendre Paris aux piétons en luttant contre le stationnement anarchique des véhicules sur les trottoirs.

M. DE SAINT-MARC : le R.P.R. freine les réformes

M. Philippe de Saint-Marc a affirmé pour sa part : *« Si j'ai accepté d'être candidat dans le sixième arrondissement en prenant la tête d'une liste favorable à M. d'Ornano, ce n'est pas pour renier mes convictions dans le domaine de l'environnement, c'est pour les réaliser. »* M. de Saint-Marc précise : *« J'estime en effet que les réformes très importantes accomplies par Valéry Giscard d'Estaing à Paris depuis son élection seraient remises en cause si M. Chirac est élu maire de Paris. »*

M. de Saint-Marc déclare encore : *« Le nouvel urbanisme giscardien s'est notamment caractérisé par l'arrêt de la construction d'une cinquantaine de tours dans la capitale et à sa périphérie, l'abandon de la voie express rive gauche, le projet d'un parc de 23 hectares à la Villette et la suppression de l'axe nord-sud. Enfin le dialogue a été ouvert avec les associations. »* M. de Saint-Marc a conclu : *« Toutes ces réformes se sont réalisées malgré l'opposition d'un certain nombre de leaders du R.P.R. au conseil de Paris. Il est donc indispensable que siègent désormais au conseil de Paris des élus qui veuillent progresser dans la voie du nouvel urbanisme giscardien et refusent le retour à un passé qui pendant quinze ans a saccagé Paris. »*

Jeudi 16 décembre, M. Christian de La Malène, rapporteur du budget de la Ville de Paris et conseiller de M. Jacques Chirac pour les affaires parisiennes, affirmait que *« la rénovation doit être poursuivie avec vigueur »* pour loger les Parisiens. M. de La Malène justifiait ainsi l'urbanisme mené par la Ville depuis près de vingt ans. A la querelle politique entre les amis de M. Giscard d'Estaing et ceux de M. Chirac s'ajoute donc une querelle strictement municipale. — J. P.

● *Le collège M.S.P.* (Mouvement socialiste par la participation), que préside M. Daniel Richard, a reçu mercredi 9 février M. Michel d'Ornano. *« Nous sommes gaullistes*, déclare M. Richard, *donc respectueux des institutions. Nous pensons que le futur maire de Paris ne doit pas s'opposer aux grandes options du président de la République. Enfin, l'ambition d'un candidat au fauteuil de maire doit être uniquement de gérer la capitale et non de se servir de cette fonction comme un tremplin politique. »*

● *M. de la Malène*, député R.P.R., et les élus du Conseil de Paris appartenant au groupe « Paris-Majorité » (R.P.R., Union du Centre C.N.I., Démocrates Vᵉ) critiquent l'ouvrage que vient de publier M. Michel d'Ornano, *Une certaine idée de Paris*, en s'étonnant de trouver dans cet ouvrage, *« en guise de programme du candidat, l'essentiel des dispositions contenues dans le Schéma directeur d'aménagement d'urbanisme de Paris, approuvé, en 1976, par le Conseil de Paris. Des graphiques et des cartes, des phrases entières en ont été purement et simplement recopiés. »* Ils se disent *« surpris qu'un candidat exaltant à tout propos la nouveauté, s'approprie purement et simplement les projets d'urbanisme des élus sortants »*.

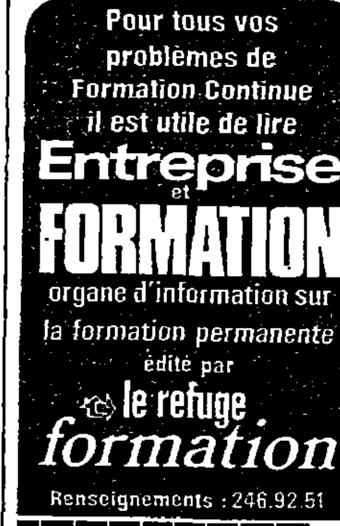
● *Mme Jacqueline Nebout*, qui a dû quitter le secrétariat général du parti radical à la suite de sa présence sur une des listes parrainées par M. Chirac pour les élections municipales à Paris (*le Monde* du 29 janvier), déclare, dans une interview à *Paris-Match* (numéroté daté du 11 février), que la majorité *« a tout à gagner »* au succès de l'ancien premier ministre dans la capitale, et que *« c'est au sein des listes du R.P.R. que les radicaux vont avoir le plus d'élus municipaux »*. Mme Nebout ajoute : *« Sous le couvert d'une adhésion de la fédération radicale de Paris aux listes d'Ornano, on glissait vers une alliance nationale avec les républicains indépendants. Le glissement était subtil, mais il était, surtout, contraire à l'orientation définie. (...) Pour stopper ce glissement, il fallait une ruade. »*

● *La Fédération R.P.R. du Puy-de-Dôme* indique dans un communiqué que *« plus de six cents militants et sympathisants ont apporté leur soutien total et enthousiaste à Jacques Chirac dans sa candidature à la mairie de Paris »*.

M. DOMINATI : le maire devrait abandonner ses autres mandats politiques.

M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, candidat aux élections municipales dans les deuxième et troisième arrondissements de Paris, a réuni, mercredi 9 février, une conférence de presse pour présenter les listes Protection et renouveau de Paris de M. Michel d'Ornano dans le centre de la capitale. M. Dominati a précisé qu'il conduirait donc la bataille dans les premier et quatrième arrondissements, où se présenteront MM. Bernard Plasait, Yves Galland et Jean Rousseau, conseiller de Paris R.P.R.

L'ancien président du Conseil de Paris a notamment déclaré : *« L'important pour ces élections, c'est l'application de la réforme du statut. Cette réforme, c'est nous qui l'avons faite et non le petit clan de l'Hôtel de Ville qui a toujours nié l'évolution du statut de la capitale et qui n'a pas compétence pour représenter les Parisiens dans le nouveau Conseil libéré de la tutelle. »* M. Dominati a déploré que le débat parisien ait débordé sur le plan national. Il a précisé : *« Pour se consacrer entièrement à la gestion de la capitale, le futur maire de Paris doit abandonner tous ses mandats politiques, ne pas penser à concurrencer le président de la République et ne pas s'insurger contre l'arbitrage du premier ministre. »* Enfin, M. Dominati a indiqué qu' *« il n'hésiterait pas à se retirer au second tour afin que la majorité batte l'opposition. »*



Libres opinions

Les vraies raisons

par PIERRE LEFRANC

L'« AFFAIRE » de Paris n'est pas une suprise pour les milieux politiques. L'on savait, en effet, depuis le vote de la réforme des structures de la capitale, que les républicains indépendants avaient décidé de faire de l'élection du maire une opération spectaculaire à leur bénéfice. Paris est connu pour être gaulliste, et l'installation d'un maire giscardien eût revêtu une vaste portée en marquant le déclin des forces attachées au souvenir et aux objectifs du général de Gaulle, et cela juste une année avant les élections législatives.

Les négociations entre les formations de la majorité auraient certainement abouti à des listes uniques et à un accord sur le maire futur si la volonté des Républicains indépendants n'avait pas été de faire de cette élection leur Austerlitz. C'est ainsi que M. d'Ornano fut lancé à la tête de la cavalerie, Mme Giroud, dont on connaît l'esprit cocardier, jouant, sans doute, le rôle de cantinière.

Comment s'étonner que ceux qui représentent la majorité du conseil municipal sortant aient réagi devant ce coup de force prémédité ? Ce qui surprend, c'est que les agresseurs n'aient pas prévu la possibilité d'une riposte, l'étude des réactions possibles de l'ennemi étant à la base de tout raisonnement tactique. On hésite à le rappeler à des personnalités dont les noms sont entrés dans l'histoire militaire.

Bref, la réaction du R.P.R. et de son président est naturelle, logique et saine, puisqu'il s'agit de ne pas abandonner la place à des adversaires. De surcroît, si le pluralisme n'est pas la pluralité des candidatures (1), qu'est-ce alors ?

M. Chirac a donc pleinement raison de se présenter à la tête de ses listes, et les querelles qu'on lui cherche ne peuvent être que mauvaises.

Mais là où la situation devient plus confuse c'est lorsque l'on tente d'analyser les conséquences immédiates et futures de la situation nouvelle.

Il est répété — et la manœuvre amorcée le prouve — que les répercussions de cette élection seront nationales : c'est dire que l'avenir de notre pays est en cause.

Il faut alors déduire de ce conflit sur Paris que M. Chirac ne partage pas les choix de M. Giscard d'Estaing, ce qui est normal puisque M. Chirac s'affirme gaulliste et que le président de la République n'a jamais caché qu'il ne l'était pas. Que M. Chirac soutienne M. Barre et son plan, cela, on le comprend et on l'approuve tant est vitale la nécessité d'une réussite de l'entreprise du premier ministre ; mais, par ailleurs, ne suggère-t-on pas que M. Chirac se trouverait en accord avec les orientations du chef de l'Etat ? Ne dit-on pas qu'il estimerait même que la présence de ministres R.P.R. dans un gouvernement qui exécute strictement la politique du président de la République, et soutient par conséquent M. d'Ornano, ne poserait pour lui aucun problème ?

Il nous paraît nécessaire et souhaitable que cette équivoque soit dissipée.

En réalité les gaullistes, comme toujours, doivent lutter pour des idées et non uniquement pour garder le pouvoir. De plus, les choix qu'ils ont opérés ne relevant ni du conservatisme ni du collectivisme, ils ne sauraient donc suivre les champions ni de l'une ni de l'autre de ces causes. C'est pourquoi la perspective d'un rassemblement au-dessus des partis a fait naître chez eux un grand espoir et ils seraient certainement tous prêts à y participer si la nouvelle formation prenait nettement les engagements correspondant à leurs convictions.

Il est des domaines où les positions qu'inspirent les principes énoncés par le général de Gaulle sont claires et nettes ; ce sont celles qui concernent les institutions, la participation, la défense, l'Europe et la politique étrangère de la France. Sur ces choix essentiels, que chacun se prononce ; dès lors, la présente querelle apparaîtra sous sa véritable signification, prendra sa juste ampleur et nous serons fixés quant à l'avenir.

Contrairement à ce que certains s'efforcent de faire croire, les institutions de la Vᵉ République ne seraient pas menacées par l'existence d'une opposition gaulliste ; au contraire, la présence d'une puissante idéologie entre la droite et la gauche est la seule chance de combler le fossé, de rassembler les Français et d'éviter une cassure et une mise sous tutelle du chef de l'Etat qui, elles, risquent de mettre en péril le fonctionnement de notre République.

(1) M. Giscard d'Estaing, le 17 janvier 1977.

M. Chirac : le R.P.R. inquiète l'opposition

M. Jacques Chirac, qui présidait mardi 8 février à la Mutualité une réunion à huis clos de militants R.P.R. à laquelle participaient, selon *la Lettre de la nation*, quelque six mille personnes, a *notamment dénoncé* les « procès dérisoires » et les « polémiques étranges » faits aux gaullistes accusés de ne pas être des hommes de réforme.

Il a ajouté : *« Le Rassemblement inquiète l'opposition et c'est bien normal. D'abord parce qu'il est une force, ensuite parce qu'il il y a de plus en plus de socialistes qui ne se sentent plus à leur place dans l'union marxiste du programme commun et se reconnaissent au contraire dans le Rassemblement. »*

Evoquant les élections municipales à Paris, il a noté que *« les mêmes qui voulaient jadis des "primaires" parce qu'elles leur paraissaient le meilleur moyen d'éliminer le gsaullistes ont ensuite prêché l'union à sens unique dans le même dessein. L'entente était devenue impossible puisque sa condition était notre disparition.*

» D'autre part, il y avait, à la faveur de la confusion créée, un danger réel de perdre Paris au bénéfice de la coalition du programme commun. Je ne pouvais pas laisser nos amis aller à ce combat en me contentant de les regarder. A quoi sert d'avoir une idée sur la société française de demain si on ne fait pas le nécessaire pour gagner les élections ? »

M. Chirac a affirmé que sur les listes soutenues par le R.P.R., il n'y avait pas plus de la moitié des candidats qui appartenaient au Rassemblement, les autres venant d'autres formations ou étant des personnalités sans étiquette politique.

Il a ajouté : *« Le Rassemblement ne veut pas entrer dans les polémiques. Il ne demande aux autres listes se réclamant de l'entente majoritaire que d'en accepter les contraintes, c'est-à-dire le désistement automatique au deuxième tour en faveur du mieux placé. Il en a pris l'engagement et attend une réponse. »*

LE PRÉSIDENT DU R.P.R. RÉPOND A M. DOMINATI

Dans une interview accordée à *France-Soir* du 11 février, M. Chirac déclare notamment :

« J'entends le secrétaire général des républicains indépendants déclarer que jamais je ne serai maire de Paris. Alors, ça veut dire quoi ? Je le lui demande. Cela veut-il dire qu'il est convaincu que les listes de M. d'Ornano auront la majorité dans la majorité ? Eh bien, à ce moment-là, je n'ai pas d'observation à faire. C'est le suffrage démocratique qui tranchera le débat. Et il ne lui appartient, ni à lui ni à moi d'en préjuger. Mais si cela veut dire que les listes de M. d'Ornano préféreraient voter pour un candidat socialo-communiste plutôt que pour leurs alliés, alors qu'on le dise. Les électeurs doivent savoir. »

M. Chirac fait allusion à la déclaration de M. Dominati : *« M. Chirac ne sera jamais maire de Paris. »* (*Le Monde* du 4 février.)

La gauche cherche à mettre fin à son désaccord

(Suite de la première page.)

La fédération de Paris du parti socialiste ajoute qu'elle « *reste prête à discuter les propositions globales* » officiellement faites par ses partenaires, mais que ces propositions « *recouvrent au niveau de la répartition par secteur des exigences exorbitantes, sans commune mesure avec les influences respectives des différentes formations sur Paris et tendant à sous-représenter systématiquement le P.S.* ». Une proposition de rencontre entre les partenaires du programme commun, mercredi, n'a, en conséquence, pas été honorée par les socialistes.

En proposant une nouvelle réunion jeudi, le P.C.F. rappelle que les socialistes se voient offrir une répartition modifiée des sièges sur l'ensemble de la capitale. En échange du siège du treizième arrondissement, les radicaux de gauche sont en quelque sorte disposés à abandonner six sièges, dont trois reviendraient au P.S. (qui verrait le nombre total de ses candidats passer de trente-neuf à quarante-deux) et trois aux personnalités n'appartenant pas à l'un des partis signataires du programme commun.

Si on rapporte ces nouvelles propositions aux neuf secteurs dans lesquels la gauche peut esperer être élue, les cinquante-sept sièges concernés se répartissent de la manière suivante : vingt-sept communistes, vingt socialistes, sept radicaux de gauche, trois personnalités. Le P.C.F. et l'U.G.S.D. (qui regroupe le P.S. et le M.R.G.) se retrouveraient donc à parité.

La fédération de Paris du P.S. avait suspendu les négociations mardi en indiquant qu'elle allait référer de la situation à sa direction nationale. Le bureau exécutif du P.S., qui a siégé mercredi soir, surpris de n'avoir pas de dossier précis à trancher, a demandé à sa fédération parisienne de lui transmettre un rapport et des propositions détaillées.

Dans la capitale, la direction du parti socialiste n'est pas mécontente de voir les principaux dirigeants du CERES s'empoigner avec les communistes. La minorité du P.S. avait en effet défendu avec acharnement le principe des listes d'union de la gauche, alors que M. Mitterrand aurait souhaité se réserver une marge de manœuvre plus large.

A ce contentieux électoral entre les deux grands partis de gauche, s'ajoute un désaccord persistant sur l'attitude à adopter vis-à-vis du président de la République en cas de victoire des partisans du programme commun lors des prochaines élections législatives. M. Georges Marchais continue d'affirmer que *M. Valéry Giscard d'Estaing* devra « se soumettre ou se démettre ». M. François Mitterrand, nettement plus nuancé, est d'avis de s'en remettre à la « sagesse » des différents responsables politiques et notamment du chef de l'Etat, même s'il durcit le ton pour inviter M. Giscard d'Estaing à rester « le gardien » de la Constitution et à ne pas la violer.

T. P.

En groupant les « sociaux-libéraux » M. Olivier Stirn veut « occuper le terrain » au centre gauche

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, a réuni, jeudi matin 10 février, une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé la formation du Mouvement des sociaux-libéraux (*le Monde* du 10 février). Le nouveau parti tiendra sa première assemblée générale dans une quinzaine de jours. A cette occasion, il élaborera ses statuts, désignera un bureau et tracera quelques-unes de ses orientations. Il organisera ensuite une réunion plus importante, à laquelle sera invité le premier ministre.

Le secrétaire d'Etat, qui avait quitté le R.P.R. le 20 janvier dernier pour protester contre la candidature de M. Jacques Chirac à la mairie de Paris, espère dans un premier temps attirer à lui un certain nombre de gaullistes militant actuellement au Mouvement pour le socialisme par la participation ou dans d'autres groupes ; il prévoit ensuite de recevoir l'appui de personnalités parlementaires et de « jeunes ». Les thèmes que les sociaux-libéraux défendront seront notamment la participation, la décentralisation, la vie associative, etc.

Le M.S.L. ne participera pas en tant que tel aux élections municipales Son fondateur prévoit en revanche qu'il présentera des candidats aux élections législatives de 1978.

M. Olivier Stirn explique son initiative et ses intentions en ces termes : *« Ma démission du R.P.R. venait au terme d'une inquiétude ressentie la première fois le 25 août et provoquée par la manière dont le premier ministre avait abandonné ses fonctions. D'autres prises de position du président du R.P.R. n'ont fait que renforcer cette inquiétude, et sa candidature à la mairie de Paris a confirmé que sa démarche, d'une part pouvait traduire le goût d'un retour au régime des partis, d'autre part pouvait mettre en cause la primauté du chef de l'Etat.*

» Avant de décider — seul, et sans avoir été l'objet d'aucune pression — de créer le Mouvement des sociaux-libéraux, j'ai observé qu'une importante partie de l'opinion française hostile au collectivisme ne trouve pas toutes les structures d'accueil qu'elle serait en droit d'attendre. Ainsi, nombre d'anciens gaullistes sont conduits soit à se mettre en réserve soit à rallier l'opposition. Il fallait occuper le terrain, car il y avait un terrain à occuper. (...) Je me place au centre gauche de la vie politique, rejetant et le collectivisme et le conservatisme. »

M. Stirn ajoute : *« Il est normal qu'il y ait au centre gauche une famille politique de sensibilité gaulliste. Il y en a déjà une de sensibilité socialiste avec Eric Hintermann ; une de sensibilité radicale avec Jean-Jacques Servan-Schreiber et Jean-Claude Colli, et une de sensibilité centriste avec Bernard Stasi. »* Le secrétaire d'Etat souligne qu'il s'est entretenu avec chacune de ces personnalités et qu'il aura avec elles *« des réunions fréquentes pour mettre en forme des objectifs commun »*.

CORRESPONDANCE

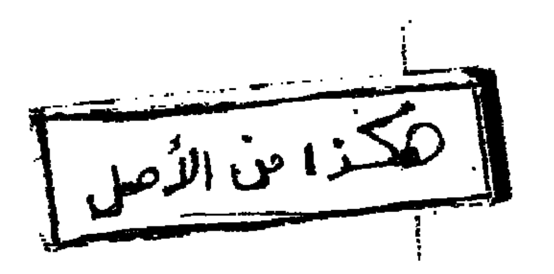
Secours populaire et étiquette politique

Mme Jacques de Richemond, de Villars (42390), nous adresse la lettre suivante :

A l'occasion de la parution de l'article (*le Monde* du 30 décembre) sur « Les pères Noël verts » du Secours populaire français (S.P.F.), je me permets de vous signaler que la définition que *vous donnez du S.P.F. est inexacte*. Le S.P.F. n'est ni une organisation politique (comme *le Monde* l'avait écrit lors de l'arrivée des réfugiés chiliens) ni une œuvre de charité. Le S.P.F. est une œuvre de solidarité que nous qualifions de laïque. (...)

Il est un fait, qu'à l'origine ce mouvement *a été lancé par des* communistes, mais depuis il s'est considérablement élargi, et actuellement il ne suffit pas de dire que les communistes ne représentent pas la majorité à la direction nationale : s'il y a parfois *des communistes (on ne peut tout* de même pas le leur reprocher), il y a parmi les responsables une majorité de personnes appartenant à d'autres familles politiques, voire anti-communistes. En *fait, l'étiquette politique n'a rien* à voir avec l'appartenance au S.P.F. (...)

La restriction à une idéologie politique risque de dissuader certaines bonnes volontés dont nous avons grand besoin. Cela nuit en définitive à qui ? Pas seulement aux réfugiés chiliens ni aux familles des emprisonnés espagnols, mais aussi aux victimes civiles de la guerre du Vietnam du Sud, *aux Libanais de tout bord, aux* victimes du tremblement de terre en Italie, aux affamés du Sahel et à tous les malheureux à qui nous essayons de porter secours en France et à l'étranger. (...)



هكذا من الأصل

LILLE : un maire et des industriels qui se ménagent mutuellement

De notre envoyé spécial

Lille. — *En 1971, quand* M. François-Xavier Ortoli, à l'époque ministre (U.D.R.) du développement industriel et *scientifique, se lançait* à l'assaut du beffroi de l'hôtel de ville de Lille, il reprochait au maire, M. Augustin *Laurent, ancien ministre* socialiste, sa gestion timorée qui, selon lui, conduisait au lent dépérissement de *la métropole du Nord.* M. Augustin Laurent, récusant les communistes (mais bénéficiant de leurs voix au *second tour de scrutin*) et dénonçant la candidature « *officielle* » *qui lui* était opposée, l'avait emporté sans peine (55,68 % des suffrages). Pourtant, les thèmes développés par M. Ortoli avaient *porté*, et les *socialistes s'étalent* rendu compte de la *nécessité* et de l'urgence de se donner un sang neuf. M. Pierre Mauroy avait donc quitté sa circonscription du Cateau, dans le sud du *département*, pour venir reprendre le flambeau à Lille.

En 1977, il conduit pour la première fois la liste élaborée par le P.S., mais en qualité de maire sortant, puisque M. Laurent lui a cédé la *place en janvier 1973. Face à lui*, un autre ministre, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télé*communications. Le parallélisme s'arrête là.* En 1971, M. Ortoli travaillait en liaison étroite avec la chambre de commerce. Le préfet menait campagne en sa faveur sans beaucoup de retenue. Le breffrol de l'hôtel de ville avait tout de *la citadelle assiégée. En 1977*, la chambre de commerce est avenante pour M. Mauroy, invité à présider les travaux des industriels de la *vente par correspondance*, dont l'interlocuteur privilégié sur le plan professionnel est *pourtant* le responsable des P.T.T. Le préfet conserve une neutralité absolue, même si, sur ordre du ministre de l'intérieur, il a différé la fusion entre les *communes* de Lille et de Hellemmes, voulue par M. Mauroy.

Ce changement de climat s'explique essentiellement par trois *éléments*.

Les antagonistes représentent une nouvelle génération politique, et, en *conséquence, le contentieux entre* gaullistes et socialistes tend à s'estomper. Si M. Augustin Laurent s'était *refusé à recevoir* le général de Gaulle en avril 1966, M. Pierre Mauroy a accueilli M. Giscard d'Estaing en décembre dernier, geste qui a *contribué à la popularité du maire* et a été ressenti comme un handicap sérieux par M. Ségard et ses partisans. *La volonté de « décrispation »* du président de la République contribue à l'instauration de nouveaux *rapports*.

En second lieu, depuis la mise en place, en janvier 1974, des institutions régionales, M. *Pierre Mauroy*, outre ses fonctions de maire de Lille, est président du conseil régio*nal Nord-Pas-de-Calais. Il* vient d'être réélu à ce poste avec la plus forte majorité qu'il ait jamais obtenue. *Menant à ce niveau une politique* active de relations publiques, il en tire un regain de prestige et d'autorité *auprès* des notabilités locales, et ce d'autant plus que la région est un investisseur non négligeable.

Troisième et dernier élément qui *explique notamment la prudence des milieux économiques* : la perspective d'une arrivée prochaine de la gauche au *pouvoir. Cette hypothèse apparaissant* de plus en plus sérieuse, il est naturel que l'on cherche à *ménager* un homme qui sera peut-être demain l'un des principaux responsables du pays.

Est-ce à dire que M. Pierre Mau*roy n'ait pas de soucis à se faire ?* Il est personnellement confiant, mais il doit tenir compte du choc que *crée dans une ville modérée comme* Lille l'entrée éventuelle au conseil municipal de dix membres du parti *communiste* (1). *Le maire a, il est* vrai, déployé des trésors de diplomatie et de persuasion en obtenant que trois conseillers sortants C.N.I.P. (*Centre national des Indépendants et* paysans) se *représentent* sur cette liste élargie au P.C.F. Ces mêmes conseillers auxquels, sous la pression des communistes, il avait dû *retirer leurs délégations* il y a à peine plus d'un an ! (Un seul des cinq sortants C.N.I.P. a rejoint la *liste de M. Norbert Ségard, le cinquième* se retirant tout simplement de la vie politique pour raisons *personnelles.*) *Evidemment, les trois* indépendants restés fidèles à M. Mauroy ont été exclus de leur *formation. Le maire a même repris* avec lui M. Claude Catesson, radical aujourd'hui de gauche, qui, en *mars 1973, s'était présenté* contre lui lors des élections législatives, ce qui lui avait valu de perdre sa délé*gation d'adjoint*.

M. Mauroy avait même tenté de pousser l'œcuménisme jusqu'à négo*cier avec M. Robert Menu, ancien* député U.D.R., qui est en train d'implanter dans le Nord la Fédération *des républicains de progrès que pré*side M. Jean Charbonnel. M. Menu s'étant un peu trop précipité pour annoncer sa *présence sur la liste* d'union de la gauche, M. Mauroy s'est trouvé confronté à une véritable rébellion de la section lilloise du P.S. et a renoncé à ce projet. « *Veut trop bien faire* », dit-il lui-même avec le sourire, en commentant la composition politique de sa liste. M. Menu a, malgré tout, l'intention d'appeler à voter pour le maire sortant.

« Ici, l'opposition c'est moi »

Ce n'est pourtant pas tellement sur *la présence du P.C.F. que le secré*taire d'Etat axe une campagne dont il a eu du mal à dégager les thèmes. M. Ségard ne se prive pas, bien sûr, de brandir de temps à autre l'épouvantail communiste, mais il concentre l'essentiel de ses attaques sur la *gestion du maire sortant. « Ici, l'opposition c'est moi »*, explique-t-il en reprenant des arguments qui, en *d'autres lieux, sont souvent brandis* par la gauche (le maintien d'un habitat populaire dans les vieux *quartiers, le respect du cadre de* vie, etc.).

Si M. Ségard ne politise pas davantage le débat, c'est qu'il n'est pas lui-même, dans une position *confortable à cet égard.* Lorsqu'il siégeait à l'Assemblée nationale, il s'était apparenté au groupe U.D.R. *via le Mouvement des démocrates-Ve* animé par Mlle Dienesch. Il côtoyait ainsi M. Maurice Schumann, sénateur R.P.R., *qui pourrait figurer sur sa* liste. Il entretenait alors des relations étroites dans les milieux *démocrates-chrétiens, influents dans* le Nord. M. Ségard a paru s'orienter plus nettement vers les gaullistes en *devenant l'un des chargés de mis*sion de M. Chirac, mais c'était pour *faire bientôt machine en arrière : il ne* s'est pas engagé dans l'aventure du R.P.R. et ne s'est pas vraiment marqué comme giscardien. Sa seule référence politique est M. Raymond Barre. Cette position originale sinon ambiguë peut théoriquement lui *assurer une position d'arbitrage à la* tête d'une majorité qui, dans la région, souffre de ne pas avoir un *interlocuteur commun à opposer* à M. Mauroy. Mais elle a créé une gêne entre lui et les gaullistes, qui ne *paraissent pas disposés à lui assurer* définitivement un rôle de chef de file.

Sur le terrain de la gestion muni*cipale, M. Norbert Ségard mène une* campagne inverse de celle de M. Ortoli il y a six ans. L'ancien *ministre parlait de déclin, le secré*taire d'Etat conteste la politique des grands travaux et dénonce la « méga*lomanie* » de *M. Mauroy. Le métro ?* Superflu et trop cher. Le nouveau stade ? Il fait double emploi avec celui de Villeneuve-d'Ascq. Un auditorium ? Les théâtres ne font déjà pas le plein.

Aux arguments techniques que le *maire sortant oppose à ces critiques* s'ajoute un argument politique. *Toutes les grandes opérations d'ur*banisme sont décidées en accord avec la communauté urbaine de *Lille que préside M. Arthur Note*bart, député socialiste, maire de Lomme. Or, les membres de la *majorité présidentielle et les élus* socialistes ont voté en commun tous ces projets comme ils ont adopté *en commun les budgets. Si M. Sé*gard poussait trop loin sa critique, il mettrait en cause, outre M. Mauroy, M. Notebart. Mais, *dans le même* temps, il essaie de jouer des dissensions connues entre les deux *députés socialistes* (*M. Notebart est* hostile à l'alliance avec le P.C.F.) et laisse entendre que, s'il était élu, il accepterait que le maire de Lomme conserve la présidence de la communauté urbaine. Ces considérations *tactiques*, quelque peu *contradic*toires, le contraignent donc à mesurer au plus juste son argumen*tation*.

En définitive, le danger le plus immédiat pour M. Mauroy est constitué par deux listes qui viennent *brouiller le jeu dans* la capitale des Flandres et peuvent gêner la gauche.

D'une part, une liste écologiste *qui, par les thèmes qu'elle déve*loppe, handicape surtout la municipalité sortante. D'autre part, une *liste d'extrême gauche composée par* les trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire et de Lutte *ouvrière, et des membres de l'Orga*nisation communiste des travailleurs (O.C.T.). Cette liste pourrait séduire *un certain nombre d'électeurs com*munistes troublés de voir leur parti cohabiter avec d'anciens indépendants dénoncés, il y a encore quelques mois, comme des adversaires.

THIERRY PFISTER.

(1) La liste d'union de la gauche comprend *22 socialistes, 10 communistes*, 4 radicaux de gauche et 7 personnalités, dont *3 ex-C.N.I.P.*

LE PARTI SOCIALISTE ET LES CANDIDATURES FEMININES. — Mme Yvette Roudy, *membre du comité directeur du* parti socialiste, vient d'indiquer que son parti ne répondrait pas à la lettre par laquelle Mme Nicole Pasquier, déléguée à la condition féminine, demandait aux formations politiques de présenter de nombreuses candidates aux élections. « *Le P.S.*, a déclaré Mme Roudy, *n'a pas à soutenir par une réponse ce qui n'est qu'une opération publicitaire d'un gouvernement qui masque ainsi sa totale absence de politique en faveur des femmes.* » Rappelons que tous les partis — à l'exception du P.S. et du P.S.U. — ont répondu à Mme Pasquier (*le Monde du 3 février*).

BESANÇON : le P.S.U. est représenté sur la liste de la gauche

De notre correspondant

Besançon. — M. Mitterrand rend « *hommage aux vingt-cinq ans de mairie* » de M. Jean Minjoz (P.S.), maire sortant — qui ne se représente pas, — au cours d'une réunion publique, ce 10 février à Besançon. Le premier secrétaire du parti socialiste apportera à *cette occasion son soutien* à M. Robert Schwint (P.S.), sénateur du Doubs, qui — en cas de victoire de la liste d'union de la gauche — succéderait à M. Minjoz.

Le personnel de Lip compte deux représentants : M. Michel Garcin, *secrétaire général* de la CEHEM (Compagnie européenne d'horlogerie et *de mécanique*) maintenu dans ses fonctions par les syndicats, et un employé licencié, M. Bernard Girardot. Ce dernier est, avec le *docteur Magnin, — homonyme du* chef de file de la liste constituée par les R.I., le R.P.R. et les centristes de la majorité — l'un des deux membres du P.S.U. figurant sur la liste de gauche.

Il convient de préciser, à propos de la participation du P.S.U. à cette liste, que cette formation *militait depuis* plusieurs *mois pour* la constitution à Besançon d'une liste d'union de *toute* la gauche et qu'elle n'avait envisagé de créer une liste distincte que pour le *cas où l'accord n'aurait pu* se faire au sein de l'opposition. *M. Bernard Laude, secrétaire de la fédération* départementale du P.S.U., nous demande de préciser, en outre, que les discussions menées par le P.S.U. à Besançon *dans cette perspective* (*le Monde* du 5 février) l'ont été non pas avec l'extrême gauche, comme nous l'avons écrit, mais avec le « *courant socialiste autogestionnaire* ».

CLAUDE FABER.

LE C.D.S. SOUHAITE UN RENFORCEMENT DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Le Centre des démocrates-sociaux, que préside M. Jean Lecanuet, a rendu public, mercredi 9 février, son manifeste municipal. Intitulé « *Choisir une nouvelle fois la démocratie en 1977* », ce document propose les moyens de « *renforcer la démocratie locale* ». Vingt suggestions sont énoncées qui visent :

— *A renforcer le pouvoir des citoyens* et à mieux les insérer dans leur cadre de vie : en facilitant le dialogue entre les élus et les associations, en encourageant la vie associative, en consultant les habitants sur les grands *projets*, les décisions de la gestion locale, etc. ;

— *A accroître l'autonomie locale : « La commune ne s'oppose pas à l'Etat*, déclare le manifeste, *mais leur complémentarité sera d'autant plus efficace que les pouvoirs de la commune seront accrus et que la coopération intercommunale sera favorisée.* » ;

— *A favoriser par des moyens administratifs et financiers le pouvoir des citoyens et l'autonomie communale.* Le C.D.S. propose notamment : une fiscalité qui permette aux communes et aux départements de percevoir au minimum 25 % des ressources fiscales totales (c'est-à-dire près du double que ce qu'elles perçoivent actuellement) ;

— *A multiplier l'établissement de contrats de pays et de contrats de villes moyennes, « instruments d'une politique de l'aménagement du territoire* ».

LOIRE

SAINT-CHAMOND. — M. Antoine Pinay ne sollicitera pas le renouvellement de ses fonctions de maire qu'il assumait depuis *1929. L'ancien président du conseil* n'a pas assisté, le 9 février, à la présentation de la liste de la municipalité sortante. Intitulée « *Liste républicaine d'action communale* » et se voulant apolitique, elle sera conduite par le premier adjoint actuel, M. Henri Gidrol, et comportera dix-sept conseillers sortants et seize candi*dats nouveaux*. Sa *moyenne* d'âge passe de cinquante-huit à quarante-huit ans. « *Homogène et bien soudée* » elle bénéficie « *de l'appui total* » de M. Pinay, a in*diqué M. Gidrol qui a ajouté : « Et ce, dans le respect de notre indépendance d'esprit et d'action ; le président Pinay y tient comme nous y tenons.* » — (*Corresp.*)

VAUCLUSE

Avignon. — Un accord est intervenu pour la constitution d'une liste d'union de la gauche. Conduite par le maire socialiste sortant, *M. Henri Duffaut, député*, cette liste comprendra 18 socialistes, 11 communistes, 3 radicaux de gauche, 2 personnalités désignées par le P.S., 1 par le P.C. et 4 conseillers centristes sortants qui ont rejoint l'union de la gauche, parmi lesquels l'ancien président départemental du Centre démocrate et actuel premier adjoint au maire, M. Noseda. Parmi les dix-huit représentants du P.S. figure M. Dominique Taddéi, secrétaire national chargé des affaires culturelles, qui occupera, en cas de succès, le poste d'adjoint à la culture. Les communistes réclamaient quinze sièges. L'accord réalisé ne leur donne pas la « minorité de blocage » qui est de treize sièges. Avec leurs vingt sièges (dix-huit plus deux) les socialistes détiennent la majorité absolue. — (*Corresp. rég.*)

GUADELOUPE : les communistes maintiendront-ils leur supériorité ?

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — La Guadeloupe est une vieille terre de révoltes et de conflits avec le *pouvoir. Un peu plus souvent* peut-être que dans les autres départements d'outre-mer, les luttes pour l'émancipation et les répressions y ont pris un tour *tragique, du moins dans* la *période* contemporaine. Il fut un temps, pas si lointain, où le maintien de l'ordre y était la principale préoccupation des représentants du *pouvoir central, où chaque cam*pagne sucrière faisait se lever un vaste point d'interrogation sur l'avenir immédiat et la paix de l'île, où le moindre incident pou*vait évoluer en drame* quand il ne donnait pas prétexte à quelque remise en ordre musclée ou à un procès exemplaire.

De cette tradition et de ces souvenirs récents demeure — outre une « fragilité » sociale particulière — une réalité poli*tique tout à fait concrète* : la Guadeloupe est un des départements français où, électoralement, la gauche est la plus forte. Sur les trente-quatre communes que *compte* l'île, *huit* sont communistes, cinq socialistes, trois « progressistes », et sept appartiennent à ce qu'il est convenu de nommer des « divers gauche ». Soit vingt-trois municipalités d'opposition, les gaullistes et les modérés n'en détenant *respective*ment que huit et trois. La gauche bénéficie aussi d'une large majorité au conseil général et au conseil régional. Quant aux parlementaires, *deux d'entre eux* sont apparentés communistes, l'un est apparenté socialiste, les deux autres gaullistes (1). M. François Mitterrand a obtenu 56,38 % des *suffrages exprimés* le *19 mai* 1974 (taux moyen pour la métropole : 49,33) et, lors des dernières élections cantonales en mars 1976, le résultat global de l'opposition, toutes *tendances confondues*, se situait entre 52 et 53 %.

La force principale de cette gauche est le parti communiste. Il n'existe pas, en Guadeloupe, de « phénomène *Césaire* », et le P.C.G. n'a pas à pâtir, comme en Martinique, de la concurrence d'un parti *progressiste* proche de lui et emmené par une personnalité de grand renom.

Formation autonome, indépendante du P.C.F. (comme tous les partis communistes des DOM), ce P.C. fut d'abord départementaliste. A l'instar de toute la gauche, il fut, à la libération, l'ardent *défenseur de la loi qui transforma* quatre colonies en départements français. Parallèlement à ses *homologues* d'outre-mer — mais peut-être au prix de convulsions plus graves — il évolua peu à peu vers l'autonomisme. A l'heure actuelle, il milite officiellement *pour une autonomie « démocratique et populaire »* n'impliquant nullement la rupture avec la République française. La notion d'indépendance lui pose, comme aux autres partis autonomistes, quelques problèmes. Le « document » adopté en novembre 1976 par son VIe congrès stipule que « *l'indépendance n'est pas une revendication formulée par la masse du peuple guadeloupéen et qu'un tel mot d'ordre est de nature à faire reculer le mouvement anticolonialiste* ». Toutefois, le même texte précise que les communistes de Guadeloupe peuvent « *envisager des actions communes contre le colonialisme français avec les partisans de l'indépendance* » à condition néanmoins que les « positions » de ceux-ci ne soient « *dictées ni par l'anticommunisme, ni par les services psychologiques de l'impérialisme, ni par le maoïsme* ». La complexité de ces lignes traduit en fait la lutte de *tendances qui oppose*, au sein du P.C.G., d'une part, les élus et les anciens, modérés, étrangers à toute idée radicale, acquis peu ou prou au système actuel, et, d'autre part, leurs « enfants » (parfois au sens propre du terme) plus *durs*, plus *entreprenants* et surtout plus soucieux de ne pas se couper des idées de l'extrême gauche.

La réalité du P.C.G. c'est, en tout cas sur place, une très forte implantation et quelques fiefs apparemment à toute épreuve. *Des maires communistes* président aux destinées des principales villes du département : *M. Jérôme Cléry* à Basse-Terre, le chef-lieu ; M. Henri Bangou à Pointe-à-Pitre, la *véritable « capitale »*.

Il y avait aussi, au nombre des fleurons communistes, et jusqu'à une date récente, une ville de *quelque vingt mille habitants* : Capesterre-de-Guadeloupe, dont le maire était M. Paul Lacavé, ancien député de la deuxième circonscription. Le décès de M. Lacavé, le 3 décembre dernier, a non seulement marqué un tournant dans le déroulement de la présente campagne électorale, mais il coïncide peut-être aussi — les résultats du 13 mars le diront — avec le début d'une évolution *dans l'équilibre des forces*.

Une ancienne faille

Le 20 janvier, à Capesterre, M. Alexius Delacroix, premier *adjoint* du maire décédé, son ami, son héritier désigné, annonçait *qu'il quittait le parti communiste.* La troisième des plus importantes communes gérées par le P.C.G. risque donc de ne plus être communiste après les élections de mars prochain. *M. Delacroix* a, en effet, quelques chances d'être réélu. Le P.C.G. ne manquera pas de désigner un candidat contre lui, mais l'ex-premier adjoint est populaire, *en place depuis long*temps, indubitablement investi de la confiance du maire disparu, et... disposé à ouvrir largement ses listes vers les non-communistes et le centre *gauche*. Il a déjà obtenu un succès le 6 février en étant élu, dès le premier tour et avec plus *de 64 %* des suffrages exprimés, au siège de conseiller général, rendu vacant par *le décès* de Paul Lacavé. Le candidat communiste, M. Christian Célesté, recueillait suelement *330 voix*, 0,06 % des suffrages exprimés (*le Monde* du 8 février).

Cette affaire va au-delà de la *simple anecdote pour deux séries* de raisons. La première tient à l'histoire même du parti communiste, l'autre à la situation politique générale en Guadeloupe.

La rupture du principal collaborateur de Paul Lacavé avec une formation où il militait depuis *plusieurs dizaines d'années* n'est pas due uniquement à des causes circonstancielles. Ce qui réapparaît à cette occasion, c'est une très ancienne faille du parti communiste guadeloupéen. *Une faille* datant des années 50 et de ce que l'on nomme ici « *l'affaire Rosan Girard* », du nom d'un des fondateurs du P.C.G., député de l'île de 1946 à 1958, ancien conseiller général et maire du Moule, qui fut le leader incontesté de *l'opposition guadeloupéenne* avant de rompre avec son parti, dans des circonstances quelque peu *dramatiques*, en raison *notamment* d'un désaccord stratégique (2). Rares étaient les partisans de *M. Rosan Girard* demeurés *dans* les rangs du parti. Paul Lacavé, sans être véritablement l'un d'eux, *s'était toujours employé* à demeurer l'homme du dialogue entre les deux camps. *Le fait* que peu de temps après sa disparition, son plus proche collaborateur se trouve conduit — après des débats internes fort houleux — à quitter le parti n'est *certainement* pas sans lien avec ce passé.

La rupture entre M. Delacroix *et les communistes* peut aussi avoir des *conséquences* à plus long terme. En premier lieu, parce qu'il est *difficile*, outre-mer, de rompre avec l'opposition sans rompre avec le courant autono*miste* et, d'une certaine manière, sans se retrouver « adopté » par *la* majorité, et surtout par ceux dont l'objectif essentiel est d'amoindrir le capital électoral *de la gauche*. Aussi l'administration suit-elle d'un regard fort *intéressé l'évolution de l'affaire.* Et il est peu probable qu'une liste de la majorité un tant soit peu crédible *soit opposée* à M. Delacroix. On *fera* sans doute en sorte de lui laisser la voie libre !...

Évolution à droite

Autre implication du changement survenu à Capesterre : la modification possible de l'équilibre politique de la deuxième cir*conscription. En 1973, M. Jalton* avait enlevé son siège de député à M. *Lacavé*, ce qui traduisait déjà une évolution de l'électorat vers la droite. En effet, le nouvel élu *s'était présenté comme dépar*tementaliste et avait été, un temps, *assimilé* à *ceux que le* ministère de l'intérieur nomme les « *divers majorité* ». Le passage de Capesterre dans le *camp* modéré accroîtrait encore ce mouvement. *Au point* d'ailleurs *que*, à la *limite*, M. Jalton pourrait bien y découvrir une menace pour son siège, puisqu'il est désormais étiqueté socialiste et qu'il figure dans les rangs de la gauche unie à l'Assemblée nationale. Le député de la deuxième *circonscription* ne peut guère, sans grand risque, d'une part laisser évoluer son électorat dans une direction qui pourrait lui être défavorable, d'autre part conserver *avec le P.C.G., son* allié théorique, des relations aussi lointaines que celles qui existent actuellement. Choisira-t-il de suivre son électorat à droite ou *de renforcer* ses liens à gauche lorsque se présentera l'échéance législative ? C'est une des questions que la démission de M. Delacroix amène à se poser.

Enfin, Capesterre n'est qu'un *problème parmi* d'autres *pour* le parti communiste guadeloupéen. Certes, M. Bangou n'est guère menacé à Pointe-à-Pitre. Dans cette ville, comme à Basse-Terre, la majorité ira à *la bataille* pour le principe. Au début du mois de février, elle n'avait toujours pas désigné ses *chefs de file*. En revanche, d'autres municipalités communistes pourraient être menacées. A Sainte-Anne, M. Ibéné serait inquiété, si un de ses adjoints, conseiller général, *M. Lubeth, cédait à l'envie qu'on* lui prête de se porter candidat. De plus, il est vraisemblable que se présentera contre lui Mlle Hélène Captant, gaulliste, qui, lors des *élections cantonales de mars 1976*, avait battu (de justesse, il est vrai) un représentant du P.C. dans le deuxième canton de Sainte-Anne.

Surtout, *le difficile* problème que pose aux communistes guadeloupéens le cas de Capesterre les a *empêchés de développer*, pour ces élections municipales, la *grande offensive qu'ils auraient* souhaité lancer.

Le jeu de la majorité est évidemment de tirer profit de ces difficultés. Elle le fera d'autant plus volontiers qu'elle n'a pas grand-chose à perdre. La lutte sévère *qui* opposa *R. I. et gaullistes* au lendemain de l'élection présidentielle semble apaisée, ou du moins masquée, les gaullistes paraissant avoir conservé la posi*tion dominante au sein des troupes* gouvernementales. Le climat social n'est pas trop défavorable à celles-ci. Il est somme toute calmé. « Chloroformé », disent *certains opposants. Aucune* des grèves récentes n'a pris d'ampleur réelle malgré les efforts militants des syndicats très politisés et très actifs (l'Union des travailleurs *guadeloupéens et l'Union des travailleurs* agricoles) dans lesquels se retrouvent des partisans de *l'indépendance*.

En fait, ce calme, trompeur ou non, tient pour une bonne part à une cause non pas politique mais géologique. La Guadeloupe se remet à peine de la crise éruptive de la Soufrière qui lui a fait vivre, depuis près d'un an, d'abord des angoisses physiques sans doute inoubliables, ensuite des conditions de vie économique et sociale extravagantes. Par deux fois, près de soixante-dix *mille* personnes ont été évacuées d'une partie de l'île vers l'autre. Par deux fois « pour rien ».

Les conditions relativement *bonnes dans* lesquelles se sont déroulées ces migrations et l'insignifiance de la « casse » auxquelles elles ont donné lieu ont fait que l'administration semble *s'être tirée de* l'affaire avec les honneurs de la guerre (l'administration, mais pas les scientifiques dont *les* querelles et les fausses alarmes sont encore chaudement commentées). Même *du point* de vue électoral, le rôle joué par la Soufrière est considérable. Les partis, et en tout cas leurs élus, ont observé une manière de trêve en se gardant d'attaquer trop durement les pouvoirs publics pen*dant la phase aiguë. Toutefois*, dans telle commune, dans tel canton, l'attitude de tel maire de tel conseiller, la façon dont tel notable a fait front aux difficultés, sera certainement sanctionnée le jour du vote.

*La manière dont le parti com*muniste se sera tiré de la période délicate qu'il vient de vivre et celle dont se seront traduites, dans les urnes, les conséquences de la *crise volcanique alimente*ront sans nul doute l'essentiel des commentaires au lendemain des élections municipales.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(1) Ce sont MM. Hégésippe Ibéné (app. P.C.), Frédéric Jalton (app. P.S.-R.G.) et Raymond Guilliod (R.P.R.), députés ; Marcel Gargar (app. P.C.) et Amédée Valeau (R.P.R.), sénateurs.

(2) Ce *désaccord stratégique* était né en particulier de l'intention de M. Rosan Girard *de fondre* l'organisation du P. C. G. au sein d'un Front *guadeloupéen anticolonialiste*. M. Girard fondait son analyse sur deux *affirmations* : d'une part, *la lutte* révolutionnaire n'était plus possible *sur un territoire aussi* petit, proche du continent américain ; d'autre part, la décolonisation n'était plus improbable, la Guadeloupe étant prête à basculer. Il convenait donc, selon lui, d'ouvrir les rangs autonomistes à des courants et à des personnalités non communistes. La rupture a eu lieu en 1958 lors d'une réunion du comité central. Le Front anticolonialiste continua d'exister *jusqu'à ce que la P.C.G. demanda* à ses représentants de s'en retirer.

AÉRONAUTIQUE

Trente avions Boeing-727 commandés le même jour

Le même jour, deux des principales compagnies aériennes des Etats-Unis ont annoncé qu'elles commandaient, à elles deux, trente moyen-courriers triréacteurs Boeing-727, ce qui constitue la plus importante commande reçue, en un jour, par la société américaine depuis 1968.

A Atlanta, Delta Airlines a annoncé la signature avec Boeing d'un contrat portant sur vingt-quatre Boeing-727 livrables à partir du début de 1978. Cette compagnie opère déjà avec quatre-vingt-deux moyen-courriers du même type. A Dallas, Braniff International a annoncé, le même jour, qu'elle avait passé commande de six Boeing-727 (sans compter deux options à confirmer en supplément). Braniff International, qui recevra ses nouveaux appareils durant le premier semestre de 1978, disposera au total de quatre-vingt-trois Boeing-727, dont soixante du modèle le plus avancé.

Ces deux commandes réunies représentent une valeur globale de 360 millions de dollars (environ 1 750 millions de francs) et portent à mille trois cent quatre-vingt-dix-sept le nombre de Boeing-727 vendus.

Le constructeur américain produit ses avions Boeing à réaction de tous les modèles à un rythme, à l'heure actuelle, de quinze exemplaires par mois. Dans le cas présent, le succès de Boeing a ceci de particulier qu'il a été emporté à l'encontre du constructeur américain McDonnell-Douglas, puisque Delta Airlines a choisi de remplacer ces moyen-courriers anciens biréacteurs D.C.-9 par des Boeing-727, jugés plus rentables.

MÉDECINE

L'année de la lutte contre la surdité

On ne compte en France que soixante-dix mille « sourds profonds » totalement isolés du monde extérieur ; mais deux millions et demi de personnes sont frappées à des degrés divers par une absence partielle d'audition.

C'est pour sensibiliser une opinion souvent indifférente qu'une année de lutte contre la surdité a été organisée en 1977, sur l'initiative d'organisations diverses. Lors d'une conférence de presse, mercredi 9 février, des représentants tant des oto-rhino-laryngologistes et des audio-prothésistes que des parents d'enfants déficients auditifs et des sourds eux-mêmes ont fait un certain nombre de propositions.

Le problème de l'insuffisance des crédits consacrés à la recherche dans ce domaine a été posé par le professeur Paul Pialoux, titulaire de la chaire de clinique d'oto-rhino-laryngologie de Paris, qui a souligné néanmoins les progrès qui « *portent sur le dépistage de la surdité, les possibilités de la chirurgie et la réadaptation prothétique* » (*le Monde de la médecine* du 28 juillet 1976).

Un certain nombre de colloques seront d'autre part organisés à travers la France afin que les handicapés et leurs proches soient mieux informés. Ainsi, une semaine d'audiophonologie est organisée à l'université de Bordeaux du 28 février au 5 mars sur l'affectivité de l'enfant sourd et les nouvelles techniques d'appareillage. D'autre part, les 10 et 11 juin à Besançon, des journées d'information sont organisées pour les parents d'enfants sourds.

Enfin, les responsables de cette année de lutte contre la surdité voudraient que les problèmes d'insertion sociale soient résolus de façon plus satisfaisante : d'après une enquête menée par le bureau de coordination des associations de devenus sourds, l'apparition de la surdité nécessite une fois sur deux une reconversion professionnelle ; celle-ci ne serait assurée par les organismes officiels que dans 7 % des cas.

De toutes les difficultés qui tendent à enfermer le sourd dans un ghetto, un obstacle majeur doit au moins être souligné : il provient des handicapés eux-mêmes qui montrent une grande réticence à porter des appareils qui pourtant se font de plus en plus discrets grâce aux progrès de la miniaturisation. — N. B.

DÉFENSE

SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

Le général Delisle reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 9 février a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Jean Delisle.

[Né le 2 décembre 1919, le général Delisle est sorti de Saint-Cyr dans l'infanterie, arme dans laquelle il a servi notamment au Maroc avant d'entrer dans l'artillerie. Il sert en Algérie, puis commande en 1965 le 34e régiment d'artillerie de brigade en Allemagne fédérale. En 1969, il commande la 15e brigade mécanisée à Versailles, puis l'Ecole d'application de l'artillerie. Depuis avril 1975, il est sous-chef d'état-major des armées à Paris.]

Est nommé conseiller du gouvernement pour la défense, le général de corps d'armée Pierre Briquet.

[Né le 28 décembre 1917, le général Briquet est sorti de l'Ecole polytechnique dans l'artillerie. Il a servi en Extrême-Orient et en Algérie avant de prendre à Landau (Allemagne fédérale) le commandement du 2e régiment d'artillerie. Il sert en 1964 à l'état-major particulier du général de Gaulle à la présidence de la République, puis commande la 6e brigade mécanisée à Strasbourg. En 1970, il est chef de la division des affaires militaires au secrétariat général de la défense nationale, et devient, en 1972, directeur général de l'Ecole polytechnique.]

Est nommé chef de la mission militaire française auprès du comité militaire du conseil de l'Atlantique nord, le général de division Pierre Brasart. Est nommé chef de la mission militaire de coopération, le général de brigade Claude Le Henass.

● MARINE. — Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral François Le Flohic ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Bernard Descombes.

Est nommé, dans la deuxième section (réserve), contre-amiral, le capitaine de vaisseau Jacques Sautot. Est placé, sur sa demande, en situation de disponibilité spéciale pour six mois, le vice-amiral Albert Jaffrelot.

● AIR. — Est nommé adjoint au général directeur des centres d'expérimentations nucléaires, le général de brigade aérienne Michel Rouyer.

● ARMEMENT. — Sont promus ingénieurs généraux de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Marcel Guiot et Etienne Bastin ; ingénieurs généraux de deuxième classe, les ingénieurs en chef André Flourens, René Laffore, Guy Villien de Gabiole et André Léonard.

● SERVICE DE SANTE. — Sont promus : médecin général inspecteur et médecin en chef des services hors classe, le médecin général et médecin-chef des services de classe normale Henri Couture ; médecin général, le médecin-chef des services de classe normale Jean Fourre.

Est nommé médecin-chef de l'hôpital d'instruction Percy à Clamart (Hauts-de-Seine), le médecin général et médecin-chef des services de classe normale Georges Boube.

Est admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, le médecin général inspecteur et médecin-des services hors classe Jean Rondet.

L'INGÉNIEUR GÉNÉRAL MARTRE DEVIENT DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL POUR L'ARMEMENT

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres a approuvé la nomination de l'ingénieur général de première classe Jean-François Martre au poste de délégué général pour l'armement, en remplacement de M. Delpech qui occupait les fonctions depuis 1974 (nos dernières éditions datées 10 février).

A l'issue du contrat de trois ans qui le liait à l'Etat, M. Delpech, qui avait exercé auparavant des responsabilités dans l'industrie, reviendrait au secteur privé, pour entrer, probablement, aux Nouvelles Galeries, l'un des premiers groupes français de grands magasins.

Depuis 1961, date à laquelle a été créée la délégation ministérielle pour l'armement, c'est la première fois qu'un ingénieur de l'armement accède à la tête de cette administration, qui contrôle l'exécution des différents programmes d'armements classiques et nucléaires et gère un ensemble industriel d'Etat de quatre-vingts mille personnes, dont quatre mille quatre cents ingénieurs. Plus du quart de ces ingénieurs sont issus de Polytechnique. On observera que le départ de M. Delpech s'accompagne du changement de la dénomination de délégation ministérielle en délégation générale pour l'armement. Cette dernière expression est en usage dans d'autres départements ministériels et on précise, au ministère de la défense, que les missions et les prérogatives du titulaire du nouveau poste ne sont aucunement modifiées.

[Né le 6 février 1928 à Bélesta (Ariège) et ancien élève de Polytechnique, M. Jean-François Martre est ingénieur général de l'armement de première classe et, depuis février 1974, il était l'adjoint de M. Delpech. Auparavant, M. Martre a été, en 1964, chef du bureau industriel du service central des télécommunications et de l'informatique à la délégation ministérielle pour l'armement, puis, en 1966, sous-directeur des affaires industrielles avant de devenir, en 1971, directeur technique des programmes et des affaires industrielles de l'armement.]

● *Le général Manuel Gutierrez Mellado*, premier vice-président du gouvernement espagnol, chargé de la défense, se rendra en France du 16 au 19 février, à l'invitation de M. Bourges, ministre de la défense, annonce un communiqué du ministère de la défense. Il sera reçu par le premier ministre.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1 - Mobil. de style et d'époque.
S. 4 - Mob. 18e et 19e. Obj. d'art 1900.
S. 8 - Meubles anciens et de style.

0,4 % DES ÉLÈVES FRANÇAIS L'ÉTUDIENT

Apprendre le russe

ROGER CANS

Les relations entre les grandes écoles et l'indust[rie] seront l'objet d'un colloque préparé par l'U.G[.E.]

De notre envoyé spécial

PHILIPPE BOGGIO

SOCIÉTÉ

CORRESPONDANCE

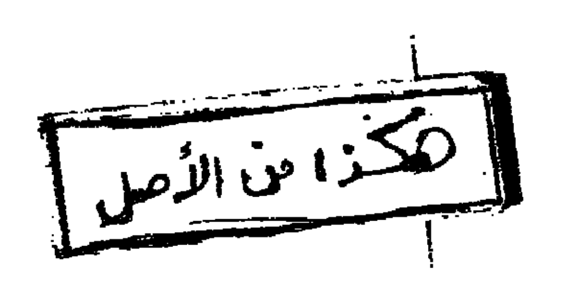
Le droit au congé de garde n'est pas encore une réalité pour les femmes fonctionnaires

M. Michel Duffau, assistant de direction au centre hospitalier de Bergerac, nous écrit après la publication dans le Monde du 9 janvier d'un article intitulé : « Un projet de loi va généraliser le droit au congé de garde pour les mères de famille » :

Dans votre article, vous notez : « *Actuellement, seules les femmes de la fonction publique bénéficient de ce droit au congé postnatal. Les mois passés en congé sont pris en compte — à raison de 50 % de leur durée — pour l'avancement d'échelon.* »

La loi n° 76-617 du 9 juillet 1976 portant diverses mesures de protection sociale de la famille a en effet institué un congé postnatal en faveur des femmes fonctionnaires. Aux termes de ce texte, la femme fonctionnaire en congé postnatal conserve sese droits à l'avancement d'échelon, réduits de moitié.

Toutefois, les dispositions relatives au congé postnatal ne pourront entrer en vigueur qu'après la parution d'un règlement d'administration publique qui serait actuellement en préparation. En conséquence, dans l'état actuel des textes, seule la mise en disponibilité pour élever un enfant de moins de huit ans, prévue par le décret n° 59-309 du 14 février 1959 et maintenue par la loi du 9 juillet, peut être accordée. Cependant, la femme fonctionnaire en disponibilité perd alors ses droits à l'avancement.



هكذا من الأصل

ÉDUCATION

0,4 % DES ÉLÈVES FRANÇAIS L'ÉTUDIENT

Apprendre le russe

La Société des professeurs de russe et l'Association France-U.R.S.S. (1) viennent de déplorer « le peu d'importance qu'occupe l'étude du russe dans les établissements scolaires français ».

Sur les quelque cinq millions sept cent mille élèves qui s'initient, en France, aux langues étrangères, seuls vingt-deux *mille trois cents* avaient choisi le russe en 1975-1976, soit 0,4 %. Bien que l'on puisse choisir le russe dès la classe de sixième, il y a cent cinquante-cinq fois plus de candidats pour l'anglais, quarante-neuf fois plus pour l'allemand, *vingt-huit fois plus pour* l'espagnol... et cinq fois plus *d'élèves pour* l'italien. Le russe n'est enseigné que dans 7 % des *établissements* français — vingt et un départements sont totalement dépourvus de classes qui l'enseignent. Enfin, le nombre de postes mis au concours pour le CAPES et l'agrégation de russe ne cesse de diminuer.

Les accords conclus en 1966 par la commission mixte franco-soviétique avaient donné un coup de fouet à l'étude d'une langue qui stagnait depuis son introduction *dans l'enseignement* français, en 1947. D'un millier d'élèves en 1951, les amateurs de la langue de Pouchkine sont passés à plus de seize mille en 1969. Mais, depuis cette date, le développement des études du *russe dans le secondaire piétine*. En cette même anée 1969, pourtant, le ministère de l'éducation nationale avait publié une circulaire pour attirer l'attention des parents d'élèves sur « *la grande valeur formatrice* » de la langue russe. C'était le temps où le ministre, M. Edgar Faure, prêchait d'exemple en perfectionnant sa connaissance du russe...

Aujourd'hui, si l'on tient compte de l'augmentation *globale des* effectifs scolaires, le russe est *en recul relatif*. « *A l'heure où beaucoup hésitent à choisir le latin ou le grec, le russe ne présente-t-il pas quelques-uns des avantages des langues classiques, tout en offrant une ouverture sur le monde moderne ?* », demandait *récemment un texte* officiel invitant à apprendre le russe. La langue de Tolstoï irait-elle rejoindre le ghetto « *culturel* et *formateur* » des langues mortes ?

Dans les autres pays

Si l'on compare, pourtant, la France au reste du monde, la position du russe n'y est pas si faible. Selon l'Association France-U.R.S.S., la France arrive au quatorzième rang par le nombre de personnes étudiant le *russe (30 000), loin derrière la* Pologne (5 659 000), la République démocratique allemande (3 000 000) ou la Tchécoslovaquie (2 191 000), mais loin devant l'Inde (6 000), l'Italie (3 200) ou la Norvège (200), qui a pourtant une *frontière commune* avec l'U.R.S.S. En fait, les études de russe en France sont *à peu près au même* point qu'en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Seuls le Japon (1 900 000) et l'Allemagne fédérale (75 000) dépassent la *moyenne des pays* occidentaux.

ROGER CANS.

(1) Association France-U.R.S.S., 8, rue de La Vrillière, 75001 Paris.

Le Conseil d'État annule un arrêté sur la « sectorisation » des universités parisiennes

Le Conseil d'Etat a annulé, mercredi 9 février, l'arrêté pris par le recteur de l'académie de Paris, « désectorisant » les études de droit à Nanterre (Paris-X). Cette « désectorisation » se faisait par omission : en *donnant la liste* des disciplines et des secteurs *géographiques où les étudiants* devaient obligatoirement s'inscrire *en première année dans une* université donnée, le recteur ne mentionnait plus de « *secteur* » réservé à Paris-X pour le droit.

Le Conseil a suivi les conclusions du commissaire du gouvernement, M. Renaud Denoix de Saint-Marc, qui avait simplement estimé que le recteur de Paris n'était pas compétent pour prendre une telle décision. D'une part, il agissait en fonction d'un arrêté signé par le directeur de cabinet du secrétaire d'Etat aux universités : celui-ci n'ayant lui-même qu'une délégation de compétence, ne pouvait pas déléguer de pouvoirs à son tour ; d'autre part, *le recteur de Paris* ne pouvait pas intervenir seul dans une affaire qui intéressait des communes de banlieue.

Cette décision a un effet paradoxal : *il n'existe plus aucune* sectorisation pour aucune discipline *dans* la région parisienne, les dispositions antérieures (qui incluaient l'U.E.R. de droit de Nanterre) n'étant valables que pour 1975-1976. En théorie, un étudiant peut donc s'inscrire actuellement dans n'importe quelle université. Les inscriptions sont closes depuis longtemps, mais le secrétariat d'Etat devra prendre d'autres dispositions pour la rentrée prochaine.

Le président de l'université de Nanterre, M. Jean-Maurice Verdier, a tiré les conclusions de la décision du Conseil d'Etat en *déposant un nouveau recours* portant, cette fois, sur le transfert de *trente-quatre* postes d'enseignants (vingt-sept professeurs et maîtres *de conférences, sept maîtres-assistants*) de Paris-X à Paris-V pour la nouvelle U.E.R. de droit de Malakoff. Il fait valoir que la mesure est contraire à la loi d'orientation. D'autres recours (il y en a neuf en tout) *ont été déposés* par des sections syndicales. L'U.E.R. de droit de Nanterre n'a conservé que neuf professeurs et cinq maîtres-assistants pour encadrer cinq mille cinq cents étudiants, alors que celle de Malakoff n'en accueille que huit cents. Il est vrai que les « transfuges » continuent d'enseigner à Nanterre.

● *Une journée d'action à l'appel de l'UNEF et du SNE-Sup.* — Le syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau) préparent une journée nationale d'action pour le jeudi 3 mars, afin d'obtenir un collectif budgétaire pour les universités. « *Il faut s'opposer au chantage financier de Mme Saunier-Seïté qui veut imposer, par le biais de restrictions budgétaires, la suppression d'enseignements* », expliquent le SNE-Sup et l'UNEF dans un communiqué commun.

● *Un répertoire des universités de langue française.* — L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), dont le siège est à Montréal, vient de publier un « *répertoire international des universités* » qui contient des renseignements sur cent vingt-trois universités de langue française, dans vingt-sept pays : histoire, structures, liste des enseignements et des diplômes, etc. Ce répertoire est disponible au Centre universitaire du livre de langue française (C.L.U.F.), 11, rue de Sèvres, 75006 Paris (250 F).

DANS LA SEINE-SAINT-DENIS

M. René Haby ordonne une enquête après la distribution de tracts syndicaux aux écoliers

M. René Haby, ministre de l'éducation, a publié le mercredi 9 février le communiqué suivant :

« *J'ai appris qu'à l'occasion d'une grève et de manifestations déclenchées le samedi 5 février dans le département de la Seine-Saint-Denis, certains maîtres de l'enseignement primaire ont distribué aux enfants dans les classes elles-mêmes des tracts sur lesquels leurs parents ont été appelés à soutenir les organisateurs de ces mouvements en retournant ces tracts avec la mention de leur nom, prénoms et de l'établissement fréquenté par leurs enfants et leurs signatures. Selon de nombreux parents d'élèves qui m'ont fait part, par lettre personnelle, de leur mécontentement, ces tracts ont été insérés dans les cahiers des enfants et il a été recommandé de les rapporter signés par leurs parents. C'est dire que ceux qui ne se plieraient pas à la consigne seraient facilement « identifiables ».*

» *De telles pressions exercées ainsi par une minorité d'enseignants sur les enfants que la nation leur a confiés sont, dans l'intérêt même de l'école publique, inadmissibles et incompatibles avec le devoir de neutralité qui s'impose à tous les fonctionnaires ainsi qu'avec la mission d'éducateur digne de ce nom. Je suis décidé à les combattre et dans le cadre de la réglementation applicable à la fonction publique à sanctionner les maîtres qui se rendraient coupables de telles distributions de matériel de propagande aux enfants. Une première enquête est confiée aujourd'hui même au corps de l'inspection générale de l'administration du ministère.* »

[A la section départementale du Syndicat national des instituteurs de Seine-Saint-Denis, on confirme que quatre cent mille tracts ont été diffusés dans les écoles du département pour appeler les parents d'élèves à participer à l'opération « écoles désertes » organisée le 5 février et à la manifestation qui s'est déroulée le même jour devant la préfecture de Bobigny, et à laquelle, selon le SNI, quinze mille personnes ont participé (cinq mille selon la police). « *Sur ces quatre cent mille tracts*, précise-t-on au SNI, *la moitié ont été distribués par les parents d'élèves et l'autre par des instituteurs. C'est là une pratique courante de notre syndicat en Seine-Saint-Denis.* »

Le tract, signé par les sections de la Fédération des conseils de parents d'élèves (Cornec), du SNI, du SNES, du SNEP et de la FEN, dénonçait notamment le non-remplacement des maîtres en congé. Il appelait à la manifestation à la préfecture. Sur une partie détachable, les parents étaient invités à soutenir nommément la manifestation. Cette partie détachable devait être envoyée, signée, à l'établissement.]

Les relations entre les grandes écoles et l'industrie seront l'objet d'un colloque préparé par l'U.G.E.

De notre envoyé spécial

*Nancy. — Deux cents délégués ont participé, du 4 au 6 février, à l'Ecole nationale des industries chimiques de Nancy, au XXXI*e *congrès de l'Union des grandes écoles (U.G.E.). Ils ont souhaité renforcer le caractère syndical de leur organisation et décidé de préparer, pour le printemps, un colloque sur les moyens d'améliorer les relations entre l'industrie et la formation des élèves des grandes écoles.*

« *Rendre le syndicat plus fort, c'est déjà changer les grandes écoles.* » Peu après avoir été élu président de l'U.G.E., en remplacement de M. Michel Fiszbin (qui ne sollicitait pas un autre mandat), M. Didier Lachize, vingt-trois ans, élève à l'Institut national agronomique (INA), a résumé ainsi la double préoccupation de ces trois journées.

« *Rendre le syndicat plus fort* » : l'U.G.E., qui fêtera cette année son trentième aniversaire, éprouve le besoin d'élargir sa base militante en augmentant le nombre de ses adhérents et en cherchant à s'implanter dans toutes les grandes écoles (elle n'est représentée que dans 60 % d'entre elles). Pour cela, le congrès a décidé de prendre quelques distances avec un protocole d'accord, datant de 1957, qui établit des liens privilégiés entre l'U.G.E. et l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-ex-Renouveau).

Désormais, les cartes d'adhésion qui seront proposées aux élèves des grandes écoles ne porteront plus la double mention UNEF-U.G.E. Volonté de clarification, recherche d'une voie syndicale propre, ce retrait n'est pas considéré par les dirigeants de l'U.G.E. comme une séparation. « *Jamais les liens avec l'UNEF n'ont été aussi forts* », a rappelé M. Michel Fiszbin. Mais le congrès, par cette initiative, a généralement admis que la double mention restait « *un obstacle à l'adhésion* ».

Ce congrès a aussi défini une « plate-forme des luttes », « *pour changer les grandes écoles* », et a précisé les revendications syndicales de l'U.G.E. : amélioration de l'enseignement, droit pour les élèves de participer à l'élaboration du contenu de la formation, présalaire, pluralité des opinions scientifiques et économiques. Ces propositions rejoignent une autre préoccupation, plus ancienne, de l'U.G.E. concernant le « *statut des grandes écoles* ».

L'organisation syndicale a pu confronter ses thèses avec celles de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), représentée pour la première fois à un congrès de l'U.G.E., dont le projet éducatif en cours d'élaboration prévoit le retour des grandes écoles dans les structures universitaires. Favorable à une refonte des grandes écoles, l'U.G.E. estime, cependant, que, « *jusqu'ici, tous les rapprochements entre ces écoles et l'Université ont été un échec* ». « *Cela a entraîné un nivellement par le bas* », a souligné M. Fiszbin.

Dans un premier temps, l'U.G.E. préfère faire porter ses efforts sur l'amélioration des relations entre l'industrie et la formation. En organisant, avant la fin de l'année universitaire, un colloque national sur ce sujet, « *où tous les élèves en grandes écoles pourront s'exprimer* », cette organisation syndicale entend se donner les moyen de préciser sa position sur l'avenir des grandes écoles.

PHILIPPE BOGGIO.

SOCIÉTÉ

CORRESPONDANCE

Le droit au congé de garde n'est pas encore une réalité pour les femmes fonctionnaires

M. Michel Duffau, assistant de direction au centre hospitalier de Bergerac, nous écrit après la publication dans le Monde *du 29 janvier d'un article intitulé : « Un projet de loi va généraliser le droit au congé de garde pour les mères de famille » :*

Dans votre article, vous notez : « *Actuellement, seules les femmes de la fonction publique bénéficient de ce droit au congé postnatal. Les mois passés en congé sont pris en compte — à raison de 50 % de leur durée — pour l'avancement* d'échelon. »

La loi n° 76-617 du 9 juillet 1976 portant diverses mesures de protection sociale de la famille a en effet institué un congé postnatal en faveur des femmes fonctionnaires. Aux termes de ce texte, la femme fonctionnaire en congé postnatal conserve sese droits à l'avancement d'échelon, réduits de moitié.

Toutefois, les dispositions relatives au *congé* postnatal ne pourront entrer en vigueur qu'après la parution d'un règlement d'administration publique qui serait actuellement en préparation. En conséquence, dans l'état actuel des textes, *seule* la mise en disponibilité pour élever un enfant de moins de huit ans, prévue par le décret n° 59-309 du 14 février 1959 et maintenue par la loi du 9 juillet, peut être accordée. Cependant, la femme fonctionnaire en disponibilité perd alors ses droits à l'avancement.

Les marchands dans leur temple

L'an dernier, c'était une première. A laquelle, force est de le reconnaître, quelques pessimistes — ou, simplement, quelques « prudents » — n'avaient pas voulu croire. Bien à tort : en l'espace d'une semaine, près de 46 000 visiteurs allaient franchir les portes de ce Salon qu'ils n'osaient plus espérer, grande « foire au voyage » où, derrière des comptoirs bariolés de soleils couchants, de palmes et de mers toujours bleues, se vendent des journées sans montre ni métro, des vacances. Du rêve...

Du 11 au 20 février, la IIe semaine mondiale du tourisme et des voyages rassemblera donc plus de trois cents exposants. Au niveau I du Centre international de Paris, entre deux coups d'œil au podium où se produiront des troupes folkloriques venues de tous les azimuts (1), on pourra se documenter sur toutes les destinations et tous les forfaits proposés par les agences.

Au niveau 3, c'est la seule France qui sera à l'honneur, avec des stands vantant les charmes de nos provinces, de nos côtes et de nos montagnes. Deux salles de cinéma proposeront, chaque jour de 14 h à 19 h, un festival quasi non-stop du film de tourisme. Au programme quatre-vingt-dix titres présentés par cinquante-six pays et régions.

Le niveau 5 sera celui des professionnels entre eux : ouvert à eux seuls (du 14 au 18 février), il abritera de nombreuses manifestations, comme l'assemblée générale du syndicat national des agents de voyages (S.N.A.V.) et de l'Association professionnelle de solidarité (A.P.S.), ainsi que des débats, colloques et rencontres.

Ainsi, agences de voyages, compagnies aériennes, maritimes, routières et ferroviaires, chaînes hôtelières, organismes de formation professionnelle, publications touristiques, prestataires de services et... voyageurs en puissance pourront-ils, pour la deuxième fois, se rencontrer, s'informer, se questionner et, espérons-le, s'entendre !

L'Association pour la semaine mondiale du tourisme et des voyages (A.S.M.T.V.), qui tient désormais en main cette manifestation, est composée, il fallait le rappeler (ne serait-ce que pour les féliciter de leur détermination et de leur succès), de l'Amicale des offices nationaux étrangers de tourisme (ADONET), dont le président en exercice est M. Walter Rotach, directeur de l'office suisse ; les Editions touristiques ; la Fédération française des techniciens supérieurs du tourisme (F.F.T.S.T.) ; le Syndicat national des agents de voyage.

(1) *Algérie :* groupe folklorique du Théâtre national algérien. Musiciens et danseurs ; *Brésil :* groupe folklorique, musiciens, danseurs et chanteurs ; *Corse :* groupe folklorique, musiciens ; *Côte-d'Ivoire :* ensemble instrumental Senoufo, musiciens ; *DOM-TOM :* groupes folkloriques antillais et tahitien ; *Espagne :* groupes folkloriques des Canaries, des Baléares, de la Costa Brava ; *Grande-Bretagne :* groupe folklorique écossais, musiciens et danseurs ; *Italie :* groupe folklorique sicilien Etna Linguaglossa, musiciens et danseurs ; *Kenya :* groupe folklorique, musiciens et danseurs, présentation de robes locales ; *Maroc :* groupe folklorique national, musiciens et danseurs ; *Mexique :* groupe folklorique, musiciens et danseurs ; *Pérou :* groupe folklorique ; *Poitou - Charentes - Vendée :* la Mélusine du Poitou, musiciens et danseurs ; *Portugal :* groupe folklorique, musiciens et danseurs ; *Roumanie :* groupe folklorique, musiciens et danseurs ; *Tunisie :* groupe folklorique, musiciens et danseurs ; *U.R.S.S. :* groupe folklorique de Roulbychev, musiciens, danseurs et chœur ; *Yougoslavie :* groupe folklorique.

LA DEUXIÈME SEMAINE MONDIALE DU TOURISME ET DES [...]

L'année de la reprise

APRES le ralentissement de 1973 et le fléchissement très net de 1974, le tourisme international a repris de la vigueur en 1975. Dans son rapport annuel, le comité du tourisme de l'O.C.D.E. constate que le nombre des arrivées et des nuitées des touristes étrangers a augmenté dans la plupart des pays membres. Le tourisme à l'intérieur de l'Europe a été en outre plus actif, grâce, notamment, à une progression du flux en provenance de l'Allemagne et à un renouveau des mouvements venant de la France et du Royaume-Uni. Une ombre, pourtant, noircit ce tableau : les touristes américains ne reprennent toujours pas le chemin de l'Europe en 1975, quoique la réduction des échanges soit, malgré tout, moins importante qu'en 1974. Enfin, les relations entre le Japon et les pays membres de l'O.C.D.E., bien qu'en augmentation, se montrent peu dynamiques.

Malgré la conjoncture économique défavorable *et* malgré la hausse des prix, qui n'a pas épargné l'industrie touristique, la demande a progressé en 1975. La consommation, dans ce domaine, a donc moins souffert de la récession que dans les autres secteurs économiques. Le « produit » tourisme a même gagné une nouvelle « dimension ». Il satisfait désormais un besoin profond, celui de se détendre, de se dépayser, d'échapper à la grisaille inflationniste. Mais, malgré tout, la crise se ressent, notamment dans les habitudes qui se sont modifiées.

Les touristes prennent davantage leurs vacances dans leur pays et s'ils partent à l'étranger, c'est, en général, pour une destination rapprochée. Leur choix se porte sur des modes d'hébergement plus économiques et la durée de leurs congés se stabilise. La hausse du prix de l'essence ne semble pourtant pas avoir freiné l'utilisation de l'automobile pour les déplacements touristiques. En Yougoslavie, en Grèce et en Turquie, la part des arrivées par la route a augmenté respectivement de 4, 5, et 12 %.

Deux pays qui « montent » : Grèce et Turquie

Au cours de l'année 1975, le tourisme international a connu des hausses importantes par rapport à 1974 : le nombre d'arrivées de touristes étrangers aux frontières dans dix pays européens membres de l'O.C.D.E. (1) a augmenté de 8 % (contre une baisse de 8 % en 1974), et le nombre des nuitées pour l'ensemble des moyens d'ébergement dans quatorze pays membres européens (2) a progressé de 6 % (— 4 % en 1974). La hausse la plus élevée a été enregistrée en Grèce (+ 45 %). Elle a atteint 9 % en Espagne et au Royaume-Uni, 7 % en Allemagne et 2 % seulement en France. Une légère baisse a été observée en Suisse (— 1 %) alors que le fléchissement a été beaucoup plus accentué au Portugal (— 23 %).

Toujours « leader » en Europe, le tourisme allemand, favorisé par le cours du mark, a repris son essor. Le nombre total des arrives aux frontières des pays membres a progressé de 9 %, alors qu'il avait fléchi de 2 % en 1974. Remontée sensible aussi pour le Royaume-Uni, où l'ensemble des nuitées à l'étranger s'élève de 9 % contre une baisse de 17 % en 1974. Même constatation pour la France, dont les nuitées à l'étranger s'accroissent de 7 %, alors qu'elles avaient diminué de 12 % en 1974.

Deux pays « montent » sur la carte géographique du tourisme : la Grèce et la Turquie, qui connaissent les plus fortes augmentations de touristes étrangers en 1975, soit respectivement + 47,7 % (nuitées) et + 38,8 % (arrivées). La Grèce a notamment accueilli à l'arrivée aux frontières + 114 % d'Italiens, + 75 % de Français et + 70 % d'Allemands. En Turquie, les arrivées de visiteurs italiens ont augmenté de 89 %, les Français de 76 % et les Britanniques de 70 %.

La durée moyenne du séjour par établissement d'hébergement (rapport entre le nombre des arrivées et celui des nuitées) a augmenté en France (6 jours), en Espagne (5,5 jours) et au Portugal (4,7 jours). Une légère baisse a été observée en Italie (4,4 jours), en Suisse (3,1 jours) et aux Pays-Bas (2,3 jours). La durée moyenne du séjour dans le pays a augmenté en Irlande (13,5 jours), au Portugal (12 jours) et en Turquie (7,5 jours). Une stabilisation s'est manifestée en France (7,7 jours), en Italie (5,6 jours) et en Belgique (2,5 jours), tandis que le Royaume-Uni a enregistré une légère baisse (13,5 jours).

L'Américain en baisse

En 1975, les Américains n'ont toujours pas repris le chemin de l'Europe. Une raison à cela : la hausse des tarifs aériens sur l'Atlantique nord. Bien que l'augmentation ait été beaucoup moins élevée qu'en 1974 (18 % contre 35 %), le trafic des voyageurs s'en est ressenti. Le fléchissement est toutefois moins accentué : 3 % contre 9 % en 1974. Partout en Europe donc, les nuitées des touristes américains — qui, depuis 1972, accusent une diminution de 30 %, — continuent à être en baisse. Une baisse qui varie de 19 % pour la Yougoslavie, à 7,1 % pour l'Allemagne et à 0,1 % seulement pour la France. Seul le Royaume-Uni maintient un équilibre entre les arrivées (+ 0,6 %) et les nuitées (— 0,6 %).

Aux Etats-Unis, les arrivées en provenance des pays européens membres de l'O.C.D.E. sont encore en baisse. Une baisse malgré tout moins importante qu'en 1974 (2 % contre 7 %). Le même phénomène affecte les Japonais, dont les arrivées aux Etats-Unis diminuent de 2 %.

Deux millions et demi de Japonais se sont pourtant rendus en Europe. Par rapport à 1974, la progression est importante (+ 6 % contre + 2 %) mais bien loin des années fastes que furent 1972 (+ 45 %) et 1973 (+ 64 %). La France accueille toujours le plus grand nombre de touristes japonais (1,26 million de nuitées, soit une hausse de 5 % en 1975), suivie de près, il est vrai, par le Royaume-Uni (1 million). Mais les augmentations les plus élevées des nuitées se situent en Grèce (+ 40,9 %), en Yougoslavie (+ 18,9 %) et en Italie (+ 13,9 %).

Au Japon, on a dénombré 708 000 arrivées de touristes étrangers, soit une progression de 7 % (— 4 % en 1974). Parmi les Européens, les Britanniques arrivent au premier rang (46 145, soit plus 15,1 %), devant les Allemands (25 340, + 1,3 %) et les Français (15 977, + 3,9 %).

Trois fois mieux qu'en 1975

La progression du tourisme international s'est traduite par une augmentation des paiements touristiques qui ont dépassé en 1975 dans la zone de l'O.C.D.E. le cap des 30 milliards de dollars, soit un taux d'expansion de deux à trois fois supérieur à celui de 1975. Le montant total des recettes touristiques s'est élevé à 31 milliards de dollars (+ 19 %) et celui des dépenses à 33 milliards de dollars (+ 17 %).

La régression du tourisme international en 1974 a incité à plus de prudence dans les investissements hôteliers. Aussi, la capacité d'hébergement s'est-elle peu développée en 1975. Si l'aide gouvernementale s'est accrue légèrement dans plusieurs pays membres (Irlande, Finlande et Suisse), une priorité a été accordée à l'amélioration et à la modernisation plutôt qu'à l'extension des installations hôtelières, le souci majeur étant de rentabiliser et de mieux utiliser les capacités existantes. Les taux d'expansion ont donc été en moyenne plus faibles qu'en 1974, sauf en Yougoslavie, en Grèce, au Danemark et au Portugal. Le taux le plus élevé a été enregistré au Japon (+ 9 %), tandis que deux pays accusent une baisse sensible : la Belgique (— 7 %) et l'Irlande (— 3 %).

Au cours des huit premiers mois de 1976, le tourisme marque un pas. Dans la plupart des pays européens, on constate, en effet, une tendance à la stabilisation et même à la diminution du nombre des nuitées. Le tourisme allemand est par ailleurs en baisse. Mais, pour la première fois depuis 1973, on assiste à une reprise très sensible du tourisme des Etats-Unis vers l'Europe ainsi que vers le Japon. Pour les six premiers mois de 1976, le total des passagers aériens transportés sur l'Atlantique nord a augmenté de 13 % par rapport à la période correspondante de 1975. Les départs vers l'Europe des touristes américains ont, quant à eux, augmenté de 14 % au cours des neuf premiers mois de 1976.

La nécessité de contrôler la croissance économique en vue de maintenir l'inflation dans des limites acceptables aura-t-elle des répercussions sur le développement du tourisme ? La demande, nationale et internationale, risque en effet d'être plus modérée selon le comité du tourisme de l'O.C.D.E., les autorités devraient profiter de cette situation pour améliorer la qualité de l'offre touristique en tenant compte des diverses formes de la demande. Il serait en effet souhaitable que les gouvernements conçoivent leur politique touristique et planifient le volume et la localisation de leurs investissements en coopération avec les responsables du développement économique et social et avec ceux dont dépend la protection de l'environnement.

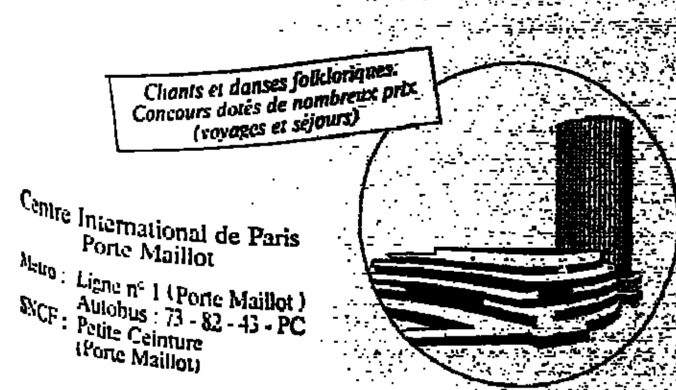
FL. B.

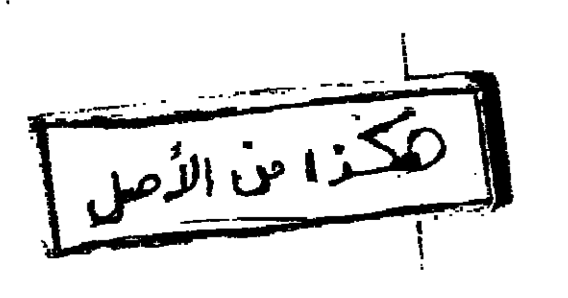
(1) Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Portugal, Royaume-Uni et Turquie.

(2) Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suisse.

« Tendances » françaises







هكذا من الأصل

MONDIALE DU TOURISME ET DES VOYAGES

« Tendances » françaises

OU vont-ils ces Français qui ne jurent que par le steak-frites et le vin rouge lorsque revient le temps des vacances ? Qu'aiment-ils, et que n'aiment-ils pas ? S'il est difficile de répondre précisément à ces questions, la plupart des statistiques ne révélant que sommairement les goûts de nos compatriotes, les résultats de l'enquête menée par le Cercle français des tours-opérateurs (CETO), et qui portait sur quelque huit cent mille personnes ayant voyagé en 1975-1976, permettent cependant de dégager une « tendance ».

Les destinations accessibles à partir d'un moyen-courrier représentent 84 % des ventes de forfaits réalisées dans les agences. En tête des pays les plus demandés, l'Espagne, avec 36,7 % des ventes (23 % pour les Baléares, 10 % pour les Canaries, le reste pour la péninsule). Viennent ensuite, les pays du Maghreb (Tunisie : 20 %; Maroc : 10,8 %; Algérie : 1 %), puis la Grèce (7,5 % des ventes, en dépit d'une progression de + 85 % par rapport aux étés précédents, mais, on le sait, nombre de Français se rendent en Grèce par leurs propres moyens). L'Italie (3,6 %); l'Egypte (1,6 %); la Yougoslavie (1,2 %); Israël et les autres pays du Proche-Orient (2,6 %) ferment la marche.

Pour ce qui concerne les vols long-courriers, sur cent mille personnes interrogées, les choix ont été : les Antilles (24,79 %), l'Afrique noire (22,52 %); l'Extrême-Orient (11 %) ; l'océan Indien (5,6 %) ; la Polynésie (1,95 %). Les Etats-Unis et leur voisin, le Canada, totalisent, pour leur part, 34,11 % des suffrages.

L'étude du CETO fait apparaître enfin que, par rapport à l'année touristique précédente, le marché des moyen-courriers a enregistré une progression de 22 %, celui des long-courriers le talonnant de près avec 19,85 %.

Les dix jours

● **VENDREDI 11 FEVRIER :**

11 h. 30 : Inauguration par M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme. — 13 h. : Déjeuner de l'Amicale des offices nationaux étrangers de tourisme (ADONET) Remise du Prix du tourisme. — 15 h. 30 : « Table ronde » organisée par l'Association France-Italie, sur les problèmes du tourisme.

● **LUNDI 14 :**

9 h. : Assemblée générale de l'Association professionnelle de solidarité (A.P.S.). — 14 h. : Assemblée générale du Syndicat national des agents de voyages (S.N.A.V.). — 20 h. : Dîner amical du Syndicat *national des agents de voyages* (S.N.A.V.).

● **MARDI 15 :**

10 h. : Journée-débat « Le congrès et la municipalité ».

● **MERCREDI 16 :**

10 h. : Journée-débat « *Le voyage de stimulation : une nouvelle dynamique pour l'entreprise* ». Remise des Oscars du Voyage d'entreprise. Réunion des délégués régionaux et étrangers du secrétariat d'Etat au tourisme. — 16 h. : Visite de M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale

● ***JEUDI 17 :***

10 h. : Journée-débat « *Les salons spécialisés français : motivation de voyages professionnels groupés vers la France* ». *Réunion des délégués* régionaux et étrangers du secrétariat d'Etat au tourisme. Réunion des Associations nationales d'agences de *voyages des pays de la Communauté* économique européenne (C.E.E.).

● **VENDREDI 18 :**

10 h. : Journée-débat : « Congrès et tourisme d'affaires : fiscalité et réglementation ». — 13 h. : Déjeuner-débat de la Fédération française des *techniciens supérieurs du tourisme.* — Réunion des Associations nationales *d'agences de voyage des pays* de la Communauté économique européenne (C.E.E.). — 17 h. 30 : Visite de M. Pierre-Christian Taittinger, *secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, en présence de messieurs les ambassadeurs des pays exposants.*

Chez les exposants

● **SAMEDI 12 :**

14 h. 30 : Jeu-spectacle dans les DOM organisé par le commissariat à la promotion des DOM-TOM.

● **MARD. 15 :**

18 h. : Conférence de presse de la société Autostrade S.p.A.

● **MERCREDI 16 :**

14 h. 30 : Colloque « Les jeunes et le voyage » organisé par Voyage-*Conseil.*

● ***VENDREDI 18 :***

14 h. 30 : Colloque « *Municipalité et tourisme vert* » organisé par Voyage-Conseil.

● **SAMEDI 19 :**

14 h. 30 : Jeu-spectacle dans le Pacifique sud, organisé par le commissariat à la promotion des DOM-TOM.

OU, QUAND, COMMENT ?

La Deuxième Semaine mondiale du *tourisme et des voyages* est ouverte au public du vendredi 11 au dimanche 20 *février*, tous les jours de 11 heures à 20 heures.

PRIX D'ENTRÉE : 10 F; tarif réduit sur présentation de la carte vermeil et de la carte famille nombreuse.

PARKING : mille cinq cents places *(Centre international de Paris).*

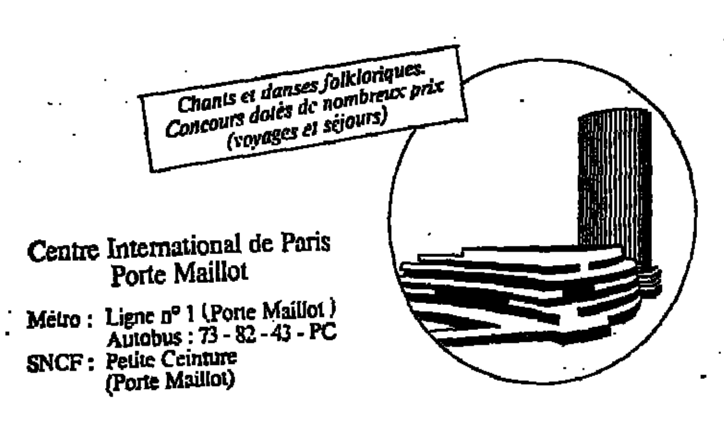
METRO : Porte-Maillot.

AUTOBUS : 73, 43, 82, P.C.

S.N.C.F. : station Porte-Maillot.

La zone professionnelle du cinquième niveau est ouverte du 14 au 18 février, de 11 heures à 20 heures (Accueil professionnel, niveau 0).









CARNET

Naissances

— M. Jérôme Déroure et Mme, née Isabelle Bourgeois et Basile sont heureux d'annoncer la naissance de
Benjamin.
Paris, le 21 janvier.

— Le docteur Jean-Paul Château, Mme, née Florence Rouget, François et Marion, sont heureux d'annoncer la naissance de
Camille.
Paris, le 21 décembre.
79, rue Jouffroy.

Décès

Denys AMIEL

Mme Denys Amiel, son épouse,
M. Jacques Petry, son gendre,
M. et Mme Eric Petry et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Petry et leurs enfants,
Mlle Florence Petry,
Ses petiste-nfants et arrière-petits-enfants,
M. Pierre Amiel, son frère,
Mlle Raymonde Géroult,
Les familles Amiel, Bourrel, Dumas,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Denys AMIEL,
auteur dramatique,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de la Couronne d'Italie,
prix Paul-Hervieu,
Grand Prix du théâtre,
survenu religieusement dans sa quatre-vingt-treizième année le 8 février 1977 à La Gaude (06).

Les obsèques auront lieu le vendredi 11 février, à 10 h. 30, en l'église de La Gaude et l'inhumation dans le caveau de famille, où il retrouvera sa fille bien-aimée Monique.

[Né à Villegailhenc, dans l'Aude, Denys Amiel avait débuté comme secrétaire d'Henri Bataille avant d'écrire, pour le Boulevard, une quarantaine de pièces de théâtre, dont « Décalage » (1931), « Trois et Une » (1932), « l'Homme » (1934), « La femme en fleur » (1935), « Ma liberté » (1936) et « la Maison Monestier » (1939). Ces six pièces furent créées au Théâtre Saint-Georges, dont Denys Amiel fut le dramaturge attitré. Son plus grand succès reste « la Souriante Madame Beudet », écrit en collaboration avec André Obey et entré depuis au répertoire de la Comédie-Française.

Denys Amiel était doyen des auteurs dramatiques. Il avait été vice-président de la Société des auteurs et de la Confédération internationale des auteurs.]

Jean-Francis PHILIPPE

Mme Jean-Francis Philippe,
Mme Louis Philippe,
M. et Mme Edouard Kettner et leurs fils,
M. et Mme Alain-Jean Philippe et leur fils,
M. et Mme Jacques Philippe et leur fils,
Le docteur et Mme Henri Avercenc,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
préfet Jean-Francis PHILIPPE,
secrétaire général de la zone de défense de Paris,
capitaine C.R.,
ancien élève de l'E.N.A.,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
survenu subitement le 8 février 1977, à l'âge de cinquante-sept ans, en son domicile, 28, avenue de Friedland, Paris (8e).

Le service religieux sera célébré le vendredi 11 février en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, faubourg Saint-Honoré, Paris (8e), où l'on se réunira à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu le samedi 12 février, à 11 heures, au cimetière de Plérin (Côtes-du-Nord).

[Né le 29 août 1919 à Corlay (Côtes-du-Nord), ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Philippe est nommé en 1953 chef de cabinet du préfet de la Vienne, puis sous-préfet de Ribeauvillé et de Molsheim. Directeur du cabinet du préfet de la région d'Alsace, il devint en 1966 directeur de cabinet de M. André Bord, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur. En 1969, il est nommé préfet de l'Indre, en 1973 préfet de l'Essonne et l'année suivante secrétaire général de la zone de défense de Paris.]

— Mme Robert Baudier,
M. et Mme François Baudier et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Baudier et leurs enfants,
font part du décès de
M. Robert BAUDIER,
ingénieur militaire en chef de première classe (E.R.),
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
leur époux, père et grand-père, survenu à Neuilly le 8 février 1977.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 11 février, à 13 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle.

Ni fleurs ni couronnes.
3, rue Victor-Daix, 92200 Neuilly.

— Mme Louis Boutot,
M. et Mme Jean-Marie Boutot, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jacques Boutot, leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme Françoise Piot, leurs enfants et leur petit-fils,
Mlle Monique Boutot,
Mlle Françoise Boutot,
M. et Mme Pierre Boutot et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Boutot, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis BOUTOT,
docteur en pharmacie,
rappelé à Dieu le 3 février 1977 à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 5 février 1977 en l'église Saint-Sernin de Brive.

Cet avis tient lieu de faire-part.
16, rue Marcelin-Berthelot, Brive.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jeannine BROUSSINE,
née Tourolle,
survenu à Lagny le 29 janvier 1977.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à L'Ile-aux-Moines (Morbihan) le 3 février 1977 dans la plus stricte intimité.

De la part de :
M. et Mme Martin Broussine,
M. Lucas Broussine,
Mlle Sophie Broussine, ses enfants,
Erwan Broussine, son petit-fils,
Georges Broussine,
M. et Mme Pierre Grehant,
Les familles Broussine, Tourolle, Grehant.
8, rue Beudant, 75017 Paris.

— Mme Jean Chauveau,
Jacques, François et Catherine Chauveau,
M. et Mme Armand Chauveau,
Mme Emile Foucaud,
Sa famille,
Son équipe de chercheurs,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean CHAUVEAU,
pharmacien,
maître de recherche au C.N.R.S.,
leur époux, père, fils et gendre, survenu le 3 février 1977 des suites d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Ceux qui l'ont connu et aimé peuvent adresser leurs dons à l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer, à Villejuif, C.C.P. Paris 909, pour le laboratoire de biochimie cellulaire de l'I.R.S.C. du C.N.R.S.
4, place Jean-Jaurès,
94140 Alfortville.
84, rue Chèvre, 49000 Angers.

[Pharmacien de formation, M. Jean Chauveau était entré au Centre national de la recherche scientifique en 1949, dans le laboratoire du professeur Eliane Le Breton, récemment décédée. Il faisait partie d'un groupe de chercheurs qui se proposaient d'étudier les mécanismes de la cancérisation des cellules hépatiques. Depuis de nombreuses années, il dirigeait l'unité de biochimie cellulaire de l'Institut de recherches scientifiques sur le cancer de Villejuif. Son activité s'était d'abord portée sur l'étude des différentes structures cellulaires, et il a notamment mis au point une technique de préparation des noyaux qui reste universellement utilisée. Depuis une quinzaine d'années, il s'était consacré à l'étude du mode d'action des cancérogènes chimiques.]

— La direction et le personnel de l'Institut de recherches scientifiques sur le cancer ont la douleur de faire part du décès de
Jean CHAUVEAU,
maître de recherche au C.N.R.S.,
chef de l'unité de biochimie cellulaire à l'Institut de recherches scientifiques sur le cancer,
survenu le jeudi 3 février à l'âge de cinquante-cinq ans des suites d'une longue maladie.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Jean Delabarre,
M. et Mme Christian Delabarre et leur fils,
M. et Mme Francis Delabarre,
Mme Bernard Mazières, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Georgette Teissier,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean DELABARRE,
directeur de groupe honoraire de la Banque nationale de Paris,
survenu le 31 janvier 1977, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont été célébrées à Avèze (Gard) dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Les Magnaneries.
Avèze 30120 Le Vigan.

— Mme le docteur Maryse Devrièse-Derocque,
Bruno, Olivier, Marc,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Jacques DEVRIÈSE,
ancien externe des hôpitaux de Paris,
pédiatre,
survenu subitement le 27 janvier 1977, dans sa quarante-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
10, rue Saint-Maur,
76000 Rouen.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Alexandre DMITRIEFF,
survenu le 8 février 1977 dans sa soixante-dix-neuvième année à Paris.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 11 février, à 9 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien.

— Le professeur Jean Ecoiffier,
Le docteur et Mme Michel Royon et leurs filles,
Mlle Jenny Ecoiffier,
M. Robert Ecoiffier,
Les familles Ecoiffier, Soula, Sartre,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean ECOIFFIER,
née Paule Soula,
survenu le 29 janvier 1977.

Cet avis tient lieu de faire-part.
145, avenue de Suffren,
75015 Paris.

— Mme Léon Fournier,
M. Pierre Fournier,
M. et Mme Georges Fournier et leurs enfants,
Mme Rousset, née Fournier,
Mme Lucienne Fournier,
M. et Mme Chanu et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Léon FOURNIER,
lieutenant-colonel en retraite,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes 1939-1945,
survenu à Marseille le 4 février, à l'âge de soixante-dix-sept ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Gemenos dans l'intimité familiale.

— On nous prie d'annoncer la mort de
M. Léon FOURNIER,
lieutenant-colonel de la promotion de la Victoire 1918-1920.

Tous ses camarades présentent à la famille leurs sincères condoléances.

— Le conseiller culturel de l'ambassade impériale de l'Iran et Mme A. Djalili ont la profonde douleur de faire part du décès de leur fille
Howra,
survenu à Paris le 7 février à l'âge de onze ans.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

— Mme Marthe Mikol et ses enfants,
M. et Mme Daniel Mikol et leurs enfants,
Le docteur François Mikol, Mme et leurs enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert MIKOL,
ingénieur E.P.C.,
ancien directeur général de la Précision électro-magnétique (service Magneta),
poste qu'il occupa pendant cinquante-trois ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse (porte principale) le vendredi 11 février, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
162, boulevard Berthier, 75017 Paris.

— Le docteur Levet, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pisseloup, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Naz (Grenoble, Lyon, Douvaine, Annecy), Graglia (Nice),
font part du décès de
M. le chanoine Raoul NAZ,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien professeur à la faculté de droit de Lille,
président d'honneur de de l'Académie de Savoie,
de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie,
de la Société des Amis du vieux Chambéry,
survenu le 30 janvier 1977, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Priez pour lui.

Selon sa volonté formelle, ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité à Chambéry.

— Mme Jean Regner,
M. et Mme Alfred Regner,
M. et Mme Yves Bertrand,
Mme Jean Bertrand,
Mme Jacques Viotte,
Mme Jacques Marteau d'Autry,
Et tous ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Jean REGNER,
ex-chirurgien de l'hôpital Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours,
Member of the Honorary Staff de l'hôpital américain de Neuilly,
chevalier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu le 9 février 1977 dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques seront célébrées dans la stricte intimité familiale le samedi 12 février, à 15 h. 30, en l'église de Crac'h (Morbihan).

Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement à Paris.
Port Dun,
Saint-Philibert,
56470 La Trinité-sur-Mer.

— RECTIFICATIF : Dans le décès de
M. Pierre SCHERMANN,
il fallait lire : la cérémonie aura lieu le 11 février, à 13 h. 45, en l'église Notre-Dame de Paris.

Anniversaires

— Pour l'anniversaire de la mort de
Mme Louis FRIDERICH,
le 18 février 1973, une messe sera célébrée dimanche 13 février, à 9 heures, en l'église Saint-Etienne de Cély-en-Bière (77).

— Pour le premier anniversaire de la mort tragique de
Charles LAMBERT
Charly,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.
13800 Istres.

— Il y a dix ans, le 3 février 1967, disparaissait
Pierre STIBBE.
Que ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

Cérémonies religieuses

— Mme Albert Malka,
Mme Yves Malka et ses enfants,
Les familles, parentes et alliées,
font part des prières de fin d'année qui seront dites à la mémoire de leur très cher et regretté
Yves (Vonvon) MSKA,
le samedi 12 février, à partir de 10 h. 30, au temple de la Victoire, 17, rue Saint-Georges, à Paris.

Services religieux

— Un service à l'intention de
Mgr Jean RODHAIN,
président du Secours catholique,
décédé à la cité Saint-Pierre de Lourdes, le 1er février 1977, sera célébré le lundi 14 février, à 18 heures (et non 18 h. 30) en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

S. Em. le cardinal Marty présidera cette cérémonie.
Secours catholique,
106, rue du Bac,
75341 Paris Cedex 07.

Soutenances de thèses

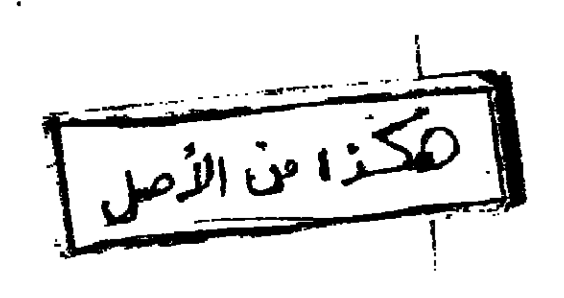
DOCTORAT D'ETAT

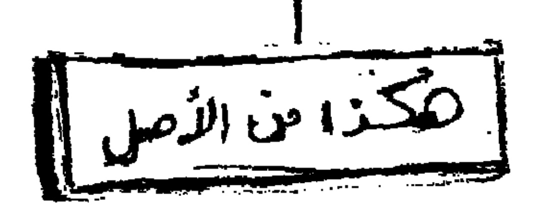
— Samedi 12 février, à 14 h. 30, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Olivier Carre : « La légitimation islamique des socialismes arabes. Analyse conceptuelle combinatoire de manuels scolaires égyptiens, syriens et irakiens ».

— Samedi 12 février, à 14 heures, université Paris-VII, institut d'anglais Charles-V, salle A 50, M. Lucien Cherchi : « L'anglais à l'université : étude théorique des stratégies d'acquisition ».

Communications diverses

— M. Richard Stauffer, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, 54, rue des Saints-vrier, à 21 heures, 54, rue des Saints-Pères, 75007 Paris, une conférence intitulée « Un Calvin méconnu : le prédicateur de Genève ».





Le Monde DES LIVRES

Qui êtes-vous Mr. Burgess ?

LE GRAND ROMAN SUR NAPOLÉON QUI NOUS MANQUAIT

★ **LA SYMPHONIE NAPOLEON, d'Anthony Burgess. Traduit de l'anglais par Georges Belmont et Hortense Chabrier. Laffont, 382 pages, 45 F.**

OUI, c'est bien la première chose qu'on a envie de lui demander : « Qui êtes-vous, Mr. Burgess ? » *La question est difficile, idiote, elle* sent son étudiante américaine, mais on a envie de *faire* parler de lui ce géant mince, roux et timide, *bien carré dans son fauteuil. On a envie de voir s'animer* ce masque buriné et sérieux où pointe l'humour. « Qui êtes-vous, Mr. Burgess ? » Andrea, *douze ans, bondit : « Le père d'Andrea », répond-il.* Liana, l'épouse italienne et « buonapartista », sourit, avenante. Anthony fronce le sourcil, nous regarde tous *et finit par éructer d'une voix forte : « Je ne sais pas. »* « Non vraiment, je ne sais pas. Je suis un corps. Un corps qui ne comprend pas. » Pour Anthony *Burgess, qui on est importe peu.* Ce qui compte, c'est ce qu'on fait. C'est ce qu'on cherche.

***

A soixante ans, dans quelques jours (ça l'impressionne), Burgess a fait grand, et beaucoup. Il est l'un des tout premiers écrivains anglo-saxons de son siècle. Son chemin est pétri d'originalité et de paradoxes. On se souvient qu'il est venu à l'écriture tard. On lui donnait un an à vivre. Il enseignait en *Malaisie. Il a tout lâché et s'est mis à écrire comme un fou. Cinq romans dans l'année et,* au bout du compte, plus de tumeur au cerveau. Il avait commencé par être musicien (la musique restera *primordiale pour lui) et compositeur* (on lui doit un « Moïse » et une adaptation musicale de l' « Ulysse » de Joyce). Et il est devenu écrivain, *traducteur* (*de notre* « Cyrano de Bergerac » notamment), scénariste : on verra, cette année, à la télévision le « Christ » de Zefirelli, dont il est le coauteur.

Orwell avait tort

Exilé viscéral, Anglais marginal et catholique, Burgess a roulé sa bosse des quartiers pauvres de *Manchester,* où il est né, à Gibraltar, Malte, Boméo. Ces dernières années, il les a passées à Rome. Le voici *aujourd'hui à Monte-Carlo.* Pour combien de *temps ? Une chose est sûre,* en tout cas, il n'est pas question qu'il retourne vivre en Angleterre. « *Je ne comprends pas ce pays ; d'ailleurs, tout a changé : l'argent, l'argot, les lois syndicales,* la « métrication » (le mot est de Liana). Non, ce n'est pas possible. » Il a relu récemment « 1984 ». Orwell *avait tort. Il prédisait un avenir prolétarien* très sombre, où les ouvriers seraient des esclaves. C'est le contraire qui arrive. Ils sont les rois. C'est pire ! *« Le monde d'Orwell est sympathique en comparaison* du monde actuel », dit-il.

A cet Anglais sans terre, il reste sa langue. (*« L'anglais est une langue peu intellectuelle, dit-il, c'est une langue corporelle. ») Vaste territoire, qu'il* parcourt comme un champ de bataille, à grands pas, l'œil panoramique, qu'il anime, qu'il défigure *et reconstitue au gré des humeurs* et du génie. Car il en a. Souvenez-vous de l' « Orange mécanique ». Pour le grand public, c'est un film de Kubrick. *C'est aussi un admirable livre de Burgess.* Le langage du voyou narrateur, résultat d'une trituration lexicale ahurissante, mélange d'anglais « basic », de russe, de *manouche et d'argot,* ce langage autre imposait la distance avec un monde


★ *Dessin de Julem.*

autre. Celui d'une jeunesse violente, désœuvrée, désespérée. Quand on sait que la première femme de Burgess a été *violée par des voyous et qu'elle* en est morte, on s'incline devant le courage du créateur qui, des années plus tard, exorcise et essaie *de l'intérieur, avec des « mots », de figurer* les assassins et, peut-être, de les absoudre. « Ce livre, dira-t-il, fut pour moi un exercice de pitié. » Il est *aussi la revanche de l'écriture sur le destin, et son* triomphe.

Aimez-vous Beethoven ?

La musique, les mots, le héros. La trinité joycienne. Nous voici au sommet de l'œuvre avec cette « Symphonie Napoléon ». Burgess *avait depuis* toujours une grande ambition : mélanger les deux arts. Qu'une forme musicale contienne une matière *romanesque. Kubrick l'a poussé à comprimer en un* seul volume la carrière fulgurante de l'Empereur. (Il voulait en faire un film.) Burgess s'est exécuté, *en se servant des structures de la « Troisième Symphonie »* de Beethoven. La partition de « l'Héroïque » *sur sa table, il a écrit,* en cherchant, *nous dit-il, « un équivalent littéraire à chaque mesure ».* Son génie d'écrivain a fait le reste.

Première partie : « Allegro con brio ». Les campagnes d'Italie et d'Egypte, le 18 Brumaire, *le passage des Alpes et Marengo, l'exécution du* duc d'Enghien, le sacre. « Un petit Corse de rien du tout se hausse tout seul plus haut que Charle*magne. » Buonaparte se change en Bonaparte,* joue en virtuose dans Milan tombée de ce « u » qui sépare « le français victorieux de l'italien fraternel ». *Il monologue, amoureux fou, devant le portrait* de sa belle, mène à un train d'enfer son armée en loques, sème à tout vent l'esprit de la Révolution *(avec lequel, jusqu'à sa mort, il entretiendra* un inépuisable dialogue), forge son rêve d'une Europe unie, bouscule, conquiert et inquiète.

D'emblée, et tout au long du livre, la variété *l'emporte. Les points de vue et les tons se multiplient* au fil des séquences, tour à tour brillantes et vigoureuses, humoristiques, tendres (quand elles mettent en *scène la vaporeuse Joséphine*), ou réalistes jusqu'à l'intolérable (les atrocités de Gaza « subies » plus qu'évoquées par ceux qui en sont les victimes).

FRANÇOISE WAGENER.

(*Lire la suite page 17.*)

LA PERCÉE DE JEAN-CLAUDE ANDRO

L'AUTOBIOGRAPHIE COMME ROMAN

★ **LA MAISON PROFONDE, de Jean-Claude Andro. Flammarion. 240 p., 35 F.**

AU cours d'une querelle avec *sa femme, le narrateur* du dernier roman de Jean-Claude Andro déclare : « *L'autobiographie ne me tente pas. Il faudrait une catastrophe pour que je m'y mette.* »

Or ce livre, *la Maison profonde,* est justement une autobiographie, et née d'une « catastrophe », en effet : Alan est seul, sa femme l'ayant finalement abandonné, il *ne voit ses* enfants qu'à l'occasion du « droit de visite » et, de surcroît, usé sans doute par trop de soucis, il est malade. Comment en est-il venu là ? C'est la question qui l'obsède, c'est la question à laquelle il veut répondre aussi pour ses enfants, afin qu'ils ne le jugent pas trop mal.

Quand Véronique et François-Xavier viennent voir leur père à Saint-Germain-en-Laye, ils montent, par l'escalier roulant, de la gare souterraine, avec la « *foule des profondeurs* », comme les souvenirs de *l'écrivain montent de sa mémoire.* Dans la « foule » des événements autrefois vécus, quelques-uns seule*ment se détachent et valent de figurer* dans le récit qu'il compose : c'est en fonction du temps où s'écrit *le livre que le passé s'ordonne* et prend son relief. Tout ce qui n'a pas travaillé à constituer le présent est « *nul* » pour le regard *rétrospectif du* narrateur : « *Il y a des moments nuls dans une vie.* »

Le texte perdu d'une vie

Car le roman autobiographique est un roman dont l'auteur connaît d'avance *la dernière page : à partir* de ce présent, il opère la construction d'un passé qui a pour unique loi d'amener à ce présent. Cette construction, qui invente une lisibilité au texte perdu d'une vie, est-elle autre chose qu'un effet de l'imagination ? On se souvient de Paul Valéry disant : « *Qui se confesse ment, et fuit le véritable vrai, lequel est nul, informe, et le plus souvent indistinct.* » A cet égard, rien n'est plus éclairant que de comparer le récit d'une vie, *tel qu'on le recompose* après coup, aux notes prises au jour le jour dans un journal intime, où celui qui écrit est tout préoccupé d'événements, de rencontres, de craintes et d'espérances *qui n'auront pas de suite. Combien* d'autobiographies un même homme peut-il écrire, selon qu'il entreprend ce travail à *tel ou tel moment de son* aventure ?

La composition du roman de Jean-Claude Andro *répond à ce souci :* les seize chapitres qui retracent la vie du narrateur sont tous précédés *d'un texte en italique faisant référence* au temps où le livre s'écrit. La recherche douloureusement pour*suivie par Alan est à la fois exploration* du passé, et méditation sur lui-même. En exergue, Jean-Claude Andro cite Rilke : « *C'était au fond de lui-même qu'il portait l'obscurité, le refuge et la tranquillité d'une maison.* »

Cette « maison profonde », en a-t-il trouvé au moins le reflet dans *une des maisons « réelles » où il a* été heureux ? La Bretagne, l'Angleterre, l'Espagne, le Roussillon, le Mexique, *sont présents au souvenir* de celui qui rêve à sa longue pérégrination : et Jean-Claude Andro a *le don d'évoquer « l'esprit du lieu »* (c'est le titre d'un de ses romans), avec les couleurs, les éclairages, *les odeurs, le charme propre à chaque* saison, et cette sensibilité aux merveilles du monde n'est pas le moins *attachant, dans ce beau livre.* Mais toujours l'exigeante anxiété qui l'inspire lui fait chercher le double *profond des plus séduisantes apparences.* Dans un autre de ses romans *(le Vent dans les arbres),* il écrivait *déjà : « Un arbre n'occupe pas seulement l'espace. Il est plein d'une sève venue des profondeurs. »* C'est *la* « sève » de sa vie qu'Alan veut retrouver.

Et là, peut-être, par l'effort héroïque d'une auto-analyse, le nar*rateur approche le secret de son* malheur : car entre lui et les autres, le conflit porte sur le sentiment de *la réalité. Dans l'Esprit du lieu,* il parlait, non sans un humour amer, d'êtres qui sont très « *à cheval sur la réalité* ». Ici, le personnage d'Anne, la femme du narrateur, s'en fait une idée tout à fait nette : c'est la vie familiale, l'éducation des *enfants, le budget difficile à équilibrer,* la nécessité de répondre aux urgences quotidiennes. Puisque son *mari écrit des livres, il importe avant* tout que ces livres se vendent. Alan ne lui donne pas tort, comment le pourrait-il ? Et dans une scène grinçante, il se montre lui-même dans une église, brûlant un cierge en *demandant à Dieu de lui donner* le prix Goncourt... Mais cette prière dérisoire n'est qu'une concession au *monde des autres :* dans son monde à lui, l'important, l'urgent, l'essentiel est d'écrire, ne serait-ce qu'une *fois, un très beau livre,* et toute sa vie est l'attente fervente de cette œuvre à quoi il se voue sans partage.

A mesure que le narrateur se met en scène tel qu'on le voit, rêveur, velléitaire, buveur, paresseux peut-*être, voici que le livre tant espéré* s'écrit sous nos yeux, avec son poids de douleur et de joie, voici que les *lieux aimés retrouvent leur charme* et leurs parfums, voici que l'ancienne jeunesse reprend fraîcheur — et par un retournement *qui est le miracle* de la littérature, — voici que la seule réalité pour nous, c'est ce roman *que nous tenons en main, tandis que* les personnages les plus « *à cheval sur la réalité* » deviennent des personnages du roman, *dont Jean-Claude* Andro est l'auteur et le démiurge. L'introuvable vérité du vécu s'est engouffrée dans la *fiction* qui triomphe, revanche très cher payée de l'écrivain.

JOSANE DURANTEAU.

Marie Cardinal, Gilbert Cesbron, Maurice Clavel, Philippe Sollers

LE TEMPS DU MAGNÉTOPHONE

Par Bertrand Poirot-Delpech

SUR la centaine de paquets d'éditeurs reçus en janvier, un nombre jamais atteint, près du quart ne contenaient pas de livres. Leur couverture glacée offrait en appât une signature ou un visage popularisés par les médias, à l'exclusion de tout autre, et sous cet emballage digne de la Marquise de Sévigné, rayon *confiserie,* s'étalaient les crottes de chocolat de parlotes au magnétophone, maquillées en texte inédit.

Cette ruse ne dérange pas quand elle profite à des retraités du spectacle ou de la politique, à qui elle donne l'ultime illusion de savoir écrire. Elle choque davantage quand il s'agit de vrais écrivains. Elle risque de réserver bientôt aux auteurs déjà notoires, ou remarqués pour de piètres raisons, l'accès effectif au public et d'enferrer les exclus dans l'incommunicable.

Surtout, on trompe sur la marchandise, malgré les minuscules mentions « propos recueillis » et les scrupules tardifs des préfaces. Il n'y a aucun snobisme à s'en plaindre. Répondre à un visiteur sympa n'a rien à voir, pour un écrivain de métier, avec son métier. Le micro ne fait que fixer le *déroulement* de paroles à peine plus retouchables que le temps lui-même, alors que le stylo sculpte l'espace et surcharge les mots de sens. Sartre explique stoïquement comment la cécité, en le privant de raturer, a compromis chez *lui* la seule activité intellectuelle qui vaille. (*Situation X*, Gallimard 1976, page 150.)

LE titre *Autrement dit* que Marie Cardinal donne à la suite « orale » des *Mots pour le dire* n'évitera pas les malentendus : ni ses protestations, reprises par son intervieweuse Annie Leclerc, contre une « supercherie » préjudiciable aux vrais auteurs moins courus. Du moins comprend-on ce qui l'a poussée : continuer de répondre à l'attente extra-littéraire des milliers de femmes paumées qui l'avaient assiégée après son témoignage spectaculaire de réappropriation de soi.

Les lectrices des *Mots pour le dire* complètent donc ici leur information sur les sept années de psychanalyse grâce auxquelles l'auteur a évité l'asile. Elles renouent avec l'enfance enivrée et contrainte dans l'Algérie coloniale, la mère adorée et honnie, et cette bizarre compagne, la névrose, qui *reprend à son compte les pressions* extérieures, dérègle nerfs et sang, puis prend congé, paraît-il, au creux d'un divan.

Reste l'aliénation due au statut social des femmes en général. *Autrement dit* y insiste plus que *les Mots pour le dire* et indique par où passera la libération : l'agonie du couple traditionnel, le droit des femmes à plaire sans s'attifer, la fin des agenouillements tartufes devant la maternité. *Comme elle doit personnellement sa* délivrance à l'écriture, Marie Cardinal ajoute à ces armes des livres de femmes qui l'affranchiraient enfin des tabous de la décence et de la grammaire, « au ras du corps », sans le *jargon qui coupe* les théoriciennes du public concerné.

Preuve que la conversation reste *infirme,* et *Marie Cardinal* un écrivain : dès que l'exaltent ce plan de combat, un souvenir d'amour radieux, ou sa rage méditerranéenne de *vivre,* elle troque le micro pour l'irremplaçable plume !

GILBERT CESBRON, lui aussi, préfère l'encre à la salive. Pour mieux *célébrer son culte de* l'écriture, il s'est forgé dès l'enfance une calligraphie de grimoire monastique. Et le voilà à son tour palabrant !

Bah ! on lui pardonne, à lui aussi. Si Marie Cardinal a l'excuse de s'appuyer sur un livre *à succès et à débat,* Cesbron, lui, peut en invoquer... trente-sept, laissés sans glose. Cela vaut bien, Chavardès aidant, le brin de causette de *Ce qu'on appelle vivre.*

D'autant que l'homme ne s'est jamais vraiment confié. Boudé par les snobs intellectuels pour cause de succès, *allergique* aux *chamarrés* de tous poils, cet auteur vendu à quelque dix millions d'exemplaires reste finalement *une* énigme. *Sous* ses boucles grises de vieil enfant, derrière son regard chagrin, qui y a-t-il au juste ?

Le croira-t-on ? Un humoriste. Assez, par *exemple, pour avoir choisi* à vingt ans d'apprendre la radio avec Pierre Dac plutôt que d'entrer avec Michel Debré au Conseil d'Etat. Avec l'âge, le rire est devenu intérieur, *mais* garant d'une indépendance d'esprit rare, presque démodée.

Parce qu'il enquêtait sur le terrain *et vivait sa foi,* on a traité le romancier des *Saints vont en enfer* et des *Chiens perdus sans collier* de journaliste cul-bénit. Ce n'est pas si simple. Il se penche bien un peu sur la souffrance, mais non en sœur de charité : en chrétien pour qui l'individu compte plus que les idées, et le doute plus que la certitude partisane.

De là vient que la foule de l'Eglise et des lecteurs le laisse seul, sans système, paradoxal, pour un bout de *communisme* par-ci, un morceau de capitalisme par-là, inlassablement partagé entre l'espérance et le refus des *illusions.*

Un croyant à qui Dieu chuchote des bribes de vérités, mais qui n'en fait pas un plat.

TEL n'est pas positivement le cas, *on le sait, de* Maurice Clavel. Par le livre et la chronique, l'auteur « gaullo-gauchiste » de *Dieu est Dieu, nom de Dieu !* se croit l'instrument somnambulique d'un dessein providentiel. L'Esprit qui l'a converti naguère l'aurait chargé d'ouvrir les yeux de ses contemporains sur l'inspiration divine de mai 68. Les barricades et les slogans d'il y a huit ans seraient tombés du ciel.

L'été dernier, à France-Culture, Maurice Clavel a annoncé une fois encore la bonne nouvelle. C'est Dieu qui aurait manifesté au quartier Latin, fracturé la culture, réduit à néant tous *les philosophes entre Kant et Fou*cault, et permis que sur ces décombres fumants plane enfin, Grasset éditeur, *l'Ange* de Jambet et Lardreau.

A cause d'un *télégramme ancien* de Philippe Sollers, où il a vu on ne sait quel signe du miracle en marche, ou l'occasion d'une politesse comme il les affectionne, Maurice Clavel a accepté de confronter sa version mys*tique de 68 à l'analyse, supposée plus* rationnelle et politique, du directeur de « Tel Quel ».

Au cours des cinq entretiens menés par Jacques Paugam et repris aujour*d'hui en simili-livre sous* le titre *Délivrance,* Sollers hasarde avec vaillance qu'en 1968 le retour à la conscience de tous les marginaux *refoulés* depuis un siècle a pu aider le Saint-Esprit, que Marx et Freud n'ont sans doute pas dit leur dernier mot, et que la philosophie, du moins le croira-t-on, peut encore servir.

C'est compter sans l'abattage fra*cassant de son interlocuteur.* Quand ce n'est pas l'aîné qui l'interrompt, c'est le professeur qui le rectifie, le *débatteur* qui l'obstrue, l'orateur qui le coupe, l'homme de lettres qui se cite, le bénisseur qui le flagorne, le croyant qui l'embobine. *Bref,* l'élève Sollers, bien que sacré génie, Dieu et j'en passe, n'en place pas une. C'est le petit Phèdre chez Socrate, l'enfant de chœur au confessionnal pour lecture de Freud en cachette, le Chaperon rouge peloté par Mère Grand.

L'inconvénient de ridiculiser quelque peu les débats d'idées est compensé par un avantage certain : la lecture de *Délivrance* confirme, mieux que l'écoute dans le poste, l'évidence vieille comme la conversation que, dans le *dialogue* le plus intelligent et le plus complice, ce n'est pas la vérité qui marque les points, mais la grande *gueule qui* roule l'autre dans la farine.

★ **AUTREMENT DIT, avec Marie Cardinal, Grasset, 222 pages, 32 F.**

★ **CE QU'ON APPELLE VIVRE, avec Gilbert Cesbron, Stock, 334 pages, 38 F.**

★ **DELIVRANCE, avec Maurice Clavel et Philippe Sollers, Le Seuil, 146 pages, 9,50 F.**

LITTÉRATURE

CORRESPONDANCE

A propos de Casanova

Parce que Gabriel Matzneff a sévèrement jugé dans le Monde des livres, *du 4 février, l'adaptation par M. Lo Duca du roman de Casanova* Icosaméron, *publiée aux Editions Pygmalion sous le titre inventé* les Vingt Journées d'Edouard et d'Elizabeth, *et portant en caractère gras sur la couverture le nom de Casanova, M. J.-M. Lo Duca, nous écrit :*

A propos des *Vingt Journées* de Casanova, un petit article de M. Matzneff, habilement diffamatoire, s'est glissé dans vos colonnes, insultant à souhait.

M. Matzneff, sans risque, s'en prend aussi au pauvre Jean Laforgue des *Mémoires* ; mais cette version ne devait pas être aussi infâme qu'on l'a prétendu, si Casanova y a gagné ce riche florilège que je cite, de Heine à Musset, en passant par Elie Faure, et que la version de 1960 n'a nullement suscité. Ici encore : des noms ! Je souhaite à mon éditeur de contribuer à la gloire du chevalier de Seingalt dans la même mesure que l'édition princeps.

Un critique véritable, et non un Gilles de Rais du pauvre, s'il avait tenu à la renommée de Casanova — qui n'est rien d'autre qu'un libertin, pour le vulgaire — aurait souligné les dimensions nouvelles que le livre lui donne, insisté sur Casanova-*Don Giovanni* (Mozart), sur Casanova traducteur de l'*Iliade*, sur Casanova mathématicien, sur Casanova précurseur, presque invraisemblable (il est plus facile d'inventer une machine volante qu'une encre fluorescente), reconnu — enfin — le romancier, fût-il à travers mon modeste travail. L'intervention de M. Matzneff aurait eu plus de poids s'il avait réussi à citer « des noms », les noms de ceux qui se sont aperçus avant moi de ces *Vingt Journées d'Edouard et d'Elizabeth* (le grec Icosaméron étant réservé aux élites...). Le silence et le manque d'enthousiasme qui entourent ce roman ne prouvent qu'une chose : personne ne l'avait jamais lu. Autrement... D'ailleurs, il y a une bonne excuse : un seul exemplaire est inventorié en France : la Bibliothèque nationale, qui le possède, l'a acheté, fort cher, seulement en 1950. Il est « nommé » dans le *Dictionnaire des littératures* (PUF) et si on lui consacre quelques lignes dans le *Dictionnaire des œuvres* (Laffont) c'est parce que Bompiani en est à l'origine.

Il est vrai que mon adaptation prend parfois l'allure d'une traduction ; mais elle est fidèle, scrupuleuse parfois jusqu'aux coquilles de l'impression de Prague. Si mon censeur avait connu son sujet, il se serait aperçu que Casanova est un écrivain « italien », « qui a surpassé tous les grands écrivains d'Italie depuis Dante et Boccace » (Zweig). Un écrivain italien qui s'est traduit en français à partir de 1783, quatre ans avant de s'atteler à notre roman, à la manière de ces savants de France qui se traduisent aujourd'hui en anglais pour élargir leur audience et non pour imiter Bacon. La langue des *Vingt Journées* échappe souvent à ceux qui ignorent l'italien (pour les tournures) et le grec (pour les néologismes). Mon adaptation, réalisée avec un grand amour du personnage, ne s'adresse pas aux provocateurs, mais aux lecteurs sans agrégations multiples.

D'autre part, l'éditeur, M. Gérard Watelet, entendant user de son droit de réponse (art. 13 de la loi du 29 juillet 1881), nous demande d'insérer le texte suivant :

Je n'ai pas à intervenir dans les règlements de comptes entre « gens de lettres ». Toutefois, le lecteur le moins averti a dû s'apercevoir du procès d'intention déclenché par M. Gabriel Matzneff, dont les aspects purement et gratuitement diffamatoires pour les Editions Pygmalion ne sauraient être passés sous silence.

L'amalgame des divers venins de cet article laisse imaginer une sorte d'abus de confiance de notre part. Or, dès la couverture, les couleurs sont très clairement annoncées en gros caractères : adaptation de J.-M. Lo Duca. Cette adaptation peut ne pas convenir à M. Gabriel Matzneff : c'est son droit et le lecteur jugera. Mais il est inadmissible que ma maison soit soupçonnée d'une fraude littéraire née uniquement dans l'esprit de ce journaliste quand il s'agit de la plus fidèle et de la plus scrupuleuse des adaptations possibles, allant parfois jusqu'au respect... des coquilles du texte original !

Enfin la Bibliothèque nationale nous fait savoir qu'elle possède un exemplaire de l'édition originale de Prague, acheté en 1950.

[Je n'ai de « comptes à régler » avec personne. C'est comme écrivain et admirateur de Casanova que j'ai critiqué une « adaptation » que je tiens pour une erreur et une mauvaise action. — G.M.]

VIENT DE PARAITRE

Romans français

JEAN-CLAUDE BRISVILLE : *la Zone d'ombre.* — De cet écrivain délicat, dont on avait lu *D'un amour* et *la Fuite au Danemark*, le récit douloureux d'une défaillance, celle d'un homme pris entre un échec sentimental et son impuissance à la surmonter par les mots. (Albin Michel, 145 p., 24 F.)

PAUL-ANDRE LESORT : *Après le déluge.* — Longtemps silencieux, l'auteur de *les Reins et les Cœurs* revient au roman avec cette histoire d'après le déluge, quand la chasse, le feu, les troupeaux, l'amour, sont l'essentiel de la vie. (Le Seuil, 175 p., 32 F.)

MICHEL DARD : *les Sentiers de l'enfance.* — Le lauréat Femina 1973 pour *Juan Maldonne* évoque dans ce nouveau livre les événements, les milieux, les rencontres, les lectures et les réflexions qui contribuent à la formation d'une enfance : la sienne. (Le Seuil, 190 p., 35 F.)

VIRGIL GHEORGHIU : *les Inconnus de Heidelberg.* — Georghiu dans les services secrets soviétiques. Un romancier qui continue de se raconter. (Plon, 249 p., 35 F.)

Essais

EDMOND BUCHET : *Renaissances et Révolutions.* — Dans ce second tome de *l'Homme créateur*, l'auteur des *Vies secrètes*, éditeur de Durrell, de Miller, de Malcom Lowry, se livre à une recension des hommes-phares de cette période qui, à travers trois siècles, a vu la civilisation parcourir un cycle complet et représenté trois étapes essentielles pour l'Europe. (Buchet-Chastel, 290 p., 44,80 F.)

Nature

KARL VON FRISCH : *les Insectes maîtres de la Terre ?* — Le prix Nobel de médecine autrichien, dans une série de conférences, étudie les étonnantes performances des insectes et conclut à leur supériorité sur l'homme pour la défense de leur espèce. (Flammarion, 243 p., 48 F.)

Témoignages

ANNIE DE PISAN et ANNE TRISTAN : *Histoires du M.L.F.* — Simone de Beauvoir a préfacé ces deux témoignages d'animatrices du M.L.F. qui expliquent leur action et en quoi leur vie en a été changée. (Calmann-Lévy, 272 p., 40 F.)

Documents

FRANÇOIS HOUANG : *les Manifestes de Yen Fou.* — François Houang présente, après les avoir traduits, les quatre textes publiés en 1895 par lesquels Yen Fou avait déjà remué la Chine au lendemain de la défaite devant le Japon. (Fayard, 151 p., 32 F.)

Histoire

MARCEL HAEDRICH : *le Maréchal et la dactylo.* — L'histoire de Jeanne Lucet, qui fut secrétaire de Philippe Pétain de 1917 à 1944, et de sa fidélité. Et toujours le débat Pétain-de Gaulle. (Laffont, 196 p., 29 F.)

HENRI CASTEX : *l'Affaire du Chemin des Dames.* — Un complément aux « Dessous de la guerre de 1914-1918 ». Les répercussions qu'eurent, dans les comités secrets du Parlement, les offensives meurtrières de 1917 voulues par Nivelle, les mutineries qu'elles suscitèrent et la répression qui en fut faite. (Roblot, 204 p., 35 F.)

DANIEL RIBA - JEAN MOULIN : *A la recherche des premiers bâtisseurs :* dolmens, oppida, murailles dans les montagnes de l'actuelle Côte d'Azur. (France-Empire, coll. « Les premiers matins du monde », 318 p., 56 F.)

Politique

JEAN TOUCHARD : *la Gauche en France depuis 1900.* — Transcription du cours professé à l'Institut d'études politiques en 1967-1968. Michel Winock y ajoute un chapitre sur la gauche depuis 1968. (Le Seuil, coll. « Points », 380 p., 18 F.)

FRANÇOIS NOURISSIER : *Lettre ouverte à Jacques Chirac.* — Le fondateur du R.P.R., devenu candidat à la mairie de Paris, amuse et aussi séduit un écrivain qui, du coup, « débroussaille » ses opinions. (Albin Michel, coll. « Lettre ouverte », 164 p., 24 F.)

Chroniques

JEAN DUTOURD : *Cinq ans chez les sauvages.* — Le recueil des chroniques publiées depuis 1970 dans *France-Soir* par le romancier du *Bon Beurre*. L'essayiste de *l'Ecole des jocrisses*. « *Même ceux qui n'aiment pas Dutourd*, dit le prière d'insérer, *ne peuvent pas dire qu'il soit ennuyeux.* » (Flammarion, 350 p., 48 F.)

Société

JEAN-PIERRE MONTARON : *les Jeunes en prison.* — De jeunes délinquants détenus à Fleury-Mérogis se sont confiés sans retenue à l'instituteur de la prison. La révolte, le rêve, les réalités. (Seuil, 250 p., 35 F.)

DENNIE BRIGGS : *Fermer les prisons.* — La prison d'autrefois est condamnée. Mais celle d'aujourd'hui, dite moderne ou modèle, l'est-elle aussi ? Un sociologue américain propose d'autres solutions. (Seuil, 163 p., 30 F.)

NICOLAS HERPIN : *l'Application de la loi.* — Encore un travail de sociologue sur la justice dans ses applications. Des observations et des chiffres lui font conclure : deux poids, deux mesures. (Seuil, coll. « Sociologie », 174 p., 35 F.)

EN POCHE

Parmi les livres de poche de la semaine : les Libérateurs de l'amour, *un essai inédit d'Alexandrian, qui étudie neuf auteurs, parmi lesquels Restif de la Bretonne, Sade, Laclos, Fourier, Breton et Bataille (Le Seuil, Points, 281 p., 8,50 F).* L'Histoire de la musique, *d'Emile Vuillermoz, à laquelle Jacques Lonchampt a ajouté un chapitre inédit sur la musique actuelle, (Le livre de poche, 623 p., 15 F), et la* Lettre ouverte aux hommes politiques, *de Pierre Viansson-Ponté (Le livre de poche, 150 p., 5 F).*

ÉCHOS ET NOUVELLES

Prix

— LES PRIX FENEON 1977 D'ARTS PLASTIQUES ET DE LITTERATURE ont été attribués, le premier au sculpteur Mirca Milkovitch, le second à l'écrivain Renaud Camus, alias Denis Duparc, pour son livre « Echange », paru chez Flammarion (cf. « le Monde des livres » du 21 janvier 1977).

— LE PRIX M. ET MME LOUIS-MARIN, de l'Académie des sciences d'outre-mer, a été remis au médecin ethnologue Anne Retel-Laurentin pour son ouvrage « Sorcellerie et Ordalies, épreuve du poison en Afrique noire, essai sur le concept de négritude ».

Revues

— LES CAHIERS CRITIQUES DE LA LITTERATURE présentent dans leur numéro 2 (décembre 1976) un entretien avec Francis Ponge (Eurographic, 32, rue des Annelets, 75019 Paris). « Arfuyen », qui a lancé une enquête sur la création, publie dans son numéro 3 les réponses de Roger Caillois, Claude Roy, Jacques de Bourbon Busset, Marcel Arland, Georges Perros, Jean Dubuffet, Roger Munier, Charles Duits, André Dhôtel, Serge Rezvani, Eugène Guillevic, Philippe Soupault et Pierre Seghers, parmi d'autres (84340 Malaucène). « Exit » nous fait découvrir trois poèmes de l'Américaine Sylvia Plath (numéro 10-11, hiver 1976-1977). « Aroba » (numéro 2) publie des poèmes à l'enseigne de l'amour et de la mort (Bernard Neau, 249, avenue Jean-Jaurès, 92140 Clamart). « Les Cahiers bleus », en sommeil depuis trois ans, reparaissent. Leur numéro 6 nous permet de lire des lettres de la marquise de Pompadour (centre culturel Thibaud-de-Champagne, Maison du boulanger, 16, rue Champeaux, 10000 Troyes).

POUR LA SAINT-VALENTIN

La Saint-Valentin, fête des amoureux, s'accompagne, cette année, en librairie, de la publication d'un joli livre cartonné qui, sous le titre les Plus Beaux Poèmes d'amour (1), *rassemble une anthologie des meilleurs textes et œuvres plastiques réunis sur ce thème par André Rossel.*

A côté des classiques : Sapho, Dante, Charles d'Orléans, Ronsard, Byron, Musset, Lorca, Eluard, Aragon, Prévert, etc., et des reproductions célèbres de Cranach, Watteau, Courbet, Manet, Rodin, Magritte, Picasso et autres, figurent des textes peu connus, tel ce sonnet de Marc Lasphrise de Papillon, né et mort à Amboise (1555-1599) : l'Amour passionné de Noémie.

« J'ay mille et mille fois baisé [et rebaisé
Le beau petit connin de ma [gente maitresse
Je l'ay tant caressé de si [douce caresse
Que mon feu violent s'est un [peu apaisé. »

(1) Editions Hier et demain, 160 p., 82 illustrations, 25 F.

ATURE

E PARAITRE

ET CRITIQUE

« LES FAITS DE LA VIE », DE RONALD LAING

Un bréviaire pour âmes perplexes

★ LES FAITS DE LA VIE, de Ronald Laing. Trad. de l'anglais par B. Matthieussent. Ed. Stock, 197 p., 39 F.



RONALD LAING est né, il y a cinquante ans, à Glasgow, en Ecosse. Durant les jours qui suivent sa naissance, son père se refuse à admettre son existence ; quant à sa mère, elle est « atteinte » d'une crise de langueur ; ni l'un ni l'autre ne comprennent ce qui est arrivé : depuis des années déjà ils ont cessé tout commerce sexuel. Cependant, une tache de naissance sur son genou droit signe une filiation bien réelle : « un fait contre l'immaculée conception », commente ironiquement Laing.

Sa mère n'étant pas en mesure de l'allaiter, c'est une pocharde invétérée qui lui servira de nourrice. On conçoit qu'il en ait conçu quelque amertume ; et qu'il ait été amené à s'interroger sur les rapports entre la naissance, l'accueil réservé au nouveau-né et la maladie mentale. Selon lui, rares sont les enfants désirés ; souscrivant, en outre, pleinement aux vues de Frédérick Leboyer sur *la Naissance sans violence* (1), il écrit : « *La destruction systématique de tout le processus de la naissance par l'intervention de la technologie est un des traits les plus caractéristiques de notre époque.* »

Adolescent, le jeune Laing entend étudier la psychologie, la philosophie et la théologie ; un projet qui lui vaut les railleries de ses proches. Sexuellement, il est d'une effarante naïveté. *Le manteau noir de la religion et du puritanisme l'habille.* Son père, après lui avoir donné à lire une austère brochure mettant en garde contre les « *mauvaises habitudes* » (« *je n'arrive pas à imaginer ce que c'était* », raconte Laing), lui confie : « *J'ai toujours mené une vie sans tache, Ronald, et je ne l'ai jamais regretté. J'espère que tu auras une vie sans tache.* »

Au lycée, le « Boss » (un prêtre de l'Eglise écossaise spécialisé dans la conversion des adolescents boutonneux que la puberté rendait mûrs pour le Seigneur) insiste sur les dangers de dépravation morale que présentent les danses modernes, particulièrement le « quick step » et le « slow fox trot » : seules les danses folkloriques anglaises trouvent grâce à ses yeux. Car enfin, en toute bonne conscience, est-il possible de penser *à la crucifixion du Christ en dansant* un « slow fox trot » ?

Parvenu au midi de sa vie, Ronald Laing rassemble ces *faits de la vie*, de sa vie et de celles des autres, et s'interroge sur vingt-cinq années de pratique psychiatrique. Au fil des pages, souvent heurtées et fragmentaires, se succèdent souvenirs d'enfance, *fragments d'auto-analyse*, spéculations sur l'être, notes de voyage, réflexions sur des « cas cliniques », sans oublier un rapport involontairement accablant d'Ugo Cerletti, le père de la thérapie « électroconvulsive », ayant trait aux électrochocs.

Sur la signification de l'existence, Laing admet sa perplexité. « *Je suis, écrit-il, comme une chauve-souris aveugle et désorientée qui s'enfonce dans les sables mouvants. Et je ne peux même pas me réconforter avec la certitude que d'autres sont en meilleure posture.* » Pourtant, quelques convictions déterminent, guident encore sa vie. *A commencer* par le refus de considérer l'être humain, surtout si d'autres, en lui dérobant la réalité de son existence, l'ont rendu fou, comme une chose, une « boîte noire physicochimique ». A la suite de Paracelse, Laing insiste *sur le rôle de l'amour qui révèle des faits* qui sans lui resteraient cachés. « *Nous pouvons utiliser la technologie,* ajoute-t-il, *mais si elle est sans cœur, inhumaine, laissons-la de côté. Toutefois, parler de « cœur », ce n'est ni du « romantisme », ni de l'« humanisme », ni du « retour à la nature » ou tout autre stéréotype dont les gens vous gratifiant alors ; tout ce que l'on dit peut être réduit à un slogan. Cela relève du bon sens.* » Je dirais plutôt : d'une grande générosité.

Au terme de son livre, Laing avoue qu'une question n'a pas cessé de le hanter : comment mener une vie juste ? Il en est une autre, mise par l'auteur en exergue, qui explique son refus passionné d'une certaine psychiatrie ; elle est tirée de *l'Arbre de la sagesse*, de Nagarjuna et peut être formulée ainsi :

Si celui qui protège provoque la [peur
Qui vous protégera de la peur ?

ROLAND JACCARD.

(1) Ed. du Seuil.

Le point de vue de l'historien

LE PLAISIR DES MOTS NOUS EMPORTE

DEVANT un tel torrent qui bouscule toutes les données chronologiques, l'historien se trouve quelque peu désemparé.

Non, ce n'est pas l'explosion de la machine infernale qui a entraîné l'arrestation de Moreau et de Pichegru ; la tentative de suicide de Napoléon se situe après la première et non la seconde abdication.

Qu'importe puisque les détails sont exacts.

Oui, il est vrai que le maître de l'Europe soignait ses hémorroïdes avec des sangsues, que Joséphine avait les dents gâtées et que son carlin mordait les mollets



de Bonaparte dans la chaude intimité du lit conjugal. L'esprit, sinon la lettre, des proclamations et des épîtres amoureuses est respecté : simplement « la petite forêt noire » *de Joséphine devient* « le soyeux delta de la vallée des extases ».

Oui encore, Napoléon aimait les histoires de fantôme, le vingt-neuvième bulletin de la Grande Armée, qui annonçait le désastre de Russie, précisait : « La santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure », *et le notaire* Raguideau *avait bien conseillé à Joséphine de ne pas épouser ce Bonaparte auquel il ne prédisait aucun avenir.*

Fausse en revanche la présence des sieurs Barsac et Jodelet au conseil d'Etat, et l'on reste stupéfait de voir accoler l'adjectif « belle » à Mme de Staël : il est vrai que c'est elle qui parle en se regardant dans une glace.

D'abord dérouté, peu à *peu essoufflé, finalement épuisé, l'historien renonce bientôt à suivre ce chef d'or*chestre pressé qui bouleverse *la partition habituelle. Mais le lecteur se laisse prendre au plaisir des mots* (« la vieille montre autrefois monarchiste « qui marque » le jeune temps républicain »), à *ces dialogues cocasses des généraux et des simples grognards, à ces cruelles évocations des hôpitaux militaires et des casernes où les soldats encore valides délirent de faim. Le siège de Gênes prend des allures de « voyage au bout de la nuit ».*

Et l'on se plaît à rêver. Cette symphonie devait être film sous la direction de Stanley Kubrick. Au dernier moment, le réalisateur a préféré le luxe glacé de Barry Lyndon *à l'évocation du charnier d'Eylau. Dommage pour le cinéma britannique, le plus académique — Ken Russell excepté, — le plus prolifique sur Napoléon, le plus chauvin aussi, et qui ne nous a donné que des biographies des vainqueurs de l'Empereur : Nelson dans* Lady Hamilton, *Wellington dans le* Duc de fer, *et Hudson Lowe dans* l'Aigle en cage.

Kubrick ne sera pas le nouvel Abel Gance, mais Anthony Burgess rejoint dans le Panthéon anglais des chantres de l'épopée Walter Scott, Carlyle, Thomas Hardy, Conan Doyle et George Meredith.

JEAN TULARD.

QUI ÊTES-VOUS Mr. BURGESS ?

Le grand roman sur Napoléon qui nous manquait

(Suite de la page 15.)

Deuxième partie : « *Marcia funebre* ». Beethoven a tué l'Empereur. Burgess bouleverse la chronologie. Changement de rythme : nous assistons à la décomposition de l'Empire. Le récit s'ouvre sur la mort de N. (du moment où il est couronné, Burgess ne le nomme plus que par son initiale). *Mort liée à l'Anglais et à l'eau traîtresse* (« *La terre sera mon amie et l'eau mon ennemie* »), pour enchaîner sur la rencontre de Tilsit, la trahison de l'efféminé *Alexandre et la campagne de Russie, morceau de* bravoure inoubliable. La double fugue de Beethoven *est traduite par le récit de* la construction des deux ponts sur la Berezina et les catastrophes qui s'ensuivent. Quel carnage ! « *Capital, dira plus tard N.,* toujours se rappeler qu'elle est bien mince, en vérité, la cloison qui sépare le sublime du ridicule... »

Traîneaux, fourrures et volupté...

De retour en France, N. assistera, incognito dans les cafés parisiens, à l'inexorable montée de haine envers « *le tyran sanguinaire* ». *Il retrouvera Joséphine à la Malmaison (clandestinement, ils ont divorcé depuis quatre ans) et, magnifique moment d'amour (ex-) conjugal, connaîtront parallèlement* dans le même lit le même rêve de mort, initial et prémonitoire.

Troisième partie : le « Scherzo ». Beethoven réticent envers Napoléon l'avait tué dès le deuxième *mouvement. Il le remplace par Prométhée.* L'équivalent chez Burgess : une représentation (comique *à bien des égards) met en scène le mythe prométhéen* dans le style empire, ce qui déplaît à N., et le fascine à la fois. Anniversaire du couronnement, retour de l'île d'Elbe, Waterloo, menés « allegro vivace » : la dernière bataille de l'Empereur est contenue en trois pages.

Le « Finale » : Sainte-Hélène, l'idylle délicieuse avec la petite Betsy, Prométhée sur son rocher, le *foie rongé et la santé déclinante, soumis à la surveil*lance mesquine de Sir Hudson Lowe, le coma, cependant que les médecins ergotent *à l'infini* sur son cas... N. revit ses amours avec la princesse Walewska (elles ont la grâce de celles d'Orlando pendant le grand gel de la Tamise : traîneaux, fourrures et *volupté). Il revit aussi* Austerlitz. (« *Tous ces nitz,* et ces witz et ces litz ! Non. Un seul litz. Un seul. Auster. »)

Le pastiche règne *ici. Dickens, Joyce, Proust ou* James. Comme il apparaissait dans les poèmes insérés *tout au long du livre et qui renvoyaient à Byron,* Wordsworth ou Tennyson. Oui, c'est bien du pur Henry James que la vision finale de N., au seuil de la mort dans ce dialogue *serré avec une blonde jeune femme (tout à la fois Albion, la Mort et la* Prospérité) sur les mérites opposés de l'art et de la guerre.

Epilogue : somme toute Napoléon a gagné. Il a gagné *puisque,* « finalement », l'Angleterre est contrainte d'entrer dans l'Europe via le Marché *commun, contrainte de se plier au grand rêve de* l'Aigle. Il a gagné. Burgess aussi. « Ou bien nous nous sommes trompés, *ou bien c'est un livre irrésis*tible », écrivent les traducteurs dans leur fervente préface. Ils ne se sont pas trompés, que non ! Ils participent hautement à la beauté du livre en français. Cette magnifique recréation-récréation, c'est *bien là le grand* roman sur Napoléon qui nous manquait. Un acte d'imagination visionnaire, d'art juste, *avec cette pointe de sophistication qui lui donne* encore plus d'allure.

Difficile de savoir qui est Mr. Burgess, mais il y a quelque chose de surhumain dans l'intuition qu'il possède. Un exemple entre autres, il me renvoie à sa digression sur le rôle fatal de la lettre « W » *dans la vie de l'Empereur.* « W » comme Waterloo, Wellington, Longwood, etc. Un lecteur hollandais *lui a écrit après lecture du livre, en anglais, pour* confirmer son propos. « Car évidemment Mr. Burgess, *ajoute-t-il, vous n'ignoriez pas en écrivant cela, que* la seule route de Sainte-Hélène est en forme de « W » ! »

Burgess avoue n'être allé ni à Sainte-Hélène, ni *à la Malmaison, ni* nulle part. « Si, nous avons fait la route Napoléon, dit Liana en riant, mais c'était *après qu'il eut écrit le livre !* » *Et le plus fort, si l'on* en croit le spécialiste judicieux qu'est Jean Tulard, *c'est que* Burgess ne s'est pas trompé de beaucoup dans ses impériales évocations...

FRANÇOISE WAGENER.



ENQUÊTE

La littérature les États-Unis

les romanciers améri[cains]

Un essai de Pierre Dommergues

POUR introduire au roman américain d'après la seconde guerre mondiale (1), Pierre Dommergues s'est choisi une clef : l'aliénation, c'est-à-dire ce sentiment d'être dépossédé « de soi, de ses sentiments, de ses gestes, de ses actes, de sa production » *et d'être possédé par* « Dieu, le père, le patron, le colon, le bourreau, l'organisateur des loisirs », *sentiment fatalement ou dialectiquement lié à une volonté de libération. Il en repère les manifestations dans de nombreuses œuvres littéraires, brosse un portrait robot du héros romanesque, puis présente cinq grands écrivains : Norman Mailer, Saül Bellow, Flannery O'Connor, LeRoi Jones et William Burroughs, dont il évalue la force accusatrice et le pouvoir émancipateur.*

Cette clef possède une efficacité un peu magique. Dans le foisonnement des tempéraments et des expériences, elle ouvre de larges perspectives, au tracé si rigoureux qu'elles séduisent, tout en inspirant quelque méfiance : la clef marche un peu trop bien.

Il en résulte un ouvrage original et fort vivant, très différent des histoires littéraires habituelles, dont, sur le même sujet, l'Histoire du roman américain, *de Marc Saporta (2), est un excellent exemple. Pierre Dommergues se préoccupe peu de la diversité des genres, de l'évolution des styles et des procédés littéraires. Il analyse en profondeur une certaine société et sa mentalité : la* « res americana » *doublée de son rêve, et nous apporte sur elle une information d'autant plus riche qu'elle vient de plusieurs côtés à la fois : voix des écrivains prépondérantes, mais aussi des sociologues, des philosophes d'Amérique ou d'ailleurs ; langage aussi de l'action et des faits : ainsi retrace-t-il toute l'histoire du mouvement de libération des Noirs. Et comme il multiplie les déclarations de romanciers* (3), *les extraits tirés de leurs œuvres, cette thèse — car c'en est une, soutenue en 1973 et publiée directement en collection de poche — a la saveur et l'utilité d'une anthologie.*

JACQUELINE PIATIER.

(1) *L'Aliénation dans le roman américain*, 2 vol. 10/18, 32 F.

(2) Il vient d'être réédité et remis à jour dans la collection « Idées », Gallimard.

(3) Les unes sont reprises d'un montage d'interviews publié auparavant par Pierre Dommergues : *les U.S.A. à la recherche de leur identité* (Grasset, 1967) ; la plupart sont inédites.

Entretien :

● *L'image de l'Américain que donne cette littérature n'est pas, d'après vous, celle d'un homme heureux ; n'est-elle pas noircie par rapport à la réalité ?*

« L'AMERICAIN moyen » est un homme aliéné. Il l'est par l'opulence qui l'asservit à l'objet ; par un fantastique qui surgit d'un excès de réalité dont Las Vegas, ville totalement abstraite et artificielle, est un exemple ; par un pouvoir multiforme et diffus qui l'empêche de penser par lui-même et qui agit aussi bien à travers les mass media que les tracasseries administratives ; enfin par le culte du succès qui le fait étroitement dépendre de ce que les autres pensent de lui.

● *Vous ne mettez en somme aucun écart entre la littérature et la vie ?*

— La littérature me sert à étudier l'élaboration et la modulation de l'idéologie dominante. J'examine dans quelle mesure et avec quelles variantes l'écrivain transmet ou renverse les mythes qui ont cours. Ainsi Nabokov dans *Lolita* a inversé le mythe de la petite fille innocente.

● *Et c'est un de vos critères pour juger de sa valeur ?*

— Au moins une façon d'évaluer son pouvoir. Les mécanismes du pouvoir économique, du pouvoir des mass media, de l'enseignement, de la psychiatrie ont été bien mis en évidence. *Mais*, à l'égard du *manipulateur* des *mots* et des images, une sorte de respect subsiste. Or l'écrivain marque son temps autant qu'il le reflète. Il déterminera, par exemple, le seuil de la tolérance sociale à la différence, à l'aliénation, à la folie. Aussi peut-il servir, plus ou moins, l'affranchissement de l'homme.

... comportent des écri- ... manifestations ... mais ils s'arrêtent ... le mal, faute ... de démonter les ... triomphe ... capitalisme ... sont seulement ... gardent leur ... détérioration : ... comme les ... pas une opposition

... point de vue les ... vous intéresse ? ... en ordre croissant ... mécanismes de l'aliénation ... émancipatrice.

... à retrouver ce ... Norman Mailer, appa- ... de tous : il ne reste ... il est champion de ... la mairie de New- ... pouvoir présidentiel et ... quartier. Mais, en fait, ... le titre d'un de ses ro- ... qu'il se réfugie ... à la fois plein d'assu-

... oscille entre le ... l'abstraction, au poste ... mais aussi à toute ... philosophique ou politique ... par accepter l'invitation

... de Johnson à ... guerre du Vietnam ... américains au ...

● Un ... alors ?

— Non, dans ... ciennes valeurs ... tant d'être ... s'entre-dévorer, ... tions, ne pas ... accrocher, ne pe[ut] ... rue ». Il s'engage

● Le ... tionne le ...

— L'humour ... mer le mélange ... — est certes ... l'objet de mon ...

● On ... O'Connor ... de ses ...

— J'ai voulu, ... l'environnement ... Sud qui est le ... sation plus viole[nte] ... tat, la volonté ... êtres. Le systèm[e] ... empêchant la ... personnages, elle ... comme une ... comme naturelle

● Pourquoi ... rangez-vous

— Lui, c'est ...

QUESTIONNAIRE

A l'occasion de la thèse de M. Pierre Dommergues, nous avons posé à plusieurs écrivains français les questions suivantes :

● Estimez-vous qu'il y ait à l'heure actuelle une grande littérature aux Etats-Unis et quels sont à vos yeux ses meilleurs représentants ?

● A-t-elle une influence sur la littérature française contemporaine (thèmes ou écriture) et sur votre œuvre en particulier ?

On lira ci-contre les réponses de sept d'entre eux.

YVES BERGER

Il leur manque le sens de l'épique et du tragique

LA littérature présente des Etats-Unis est intéressante, quant à dire qu'elle est grande... Aucun nom aujourd'hui ne soutient la comparaison avec la pléiade : Fitzgerald, Dos Passos, Steinbeck, Faulkner, Hemingway, Caldwell, Henry Miller. Les uns écrivent trop peu : Mary McCarthy, Truman Capote, William Styron, William Goyen. Les autres, c'est trop : Updike, Mailer, Joyce Carol Oates. De Penn Warren et de Bellow (qui n'a jamais ajouté un vrai grand livre aux *Aventures d'Augie March*, vieux de vingt-cinq ans), on connaît les limites. Il manque à tous ces écrivains le sens de la grandeur épique et tragique et, dans leur sensibilité à la dérision du monde, la puissance. Reste le plaisir sensible et sage que donnent des écrivains (traduits en français, ils sont trop peu reconnus chez nous) tels que Fred Chappell, Reynolds Price, William Humphrey... Nous sommes loin des aînés.

L'influence de la littérature américaine sur la française est une idée couramment admise qui dispense qu'on y regarde comme il le faudrait... Sauf Dos Passos, qui est le véritable créateur de « L'école du regard » et dont l'influence est patente dans le Nouveau Roman, à travers la filiation de Sartre, les écrivains américains sont trop américains, trop influencés par la réalité américaine pour que les Français puissent trouver une inspiration chez eux. *L'Etranger*, de Camus, est de tous les temps, de tous les pays, pourrait s'écrire encore aujourd'hui en Chine ou en Arabie Saoudite, mais *la Route au tabac* ou *Des souris et des hommes ?*

Je ne saurai dire si *le Sud* et *le Fou d'Amérique* doivent quelque chose aux écrivains américains. Il est vrai que de plus en plus je cherche chez eux (et trouve, quelquefois) le sens de l'espace, de l'immensité, de la grande nature qu'ils eurent jadis et que, conséquence de l'affolante urbanisation, ils ont de moins en moins... Je dois cette américanité à ma vision d'une Amérique passée, et donc mythique, et non pas à une influence directe de la littérature américaine d'aujourd'hui.



Saül Bellow, par Levine.

PIERRE BOURGEADE

Les plus grands sont des destructeurs

JE ne crois pas que les Etats-Unis aient, aujourd'hui, une grande littérature, mais je crois qu'ils ont de grands écrivains. Ces écrivains vont à contre-sens des chefs de file de l'époque précédente (Dos Passos, Steinbeck, Faulkner) qui, hérauts ou critiques, étaient l'Amérique des bâtisseurs. Les plus grands écrivains américains contemporains, selon moi, Mailer, LeRoi Jones, Burroughs, sont des destructeurs. Les Etats-Unis, d'une guerre à l'autre, ont atteint le faîte de la puissance. De l'impérialisme. De l'injustice. Ils ne peuvent qu'être combattus. Le capitalisme, l'impérialisme, *l'American way of life*, sont remis en cause par ces écrivains — combattants, témoins. L'intense activité littéraire et poétique des Etats-Unis n'a donc pu créer une « grande littérature » car elle se développe dans le cadre de *l'American way of life*, que ces grands marginaux contestent. Ils demeurent isolés dans un univers culturel conformiste, comme l'extrême gauche américaine demeure isolée dans le tissu politique traditionnel. Ils n'en sont que plus grands.

Ce qui influe sur la littérature française contemporaine, c'est moins la littérature américaine que les Etats-Unis en tant que tout, et que tout créateur de formes : cinéma, musique, songs, free-press, etc. Les écrivains que j'ai cités ont certainement leur influence propre. Le plus fort, selon moi, le seul auquel on ne puisse échapper, est Burroughs. Burroughs a brisé la civilisation américaine (ou occidentale) en s'enfonçant en elle, de même qu'un voyageur du temps brise le présent en s'enfonçant dans l'avenir. Sa voix de prophète va de l'avenir vers le présent, et non le contraire. D'où sa force. Il n'a pas pu ne pas m'influencer, fût-ce de loin : thèmes (pouvoirs, sexe, violence), techniques. Ecriture et parole doivent éclater, comme les vies.



Flannery O'Connor. LeRoi Jones.

ROMAIN GARY

Ils bouffent leur société avec appétit

[I]l y a une grande littérature [roman]esque en ce moment aux [Et]ats-Unis, mais elle est diffuse. ... qu'il y a un bouil[lonn]ement d'une assez prodigieuse ... mais sans grands pics dans [le gen]re Dostoïevski ou Tolstoï, ... Dickens. Dans la mesure ... le niveau général est ... les sommets paraissent moins ... Il y a une sorte de répar[tition qu]asi démocratique de beaux ... C'est un paysage de monta[gnes sans] Everest.

[La r]aison de cette vitalité est que [le ro]man américain continue à se ... de la société américaine qu'il ... et évacue, alors que chez ... le romancier cherche à rom[pre ce] rapport et émigre dans les ... où l'on ne se nourrit que de ... ou de vide. On proclame ... la mort » du roman pour se ... La vitalité du roman amé[ricain] est en symbiose avec la vita[lité] des Etats-Unis — ce n'est pas ... jugement de valeur. — le roman ... encore, là-bas, un genre *physi[que]*.

... il y a quelque temps, dans ... une remarque péremptoire ... écrivain ibérique M. Cela selon ... Bellow, Mailer et Updike se ... laissés récupérer par « l'éta[blisse]ment » américain. Grotesque. ... romanciers continuent au ... à « bouffer » leur société ... appétit, délice et haine au pro[fit de] leur œuvre, le roman ayant ... toujours priorité sur tout, ... la peinture sur la religion ... les grands peintres chrétiens.

Chaque romancier véritable a cet appétit monstrueux. Mais on confond toujours chez nous roman et littérature...

Tout choix de « représentants » du roman américain ne peut être qu'abusif. Il y a une trop grande variété et des dizaines de noms viennent à l'esprit. J'ai passé de bons moments en compagnie de Bellow, Mordechaï, Richler *(Cocksure)*, Kérouac, Cheever, Malamud, Oates, Singer, Freedman, Potok, Heller, Gardner, Barth — mais je pourrais en citer autant d'autres.

L'influence du roman américain sur le jeune roman français, dans la mesure où ce dernier s'occupe encore de personnages, est surtout un phénomène d'attirance exercée par une société tumultueuse, vigoureuse et kaléidoscopique sur une société affaiblie où « le cœur n'y est pas », et où la mise en question des valeurs est elle-même fatiguée et systématique, sans force créatrice romanesque. Il y a là une recherche de sujets, d'indignation, de véhémence et de contraste que l'on va cueillir dans un pays où le matériau est encore présent à l'état chaud et brut.

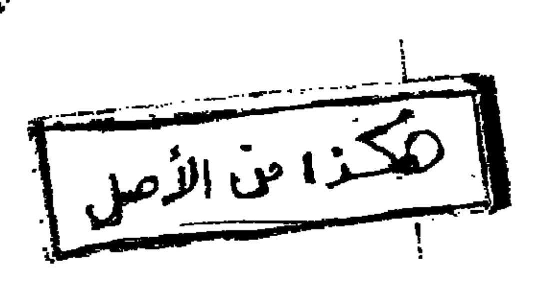
En ce qui concerne l'influence sur mon œuvre, les hasards de ma biographie ont fait que j'ai traversé successivement les cultures russe, polonaise, « Mittel-Europa », américaine, et on doit bien déceler dans mes vingt-cinq romans les traces de ces différentes vitamines que j'ai absorbées.

ALAIN ROBBE-GRILLET

Je ne vois que Nabokov...

[J]e ne me sens guère concerné par le thème de cette enquête. Les romanciers américains, qui ... à la mode aujourd'hui aux ... comme en France, me parais[sent] conduire une littérature de pure ... [inf]ormation, sans autre intérêt que ... sociologique. Ceux qui — plus ... — se livrent, dit-on, à des ... créatrices — John Barth, ... ou Barthelme — je ne les ... pas encore lus, quoique ... de le faire depuis déjà ... années.

Au contraire, comme beaucoup de mes amis, j'ai autrefois fréquenté assidûment, et avec passion, les romanciers des années 20 : Faulkner surtout, bien entendu, et Dos Passos, mais aussi le jeune Hemingway. Je ne vois, à l'heure actuelle, que Nabokov qui puisse avoir une importance comparable. Mais ses livres les plus étonnants : *Feu pâle*, par exemple, chef-d'œuvre du Nouveau Roman — sont peu connus, ici comme là-bas.



هكذا من الأصل

…érature des États-Unis en question

Entretien : les romanciers américains ont-ils un pouvoir de subversion ?

● *Alors, comment se comportent les écrivains américains ?*

— Eh bien, ils dénoncent les manifestations de l'aliénation contemporaine, mais ils s'arrêtent en chemin. Ils ne peuvent extirper le mal, faute de s'attaquer à ses racines, ou de démonter ses mécanismes. *Le rêve américain où triomphe* l'individualisme concurrentiel lié au capitalisme et à la libre entreprise, qui ose sérieusement le remettre en cause ? Les uns gardent leur confiance dans l'homme malgré sa détérioration ; les autres refusent l'engagement, comme les beatniks, qui ne dépassent pas une opposition lyrique.

● *Vous étudiez de ce point de vue les cinq écrivains auxquels vous vous intéressez ?*

— Oui, *et je les classe en ordre croissant* d'après leur conscience des mécanismes de l'aliénation et leur volonté émancipatrice.

● *Ce qui vous conduit à renverser certaines perspectives.*

— En effet, le premier, Norman Mailer, apparait comme le plus radical de tous : il ne reste pas à l'écart de l'action, il est champion de boxe, cinéaste, candidat à la mairie de New-York ; il dit non au pouvoir présidentiel et veut *donner le pouvoir au quartier*. Mais, en fait, c'est un conservateur. Le titre d'un de ses romans, *Un rêve américain*, révèle qu'il se réfugie dans un moi hypertrophié, à la fois plein d'assurance et de terreur.

» Saul Bellow, plus nuancé, oscille entre le oui et le non. Il dit non à l'abstraction, au geste dramatique, à l'apocalypse, mais aussi à toute forme de système philosophique ou politique. C'est pourquoi il finit par accepter l'invitation de Johnson à la Maison Blanche, en pleine guerre du Vietnam, *bien* qu'opposé à l'intervention américaine en Asie.

● *Un écrivain complètement désengagé alors ?*

— Non, dans la mesure où il revient aux anciennes valeurs libérales et humanistes qui sont loin d'être négligeable : « *ne pas tuer, ne pas s'entre-dévorer, ne pas commettre certaines injustices, ne pas écraser la tête d'une femme qui accouche, ne pas étrangler les passants dans la rue* », il s'engage.

● *La perspective que vous avez choisie étouffe le merveilleux humour de cet écrivain.*

— L'humour de Bellow — son moyen d'exprimer le mélange en lui du rire et du tremblement — est certes très important, mais ce n'était pas l'objet de mon travail.

● *On s'étonne de rencontrer Flannery O'Connor en si bonne place dans la hiérarchie de vos contestataires ?*

— J'ai voulu, en effet, la réhabiliter. Dans l'environnement conservateur et catholique du Sud qui est le sien, personne ne met en accusation *plus violemment l'individualisme occidental*, la volonté de s'approprier les choses et les êtres, le système d'éducation, la famille. En exagérant la disgrâce physique et morale de ses personnages, elle force son lecteur à se rebeller *contre* une laideur trop souvent *considérée* comme naturelle.

● *Pourquoi, parmi les écrivains noirs, privilégiez-vous à ce point LeRoi Jones ?*

— Lui, c'est un vrai révolutionnaire dans une Amérique qui ne l'est pas. D'abord adulé par les Blancs, dont il avait assimilé *la culture*, pour ses premiers poèmes et ses pièces (*le Métro fantôme*, monté à Paris par Bourseiller), il s'est ensuite complètement séparé d'eux pour exalter les valeurs spécifiques de la race et de la culture noires — *ce qui peut passer pour un racisme à rebours.* Mais il apportait ainsi la conscience d'une différence radicale. C'est la période *la* plus féconde de sa création. Il publie des essais sur les *blues*, des contes (*Horatio Alger*) et surtout cet extraordinaire roman, *le Système de l'Enfer de Dante*, où, inversant les catégories de *la Divine Comédie*, il démonte les rouages de la colonisation *dont* son peuple est victime. Par son récit syncopé, son flux d'images qui paraissent incohérentes aux Blancs, il opère, en outre, un début de révolution formelle.

» *Depuis 1970, l'écriture ne lui suffit plus. Il a* pris un nom africain et s'est lancé dans l'action : sur le plan international, il organise le Congrès africain ; et, sur le plan national, il mène une lutte au jour le jour dans le ghetto de Newark.

● *Malgré l'importance que vous conférez à LeRoi Jones, William Burroughs reste pour vous l'écrivain capital.*

— C'est lui qui fait l'analyse la plus radicale de l'Etat policier...

● *Qui n'est tout de même pas propre aux seuls Etats-Unis...*

— Chacun ou presque est aujourd'hui conscient du « fascisme extérieur » de la politique américaine qui soutient ou installe des gouvernements totalitaires *en Amérique latine, en Afrique, en Asie.* Mais on perçoit moins facilement les traces de l' « autoritarisme intérieur ». Burroughs les dépiste avec une étonnante sûreté. *Le pouvoir exercé* par l'État policier est tellement intériorisé par chacun de nous que nous souhaitons ne pas voir détruire le système de dépendance.

» Quelles sont les armes du pouvoir ? La drogue, l'éducation, la médecine, mais surtout le langage entièrement asservi. Burroughs veut en finir avec les chaines de mots et d'images, à la radio, à la télévision, dans le discours politique, dans la rhétorique de l'employeur, et aussi dans la littérature. Couper les mots, couper les phrases. Couper les schémas narratifs, les associations stéréotypées. Contre l' « écriture fasciste », produire une écriture révolutionnaire et jeter les bases d'une école émancipée.

● *A vous entendre, encore plus qu'à vous lire, votre exploration du roman américain, qui correspond surtout aux années 60, apparait comme un appel à la révolution aux Etats-Unis. A-t-il une chance d'être entendu ?*

— Telle qu'elle apparait dans ses romans, l'Amérique est la plus solide et la plus fragile des nations. A travers un Jones ou un Burroughs tout y devient possible. Mais ce sont des exceptions. Deux siècles d'histoire et de littérature américaines n'ont pas modifié l'inégale répartition de la richesse et de la puissance. Le pouvoir des mots, comme le pouvoir des choses, continue à appartenir à une minorité qui n'est pas prête de renoncer à ses privilèges. »

Propos recueillis par
JACQUELINE PIATIER.

Les portraits sont de Levine (Copyright Opera Mundi) sauf celui de Flannery O'Connor.





Flannery O'Connor.



LeRoi Jones.



William Burroughs.



Norman Mailer.

DENIS ROCHE

Nous vivons les années Burroughs

L'AMERIQUE — qui ne le sait ? — apparaît autant comme « liberté » que comme « nation ». Rien d'étonnant, puisqu'elle a été, avant tout, l'idée que les gens s'étaient faite d'un peuple neuf : c'est comme ça que, tout *naturellement*, l'idée l'a emporté, en politique comme en art ou en littérature.

Autre chose : rien ne se joue jamais en termes d'avant-garde ou de réaction, comme en Italie, en Allemagne, en France. On peut parler d'un même élan, dans le même *souffle, d'Ashbery comme de Lowell* ou d'Olson, de Vonnegut comme de Mailer, voire de Pynchon : aucun d'eux n'y trouverait à redire. C'est que, sans préjugés du passé, sans *conflits d'héritage (un peu de mal,* tout de même à digérer Poe...), on pourrait presque dire *sans intellectuels*, en tout cas sans *culpabilité* (l'idée maîtresse quand il s'agit d'analyser la béance qui nous sépare), la littérature américaine constitue pour nous une sorte d' « *Utopia Land* ».

Voyez dans quel état d'hébétude et de jubilation *(déculpabilisés ?)* nos meilleurs écrivains reviennent de là-bas, dès qu'on leur demande d'y faire quelque lecture. Quant à Jimmy *Carter, il sort trop bien d'un roman* de Faulkner, qui, à son tour, sortait d'un roman de Hawthorne, etc.

Même Burroughs, voyez, qui est l'héritier, avec toute sa grande machinique combine *si* peu sociale, *d'un* vaste empire électronique. Mais là, tout de même, quelque chose *résiste. Sa grande machinique com*bine grince et refuse l'huile : « *Vous devez abandonner la vieille ordure verbale.* » Souvenez-vous de Pound, autre grand refuseur de l'huile américaine : « *Ego, scriptor* », *etc. Oui*, Pound mort, nous vivons maintenant les années Burroughs. Avec, çà et là, quand même quelques icebergs : Pynchon (*Gravity Rainbow*), Rechy (*City of Night*), *Selby (Last Exit to Brooklyn)*, Barthelme (*The Dead Father*) Ça dérive au loin, et nous, nous voyons ça comme des phoques...

Pour nous, la grande question de *ce siècle qui n'en finit pas (vous* disiez *contemporain*, n'est-ce pas ?) est celle-ci : la liberté de l'homme, celle de l'individu (et non de ses philosophies, j'insiste), sa *solitude*, en *somme, jusqu'où sera-t-elle tenable ?* Etre un écrivain contemporain, c'est donc n'être jamais ailleurs que là où cette question se trouve le plus posée. Ça voulait dire Nietzsche, *Freud et mai* 1968. *Avec quelques coups de corps* du genre Artaud, Brecht, Céline, Malraux (mais oui...), ce Passé et cette Histoire qui ne cessent de nous travailler au corps *et de nous pousser au plus près* du futur.

Voilà : Paris s'enfonce dans le béton, comme Venise dans la vase, mais c'est Manhattan qui, orgueilleu*sement, fait faillite.* La *nuance est* là : les Américains sont de leur temps comme nous nous sommes de notre histoire.

ROMAIN GARY

Ils bouffent leur société avec appétit

IL y a *une grande littérature* romanesque en ce moment aux Etats-Unis, mais elle est *diffuse*. J'entends par-là qu'il y a un bouillonnement d'une assez prodigieuse *vitalité, mais sans grands pics dans* le genre Dostoïevski ou Tolstoï, Proust ou Dickens. Dans la mesure même où le niveau général est élevé, les sommets paraissent moins *écrasants. Il y a une sorte de répar*tition quasi démocratique de beaux talents. C'est un paysage de montagne sans Everest.

La raison de cette vitalité est que le roman américain continue à se *nourrir de la société américaine qu'il* absorbe *et* évacue, alors que chez nous le romancier cherche à rompre ce rapport et émigre dans les marges où l'on ne se nourrit que de *soi-même ou de vide. On proclame* alors « la mort » du roman pour se justifier. La vitalité du roman américain est en symbiose avec la vitalité des Etats-Unis — ce n'est pas *un jugement de* valeur, — le roman est encore, là-bas, un genre *physique*.

J'ai lu, il y a quelque temps, dans *le Monde* une remarque péremptoire de l'écrivain ibérique M. Cela selon laquelle Bellow, Mailer et Updike se sont laissés récupérer par « l'établissement » américain. *Grotesque.* Ces romanciers continuent au contraire à « bouffer » leur société avec appétit, délice et haine au profit de leur œuvre, le roman ayant *chez eux toujours priorité sur* tout, comme la peinture sur la religion chez les grands peintres chrétiens. *Chaque romancier véritable a cet* appétit monstrueux. Mais on confond toujours chez nous roman et littérature...

Tout choix de « *représentants* » du roman américain ne peut être qu'*abusif. Il y a une trop grande va*riété et des dizaines de noms viennent à l'esprit. J'ai passé de bons moments en compagnie de Bellow, Mordechaï, Richter (*Cocksure*), Kérouac, *Cheever*, *Malamud*, Oates, Singer, Freedman, Potok, Heller, Gardner, Barth — mais je pourrais en citer autant d'autres.

L'influence du *roman* américain sur le jeune roman français, dans la mesure où ce dernier s'occupe encore de personnages, est surtout un phénomène d'attirance exercée *par une société* tumultueuse, vigoureuse et kaléidoscopique sur une société *affaiblie* où « *le cœur n'y est pas* », et où la mise en question des valeurs est elle-même fatiguée et systématique, sans force créatrice romanesque. Il y a là une *recherche de sujets, d'indignation, de véhémence* et de contraste que l'on va cueillir dans un pays où le matériau est encore présent à l'état chaud et brut.

En ce qui concerne l'influence sur *mon œuvre*, les hasards de ma biographie ont fait que j'ai traversé successivement *les cultures russe*, polonaise, « Mittel-Europa », américaine, et on doit bien déceler dans mes vingt-cinq romans les traces de ces différentes vitamines que j'ai *absorbées*.

ALAIN ROBBE-GRILLET

Je ne vois que Nabokov...

JE ne *me* sens guère concerné par *le thème de cette enquête*. Les romanciers américains, qui sont très à la mode aujourd'hui aux U.S.A. comme en France, me paraissent produire une littérature de pure consommation, sans autre intérêt que sociologique. Ceux qui — plus *obscurs — se livrent, dit-on*, à des recherches créatrices — John Barth, Pynchon ou Barthelme — *je ne les* ai, hélas ! pas encore lus, quoique projetant de le faire depuis déjà plusieurs années.

Au contraire, comme beaucoup de *mes* amis, j'ai autrefois fréquenté assidûment, et avec passion, les *romanciers des années* 20 : Faulkner surtout, bien entendu, et Dos Passos, mais aussi le jeune Hemingway. Je ne vois, à l'heure actuelle, que Nabokov qui puisse avoir une importance comparable. Mais ses livres les plus étonnants. *Feu pâle*, par exemple, chef-d'œuvre de Nouveau Roman — *sont peu connus*, ici comme là-bas.

CHRISTINE DE RIVOYRE

Considérables, Bellow et Updike

JE ne *sais pas s'il y a, à l'heure* actuelle, une grande littérature aux Etats-Unis. Je sais seulement que les écrivains que je préfère sont américains. Et cela ne date pas *d'hier. Il n'y a rien eu, en son* temps, à mon avis, de plus fort, de plus neuf et de plus riche que Faulkner. Y a-t-il eu, par la suite, des talents aussi vigoureux et personnels — jusqu'à la *folie* — que Carson McCullers, Flannery O'Connor et Eudora *Welty ? Bon, d'accord,* elles ne sont plus là. Et Truman Capote s'en tiendra à l'expérience de *Sang froid*, il n'écrira plus de roman. Albee est auteur dramatique et Salinger, phé*nomène, prince de l'absurde*, s'est emmuré vivant.

Mais aujourd'hui il y a Saül Bellow et il y a John Updike. Ces deux-là me semblent considérables. *Herzog est le chef-d'œuvre de Bellow* et celui de son époque. Parce qu'il n'y a pas *plus lucide, plus honnête, plus humain dans le fond. Plus libre dans* la forme. Un morceau de vie, mais qui saigne drôlement. Avec une précision dans les détails, une compassion dans la cruauté et un humour *qui lave tout. Je ne sais pas s'il* m'influence. En toute humilité, j'en rêve.

John Updike, un jour, sera aussi grand que lui. Qu'a-t-on lu d'Updike en France ? *Rabbit rattrapé ? Couples ?* Trop chic, à mon avis, trop habile. *Il faut lire ses nouvelles dans* le *New Yorker*. Elles sont éblouissantes. Certaines ont été traduites. *Des musées et des femmes* (Gallimard). Pas une page qui ne soit pur délice. *Un seul thème : la vie quotidienne.* Un seul paysage : la Nouvelle-Angleterre. *Son cheval de bataille ?* L'amour. Et personne ne sait comme lui décrire les ruses, les malaises du couple, la gaieté du désir et sa misère, la solitude en commun, *la détresse dans l'ironie.*

PIERRE KYRIA

Les échos d'un monde en crise

DEPUIS la disparition des auteurs *de la génération des* années 20 (Hemingway, Faulkner, etc.), *la littérature américaine* semble bien avoir perdu de son éclat. Elle reste vivante, diverse, remuante, mais n'exerce plus, ou exerce moins, cette influence qui touchait même ceux qui étaient étrangers à la civilisation d'outre-Atlantique et qui était *liée à la création de grands mythes*, de hautes fresques ou de singulières figures romanesques. On pourrait avancer trois raisons à cette relative éclipse.

L'édition américaine est d'abord devenue très mercantile, allant au plus simple, au plus fort... Les écrivains ont donc forcé la note : Philip Roth, Norman Mailer, Truman Capote, *et même le sophistiqué John Updike* avec un livre comme *Couples*.

La littérature est ensuite devenue la chambre d'échos d'une société en crise. Ses thèmes sont des problèmes *actuels : militantisme féminin, libéra*tion sexuelle, condamnation du conditionnement capitaliste, dénonciation de la guerre et des scandales politiques. Certes, semblable contestation existait aussi autrefois, mais le véhicule romanesque est aujourd'hui trop négligé ou sacrifié pour donner une portée plus générale, plus symbolique, et par là plus frappante, à *cette mise en accusation.*

Enfin, la nouvelle littérature est très absorbée par des recherches formelles ou techniques. Cela donne des écrivains intéressants comme Pyn*chon, Barthelme, Donleavy, Hawks*, etc., et des œuvres foisonnantes mais plus ambitieuses et difficiles, par là même moins facilement exportables ou plus lentement assimilables.

Il reste, bien entendu, des écrivains confirmés comme Bellow ou Nabokov, des auteurs marginaux mais importants comme Kozinski, des créateurs attelés à un nouveau et vigoureux réalisme comme Joyce Carol Oates ou encore ceux qui perpétuent la *noble tradition du Sud en la renou*velant : Fred Cappell, Heather Ross Miller, etc.

Je crois que l'influence américaine sur la littérature française reste assez *limitée. Henry Miller* a toujours ses adeptes, Kerouac et les Beat datent déjà, *mais Ginsberg, seul du lot*, a une influence durable, moins cependant que Burroughs, qui, incontestablement, fascine comme le grand marabout d'une nouvelle éthique.

Paul Veyne, historien sociologue

par Roger-Pol Droit

Sous les concepts, Rome

UN historien de la Rome antique ? Certainement pas, si toutefois ce titre n'évoquait qu'un érudit humaniste, soucieux de belles-lettres et de philologie. Paul Veyne, titulaire depuis l'an dernier de la chaire d'histoire romaine au Collège de France, se dit plus volontiers sociologue. Avec cette particularité : son terrain d'étude n'est pas situé dans les sociétés contemporaines ni chez les Nambikwara — c'est une culture morte, enfouie sous nos pieds. A part cela, il se réclame de la même exigence conceptuelle et de la même nécessité de « théoriser » que les sciences humaines.

Cette volonté de renouvellement ne va pas sans heurts ni sans difficultés. « Tout, ou presque tout, est à refaire... », disait le nouveau professeur lors de la leçon inaugurale, dont le texte vient d'être édité (1). En ajoutant aussitôt : « Pour cela, ne comptez pas sur moi !... » Il donne pourtant l'exemple, en publiant sa thèse, sous le titre « le Pain et le Cirque, sociologie historique d'un pluralisme politique » (2), où il analyse le système des dons dans la société antique. Une plaquette et un très fort volume éclairent ainsi vivement la démarche singulière de ce chercheur, encore peu connu du public. En l'interrogeant, on découvre aussi une personnalité aux propos vifs, provocants, qui tranche sur la grisaille compassée de bien des savants.

(1) *L'Inventaire des différences*, Seuil, 64 p., 18 F.
(2) Seuil, coll. « L'univers historique », 800 p., 150 F.

Fortunes privées et dons publics

« O *INITIES, allez aux sanctuaires de Déméter, sans craindre davantage la crue de l'eau quand c'est l'orage : voyez combien est solide le pont que Xénoclès a jeté pour vous sur le large fleuve.* »

C'est la première inscription du genre. Elle fut gravée en 320, sur le pont enjambant le Céphise, entre Athènes et Eleusis, afin que nul n'ignore le nom du donateur. Généreux homme ! Pour que la foule des pèlerins, les habitants du faubourg et les paysans « *ne courent aucun risque* (précise le décret en son honneur), *il a fait bâtir un pont de marbre, en avançant les fonds de sa bourse* ». Xénoclès n'a jamais demandé leur restitution...

Il n'est pas le seul. Magistrats et notables grecs multiplient à cette époque les dons à la collectivité. Et les Romains ne seront pas en reste. Sénateur modèle, Pline le Jeune offre de ses deniers une bibliothèque, subventionne une école, lègue à sa ville natale des revenus pour organiser des banquets publics, verse à ses affranchis des pensions alimentaires, etc. En onze années, on le voit dépenser davantage pour ses concitoyens que le baron de Nucingen pour ses rendez-vous manqués.

L'empire continue la tradition. D'Auguste à Commode, la bourse personnelle du prince assure au peuple le pain gratuit, l'argent de poche, les grands spectacles, et finance des édifices somptueux.

Dans son ampleur comme dans son détail, ce phénomène ne ressemble à rien de ce qui nous est familier. Imagine-t-on une ville actuelle où la M.J.C. serait un cadeau de M. X..., la centrale thermique un don de M. Y..., et où chaque soir M. Z..., offrirait aux travailleurs l'apéritif et le cinéma ? C'est pourtant ainsi, *mutatis mutandis*, qu'a vécu la société antique, de l'époque hellénistique à l'avènement du christianisme. Cinq siècles durant, sous des régimes politiques dissemblables, s'est perpétué cet étrange système de libéralités privées en faveur du public, dénommé *évergétisme* (du grec *euerguein* : faire du bien) par André Boulanger et Henri-Irénée Marrou.

Système jusqu'à présent mal connu, mal perçu ou mal compris, tant ses multiples aspects se trouvaient dispersés entre divers champs de recherches. Paul Veyne, en entreprenant de l'étudier d'un point de vue sociologique, a dû d'abord écarter ce qui le masquait : l'évergétisme n'a rien à voir avec la charité chrétienne qui paraissait lui succéder harmonieusement. C'est, écrit-il, « *la fleur rare et presque unique d'une seule culture* ». Il fallait alors, pour la saisir, démêler méthodiquement l'entrelacs de ses formes disparates : là les dons sont spontanés, ici une obligation morale les justifie, ailleurs l'usage les ordonne. Et puis, à qui profitent ces innombrables cadeaux : à ceux qui donnent ou à ceux qui reçoivent ? Que signifie, en l'occurrence, « *profiter* » ? Bref, à quoi tout cela sert-il ? A la redistribution des biens économiques, à la sécurité sociale, au maintien de la hiérarchie en place, à la satisfaction intime de chacun ? Et surtout, qu'est-ce qui fait courir ces évergètes ? Est-ce la vertu, la vanité, le goût du faste ou celui du pouvoir ?

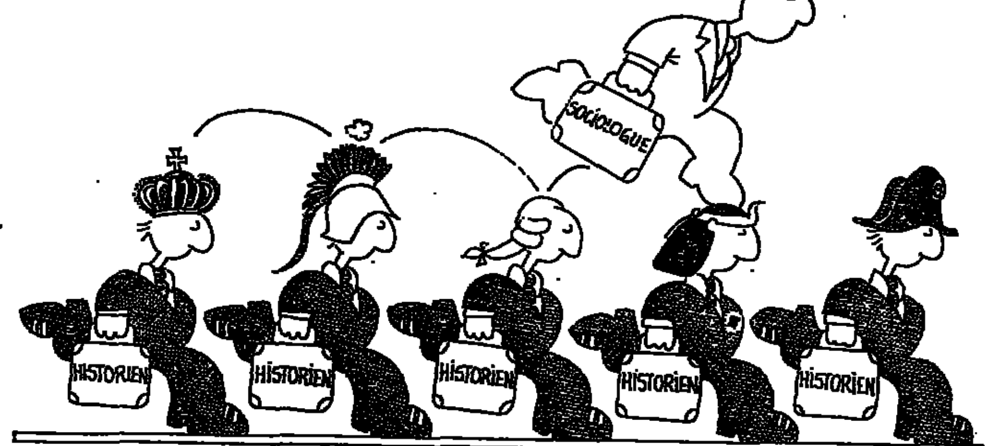
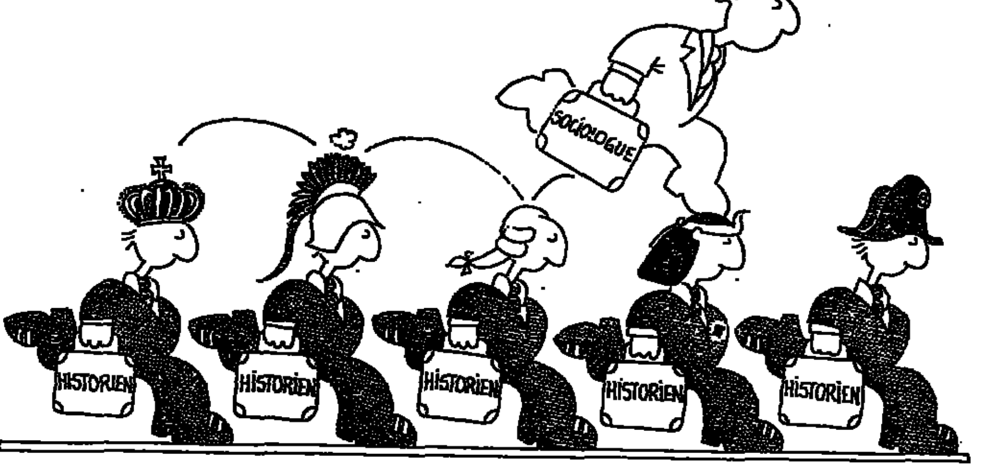
Pour répondre à toutes ces questions, quinze années de recherches et huit cents pages serrées, fourmillant d'idées, d'exemples, d'érudition et d'analyses. Entrer dans la complexité de leur parcours est impossible ici : la Grèce de Démosthène n'est pas la Rome de Caligula. L'essentiel à noter, c'est qu'il n'y a pas pour Paul Veyne *une* réponse.

Certes, il rappelle que les fortunes privées des anciens étaient sans commune mesure avec celles de notre temps. Fondées sur l'agriculture et sur d'étonnants trafics (de l'installation des latrines publiques à la vente de gladiateurs), elles bénéficiaient à la fois de revenus réguliers et d'une grande souplesse de gestion — condition nécessaire pour assurer des dépenses importantes. Mais pas suffisante : l'évergétisme s'explique aussi par le fait que les notables se considèrent alors comme « propriétaires » de leur patrie, chefs naturels de ses terres et de ses gens, ignorant notre claire distinction du public et du privé. Enfin, la générosité ostentatoire des nobles leur sert autant à se faire aimer qu'à apaiser les sentiments d'envie du peuple, tout en réassurant leur autorité, à leurs propres yeux comme à ceux d'autrui.

Le sociologue historien se refuse à privilégier l'une de ces explications du phénomène qu'il étude : l'imaginaire, l'économique et le social sont intriqués selon lui en un tout complexe, que l'on ne peut simplifier sans abus. Interrogé sur cette volonté de pluralisme, il s'explique :

« *Il est évident qu'il n'y a pas en histoire de facteur premier, ou de premier moteur. L'idée même que l'économique existerait « en soi », comme catégorie abstraite et isolable, est dénuée de sens. Ce que l'on trouve, c'est toujours une sorte de conglomérat d'événements, dont chacun est à la fois économique, psychologique, social, symbolique, religieux, etc.* »

Est-ce à dire qu'il faudrait renoncer, face à cet écheveau de causes, à « faire de l'histoire » ? Au contraire ! Mais il faut « *jouer carrément*, précise Paul Veyne, *décisivement, la carte de l'histoire comme application des sciences humaines. A l'histoire comme récit d'une évolution, retraçant les péripéties du devenir d'un peuple ou d'une culture, il faut opposer l'histoire des faits et des problèmes, l'histoire de telle institution, telle mentalité ou tel discours. Cela implique de ne plus considérer globalement des périodes (Antiquité, Moyen Age, temps modernes), et cela oblige à comprendre et à expliquer chaque fait selon sa temporalité propre.*

★ Dessin de Plantu.

» *Pour prendre un exemple très simple : la structure des lois romaines est exactement la même que celle des édits royaux en France ou des bulles pontificales. Voilà un fait, et un seul, qui dure près de quinze siècles. L'attitude évergétique, par contre, ne dure que cinq cents ans. D'autres faits ont disparu à jamais plus rapidement encore. Mais chacun a une durée de vie propre, comme les différents corps radio-actifs. On ne peut les rassembler tous dans une même tranche de temps, où par miracle tout aurait la même longueur.* »

Grecs et Romains ne sont donc, on l'aura compris, qu'un prétexte. Ce qui intéresse Paul Veyne, c'est bien la sociologie, en englobant sous ce terme toute étude des faits sociaux menée avec des concepts. Mais, alors, quelle différence entre histoire et sociologie ?

Quant au fond, aucune. A propos de la guerre punique, explique l'auteur dans sa leçon inaugurale au Collège de France, sociologue et historien peuvent écrire exactement la même page, en se référant l'un et l'autre à une même théorie de la guerre. Seulement, cette guerre-là ne sera pour le sociologue qu'un exemple, une illustration de la théorie, laquelle demeure son objet propre. Pour l'historien, ce sera le but final de son travail.

Il n'échappera pas malgré tout à une autre exigence de l'histoire. « *Il y a en effet un dilemme*, commente-t-il. *D'un côté, la nécessité de plus d'abstraction, de plus de théorie, de plus de « sociologie ». Et de l'autre, l'envie qu'il y ait toujours une sorte de mémoire de l'humanité. Va-t-on ne plus s'occuper de tel peuple, parce qu'il serait « obscur », ou « inintéressant » ? Il y a une exigence d'exhaustivité, d'inventaire, à laquelle l'historien ne peut pas se soustraire.*

» *Peut-on la concilier avec l'exigence de scientificité ? Peut-on, en d'autres termes, à la fois dresser la liste complète des espèces disparues et faire de la biologie générale ? Et si l'on fait de la biologie générale, est-ce encore intéressant de dresser un inventaire ? Je ne sais pas.* »

Mais Paul Veyne cherche. Et cette quête solitaire fait tout l'intérêt de ses travaux.

A l'emporte-pièce

IL parle vite, s'emporte, suit le fil de ses idées, le perd, le rattrape, avec une rapidité et une faconde rares. A la fois péremptoire et inquiet, ironique et grave, derrière le chercheur à la carrière brillante (de l'Ecole normale à l'Ecole française de Rome, puis à la Sorbonne et à la faculté d'Aix-en-Provence, elle l'a conduit au « Collège »... à quarante-six ans) se profile un personnage inattendu et caustique. Avec des formules abruptes, à l'emporte-pièce. En voici, presque au hasard, quelques-unes.

« *L'histoire est faite pour amuser les historiens, c'est tout.* » Dire ça dans sa leçon inaugurale, n'est-ce pas une provocation ? « *Pas du tout ! c'est fondamental ! C'est un refus radical de l'esprit de sérieux ! Pourquoi voulez-vous qu'on fasse de l'histoire, si ce n'est pas pour s'amuser, comme Nietzsche ? Et à quoi cela peut-il bien servir d'autre ? Les maths n'ont jamais été faites que pour amuser les mathématiciens. Il est arrivé qu'en certaines circonstances elles servent à quelque chose. L'histoire, c'est pareil.* »

L'université ? « *Un ghetto, aussi particulier que celui des curés et des officiers, avec une hiérarchie aiguë. C'est un monde prodigieusement étroit, obsédé par l'étiquette, les questions de préséance, etc.* »

Son premier livre (1) ? « *Il ne vaut rien du tout. J'ai démenti tout ça. Mais il ne faut pas le dire ! Ça ne se fait pas ! Les gens considèrent que quiconque a avancé une idée doit la soutenir, pour maintenir sa cote en bourse... De toute façon, dès qu'un livre est imprimé, on s'aperçoit que ça ne vaut rien, que ce n'est pas ce qu'on voulait dire.* »

La politique ? Ancien membre du P.C., se réclamant volontiers de Raymond Aron, on le dit à présent « de droite »... « *Je n'ai pas d'opinion politique du tout, parce que la politique est une activité tragique, c'est-à-dire insoluble. Le divorce entre la raison et la politique est total. Quelle que soit la décision qu'on prenne — abstention, révolution ou modération — il n'y a aucune issue. En tant qu'historien, je n'ai qu'à constater la tragédie, pas à m'en mêler.* »

Avec des déclarations de ce genre, et quelques autres un peu plus crues, Paul Veyne, on s'en doute, ne s'est pas fait que des amis. Et pourtant il n'aime guère se fâcher pour si peu : « *Se brouiller pour de l'argent, ou pour une femme, d'accord. Mais pour des raisons théoriques, ça, jamais !* »

(1) *Comment on écrit l'histoire*, Seuil, coll. « L'univers historique ». (Voir *le Monde des livres* du 16 avril 1971.)

« La nuit de l'iguane » de Tennessee Williams

MICHEL COURNOT.

« La Bonne Vie » à Beaubourg

COLETTE GODARD.

★ Centre Pompidou, 20 h. 30, jusqu'au 13.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« La nuit de l'iguane » de Tennessee Williams

Histoire d'un curé « suspendu de paroisse » pour excès de libido auprès des jeunes pénitentes, recyclé en chauffeur d'autocar transbahutant les touristes sur les hauteurs du Mexique, *la Nuit de l'iguane*, de Tennessee Williams, fut filmée en 1964 par John Huston.

Il y a dans *la Nuit de l'iguane* une bonne scène : l'ex-prêtre essaie de faire raconter par une demoiselle un peu âgée ses aventures amoureuses. Elles sont sordides, ces aventures, or la demoiselle les décrit avec calme, et beaucoup de charité pour les *hommes malades* qui en furent les protagonistes.

C'est un dialogue d'une belle netteté. Tennessee Williams tenait là l'argument d'une de ces pièces en un acte qu'il écrit avec doigté. Il a préféré produire, non sans *charme comme d'habitude*, à coups d'effets, un chic boulevard d'atmosphère, avec personnages fruités au passé lourd.

Andreas Voutsinas, qui met en scène *la Nuit de l'iguane* au Théâtre des Bouffes du Nord, n'a *pas réuni tout à fait la distribution* nécessaire. Sous sa direction, la troupe indique surtout la chaleur du climat, le va-et-vient des névroses, les gaietés mises là pour les instants de détente.

L'un des aspects singuliers du théâtre de Tennessee Williams est que les personnages sont parfois presque des meubles, des éléments fossilisés du décor, tandis que le décor tend vers la mobilité, la vie insidieuse, d'un être vivant. Le décor d'Hubert Monloup oublie ce paradoxe. C'est une maçonnerie, sans plus. Monloup en construit souvent, comme s'il y avait chez lui une défiance presque obsessionnelle de l'éphémère.

Frisant le numéro de cabaret, Michèle Simonnet fait un succès public dans une imitation d'accent québécois. Il y a toujours, dans les parodies comme celle-là, un petit quelque chose de déplacé.

Natasha Parry tient le rôle de la *demoiselle*. Il est difficile de voir si l'ascendant de cette actrice sur les spectateurs tient à l'intérêt du rôle — le meilleur, le moins trafiqué de la pièce — ou bien à l'enchantement « physique », à la distinction de voix et de gestes, de Natasha Parry elle-même, théâtre mis à part, ou bien, plus probablement, *aux qualités* d'esprit de cette jeune femme — toujours est-il que sa présence « déséchoue » la soirée d'une rive trop ordinaire.

MICHEL COURNOT.

★ Bouffes-du-Nord, 20 h. 30.

« La Bonne Vie » à Beaubourg

En invitant les élèves de l'école de Strasbourg à présenter *la Bonne Vie*, de Michel Deutsch, au Centre Pompidou, Théâtre Ouvert tente une expérience aussi dangereuse que de faire plonger du haut d'une falaise des nageurs débutants.

On voit souvent sur scène de jeunes acteurs qui n'ont pas derrière eux, comme ceux qui sont là, trois ans de travail quotidien. Mais le travail des acteurs sur un spectacle va vers quelque chose de global et de cohérent, alors que le travail d'école est un apprentissage progressif, une exploration par étapes de ses *disponibilités*, de ses capacités. De ce point de vue, la manière dont le groupe de Strasbourg affronte la pièce de Michel Deutsch est exemplaire (ils *ont été* dirigés par Jean-Pierre Vincent et Jean Dautreday, mais *ont établi* eux-mêmes *la mise* en scène) : *tour* à tour les comédiens prennent en charge chaque personnage, ils se les passent d'un épisode à l'autre.

En dehors même de son intérêt pédagogique, le parti *pris* convient tout à fait à *la Bonne Vie* qui raconte, par séquences hachées, la vie d'un couple — de tant de couples — au moment où la femme attend un enfant : *l'angoisse* sous-jacente, l'obsession de la catastrophe, la tension perpétuelle, les peurs précises, les reculs, les échappées vers le rêve, le jeu des rêves et des *illusions, le sentiment* de l'inexistence, le refus... Mais c'est un parti pris qui exige une extrême rigueur, donc la maîtrise de soi et du plateau. Un « métier » que les élèves ne possèdent pas encore. Ils ne savent pas dominer leur trac, ni intégrer au spectacle les imprévus de la représentation. Elle apparaît confuse et parfois arbitraire, d'autant plus que le travail de l'école *s'inscrit dans une recherche* générale du Théâtre national de Strasbourg. Ici, nous n'en voyons qu'un extrait.

Mais il y a la pièce, et elle est admirable. On rapproche souvent Michel Deutsch de Jean Wenzel : tous les deux s'intéressent à l'insolite du banal, aux fuites du langage. Tous les deux ont une perception *incroyablement* profonde et sensible des autres, de ceux qui ne sont pas pareils à eux.

Michel Deutsch met le monde en écriture. Tout est dans les mots et leur ponctuation, dans la simplicité artificielle des phrases, *il regarde en visionnaire les pointillés* de la vie. On pressent chez lui des forces capables d'abattre des murs, de révéler des voies neuves. Il est un auteur-charnière.

COLETTE GODARD.

★ Centre Pompidou, 20 h. 30, jusqu'au 13.





Cinéma

« Je demande la parole », de Gleb Panfilov

En d'autres temps, Elizaveta Ouvarova, maire d'une petite ville industrielle *et député au Soviet suprême*, aurait été une héroïne exemplaire. Elle aurait concilié, sans problèmes, sa *vie publique* et sa *vie privée*, elle aurait été une championne de la production socialiste en faisant construire le pont nécessaire à la mise en chantier d'une cité nouvelle, de l'autre côté du fleuve. *Aujourd'hui*, Elizaveta Ouvarova, dans ce film de Gleb Panfilov (quarante-trois ans), *est un personnage* féminin *complexe* affrontant une réalité qui n'est pas montrée de façon édifiante. *Construire un pont, ce n'est pas seulement* une affaire de volonté, d'idéal, de foi en la ligne du parti (Elizaveta Ouvarova a tout *cela*), *car il faut* aussi compter avec la bureaucratie.

Le cinéma soviétique s'est « *dégelé* » lentement depuis les années 60. Cela ne veut pas dire qu'il ne soit plus soumis à un *réalisme* officiel. Nous ne le connaissons pas dans son ensemble, mais nous savons de quels ennuis *des cinéastes* comme Tarkovski et Paradjanov ont payé leur anticonformisme. Ne prenons pas *Je demande la parole* pour un film contestataire, même si Panfilov ne nous montre pas le Soviet *suprême de Moscou tranchant en* faveur d'Elizaveta Ouvarova dans son conflit avec la bureaucratie, après *qu'elle eut demandé à s'y faire entendre*. Par un récit construit sur des retours en arrière, Panfilov nous livre la *subjectivité d'une femme* qui s'est conformée, volontairement, à un certain modèle « positif », mais qui a *des sentiments, des émotions individuelles*. Elizaveta est un caractère fort. On peut supposer qu'elle se *soumettra à la décision, quelle qu'elle* soit, du Soviet suprême, elle qui a dit à un architecte : « *Si c'est vous ou moi qui nous trompons, on critique le pouvoir soviétique. Nous n'avons pas le droit de nous tromper.* » Mais, *enfin, c'est une femme* très fatiguée parce qu'il n'est pas facile de vivre dans la joie une vie *à la fois familiale et professionnelle*, avec des responsabilités comme elle en a.

Elizaveta Ouvarova a fait un mariage d'amour, a eu deux enfants, a pleuré de bonheur le jour où elle *a été nommée maire* et a *assumé* ses fonctions dans l'enthousiasme. Pourtant, elle n'est pas exactement *heureuse*. Son mari, *champion de* football, et ses enfants avaient surtout envie de profiter du confort *que pouvait leur procurer sa situation* ; ses rapports avec l'appareil bureaucratique l'ont mise en état *de tension perpétuelle. Alors, elle* s'est réfugiée dans le dogmatisme. Elle s'est coiffée et habillée sévèrement, elle s'est voulue une communiste intransigeante, jusqu'à *conseiller à un écrivain* de théâtre de retravailler sa pièce selon les vieux critères du réalisme socialiste.

Une femme fatiguée

Oui, Elizaveta Ouvarova est une femme très fatiguée. Elle *doit toujours se prendre en charge toute* seule. Lorsque son fils meurt pour avoir manipulé inconsidérément un *revolver, elle continue de recevoir* dans son bureau comme si de rien n'était. Mais Panfilov nous fait voir *ce qui se passe dans sa tête*. Elle se souvient de sa jeunesse épanouie, sur un air de *Princesse Czardas*, de *ses émotions*, de ses *découvertes* (par exemple, lors de la remise d'une médaille à un vieux bolchevique), des *obstacles qu'elle* a rencontrés dans une existence partagée entre le rôle familial et le rôle social. Elle ne craque pas, mais elle est lasse. *C'est* ce qui la rend humaine, et je n'ai pas envie de chercher autre chose dans le film de Panfilov qu'une vérité humaine à la fois simple et émouvante. *Cette femme, qui* est maire et député, voilà que, un soir, elle rentre chez elle découragée. *L'appartement* est *vide*. Alors, *elle* se met à laver ses planchers. Elle applique son énergie défaillante à *une tâche ménagère. Cette séquence-*là, la plus strictement intimiste, revient tout de suite à l'esprit après qu'on a vu le *film*.

Elizaveta Ouvarova est interprétée par Inna Tchourikova. Cette actrice *joue avec une sorte de maîtrise du* naturel qui force l'admiration. Elle est mariée à Gleb Panfilov, qui *l'avait déjà dirigée dans Pas de gué pour les flammes* (1968) et *Débuts* (1970), autres films consacrés à des « *destinées féminines* ». *Leurs rapports* personnels sont sans doute pour beaucoup dans la réussite de *ce portrait d'une femme soviétique* d'aujourd'hui, qu'il faut absolument connaître.

JACQUES SICLIER.

★ *Le Seine (v.o.).*

Dessin

CARNETS DE L'AMATEUR SÉRIEUX

Il y a quelque chose d'amical dans le dessin que l'on ne retrouve pas toujours dans la peinture. L'intention, l'idée, est à l'état *simple* dans le *coup* de plume ou le mouvement du crayon ; on la considère d'abord et on sait presque toujours si l'on a affaire au Nord ou au Midi, à de l'application ou à de *l'invention*, à un homme sobre ou à un ambitieux, avant d'avoir pensé *à un auteur. C'est un domaine où*, en dehors des vedettes, l'attribution est un exercice de longue *familiarité, où il faut laisser mûrir* les évidences. Une collection de dessins anciens se fait dans la longue durée, *comme* les bons vins. Celle du grand professeur *néerlandais* dont on présente quelque cent cinquante pièces à Paris, après Rotterdam et avant *Bruxelles, en est l'illustration* ; elle est portée par soixante ans d'expérience, dans un pays où il y a quelques rudes connaisseurs en ces matières. Elle a le mérite de n'avoir *pas* couru après les grands noms et de proposer un exercice de bon aloi, pour amateurs *s'entend*, avec des *feuilles* pratiquement inconnues.

Comme d'habitude, il y a des copies, des notations, des pièces d'étude : Jordaens d'après Véronèse, Rubens d'après Michel-Ange, le robuste Heemskerch avec ses ruines de Rome, et, si l'on part aux Pays-Bas du Nord, Bisschop est amateur, qui dessine des reliefs antiques et même, au lavis, un Giorgione. Une sanguine très moelleuse de Goltzius *reprend* quelque antique ou peut-être un dessin italien. Une fois de plus, les voyageurs d'Italie *ont campé les* paysages romains très bien en place, très carte postale avant la lettre, et très *fouillés, comme* le *château* Saint-Ange de Paul Bril ; mais aussi se permettant des esquisses sobres et *contrastées au lavis, comme* dans le morceau de paysage très inattendu de Van Dyck, un autre de B. Breenbergh. Une *étonnante* vue de Pouzzoles à la sanguine (vers 1680) est due à un parfait inconnu, qu'il y a du mérite à identifier.

Le jeu paysagiste s'accomplit avec une force *tranquille, dans le* fantastique tourmenté de Jacob de Gheyre, dans l'étalement horizontal et les *tracés légers, dans* les masures pittoresques de J. Van Goyen au dessin bouclé *très reconnaissable*. Brusquement une charrette d'I. Van Ostade (pas Adrien), une « crêpière » accroupie d'un anonyme (il en reste quelques-uns) qui travaille à la pierre noire, font penser à Vincent Van Gogh. Un portrait vivement enlevé de Flinck, qui écrase *la* plume *comme Rem*brandt. Quelques portraits, toujours bien ronds, bien francs, à *trois crayons. Les papiers teintés* sont toujours très efficaces : Van Ostade, Adrien cette fois, recourt au fond bleu ; et il *y a*, sur papier gris, une *femme étendue*, à la sanguine très légère et rehauts blancs, qui serait l'un des rares dessins de J. Vermeer connus ; d'autres le *donnent* à Esaias Boursse, *ce* qui est très modeste. Impossible de rien affirmer. On a parfois l'impression que les gens avaient tous dans ces pays un crayon à la main, qu'ils se dessinaient avec *soin ou* en riant les uns les autres, comme on se photographie aujourd'hui.

ANDRÉ CHASTEL.

★ *Le* cabinet d'un amateur : dessins flamands et hollandais (XVIe et XVIIe siècle) d'une collection privée d'Amsterdam. 159 numéros, catalogue par J. Giltay. Institut néerlandais, 119, rue de Lille (jusqu'au 6 mars).

En bref

Cinéma

● « SŒURS DE SANG », de Brian de Palma. — Danton, *Marbeuf (v.o.), U.G.C. Opéra, Mistral, Maxéville (v.f.).*

Miss Jekyll et mademoiselle Hyde. Elles étaient d'abord sœurs siamoises, mais miss Jekyll ayant attendu un enfant que mademoiselle Hyde voulait supprimer, on décida de les séparer. *Mademoiselle Hyde mourut au cours* de l'opération. Charmante et bien roulée, miss Jekyll aurait pu vivre heureuse si sa *méchante sœur l'avait* laissée en paix. Mais, d'outre-tombe, mademoiselle Hyde avait gardé sur sa *jumelle un pouvoir démoniaque*. En fait, elle ne supportait pas de la savoir dans les bras d'un homme et, *quand cela arrivait, elle prenait* littéralement possession de l'esprit et du corps de miss Jekyll, la transformant en criminelle.

Il n'est pas nécessaire d'être un exégète d'Hitchcock pour discerner dans ces *Sœurs de sang* l'influence du vieux maître. On pense à *Vertigo* et à *Psychose*, et certains plans semblent chapardés à *Fenêtre sur cour. Ces emprunts* (que l'auteur reconnaît d'ailleurs volontiers) seraient sans grande importance si Brian de Palma faisait preuve de l'humour et de la rouerie de son modèle. Il n'en est malheureusement *rien : l'humour* est absent du récit, et l'on trouve le temps long à suivre *l'enquête menée* par une jeune journaliste, témoin du meurtre commis par la siamoise numéro un (mais perpétré par l'autre).

Couvert de lauriers au festival d'Avoriaz, Brian de Palma ne doit sans doute pas être jugé sur ce film *vieux de quatre ans. Attendons donc Carrie* pour nous faire une opinion sur un cinéaste qui n'hésite pas à *déclarer* : « *Je suis très agressif et, bien sûr, je veux être le meilleur. Bertolucci est le seul réalisateur dont je sois réellement jaloux.* » A signaler que la musique de *Sœurs de sang* est de *Bernard Hermann*, le *musicien de Citizen Kane* et de nombreux films de Hitchcock. Elle ajoute *beaucoup aux délires sanguinaires de* mademoiselle Hyde.

JEAN DE BARONCELLI.

Variétés

● *JEAN-MICHEL CARADEC.* — Bobino, 20 h. 30.

Le passage de Jean-Michel Caradec en « vedette américaine » du dernier spectacle de Georges Brassens marque une étape importante sur le chemin suivi par ce Breton, à l'aise dans les mots, le son des mots et qui a du sang, de la chair d'un poète, *qui traverse les nuits, invente le* temps, change le monde.

A l'encontre d'un certain nombre d'autres chanteurs de sa génération *qui ont sauté sur le succès un peu* trop vite, Jean-Michel Caradec avance tranquillement, recevant les choses, épousant la vie, élargissant son univers, travaillant ses mélodies et *trouvant la diversité, des musiques* plus nerveuses, plus folles à côté des ballades. Sur scène enfin, Caradec *s'impose davantage, évolue plus naturellement*, utilise une gestuelle appropriée, s'entoure d'une bonne formation. Caradec est un chanteur qui va compter de plus en plus dans notre petit monde. Il a le respect du travail bien fait, et il a le langage du naturel et de la simplicité.

CLAUDE FLEOUTER.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Pas de quatre ; la Sylphide.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Partage de midi.
TEP, 20 h. : Cinéma.
Petit TEP, 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 . Volga.
Nouveau Carré, Papin, I, 20 h. : les Sonnets de Shakespeare. — II, 20 h : Emma Santos ; 21 h. : la Dame de la mer.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 . Carolyn Carlson : 20 h. 30 : les Brigands.

Les théâtres de Paris

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Atelier, 21 h. : le Bain de vapeur.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'Iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
Centre Pompidou, Gueuloir, 18 h. 30 : la Bonne Vie.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Daunou, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
Edouard-VII, 18 h. : Beethoven ou l'Amour de la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
Espace Cardin, 21 h. : Freaks Society.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 45 : Croquez le melon.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. . Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Joyeux anniversaire.
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Oraison.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palace, 23 h. : Just a quick sweet dream.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Lucienne et le Boucher.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.

Jeudi 10 février

Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Deux. — Grand Théâtre, 21 h. : Fantasio. — La Galerie, 21 h. : la Paix.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : la Tentation occidentale.
Théâtre du Manitout, 18 h. : Vitromagie.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 . le Nouveau Monde. — Petite salle, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
Théâtre de Paris, 21 h. : Jésus II.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Hier dans la nuit de Zelda.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Jean-Paul Farré chante.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Antoine et Cléopâtre.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.

Les théâtres de banlieue

Corbeil-Essonnes, Centre Pablo-Neruda, 20 h. 30 : Haute-Autriche.
Gennevilliers, Théâtre des Grésillons, 20 h. 45 :
Ivry, Studio, 21 h. : Martin Eden.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 19 h. 30 : la Surface de réparation. — Grande salle, 19 h. 30 · François Béranger.
La Courneuve, Centre culturel Jean-Houdremont, 21 h. : les Troubadours.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : le Mime Marceau.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : la Surface de réparation.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Los Rupay.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Récital Mady Mesplé (Schubert, Brahms, Debussy).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Vole-moi un petit milliard.
Yerres, Centre culturel, 21 h. : la Compagnie du Four-Solaire (ballets).

Les concerts

Eglise des Billettes, 20 h. 30 : Chœurs de la cathédrale de Pontoise, dir. M. Dubois (chants grégoriens).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : H. Szeryng et les Solistes de Paris (Mozart, Vivaldi).
Gaveau, 20 h. 30 : A. Gorog (Bach, Mozart, Chopin).
Eglise des Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : L. Rogg (Bach).
Centre culturel américain, 20 h. 30 : Spontaneous Sound (cymbales, flûtes).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; J.-B. Pommier, piano (Beethoven).
Théâtre Récamier, G. R. M. - INA, 20 h. 30 : S. Bel (concert) ; 22 h. 30 : Film sur Michel Portal.
Faculté de droit, 21 h. : Julian Bream (luth et guitare).

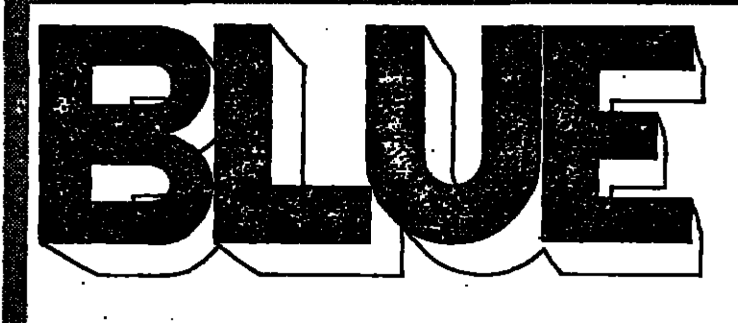
Jazz, pop' et rock

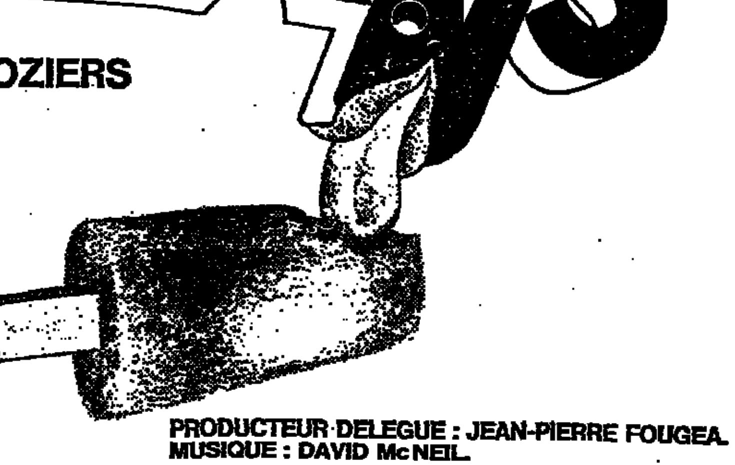
Campagne-Première, 22 h. : Joachim Kuhn.
Théâtre Fontaine, 18 h. 30 : Sirkel and Co.
Théâtre Mouffetard, 22 h. : Groupe Assum.
Pavillon de Paris, 20 h. : Daryl Hall et John Dakes.
American Center, 21 h. : Robert Wood.
Volume 44, 21 h. : Bayou Express ; Pichtogorne.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Trio Bernard Guastalla, Marume Lakussi et son groupe.
Riverbop-Jazz-Club, 22 h. : B. Guérin et F. Jeanneau.

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Rudolf Noureev et le Ballet national du Canada.
Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : les Ballets de la Cité (Alefa).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Ballet du XXe siècle Maurice Béjart (le Molière imaginaire).







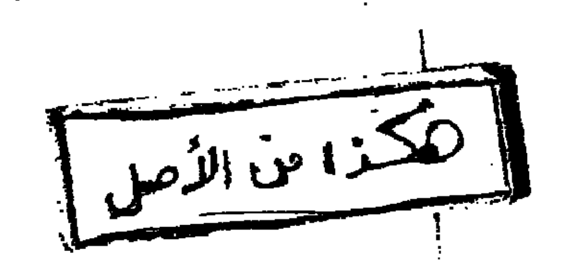


cinémas

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF
KING-KONG (A.) (v.o.)







SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Symphonie inachevée, de W. Forst ; 18 h. 30 : Modelo, de K. Fikas ; 20 h. 30 : la Chair de l'orchidée, de P. Chereau ; 22 h. 30 : l'Opium et le Bâton, d'A. Rachedi.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) : Les Images, 18e (522-47-94).

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).

Les films nouveaux

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES, film français de Marguerite Duras : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42).

LA SECONDE EPOUSE, film égyptien de Salah Abu Seif, v.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

GIACOMO MATTEOTI, film italien de Florestano Vancini, v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

PROVIDENCE, film français d'Alain Resnais, v. ang. : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

CŒUR DE VERRE, film allemand de Werner Herzog, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Convention Saint-Charles, 15e (577-09-70).

WELCOME TO LOS ANGELES, film américain d'Alan Rudolph, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

CENTRE TERRE, 7e CONTINENT film américain de Kevin Connor, v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-03), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (577-09-70), Murat, 16e (288-99-75).

JE DEMANDE LA PAROLE, film soviétique de G. Panfilov (v. o.) : le Seine, 5e (325-95-99).

TITI, GROS MINET ET LEURS AMIS, film américain, v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), à partir de vendredi.

BLUE JEANS, film français de Hugues Burin des Roziers : Capri, 2e (508-11-69), Bilboquet, 6e (222-87-23), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13 (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (577-09-70), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) jusqu'à J. ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Murat, 16e (288-99-75).

BAROCCO (Fr.) (*) : Studio-Galande, 5e (033-72-71) ; U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19), jusqu'à J. ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-38-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Maxéville, 9e (770-72-86).

COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : St-Séverin, 5e (033-50-91), Haussmann, 9e (770-47-55), Olympic, 14e (542-67-42).

CRIA CUERVOS (Esp. v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount - Elysées, 8e (359-49-34), Paramount - Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac, 8e (359-52-70).

ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-73), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint - Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.), en soirée: Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e, en mat., UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE GANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Ambassade, 8e (359-19-08), Publicis Champs - Elysées, 8e (720-76-23), Max-Linder, 9e (770-40-04), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e, (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE JOUET (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), jusqu'au J., Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), à partir de V., Secrétan, 19e (206-71-33).

KING-KONG (A.) (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

LACHE-MOI LES BASKETS (A. v.o.): Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86), à part. de 16 h. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Omnia, 2e (233-39-96), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

1900 (It., v.o.) (2e partie) (**) : Styx, 5e (633-08-40) ; V.f. : Templiers, 3e (272-94-56), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

L'OMBRE DES ANGES (Suis., v. allem.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA PETITE FILLE DU BOUT DU CHEMIN (Fr.-can., v. ang.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), St-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84), Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59); Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

RAID SUR ENTEBBE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70).

LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), jusqu'à J., Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17).

LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-34), Liberté, 12e (343-10-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), jusqu'à J., Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70).

LES REVOLTES DE L'AN 2000 (Esp., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18) ; V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Lord-Byron, 8e (225-03-31), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).

LA ROSE ET LA FLECHE (Ang., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich', 5e (033-48-29), jusqu'à J., Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Convention-St-Charles, 15e (577-09-70), jusqu'à J., Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 13 h.

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

SŒURS DE SANG (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (326-08-18), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Mistral, 14e (539-52-43).

SUNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15).

SURVIVRE (Mex., v.f.) (*): Opéra, 2e (261-50-32), Tourelles, 20e (636-51-98), H. sp.

THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Concorde, 8e (359-92-84) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

THE SONG REMAINS THE SAME (Ang., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (326-08-18), Caméo, 9e (770-20-89).

TODO MODO (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23); v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Elysée - Point show, 8e (225-67-29).

UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : Danton, 6e (326-08-18), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Opéra 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59).

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'à jeudi, Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), jusqu'à jeudi.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

« Je suis fou »

Pourquoi êtes-vous là, demandait-on, mercredi, sur TF 1, à un pensionnaire de La Borde, ce château-clinique en Sologne. Et lui, tranquille : « parce que je suis fou ». Même à notre époque, cela fait un choc. Curieux cette façon que nous avons de réagir encore — on se croirait au Moyen Age — à la maladie, à l'infirmité, celles qui se voient, celles qu'on cache. Elles nous font peur, elles nous font rire, elles nous font honte. Elles déclenchent tout un système de rejet, de recul, devant ce qui n'est pas exactement conforme à la norme.

Ce que la nature se chargeait autrefois d'éliminer, quand elle s'était trompée, quand le produit n'était pas standard, nous le lui disputons pourtant aujourd'hui, nous tentons de le réparer. Et d'abord de le comprendre, de le pénétrer ou simplement de le tolérer. Ce qu'il y a de plus frappant dans cet excellent reportage, c'est cet aveu ou plutôt ce manifeste du docteur Oury, déclarant, à propos de ses malades, qu'à défaut de leur faire du bien, lui et son équipe essayaient de ne pas leur faire de mal. Il a un visage étonnant, lisse, clair, une page blanche et, miroitant derrière des verres de lunettes, un regard complètement ouvert. On dirait une glace qui capte et qui reflète les êtres tels qu'ils sont. »

Des êtres dissociés en l'occurrence, capables d'ubiquité, des schizophrènes qui glissent dans des espaces imaginaires simultanés. D'où l'importance thérapeutique des rencontres, donc du personnel même administratif, des lieux, de la disposition des locaux, de la liberté de mouvement, de l'ouverture. Pas de grilles, pas de murs. On va, on vient, on entre, on sort. La chapelle, l'écurie, la cuisine, le parc, la salle où l'on se réunit, où l'on parle, où l'on écoute... Tout semble mis en œuvre pour éviter aux malades une souffrance, une angoisse, une impression de solitude supplémentaire, une interdiction, une barrière inutile.

Impossible de distinguer, à première vue, les soignants des patients. Impossible en même temps, grâce à cela peut-être justement, de ne pas être sensible à l'évidente gravité de troubles très douloureux, très difficiles à supporter. La folie isole, enferme. A La Borde, on la libère. On la soigne aussi, bien sûr. Chimiothérapie, analyses, psychiatrie, électrochocs si besoin est.

Et puis, on en recherche la source, le ressort secret, en la détachant du cadre strictement familial pour la rattacher au milieu social. Freud revu par Marx si vous voulez.

Unique en France, c'est une vieille expérience pourtant, elle remonte à 1953. Non seulement elle n'a pas été suivie, imitée, mais elle est, paraît-il, menacée, faute de crédits. Ce serait un crime que de la laisser péricliter.

On avait vu, auparavant, l'adaptation de l'Ancre de miséricorde. Trop jolie à mon goût, trop soignée, trop propre, trop léchée, avec un côté musée du costume — cela se passe à Brest, en 1777 — assez éloigné du réalisme embrumé de Mac Orlan.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 10 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Feuilleton : la Famille Cigale ; 21 h. 25, Magazine : L'événement, présentation J. Besançon.

La réforme des collectivités locales et des municipalités, avec MM. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, et Robert Fabre,

22 h. 25, Joe Pass et le J.A.T.P. (no 2) ; 22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, téléfilm : James Dean, de R. Butler, avec S. Mc Hattie.

L'amitié de la vedette d' « A l'est d'Eden » pour son producteur William Bast.

22 h. 5, Magazine : Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot : 23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (R.) : La mariée était en noir, de F. Truffaut (1968), avec J. Moreau, Cl. Rich, J.-C. Brialy, M. Bouquet, M. Lonsdale, Ch. Denner.

Une femme, dévorée par le chagrin, entreprend d'assassiner cinq hommes qui ne la connaissent pas, et dont elle veut, on ne sait pas tout de suite pourquoi, tirer vengeance. Un roman à suspense de William Irish revu par Truffaut à la manière de Hitchcock et qui place Jeanne Moreau, dramatiquement étonnante, en face d'excellents comédiens.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française (épilogue) ; 22 h. 30, Entretiens avec... B. Gysing ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France direction R. Dufallo et D. Porcelyn, avec G. Causse, alto ; M. Portal, clarinette : « Concert pour alto et clarinette » (R. Koering) ; « Symphonie no 4 » (Tchaïkovski) ; 22 h. 30, La guimbarde ; 23 h., Musica reservata ; 0 h. 5, Non écrites ; 1 h., Orgues.

VENDREDI 11 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 15 h. 20, programme de la mi-journée (reprise à 17 h. 35).

20 h. 30, Téléfilm américain : les Oiseaux de proie :

Hold-up, prise d'otage et course d'hélicoptères.

21 h. 50, Retransmission lyrique : la Coquette trompée, de Favart et Dauvergne, avec M. Pena, I. Garcisanz, Ph. Langridge et l'Orchestre du Festival d'Albi, dir. J.-M. Wallez ;

Une œuvre créée en 1753 et redécouverte à l'occasion du Festival d'Albi, en 1975.

22 h. 45, Allons au cinéma ; 23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., programme ininterrompu (à 15 h. 55, Aujourd'hui magazine).

20 h. 30, Série : Dossiers danger immédiat, réal. Cl. Barma (Micrococus Petroleum), avec P. Michael, M. Audibert).

Attentat mystérieux dans une usine utilisant le pétrole synthétique.

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Ruses et pouvoir de l'argent) :

Avec MM. Jacques Attali (« Bruits »), Georges Bernier (« l'Art et l'Argent »), André Campana (« l'Argent secret »), Edouard Chambost (« Guide des paradis fiscaux ») et Bernard Cazes (« l'Argent ».)

22 h. 50, Ciné-Club : la Parade du rire, de W. Beaudine (1934), avec W.-C. Fields, J. Duggan, J. Morrison, J. Allen, N. Cecil (v.o, sous titrée).

En 1900, les mésaventures d'une troupe de comédiens ambulants dirigée par un hurluberlu et toujours pourchassée par ses créanciers. Un grand festival Fields. Jongleur acteur de mélodrame délirant, l'inénarrable comique est aux prises avec un shérif, une veuve idiote et un infernal gamin.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine... Vendredi : Service public (la fatigue à l'école, enquête et réal. D. Page).

Classes trop nombreuses, emploi du temps mal réparti, manque de formation des enseignants... Quelques-unes des causes de la fatigue scolaire et du besoin de rechercher d'autres formes d'enseignement

21 h. 30, Astronomie : Voyages dans le cosmos (A travers la Voie lactée), de J. Lallier et M. Tosello.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Emission médicale en liaison avec TF 1 : L'expérience la Borde ou le droit à la folie ; 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec... B. Gysing ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Cycle d'échanges franco-allemands : En direct de Stuttgart : l'Orchestre philharmonique de la radio de Stuttgart, dir., S. Celibidache : « la Force du destin », ouverture (Verdi) ; « la Mer » (Debussy) ; « Symphonie no 1 » (Brahms) ; 23 h., Cabaret du jazz ; 0 h. 5, La guimbarde ; 1 h., Le neveu d'Albertine.

D'une chaîne à l'autre

GRÈVE DES COMÉDIENS : DÉCISIONS LE 13 FÉVRIER

● *Le Syndicat français des artistes-interprètes* (SFA-C.G.T.) appelle tous les membres de la profession à une assemblée générale, le 13 février, pour décider d'une éventuelle prolongation de la grève à la télévision.

Pour ce qui concerne les négociations qui se poursuivent à Radio-France, les deux syndicats (l'USDA-Autonome et le SFA) ont considéré qu'il y avait des « points positifs », notamment pour les salaires et la rémunération des droits secondaires. Ils continuent leur grève jusqu'au 13 février et les directions syndicales ont été mandatées pour suspendre le mouvement si certaines revendications étaient satisfaites.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 10 FÉVRIER

— *MM. M. Crépeau* (M.R.G.) et *F. de Saint-Afrique* (Maj.) débattent à propos des municipalités sur Europe 1 à 19 h. 15.

— *Mme Hélène Carrère d'Encausse*, journaliste, *Jiri Hajek*, cosignataire de la Charte 77 à Prague, *Jiri Pelikan*, à Rome, et *Gabriel Meretik*, correspondant de France-Inter à Moscou, parlent de la « contestation dans les pays de l'Est » sur France-Inter à 19 h. 20.

— *MM. René Andrieu* et *Georges Marchais* s'entretiennent sur le P.C.F. sur TF 1 à 19 h. 45.

— *MM. Olivier Guichard*, garde des sceaux, et *Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, débattent, au cours du magazine « L'événement », sur TF 1 à 21 h. 25.

— *La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme* s'exprime à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

VENDREDI 11 FÉVRIER

— *M. Alain Peyrefitte*, ancien ministre, est l'invité de France-Inter à 13 h.

— *Le parti radical socialiste* s'exprime à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

— *La fatigue scolaire* est le sujet du magazine « Vendredi » sur FR 3 à 20 h. 30.

— « *Ruses et pouvoir de l'argent* » est le thème de « Apostrophes » sur Antenne 2 à 21 h. 30.

PRESSE

« LE PARISIEN LIBÉRÉ » : JOURNÉE DÉCISIVE ?

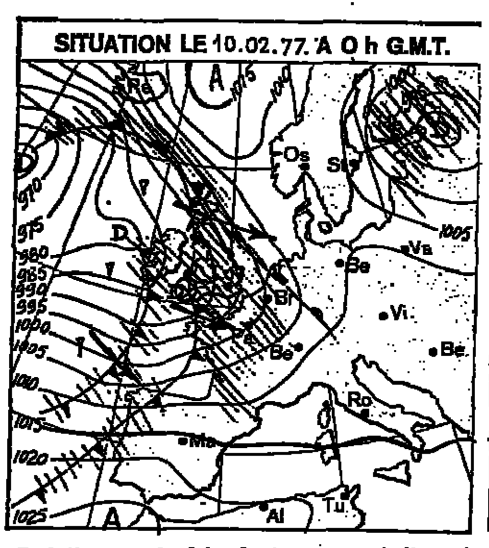
La plus grande discrétion entoure la phase ultime des contacts pris par M. Jean Mottin pour mettre au point le document qui doit être remis au gouvernement avant le 15 février, en vue de régler le conflit du Parisien libéré.

C'est ainsi que ni M. Bellanger, président-directeur général du journal, reçu mardi 8 février par le médiateur, ni M. Gaston Gaudy, directeur du syndicat de la presse parisienne, qui a eu un entretien de deux heures mercredi 9 avec M. Mottin, n'ont voulu dévoiler la teneur du rapport, se bornant tous deux à formuler l'espoir que les négociations aboutissent rapidement.

Pour sa part, M. Mottin respecte la consigne de silence que le gouvernement lui a demandé d'observer. M. Mottin reçoit ce jeudi 10 la délégation du Syndicat du Livre C.G.T. à qui il fera peut-être connaître le point de vue des deux autres parties concernées par le conflit, qui dure maintenant depuis plus de vingt-trois mois.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 10 février à 0 heure et le vendredi 11 février à 24 heures :

La France demeurera sous l'influence de masses d'air humide venant de l'Atlantique, dans un flux de secteur ouest, qui deviendra toutefois progressivement plus frais.

Vendredi 11 février, malgré une légère baisse de la température, le temps restera relativement doux sur l'ensemble du pays. Des averses ou des pluies passagères se produiront encore dans la plupart des régions, mais ces précipitations seront plus fréquentes du pas de Calais à l'Alsace et au nord des Alpes, où les nuages demeureront abondants. Ailleurs, elles seront entrecoupées d'éclaircies.

Les vents modérés à assez forts dans l'intérieur, temporairement forts sur les côtes, souffleront du secteur ouest.

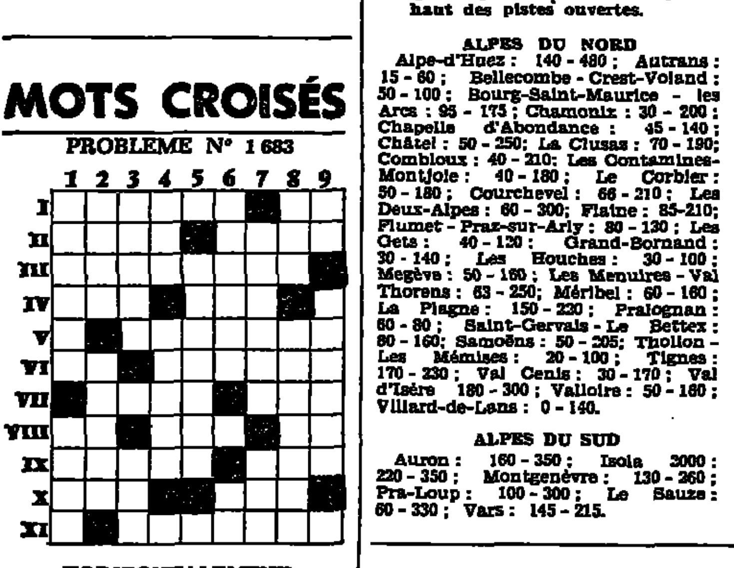
Jeudi 10 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 993,7 millibars, soit 745,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 février ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 15 et 10 degrés ; Biarritz, 20 et 10 ; Bordeaux, 14 et 9 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 13 et 9 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 16 et 11 ; Dijon, 13 et 11 ; Grenoble, 11 et 9 ; Lille, 8 et 8 ; Lyon, 14 et 12 ; Marseille, 19 et 11 ; Nancy, 8 et 8 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice, 15 et 9 ; Paris-Le Bourget, 11 et 11 ; Pau, 21 et 9 ; Perpignan, 22 et 9 ; Rennes, 12 et 9 ; Strasbourg, 8 et 7 ; Tours, 12 et 11 ; Toulouse, 20 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 7 degrés ; Amsterdam, 6 et 4 ; Athènes, 17 et 11 ; Berlin, 4 et —1 ; Bonn, 8 et 2 ; Bruxelles, 7 et 6 ; Iles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 1 et —7 ; Genève, 12 et 11 ; Lisbonne, 15 et 13 ; Londres, 9 et 9 ; Madrid, 13 et 9 ; Moscou, —8 et —12 ; New-York, 3 et —1 ; Palma-de-Majorque, 16 et 10 ; Rome, 15 et 11 ; Stockholm, —5 et —11 ; Téhéran, 9 et 1.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 683



HORIZONTALEMENT

I. Monopole divin ; Ebranlé. — II. Treize à table ; Laisse peut-être parler son cœur. — III. Manierait avec d'infinies précautions. — IV. Jouée ; Est loin d'être continent. — V. Guidait Diogène. — VI. Eclairait la campagne d'Egypte ; Vaches ou chameaux. — VII. Promenade ; D'un auxiliaire. — VIII. Peut faire ajourner un combat de judokas ; Est particulièrement bon chez les poires ; Article. — IX. Veut oublier ; Ont des arêtes. — X. Génie ; Réjouit quand il est gros. — XI. Est ailleurs.

VERTICALEMENT

1. Gagne au jeu ; Célébrités de la plume. — 2. Donne des noix et des fraises tout au long de l'année ; Bonnes, coûtent moins cher que petites. — 3. Risques un œil ; Reste de glace devant un merveilleux paysage alpin. — 4. Entre un nom de dame et un nom de jeune fille ; Vraiment désolé. — 5. Manque de sérieux. — 6. Sillonnaient les mers ; Note. — 7. Moyen de transports en commun ; Rond, en cas de soumission. — 8. Plaça ; S'ennuient peut-être. — 9. Un peu de tout ; Pas catholiques quand elles sont noires.

Solution du problème n° 1 682

Horizontalement

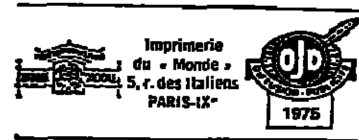
I. Acarus ; Pi. — II. Narine ; A.S. — III. Hi ! ; Ilets. — IV. Unisson. — V. Su ; Nèpe. — VI. Rôti ; Ra. — VII. Ail ; Revus. — VIII. Etéta ; ESE. — IX. Dernières. — X. At ; Sa. — XI. Sal ; Tosca.

Verticalement

1. An'hui (ancienne forme du mot aujourd'hui) ; Aèdes. — 2. Caïn ; Rite. — 3. AR ; Isolerai. — 4. Ri ; Sut ; TNT. — 5. Unis ; Iral. — 6. Selon ; ESO. — 7. Enerveras. — 8. Pat ; Pause. — 9. Issue ; Sesia.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 140 - 480 ; Autrans : 15 - 60 ; Bellecombe - Crest-Voland : 50 - 100 ; Bourg-Saint-Maurice - les Arcs : 95 - 175 ; Chamonix : 30 - 200 ; Chapelle d'Abondance : 45 - 140 ; Châtel : 50 - 250 ; La Clusaz : 70 - 190 ; Combloux : 40 - 210 ; Les Contamines-Montjoie : 40 - 180 ; Le Corbier : 50 - 180 ; Courchevel : 66 - 210 ; Les Deux-Alpes : 60 - 300 ; Flaine : 85-210 ; Flumet - Praz-sur-Arly : 80 - 130 ; Les Gets : 40 - 120 ; Grand-Bornand : 30 - 140 ; Les Houches : 30 - 100 ; Megève : 50 - 160 ; Les Menuires - Val Thorens : 63 - 250 ; Méribel : 60 - 160 ; La Plagne : 150 - 230 ; Pralognan : 60 - 80 ; Saint-Gervais - Le Bettex : 80 - 160 ; Samoëns : 50 - 205 ; Thollon - Les Mémises : 20 - 100 ; Tignes : 170 - 230 ; Val Cenis : 30 - 170 ; Val d'Isère 180 - 300 ; Valloire : 50 - 160 ; Villard-de-Lans : 0 - 140.

ALPES DU SUD

Auron : 160 - 350 ; Isola 2000 : 220 - 350 ; Montgenèvre : 130 - 260 ; Pra-Loup : 100 - 300 ; Le Sauze : 60 - 330 ; Vars : 145 - 215.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 5 - 80 ; Barèges : 50 - 180 ; Cauterets - Lys : 50 - 160 ; Font-Romeu : 50 - 70 ; La Mongie : 35 - 150 ; Saint-Lary - Soulan : 0 - 55 ; Les Angles : 40 - 120.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 25 - 100 ; Super-Besse : 25-100 ; Super-Lioran : 30-110.

JURA

Métabief : 5 - 40 ; Les Rousses : 15 - 120.

VOSGES

Gérardmer : 10 - 40.

5 3 L C

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises : Bayrischzell - Sudelfeld : 20 - 140 ; Berchtesgaden - Jenner : 25 ; Garmisch-Zugspitzplatt : 40 - 230. — Forêt-Noire : Feldberg : 80 ; Schönwald-Schonach : 40.

AUTRICHE

Salzbourg : Badgastein : 10 - 120 ; Saalbach : 70 - 400. — Voralberg : Gargellen : 90 - 160 ; Lech/Arlberg : 100 - 110 ; Zürs/Arlberg : 140 - 170. — Tyrol : Igls : 20-100 ; Ischgl : 80-210 ; Obergurgl : 135 - 165 ; St. Anton am Arlberg : 170 ; Seefeld : 40 - 120 ; Sölden : 40 - 205.

SUISSE

Région du Léman : Villars : 30-120. Valais : Champéry : 10 - 130 ; Crans/Montana : 80 - 120 ; Verbier : 40 - 170 ; Zermatt : 90 - 150 ; — Oberland bernois : Gstaad/Saanenmöser : 50 - 80 ; Wengen/Kl. Scheidegg : 30 - 80. — Grisons Engadine : Arosa : 110 - 125 ; Davos : 90 - 190 ; St. Moritz : 100 - 150.

Loterie nationale — Liste officielle

DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	41	tous groupes	100
	621	tous groupes	200
	961	tous groupes	200
	3 351	tous groupes	1 000
	39 291	tous groupes	10 000
	87 631	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
2	0 322	tous groupes	1 000
	5 322	tous groupes	1 000
	9 032	tous groupes	1 000
	3 332	tous groupes	2 500
	47 992	tous groupes	10 000
	87 632	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
	86 882	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
3	3	tous groupes	50
	93	tous groupes	150
	583	tous groupes	250
	4 843	tous groupes	1 050
	01 333	tous groupes	10 050
	86 673	tous groupes	10 050
	87 633	groupe 2	10 050
		autres groupes	2 050
	97 463	tous groupes	10 050
4	74	tous groupes	100
	7 234	tous groupes	2 500
	87 634	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
	50 114	groupe 4	100 000
		autres groupes	2 000
5	305	tous groupes	200
	09 365	tous groupes	10 000
	87 635	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
6	46	tous groupes	100
	486	tous groupes	200
	596	tous groupes	500
	7 726	tous groupes	1 000
	56 546	tous groupes	10 100
	67 306	tous groupes	10 000
	76 096	tous groupes	10 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
6	87 636	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
	89 476	tous groupes	10 000
	48 536	groupe 3	100 000
		autres groupes	2 000
7	87	tous groupes	100
	9 267	tous groupes	1 000
	44 777	tous groupes	10 000
	77 097	tous groupes	10 000
	10 977	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000
	87 637	groupe 2	2 000 000
		autres groupes	20 000
8	8	tous groupes	50
	28	tous groupes	150
	498	tous groupes	250
	968	tous groupes	250
	9 448	tous groupes	1 050
	87 638	groupe 2	10 050
		autres groupes	2 050
9	87 639	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
0	490	tous groupes	400
	0 500	tous groupes	1 000
	1 850	tous groupes	1 000
	87 630	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
	52 870	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000

TRANCHE DES ORANGERS
TIRAGE DU 9 FEVRIER 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 16 FEVRIER 1977
77 A MARSEILLE (Bouches-du-Rhône) 7è

LOTO

TIRAGE No 6 — 1 11 22 25 28 40 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 46

PROCHAIN TIRAGE LE 16 FEVRIER 1977 VALIDATION JUSQU'AU 15 FEVRIER 1977 APRES-MIDI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 février

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 64-1200 du 4 décembre 1964 modifié portant création d'une assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie.

DES ARRETES

● Fixant le contingent d'emplois offerts, au titre de l'année 1977, aux officiers candidats à un emploi civil.

Le *Bulletin officiel* des décorations, médailles et récompenses du 10 février publie d'autre part des décrets portant élévation à la dignité de grand-croix et de grand officier, promotion et nomination ; portant concession de la médaille militaire ; des décrets et arrêtés conférant la médaille pénitentiaire ; des arrêtés portant attribution d'une récompense pour acte de courage et de dévouement ; portant attribution de la médaille d'honneur de la police française ; des citations à l'ordre de l'armée ; un décret portant promotion et nomination dans l'ordre des palmes académiques ; un arrêté portant attribution du diplôme d'honneur des porte-drapeau des associations d'anciens combattants et victimes de guerre.

Visites, conférences

VENDREDI 11 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques :

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Magnani : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Allaz : « Musée Carnavalet ».

15 h., Musée du Louvre, porte Denon, Mme Bachelier : « Histoire des bijoux ».

15 h., 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Garnier-Ahlberg : « Le Parisien chez lui, de 1815 à 1914 ».

15 h., 17, avenue Victoria, Mme Legregeois : « La place du Châtelet ».

14 h. 30, 6, avenue Matignon : « Galerie Maurice-Garnier » (L'art pour tous).

18 h. 30, Musée de l'Orangerie : « La peinture allemande à l'heure du romantisme » (Visages de Paris).

15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais » (A travers Paris).

15 h., Buste de Garnier, rue Scribe, Mme Camus : « Musée de l'Opéra ».

14 h. 30, 1, rue de Sully, Mme Just : « Les salons de l'Arsenal et l'affaire des poisons » (Mme Hager).

15 h., Façade de l'église, M. de La Roche : « Eglise Saint-Julien-le-Pauvre ».

15 h., 12, rue de La Rochefoucauld : « Le musée Gustave-Moreau » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jean-Pierre Gaillard : « Evolution progressive et transformation immédiate » (l'Homme et la connaissance).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita et la notion du bien et du mal » (Loge unie des théosophes). (Entrée libre.)

SPORTS

UN DÉBAT AU GRAND ORIENT DE FRANCE

Jean-Marie Bröhm en question

C'était le sport qui devait être en question, mercredi 9 février, à l'occasion du débat organisé sur ce thème par la commission économique et sociale du Grand-Orient de France. En fait, c'est Jean-Marie Bröhm qui fut mis sur la sellette par la dizaine d'orateurs qui l'entouraient à la tribune. On connaît les thèses de l'auteur de *Sociologie politique du sport* (*le Monde* du 23 décembre 1976), thèses souvent irritantes mais dont la pertinence mérite réponse.

Or, si tout le monde a mis en cause M. Jean-Marie Bröhm, personne n'a osé se lancer dans un débat d'idées, de sorte qu'aux accusations « *sport opium du peuple, sport reflet de la société en crise* », il ne fut répliqué que par des poncifs (*« le sport c'est la joie et la santé »*), ou par l'évocation de la fraternité des vestiaires.

Roger Bambuck, ancien co-recordman du monde du 100 m, avait cependant glissé une petite phrase significative — « *Quand un sportif atteint des résultats, ses efforts ne lui appartiennent plus* », — mais l'assistance elle-même exprima des soucis plus conventionnels : le professionnalisme est-il une maladie, la compétition est-elle nocive, pourquoi certains athlètes se dopent-ils ?

On aurait pu croire à un piège si M. Roger Leray, au nom du Grand-Orient de France, n'avait rappelé les préoccupations maçonniques des organisateurs du débat : le sportif est un citoyen, il n'est pas au service de l'Etat ; le respect de l'individu conduit à bannir toute forme de racisme ou de sujétion ; le sport n'a pas à être utilisé pour des fins qui ne sont pas les siennes. Comme l'indiqua, discrètement, M. Leray, en remerciant Jean-Marie Bröhm pour sa vigueur corrosive, voilà qui aurait pu faire l'objet du débat.

FRANÇOIS SIMON.

● *L'équipe de France de rugby à XV qui rencontrera l'Angleterre*, le samedi 19 février, à Twickenham, aura la même composition que celle qui a battu le pays de Galles, le samedi 5 février, au Parc des Princes : arrière, Jean-Michel Aguirre (Bagnères) ; trois-quarts : Dominique Harize (Stade toulousain), Roland Bertranne (Bagnères), François Sangalli (Narbonne), Jean-Luc Averous (La Voulte) ; demis : Jean-Pierre Romeu (Montferrand), Jacques Fouroux (Auch) ; avants : Jean-Pierre Rives (Stade toulousain), Jean-Pierre Bastiat (Dax), Jean-Claude Skrela (Stade toulousain), Jean-François Imbernon (Perpignan), Michel Palmié (Béziers), Robert Paparemborde (Pau), Alain Paco (Béziers), Gérard Cholley (Castres).

D'un sport à l'autre...

FOOTBALL. — *Au terme d'un match amical disputé à Dublin, l'Espagne a battu l'Irlande par 1 à 0. A Londres, les Pays-Bas ont défait l'Angleterre 2 à 0.*

BASKET-BALL. — *Villeurbanne a été battu 96 à 95, après prolongation, par l'équipe espagnole de Baladone, au terme d'un match comptant pour les quarts de finale de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.*

HANDBALL. — *Pour son second match contre la Tchécoslovaquie, la France a été battue 20 à 15, mercredi 9 février, au stade Pierre-de-Coubertin à Paris.*

FAITS DIVERS

A Montpellier

UN INCENDIE PROVOQUE LA MORT DE CINQ PERSONNES

(De notre correspondant.)

Cinq personnes sont mortes et six autres ont été plus ou moins gravement blessées dans un incendie qui a partiellement détruit, dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 février, un foyer où sont logés des étudiants et des familles de travailleurs à Montpellier (Hérault).

Le feu — dont l'origine semble criminelle — s'est déclaré peu après 1 heure du matin, dans une partie de l'immeuble occupée par vingt-trois étudiants, qui ne purent se dégager. Deux foyers d'incendie bloquaient en effet l'accès aux deux grandes cages d'escalier situées aux extrémités du bâtiment. Il semblerait même qu'un troisième foyer d'incendie ait éclaté au centre de l'étage, provoquant uen grande confusion parmi les occupants, surpris en plein sommeil.

Lorsque les pompiers sont arrivés, quelque deux ou trois minutes après avoir été alertés, tout l'étage était en flammes. Plusieurs étudiants s'étaient jetés par les fenêtres ; les autres furent sauvés par les échelles mises aussitôt en place.

L'identité des victimes n'était pas encore connue ce jeudi en fin de matinée.

« UN FOU A VOULU ME TUER »

Journaliste à « Vogue », Mlle Laurence Delannoy, vingt-cinq ans, a déposé plainte après la mésaventure qui lui est survenue à proximité de son domicile, rue Raffet, à Paris-16e, dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 février. La jeune femme étant sortie afin de promener son chien et se trouvant square Tolstoï, fut abordée, selon ses déclarations, « par un individu affublé d'un énorme nœud papillon noir », qui, après lui avoir saisi le bras, lui dit : « Police, mademoiselle », en brandissant ce qu'elle prit pour un porte-clefs et non pour une carte de police.

Prise de panique, croyant avoir affaire à un homme ivre ou à un fou, Mlle Delannoy se précipita vers sa voiture et s'y enferma avant de démarrer. L'homme, armé d'un pistolet, fit feu à deux reprises, crevant deux pneus du véhicule. Un peu plus tard, réfugiée chez une parente, Mlle Delannoy alertait la police du seizième arrondissement. « Un fou a voulu me tuer. » Vérification faite, le « fou » est officier de paix au commissariat du seizième arrondissement. Il est, en raison de son goût de la toilette, surnommé « Tonton » par ses collègues. L'Inspection générale des services a ouvert une enquête sur cette bavure.

Le suicide de Ploërmel

UNE INTERVENTION DU MÉDIATEUR

Après le suicide, lundi 7 février, à Ploërmel (Morbihan), d'un entrepreneur de Rennes, M. André Guérin, cinquante ans, acculé à la faillite par la perte d'un marché d'Etat (*le Monde* du 9 février), le médiateur, M. Aimé Paquet, attire, dans un communiqué, « *l'attention de l'opinion publique sur les conséquences parfois dramatiques que peut entraîner le refus par l'administration d'accepter de réexaminer une décision, même juridiquement fondée, lorsque celle-ci peut apparaître inéquitable.*

» *En l'espèce, les tribunaux avaient accordé, à la suite de la résiliation d'un marché public, une indemnité substantielle que l'intéressé estimait insuffisante parce qu'elle ne lui permettait pas de poursuivre l'activité de son entreprise.* »

« *Peut-être n'avait-il pas raison*, conclut le médiateur, *mais il est regrettable que l'administration n'ait pas accepté de discuter avec lui en présence du médiateur, ne fût-ce que pour expliquer sa position à défaut d'aboutir à un compromis acceptable.* »

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

IMPORTANTE ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
recherche
pour le bureau d'études
(100 personnes)
de son siège social à La Défense

CADRE INFORMATIQUE TECHNIQUE

— pour prendre en charge la cellule de calcul automatique (équipée de terminaux IBM).
— expérience programmation FORTRAN
— connaissance génie-civil souhaitée.

Envoyer CV et photo sous réf 3554 à :
ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

SOCIÉTÉ D'APPLICATION DE L'INFORMATIQUE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
de grande notoriété recherche

Ingénieur M B
Grande Ecole exclusivement
pour poste à développer

CHEF DE SERVICE
SYSTÈME DE TRANSMISSIONS ET RÉSEAUX
avec fortes responsabilités.

Possédant large expérience commerciale, technique et financière.
Références dans le domaine et dans la conduite des hommes exigées.
Travail banlieue sud-ouest région Paris avec déplacements France et étranger.

Adresser curric. vitae détaillé, photo et prétentions n° 97.764, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra

---

SOCIETE LEADER DANS LOCATION DE VEHICULES INDUSTRIELS
recherche pour
REGION PARISIENNE ET RHONE-ALPES

DIRECTEURS DE SUCCURSALE

chargés de diriger une unité importante et assurant l'ensemble des FONCTIONS DE DIRECTION ET D'ANIMATION (COMMERCIALES, TECHNIQUES, GESTION) au sein d'une société pratiquant la décentralisation des responsabilités.

Ces postes ne peuvent convenir qu'à des cadres confirmés et ayant une expérience réelle de Direction et d'Animation et le goût du commandement.

Adresser curriculum vitae + photo + prétentions sous référence LC 47 à : FRAIKIN S.A., 191, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

---

emplois régionaux

CREHALET, FOLIOT ROBERT et PARTNERS

OFFRE RARE A UN LYONNAIS

- Possibilité de concilier un développement personnel avec un retour aux sources.
- Participation à la Direction de C.F.R.P. Sud, Agence de publicité installée à Lyon et lancée le 1er janvier, profitable le 2.
- Possibilité d'association selon le rôle joué dans la construction de l'agence.

TOUTES LES CONDITIONS SUIVANTES DOIVENT ÊTRE REMPLIES :

— bon professionnel de la publicité et du marketing (expérience de très bonne agence nécessaire) ;
— goût du terrain (connaissance de la distribution et de l'immobilier souhaitée) ;
— esprit d'entrepreneur ;
— origine Lyon ou sa région.

Téléph. à Yves Créhalet ou Jean-Michel Foliot : 887-24-24.

BANQUE RÉGIONALE
recherche
POUR NEVERS

GRADÉ CLASSE II

5 ans expér. guichet et compensation.
NIVEAU DEMANDE :
1re ANNEE DE B.P.
Adres. C.V. détaillé banque GADIC TOUR MAINE-MONPARNASSE 75755 Paris Cedex 15

SOCIETE ESSO
de Recherches et d'Exploitation Pétrolières
recherche

FOREUR

pour conduite chantier de forage en France et éventuellement à l'étranger.
— Baccalauréat et I.U.T. (ou équivalent) nécessaire.
— Connaissance Anglais néces.
— Personne jeune.

Ecrire avec C.V. détaillé :
Service Relations sociales
ESSO REP
B.P. n° 7 - 33321 BEGLES.

SEITHA
CLIMATISATION CONDITIONNEMENT AIR
recherche

INGÉNIEURS CHARGÉS D'AFFAIRES

— De formation solide : A et M Centrale Lyon Ecole Strasbourg.
— De technicité poussée ds les domaines chauffage, climatisation.
— Possédant goût des contacts et souci de l'étude en profondeur des problèmes posés.
— Capable de réaliser de l'autonomie un projet jusqu'à la mise au point en sachant envisager tous les détails.

Envoyer C.V., photo et prétent. n° 213.130 à CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE, 104, rue Ney, 69006 LYON.

Ville de ROUEN
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

connaissances océanographie.
Rens. et cand. dir. pers. Mairie ROUEN, avant le 19 février 77.

ORGANISME PUBLIC NATIONAL
organise au profit d'un établissement situé à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)
le recrutement :

— d'UN ANALYSTE d'APPLICATION
— de DEUX PROGRAMMEURS

appelés à participer au développement de solution informatique sur un matériel CII IRIS 45.

— Expérience professionnelle : 5 ans minimum ;
— pratique du Cobol exigée ;
— aptitude à servir outre-mer indispensable (certificat médical).

Rémunération annuelle :
60.000 à 67.000 F
selon compétence et poste choisi.

Ecrire avec C.V. + photo, sous huitaine à INTERMEDIA (réf. 590), 69, rue La Fayette PARIS-9e, qui transmettra.

INGÉNIEUR AGRONOME STAGIAIRE

Nous sommes une société de produits chimiques pour l'agriculture d'envergure internationale

Nous recherchons un ingénieur agronome stagiaire :
— Ayant une bonne connaissance de l'anglais ou de l'allemand écrit et parlé.
— Diplômé d'une école supérieure d'agronomie ou titulaire de diplômes universitaires équivalents.
— Désirant se former à la pratique des problèmes de développement des produits phytosanitaires.

Ce stage peut déboucher sur un poste TECHNICO-COMMERCIAL au sein de notre société.

Ecrire avec C.V. à
CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF
Service du Personnel
12, rue de Penthièvre - 75008 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE
MENUISERIE BATIMENT
Siège social : Région Parisienne, recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

— comptabilité générale et analytique ;
— facturation, paye, problèmes sociaux et fiscaux ;
— expérience souhaitée dans le bâtiment (second œuvre) ;
— salaire annuel : 80.000/90.000 F.

Ecrire avec curriculum vitae, photo à
STAGE (YC.)
7, RUE ROY, 75008 PARIS.

AGENCE IMMOBILIÈRE DE 1er PLAN
recherche
pour animer
son équipe de Négociateurs

UN NÉGOCIATEUR
très expérimenté
et ayant fait ses preuves

Adresser C.V., à n° 70.183, I.P.P., 12, rue de l'Isly, 75008, PARIS, qui transmettra (Discrétion absolue assurée).

ENTREPRISE MECANIQUE
proche banlieue Nord-Est
effectif 1.000 personnes
recherche

CHEF DES SERVICES GÉNÉRAUX

— possédant bonnes connaissances de gestion de personnel et excellente expérience de responsabilité sur l'ensemble des services généraux d'un siège et d'une usine importante ;
— rapidité, organisation, sens de la coordination sont les principales qualités recherchées.

Perspectives d'évolution intéressantes.

Adresser curr. vitae, photo et prétent. à n° 2.697, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

GRANDE BANQUE INTERNATIONALE
recherche pour son siège à PARIS, son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
MINIMUM 35 ANS

— Grande Ecole + Diplôme Management, Gestion Financière, etc.
— Expérience bancaire d'au moins 10 ans.
— Maîtrise de l'anglais, allemand souhaité.
— Rémunération importante.

Env. curriculum vitae + photo, sous référ. 2.024, à : GUIBERT INTERNATIONAL CONSULTANT, 137, rue du Ranelagh - 75016 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde-Publicité » ou d'une agence.

CHEF DE VENTES ALLEMAGNE (RFA)

Pour une très importante Société Française, fabriquant et distribuant du matériel électrique industriel.

MISSION :
Animation et gestion d'une équipe de vente répartie sur tout le territoire de la RFA.
FORMATION :
Ingénieur Electro-Mécanicien à défaut Technicien Supérieur ayant acquis une expérience professionnelle (10 ans minimum) au sein de Sociétés construisant des biens d'équipement électrique ;
connaissance très poussée de la vente de ces produits et si possible du marché allemand concerné.
Age : 35 ans minimum ; Nationalité : indifférente.
Il est offert une situation intéressante dans une Société de grande renommée pour un candidat de haute compétence.

ORES — Envoyez lettre + C.V. détaillé à S.E.C.E. 105, bd Haussmann 75008 PARIS Sous Réf. 71032 E - J. WEGBECHER.

AMNESTY INTERNATIONAL
recherche

Un chercheur pour étudier la situat. des droits de l'homme et les cas spécifiq. au Moyen-Orient. Le travail comporte la prépar. de dossiers de prisonniers, de rapports d'informat. génér., de directives pr les missions, et la formulat. de la politiq. Les qualific. suivantes sont exigées : Une connaiss. détaill. du Moyen-Orient, de son histoire et de sa politiq., une solide expér. académiq. concern. les sujets en quest., et une véritable objectiv. dans le discernem. politiq. La parf. connaiss. de l'angl. et une maîtrise de l'arabe sont indispens. Les candit. indiq. une connaiss. de la lang. FARSI recevr. une attention particulière.

Salaire : £ 4.113 par an. Poste à Londres.

S'adr. avt le 4 mars 1977 à : Amnesty International, 53 Theobald's Road, London WC1, England. Tél. : 01-404-5831, poste 29.

TEKELEC AIRTRONIC
recherche
pour compléter son équipe de Ventes dans le domaine de l'Analyse et du Traitement du Signal

1 JEUNE INGÉNIEUR
DIPLOME ELECTRONIQUE

Excellente connaissance de l'anglais indispensable.
Carrière d'avenir pour personne compétente.

Envoyer curr. vitae détaillé sous référence 1.187 à : TEKELEC - AIRTRONIC, Service du Personnel, B.P. n° 2, 92310 SEVRES.

ATTACHÉ DE DIRECTION — PARIS — 60.000 +

Un important Groupe Immobilier souhaite engager un SUP. de Co. + Licence en Droit ayant de préférence une expérience acquise dans un Service Juridique ou Financier. Après formation, il se verra confier des responsabilités opérationnelles. La connaissance du secteur Immobilier ou Bâtiment serait appréciée.

Adresser votre dossier sous n° 901.
G.M. RECRUTEMENT
154, Boulevard Malesherbes,
75017 PARIS.

SOCIETE MECANIQUE DE SERIE
recherche pour son siège PARIS (17e)

EMPLOYÉ BILINGUE ALLEMAND
CONFIRME pour SERVICE EXPORT

Expérience relations clientèle et technique moteurs thermiques
Classification Niveau IV Echelon II

Avantages sociaux - Mutuelle Retraite - 13e mois - Restaurant

Adresser C.V. et prétentions : n° 97.670 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

1° POUR REGION DU NORD
UN EXPERT COMPTABLE
30 ANS MINIMUM.

2° POUR REG. PARISIENNE
a) ASSISTANTS-CONTROLEURS
ayant au moins trois ans de cabinet.

b) ASSISTANTS-CONFIRMÉS
ayant au moins deux ans de cabinet.

Envoyer C.V. à n° 98.021, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Recherchons
COMPTABLE
ayant formation et expérience, connaissance gestion commerciale et associative pour poste PARIS.
Adr. candidature (lettre manuscrite C.V., prétent. salariales) à M. GASSIES, S.B.E.C., 3 et 5, rue Paul-Bert, 92100 BOULOGNE.

Centre René-Huguenin
5, rue Gaston-Latouche
92 - Saint-Cloud
recherche
PROGRAMMEUR (SE)
connaissance PL/1
Adresser C.V. et prétentions

PATHÉ-MARCONI E.M.I.
recherche pour CHATOU

CADRE COMPTABLE

Expérience comptabilité générale, comptabilité anglo-saxonne et connaissances fiscales nécessaires.
Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions : Service Recrutement 2, rue Emile-Pathé, 78400 CHATOU.

Organisme professionnel
recherche
EXPERT COMPTABLE
à TEMPS PLEIN.
Ecrire C.V., prétent. n° 98.029 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra Paris-1er q. tr.

TEKELEC-AIRTRONIC
recherche
pour son service Contrôle de gestion

UN JEUNE CADRE
ESCAE ou Ecole supérieure de Gestion
2 ou 3 ans d'expérience.

référence 1205 à
Envoyer C.V. détaillé sous
TEKELEC-AIRTRONIC
Service du Personnel,
B.P. No 2 - 92310 SEVRES.

IMPORTANTE SOCIETE T.P.
rech. pour chantier longue durée en ARABIE SAOUDITE

ADJOINT ADMINISTRATIF
CONFIRME

ayant au min. 5 ans d'expér. professionnelle, de préférence dans les Travaux Publics.

Le candidat devra avoir également de bonnes connaissances de la comptabilité et de la gestion du personnel.

Anglais courant indispensable.

Adr. C.V. et prétentions sous le n° 33.506 à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

SOCIETE DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
(C.A. 2,4 milliards) leader dans ses marchés
recherche pour sa Division
DES PRODUITS D'ENTRETIEN

ASSISTANT CHEF DE PRODUIT

Personnalité curieuse et imaginative capable de s'adapter rapidement. Esprit de synthèse et d'initiative. Aptitude aux contacts. Animateur et entraîneur d'équipe.

Formation : Grande Ecole (H.E.C., Sciences Po, ESSEC, SUP. de Co).

Expérience : un à deux ans dans un groupe produits de grande consommation chez l'annonceur ou dans une agence de publicité.

Connaissances souhaitées : techniques marketing, distribution, étude de marché, statistiques, mathématiques financières.

Poste situé à Paris-Ouest.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, n° 98.111, Contesse Publ., 20, av. e l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

CASABLANCA (MAROC)
IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

Il devra assurer :
— la maintenance de l'usine et des machines ;
— la recherche et la définition des nouveaux équipements.

Ce poste peut convenir à un ingénieur des Arts et Métiers ou similaire.

Adresser curriculum vitae et prétentions à UNIVAS - MAROC, B.P. 558, CASABLANCA, n° 5.179.

Importante Société d'Électronique banlieue Sud
recherche

INGÉNIEUR ANALYSTE - PROGRAMMEUR
POSITION II.

— 4 à 5 ans d'expérience dans le domaine des mini-ordinateurs ;
— compétence temps réel et simulation scientifique ;
— notions de HARDWARE.

Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 2.638 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

INDUSTRIE DU BOIS EN COTE D'IVOIRE
recherche
pour son département Agencement - Décoration et Fabrique de meubles

UN DÉCORATEUR AGENCEUR

capable d'établir des projets, d'en suivre l'exécution et de créer des modèles de mobilier pour fabrication en série.
Minimum 30 ans, sérieuses références exigées.
Logement et avantages expatriés assurés.

Adresser curriculum vitae manuscrit avec photo et prétentions, à C.M.I. sous le numéro 1.315, 11, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris, qui tr.

STE DE SERVICES
filiale d'un groupe important,
recherche

UN COLLABORATEUR DE CONTROLE DE GESTION

sous l'autorité du Directeur financier, il sera chargé de missions de contrôle de gestion dans les directions régionales décentralisées, d'organisation et de liaisons administratives, ce qui nécessite de fréquents déplacements en province.
D.E.C.S. ou niveau D.E.C.S.
Expér. professionnelle de 2 ans minim. Ouverture sur l'informatique appréciée.

Ecrire C.G.S.T. SAVE, Service du Personnel 67, rue Archereau, 75019 Paris.

Agence de Publicité Paris-13e C.P. Junior homme pour suivi budgets référ. agence exigées.
Assistante de fabrication, devis, facturation, relations avec fournisseurs. Téléphoner pour rendez-vous au 584-23-23.

TECHNICO COMMERCIAL
parlant couramment anglais et allemand pour service export.
Envoyer C.V. et prétentions à : Machines Dubuit, 60, r. Vitruve, 75020 PARIS.

Sté de courtage en prod. agric. recherche pour Paris collaborateurs environ 25 ans connaissance milieu agricole.
Préférence sera donnée à intelligence et ténacité.
Anglais, allemand parlés.
Diplôme commercial.
Discrétion assurée.
Ecr. n° 8.401, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CABINET IMMOBILIER 17e en bout., dispos. 4 burx, rech. collaborateurs de métier dynam., conditions à déterminer. R.-V. Ecrire PUBLI G.R. n° 366 27, fg Montmartre, 75009 Paris.

Pour MOYEN-ORIENT
postes immédiats

INGÉNIEURS

Planning gestion.
Suivi de chantiers.
Bilingues anglais.
246-42-01

Cabinet dentaire stdg, Paris-7e (Me Sév.-Babyl.), ch. assistante-réceptionniste, excell. présentat., hab. env. T. 544-68-21 9 à 12 h.

Recherchons
jeune technicien bachelier pour gestion et maintenance d'un circuit fermé de télévision.
S'adr. à M. Tardiveau, directeur adjoint ENSET, 61, avenue du Président-Wilson, 94230 CACHAN.
TEL. : 253-74-10.

Importante Société recherche
JEUNE COLLABORATEUR TITULAIRE MAITRISE
Informatique de gestion.
Ecr. avec C.V. et prétentions à n° 4.290, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX qui tr.

Organisme de formation privé recherche pour Paris
INGENIEUR ou TECHNIC. SUP.
ayant expérience technique et pédagogique pour compléter équipe chargée de la réalisation de progression d'enseignement théorique et pratique aux niveaux CAP-BP-BTS mécaniciens.
Env. C.V. man. s/n° 566.382 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transm.

ALBA INFORMATIQUE
recrute :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL - OS/VS
Connaissance I.M.S. appréciée.
Lieu de travail :
Banlieue Sud ou Paris

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PL 1
Lieu de travail :
Banlieue Nord

TEL. pour rendez-vous : 584-89-96

— Vous aimez contacts et Problèmes financiers.
— Vous voulez créer et suivre une clientèle particulière.

HOMMES ou FEMMES
Notre société a besoin de vous.

— Rémunération importante sur commission.

Env. C.V. ou se présenter, M. LEFORT, Sté CICOMAP, 4, av. Marceau, 75008 Paris.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BD MAGENTA. Beau 5 pièces, cuisine, salle d'eau, chauffage central. 350.000 F. TUR. 97-81.

BUTTE MONTMARTRE
Vue sur tout Paris. STUDIO 40 m² tout confort. 250.000 F. 329-53-76.

MARAIS ECOUFFES
ODE. 95-10, 85 M2, 3 P., TERRASSE, IMMEUBLE CLASSE, GRENIER A AMENAGER.

RIVOLI, PRES CHATELET
IMMEUBLE CARACT. Studio et 2 pces en duplex, cuisine, bains. C. MAHOUT, 563-11-59.

ILE SAINT-LOUIS. Grand studio, cuis., bains., tél., tt conft, caract., 3 fenêtres s/rue, belle hauteur sous plafond. 325-76-97.

GARE DE LYON. Gd 2 p., tt cft, parking, loggia, 10e et dernier étage. Urgent. OGIM, 533-94-25.

COURCELLES. P. de t., standg, beau 5 PCES 150 m² + service. Etat neuf. 940.000 F. 924-10-72.

PASSY. Beau 2 p. tout équipé, téléph., dans bel imm. restauré. Téléph. 722-85-86, matin.

AVENUE VICTOR-HUGO 75016, près de l'avenue Henri-Martin. Magnifique appart. de 200 m² entièrement remis à neuf, 5e étage exposition sud + chambre serv. + gar. s/sol, dans imm. tr. gd luxe. Possible profess. libérale. Echelonnement de paiement. 2.100.000. — S. P. G., 18, rue d'Anjou, PARIS. Tél. 265-05-49.

Propriétaire vd CH.-ELYSEES très beau studio tout conft, tél., étage élevé, soleil, ascenseur. Téléph. heures bureau 734-99-75.

11e, PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, impasse Lamier, petit imm. pierre de taille, tout électriq. : studio, 2 et 3 pièces livrables printemps 77, à part. 4.200 F/m. Prix ferme et définitif. Visite de l'appartem. témoin le vendr., sam., dim., lundi, de 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER, 346-71-08.

PLACEMENT
11e PERE-LACHAISE
Petit immeuble livrable studios, 2 pièces, 3 pièces. Gestion assurée. 720-38-67.

RUE VIEILLE-DU-TEMPLE
Très bel immeuble restauré
Propriétaire vend : 2 P. tt conft et 2 PIECES en DUPLEX, poutres, cheminées. Rénovation exceptionnelle - 242-49-19.

COURCELLES
Imm. p. de t. ravalé - Asc. 1er étage rue/cour, clair, soleil
5 P Double living, 3 chbres, 2 bains, tt confort
ENTIEREMENT RENOVE
FINITIONS GOUT CLIENT
PRIX 585.000 F
+ chbre service
Visite samedi-lundi, 11 à 18 h :
18 RUE CARDINET ou Tél. 292-29-92

ETOILE Charmant pied-à-terre Living, chbre, bains, cuisine, téléph., imm. standing. 250.000 F. - 734-73-46.

8e sur la place de l'Europe Ds bel immeuble ancien 220 m2 en 6 P., cuis., 2 bains. Prix raisonnable en raison des travaux. - LAB. 48-55.

XVIIe Porte-CHAMPERRET imm. standing 1969
STUDIO tt confort. 150.000 F. Crédit - 627-78-52.

11e Ds imm. très bon stand. Double living + 4 chbres, cuis. équipée, 2 s. de bains, box. 595.000 F. - GIERI, 373-05-81.

CHATEAU-ROUGE Bel imm. récent
4 P Tout confort. 11e étage. TERRASSE 35 m2, VUE. Parkg 340.000 F. Vis. 11 et 12-2, 14-17 h., 52, r. des Poissonniers.

20e - IMM. GD STAND. 1970
LIV. + 3 CHBRES Dépend. 2 bains
120 m2. Terrasse vue panoramiq. Park. Prix 680.000 F. - Crédit. Tél. : 627-78-52

MUETTE - CONSEILLER COLIGNON - Etage élevé
Somptueux, 7 P. 380 m2 + dépend. Tél. : 266-16-65

RUE FG-POISSONNIERE
Bel imm., pptaire vend gd 3 p. Ent., cuis., w.-c., 2 s. de bains, poutres, cheminée. Refait neuf. Tt conft. Ascens. — 242-49-19.

FOCH (Près) - Récent Standing
Superbe 2-3 P. Cuis. Bains. 266-16-65

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bel réception + chbre luxueusement décoré. Imm. récent + local profess. (ensemble ou séparé). Park. 373-04-52.

PL. CLICHY PPTAIRE vend DIRECT. dans imm. rénové STUDIOS et 3 P. Rénovés ou non. - Tél. 293-54-82.

CHAMPS-ELYSEES (Près)
IMM. PIERRE DE T. RAVALE 5e ET. - ASCENS. - BALCON
5 P Cuisine, 2 bains. TEL. Moquette Chauffage
REFAIT NEUF. PROF. LIBER.
PRIX : 750.000 F
Mardi, mercredi, 14 h. à 18 h.,
11 BIS, RUE DU COLISEE ou tél. : 723-96-05.

Paris Rive gauche

MAUBERT. Dans bel immeuble XVIIIe siècle, rénové, magnifique duplex 90 m2 + terrasse, tout confort, téléphone, poutres, cheminée : 620.000 francs. 325-40-66.

RUE CLAUDE-BERNARD. P. de T., 5e ét., coqu. 2 P., état neuf, cft, balc. : 170.000 F. 533-94-25.

7e QUAI VOLTAIRE
IMMEUBLE XVIIIe SIECLE
6-7 PIECES : 220 m²
5-6 PIECES : 170 m²
2 PIECES : 60 m²
TOUT CONFORT
EMPLAC. ET VUE EXCEPT.
JOUBERT ET ANDRE, 5, rue Alph-de-Neuville, 75017 PARIS.
766-04-17
227-55-17 — 227-54-74

SUFFREN. RECENT STUDIO, GARAGE. 160.000 F. 331-41-08.

SAINT-GERMAIN - BAC
ODE. 42-70, 220 M2, 7 PIECES, CALME, SUR JARDINS.

PASCAL - ARAGO, ODE. 95-10. 80 m², séjour + 2 pces, ascens. BALCON, SOLEIL, CALME.

RASPAIL - BOISSONADE
BALCON, TERRAS. VERDURE, DBLE SÉJ. + 2 P., asc. PARK. ETAG. EL. ODE. 42-70. CALME.

15e, PORTE DE VERSAILLES. 3 p., cuis., bns + toilette, 86 m², dressg, ét. impec., im. p. de t. récent. Tél. 548-03-61, 222-29-43.

Mo Montparnasse. Joli duplex tt cft, séjour + 2 chbres, 80 m², gd calme. Vendredi, 14 h. 30 à 18 h. 53, AVENUE DU MAINE.

BON 14e, Mo ALESIA, classique 4 pces en 90 m², lumineux. Etat rare. 470.000 F. — ODE. 73-37.

FACE CITE UNIVERSITAIRE, dans imm. neuf grand standing, séjour + 2 chambres, 76 m², cuisine équipée, placard, loggia. 1er ét. plein Sud, tél., parking. 340.00 F. — 267-44-53.

Rue Saint-Sulpice. Partic. vend original 5-6 p. décoré, 110 m², living double, salle à manger, 3 chambres, 2 bains, 2 entrées, tél., 3e étag. Merville, 325-52-25.

14e, RAYMOND-LOSSERAND. BEAU 4 PIECES, cuisine, bains. 410.000 F. — 754-82-54.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe SIECLE
ENTIEREMENT RESTAURE
APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIECES
DE 85 M2 A 170 M2
POSSIBILITE PARKINGS
Livraison : AVRIL 1977
Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

ODEON Immeuble XVIIe rue Mazarine
TRES BELLES POUTRES
2 P. refait neuf, entrée, cuisine américaine, bains, w.-c.
PROPRIETAIRE ODE. 56-72.

AFFAIRE UNIQUE
PONT MIRABEAU
Bel Hôtel Particulier refait neuf 300 m2 + jardin 70 m2
MOINS DE **4.000 F LE M²**
PROPRIETAIRE - 325-75-42

CENSIER CLAUDE-BERNARD
4 P., cuis., s.-de bains, 94 m2, tél., 5e étage, asc. 331-89-46.

CHAMBRE-des-DEPUTES Très beau DUPLEX MIXTE
170 m2 gd stand., 5 P. + 2 P. Profes. libér. ALM. 10-63.

GOBELINS 25, BD ARAGO Magnifique 2 PCES, cuis. équipée, gd balcon, plein sud, park. Tél. Prix 350.000 F. Vendredi et samedi après-midi.

PANTHEON STUDIO CARACT. 30 m2. Tél. ts les jours après 18 h 30 - 329-53-52.

MONTPARNASSE
RUE DELAMBRE
Près carrefour Montparnasse-Raspail
Appartements de 4 p., 110 m2, grand standing, cuis. entièrement équipée, chauffage électrique intégré, moquette, tissu mural. Parking sous-sol. Livrables immédiatement.
Tél. : M. François JAULGEY, société CIME, 422-05-58, tous les après-midi sauf mardi et mercredi.

R. CHERCHE-MIDI
Studio tout confort, 119.000 F. 2 pièces tout confort, 215.000 F. Imm. rénové. Idéal placement. 567-22-88.

VARENNE STAND
très COQUET STUDIO tout confort. 266-16-65.

15e - LE MODIGLIANI
27-29, rue de l'Abbé-Groult.
— Studios 24 à 34,5 m².
— 2 pièces 59,25 m².
— 3 pièces 83 m².
JOR & Cie - 766-25-32

7e - VANEAU
4 PIÈCES - 110 m2
belle réception. Tél. Parking. Imm. neuf. Libre immédiatem.
CREDIT 80 %.
76, rue Vaneau.
SUR PLACE jeudi, vendredi, samedi de 11 h à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h.
TEL. : 544-71-52.

FRONT DE SEINE
Près Mo Bir-Hakeim dans tour grand standing avec piscine, 2 appts, ét. élevé. Vue panoramique. Park. Tél., cuis. équip.
2 P. 48 m² : 320.000 F.
3 P. 70 m² : 520.000 F.
FRANK ARTHUR - 766-01-69 après 19 h. : 504-02-52.

8e RUE DE VARENNE
TRES ELEGANT STUDIO tt cft imm. stand. Sur place les 11 et 12 de 14 à 18 heures.

LE MARQUIS
19-21, rue Cambronne, Paris-XVe
2 Pièces : 316.000 francs.
4 Pièces : 631.000 francs.
Appartement modèle sur place, tous les jours, 14 h. à 19 h. 30.
JOR & Cie - Tél. 766-25-32

Région parisienne

VERSAILLES R. D. Résidentiel, ds imm. P de T., Part. vd tr. bel appt 89 m2, séj. 34 m, 2 ch., gd balc. s/jard., plein sud, cave, box + park. 460.000 F. 954-74-97.

VINCENNES. Propr. vend 2 P., duplex. Vendr., sam., 10 à 16 h., 69, bd de la Libération. 073-31-88.

PORTE VERSAILLES (ISSY) : Très beau 3-4 P., tt cft, 84 m2. A SAISIR. — OGIM : 828-89-21.

ST-MANDE - IMM. RECENT : grand standing, dernier étage, grande terrasse, vue sur bois, 4 Pièces, tout confort, bains, S. d'eau, box en sous-sol, 760.000 F. Après 14 heures, vendredi, au : 46, avenue Sainte-Marie.

NEUILLY, près Mo, dans imm. en rénovation : SURFACES AMENAGEABLES, 30 à 100 M2. CH. MAHOUT. — 563-11-59.

NEUILLY Rue calme, vue dég., imm. 4 étages, reste à vendre : 1 appt 120 m2 et 1 appt 66 m2. Téléphone : 705-34-10.

FONTENAY-LE-FLEURY
(5 km. Versailles) Appt 6 Pces, 112 m2, 2e et dernier étage Sud-Ouest, calme : 390.000. 955-06-41.

BOIS DE BOULOGNE
Immeuble en pierre, sur jardin : 11 appts du stud. au 4 P., fin 77. Loyer S.A. Téléphone : 277-97-26.

PANTIN (près Mo) imm. récent, étage élevé, balc., studio, tt cft. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

LOUVECIENNES, proxim. gare, liv. dble + 4 ch., 2 bains, cuis., cellier, impecc. Prix à débattre. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch. CHATOU. Tél. : 976-38-82.

ST-CLOUD (GARE)
SOMPTUEUSE RESIDENCE
4-5 P. très beau, tt confort, s/grand parc, park. 266-16-65

BOULOGNE Cours des Longs-Prés
IMM. 1960, calme, soleil, tél. 5 PCES, 90 M2, DBLE LIVING 35 M2, TRES BON ETAT. Prix 430.000 F - Tél. 874-70-47.

CHATOU - 2e RER Imm. 1974, 4e ét., asc., appt 80 m2 séj. dble av. balc. intér., chbre av. balc., cuis., s. bs, wc, tél., cave, park. couv. Px 520.000 F.
AGENCE CARLIER
6, place M.-Berteaux **976-37-61**

BOULOGNE résidentiel
96 m2 environ, jardin privé, gd séjour, cheminée, véranda, chbre en duplex, 2 sanitaires. Exceptionnel - 825-21-52.

NEUILLY-MAIRIE
Immeuble pierre de taille 1928 tout confort, chauffage central
STUDIO 16 M2 ENVIRON
2 PIECES 35 M2 ENVIRON
TRES BONS PLACEMENTS
Pour renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

BOULOGNE - Cœur BOIS
Duplex 90 m2, entrée, atelier, chbre en loggia, s. bains marbre, nombrx placards, box, cave. 520.000 F. - 723-87-53.

SURESNES 6e et 7e étage en DUPLEX
7 P. tout confort, impeccable, box, service.
SPLENDIDE - VUE S/PARIS
480.000 F 579-76-86

ST-MAURICE (94) Standing Tt conft
Gd studio, tél., balcon (vue). Sur place : vendredi, samedi, de 14 à 18 h. — Tél. 566-82-85.

BOULOGNE (Marcel-Sembat) (près Mo), récent living + une chbre, tout confort, calme, verd. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

Dans petit imm. neuf, Mairie Aubervilliers, Part. vd appart. 3 P., cuis., S. de B., wc, nombr. plac., 70 m2, 7e ét., ascens., tél., cave, park. 230.000 F dont C.F. T. ap. 19 h. 30 352-27-82, 833-83-23.

Pr. Versailles « Parc Montaigne » 5/6 P. dern. ét., vue dég., volets, cave, park. 345.000 F. 460-14-53.

FONTAINEBLEAU, proche centre, imm. gd standg, APPART. EXCEPTIONN., 166 m2, luxueus. amén., hall. d'entr., cuis. mod., récept en L 55 m2, belle chem., 4 chbr., gde roberie, 2 S. de B., dche. cab. toil., 2 wc, 2 garages, caves, jard. privat. 400 m2 env., arbr. décor. pelouses. - Ecrire : S.M.P., no 3.936, B. P. 74, 77302 Fontainebleau — CEDEX.

SCEAUX
Face lycée Lakanal. Près Mo et commerces. Appart. de classe 85 m², 3e et dern. étg., ascens., séjour + 2 chambres + BOX. Prix : 420.000 F - ROB. 34-86.

NEUILLY-SUR-SEINE
Propriétaire vend directement appartem. et studios standing. Tél. 293-66-66, le matin pour rendez-vous sur place le 12 et le 13 février, de 11 h. à 16 h., 4, r. Boutard (200 m. du Bois).

PARLY II - Part. vd 2-3 pièces, standing. Impeccable. Téléph. 280.000 F - Téléph. : 927-20-88.

BOULOGNE Près METRO IMM. STANDING
Séjour + 2 chambres - 256-10-63.

NEUILLY PORTE MAILLOT
5/6 p. 185 m2. 2e sur balcon. Imm. pierre de taille - Travaux Jeudi, 15 à 17 h. : 33, avenue Charles-de-Gaulle, ou : 705-39-10.

NEUILLY Mo PONT-NEUILLY
STUDIO DE QUALITE - 33 m2 Loggia 8 m2. Soleil. Tél. Calme. 260.000 F — 331-89-46

VAUCRESSON. Bel appart. près gare, calme. 125 m2 + balcon, séj., 2-3 ch., cuis. 17 m2, s. de b., cave, gar., tél. Prix 630.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

Province

06 - VALLAURIS. — (2 km. 500 mer) petit immeuble de luxe, au calme, construit par promoteur lyonnais, 3-4-5 Pièces + cuisine. Renseignements C.E.I., 136, crs Emile-Zola, 69100 Villeurbanne. Téléphone : (78) 68-21-31.

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74)
A CHATEL
Dans chalet savoyard, aux pieds des pistes, exposition plein Sud, studio 115.000 F avec 23.000 F compt. 2-3 Pces. RENTABILITE ASSUREE. - ERIGE : 524-66-87.

VOTRE
STUDIO-appartement au bord
LAC LÉMAN
EST au bout de votre téléph.
887-43-40
AVIS, 68, bd Sébastopol (3e).

AVORIAZ (Morzine)
A vendre
Studios, 2, 3 pièces.
PRIX INTERESSANTS.
SONGIP, 13, b. de Levallois, 92200 Neuilly. 637-04-15, 722-36-19.

HONFLEUR - CENTRE
Propriétaire vend studio tt cft à partir 87.000 F. Chambres tt confort à partir de 43.000 F. Tél. à HONFLEUR 89-18-02, ou à PARIS 256-38-84.

CANNES
Du studio au 4 pièces luxe, prix intéressant. Calme. Brochure gratuite. AZUR EDEN, 26, bd Gambetta, LE CANNET 06.

LES MARINES DE GRUISSAN
SUR LE PORT
Tél. : (68) 45-80-40
Votre Résidence de vacances du STUDIO au 3 PIECES à partir de 83.000 F.
Crédit garanti 80 %.
Renseignements : BATIMAS 8, rue Royale, 75008 Paris
Téléphone : 261-24-54

NICE, Cimiez, quartier résidentiel, particulier vend magnifique appt 170 m2, 3 ch., living 70 m2, vue mer, montagne : 800.000 F. Ecrire à AGENCE HAVAS. 06011 NICE, CEDEX, rf. 0.191.

Part. vd, Perpignan, gd F2, ds petite copropr., quart. résident., état neuf, expos. Sud, tt conft, garage, buanderie, téléph. Prix 150.000 F GUILLEMAT, 22, rue FOMCK. — PERPIGNAN (62). Tél. : (68) 50-21-88 (hres repas).

EN TELEPHONANT AU
887-43-40
vous pouvez devenir
PROPRIETAIRE
Magnif. STUDIO, APPT. Pied
MONT-BLANC
Réservez avec **6.000 F**
AVIS
68, bd Sébastopol, Paris 3e

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

représentation offres

DIRECTEUR DES VENTES
SOCIÉTÉ D'ÉDITION
désirant renforcer son état-major
assurer le lancement d'une nouvelle collection
cherche
DIRECTEURS (TRICES) régionaux
ANIMATEURS (TRICES)
justifiant d'une réussite de la profession.

Il sera offert :
— un salaire motivant ;
— fixe + % ;
— primes de quota, de stabilité ;
— statut cadre V.R.P.

Voiture indispensable.

Ecrire avec C.V. à OFP (no 2.027), 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

ACHETEUR
Anglais indispens. Connaissant bien les composants électron. Minimum 5 ans expérience. Adresser C.V. et prétentions ATS, 38, rue de Maubeuge-9e.

secrétaires

POUR REMPLACEMENT
SECRETAR. ELEVES ECOLE
recherche
PERSONNE ORGANISÉE
Contrat 6 mois. 2.700 F brut. Tél. : 202-60-39.

VALLOUREC EXPORT
23, avenue de Neuilly (16e)
Mo Porte Maillot
(sortie côté Neuilly)
recherche
UNE JEUNE
SECRÉTAIRE TRILINGUE
— Russe, anglais, français, pour traductions russe-français et vice-versa ;
— Très bonnes connaissances langue russe indispensable ;
— Sténo en anglais et français exigée ;
— Dactylo dans les 3 langues ;
— Débutante acceptée.

Horaires souples 42 h. semaine, samedi libre, avantag. sociaux. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. et prétentions :
Bureau 455,
VALLOUREC EXPORT,
B.P. 6, 75761 Paris Cedex 16.

propositions diverses

C.V. en offset 100 à 19,90 F, Copy-Top, 26, bd Malesherbes-8e.

proposit. com. capitaux

VAL DE LOIRE
Vends en totalité ou partiellement actions Société anonyme, affaire gros et détail, sans connaissances spéciales, chiffre d'affaires pour 1976 : 6.000.000 de francs H. T., peut doubler rapidement. Clientèle importante, réseau de représentants libre service, vendeurs se retirent, nécessaire de disposer : 1.800.000 francs pour traiter. Ecrire sous no 5.629, HAVAS, 37018 TOURS — CEDEX, qui transmettra.

PRETS HYPOTECAIRES
EMF-OPERA, 5, rue du Helder (9e). Tél. : 770-95-49 et 770-95-30.

Hypothèque PRETS ts besoins RAPIDE F.P. 14 %. T. 770-44-59. CFC, 18, fg Poissonnière, 10e.

travail à domicile

Demande

Part. ch. travaux dactylographie à domicile même magnétoph. Ecr. no 6.398, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE BILINGUE
cherche travaux franç., anglais. TEL. : 508-49-70.

sports loisirs

Découvrez la Scandinavie à votre manière.

Villas résidentielles, appts dans centre vacances ou hôtels. Stage et croisière hauturière (Brevet de « mille-miles ») Voyage combiné av. séj., possib. de randonner en Norvège, en Suède et au Danemark. Ind. le nomb. de pers., période et le no de Tél. SCAN-VILLA AG Sälistrasse 20 CH-6005 Luzern. Tél. : 1941-41-22-50-70.

demandes d'emploi

UN AMÉRICAIN A PARIS
INFORMATICIEN
PROBLEM - SOLVING
recherche EMPLOI
REGION PARIS
EX-UNESCO, ISUP, INSERM, IRIA, INSEAD, FAO, PRINCETON
20 ANS EXPERIENCE.
TÉL. : 525-55-18

JEUNE FILLE 19 ANS
Bac G 1, cherche emploi sténodactylo bilingue (anglais) ou secrétaire dans rég. Versailles et environs.
Ecr. no 6.437, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre commercial, 45 a., responsab. serv. ccial, connaiss. transports et serv. internat., not. angl., ch. empl simil. Ecr. Eclat Publicité, no 1.010, 28, faubourg Poissonnière, 75010 PARIS.

DIRECTEUR EXPORT
CCIAL ET MARKETING
33 a., étud. sup. juridiques et cciales, allem., angl., hte expér. contacts ht niv., Europe, Moyen-Orient, Afrique. Etud. propositions soit coopération extérieure, soit intégration dans société. Ecr. no 376, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Homme 29 ans, format. juridique et immobilière. Cadre juridique pendant 5 a. dans une Sté de promotion et de gestion immob. ch. poste de responsabilités dans l'activité immobilière, Paris ou rég. Rhône-Alpes, Côte d'Azur. Ecr. no T 098.234 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

J. H. 23 a., Bac math., lic. lettres, étud. ttes proposit. Ecrire : M BROCHON, 1, place de la Mule-du-Pape 95400 Villiers-le-Bel.

J. H. 24 a. ch. empl. ds photo de reportage publ. ou mode. LEVRIER, 10, rue Jeanne-d'Arc 93460 GOURNAY. T. : 305-30-51.

J.H. FRANÇAIS 48 ans
spéc. TAXATION FRET, CONNAISSEMENTS MANIFESTE AGENCE MARITIME, COMPTABILITE. Libre imméd. HENRI LANDAS, A. 6, des Pervenches - Saint - Barnabé, 13012 MARSEILLE. Tél. : 49-03-09, après 20 heures.

Cadre techn. célibataire, 10 a. expér. travaux maritimes. Libre immédiat. ch. pour Moyen-Orient, Afrique ou Amérique latine poste contrôle ou conduite travaux génie maritime. Téléph. : 073-22-45 ou 265-17-66.

J.H. Libéré O.M. B.T.S. ELECTRONIQUE
Libre de suite Rech. POSTE Technicien logique automatisme ou son. - Ecrire M. SALMANT, 8, domaine de Gerville, 91450 SOISY-S-SEINE ou tél. 497-88-28.

HOMME - 30 ans
SC. PO. DOCT. économ. appliquée
anglais courant, allemand, 7 a. expérience profess. polyvalente en pédagogie et recherche socio-économique urbaine et rurale, dont 3 ans 1/2 en Afrique EST et OUEST, cherche SITUATION PARIS ou REGION PARISIEN. Libre MAI 77
Ecr. SAUQUET, 31, av. Gust.-Mesureur, 78170 Celle-St-Cloud.

CADRE DIRECT. COMMERC.
49 a., dipl. gde Ecole, technico-ccial, tr. bien introduit milieu construct. autom. et assimilés, expér. administrat. (px de rev., budgets). Contact France étranger Recherche poste similaire. Déplacements acceptés.
Ecr. no 6.436, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GESTIONNAIRE
Jeune cadre dipl. études supér., 2 ans expér. contrôle de gestion ch. poste à responsab. à Paris. Ecr. no T 98.212 M Rég. Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J. F. 24 ans, diplôme
SECRÉTAR. JURIDIQUE
DEBUTANTE
ch. poste Paris, libre de suite. Ecr. no T 98.373 M Rég. Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédactions, exemples, erreurs à éviter
● Le graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillés
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
● Vos droits, lois et accords.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq Monsigny, 78 Le Chesnay.

COMPTABLES TROUVEZ UN BON EMPLOI
grâce aux conseils E.P.A.
Résultats attestés par CONSTAT D'HUISSIER
Quelques sujets traités :
— les petites annonces ;
— les insertions rentables ;
— le C.V. efficace ;
— le dossier convaincant ;
— la lettre individualisée ;
— l'entrevue positive, etc.
Brochure envoyée gratis par ETUDES POUR AVANCEMENT E.P.A., 4, rue Petits-Champs, 75002 PARIS.

automobiles automobiles

1307 S 76 SIMCA CHRYSLER 770-54-81

MERCEDES-BENZ
LAOS PARIS
96, av de Suffren 567.79.20

Part vd C.I 304 T.O. 72. excellent état, Argus. T. : 985-58-22.

le meilleur rapport QUALITE-PRIX
Automobiles mazda
Garantie 1an, P.et M.O
Livraison immédiate
PAN-CARS ETO.02.11 380.10.11
14, Avenue Carnot 17e

GSPÉCIAL 1976 18 500 F
GS-X 1976 19 300 F
CHAQUE MOIS, EN NOMBRE LIMITÉ
DES VOITURES COMME CELLES-CI.
– Toutes ont appartenu exclusivement au personnel Citroën.
– Toutes ont un kilométrage limité (en moyenne 10.000 km).
GS BREAK 1976 19 800 F
GS 1220 1976 20 500 F
CES VOITURES SONT VISIBLES AU
DEPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN
10, Place Etienne Pernet 75015 Paris. Tél.: 532.70.00.
50, Boulevard Jourdan 75014 Paris. Tél.: 589.49.89.
59 bis, Avenue Jean Jaurès 75019 Paris. Tél.: 208.86.60.
GS-X2 1976 20 900 F
GS PALLAS 1976 22 000 F

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans_16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524-50-30 •

Nouveau Concessionnaire
MERDECES
AUTO LUX 583.05.20
69 rue de Tolbiac 13ème

R5 TL 74. T.O., glaces teintées, bleue nuit, int. drap, cse départ. Px Argus à déb. Tél. : 325-18-16 soir et 470-44-13 heures bureaux.

FIAT-LANCIA
Neuves - Disponibles
Occasions Toutes Marques
LAOS 96, Av de Suffren 783.59.70

هكذا من الأصل

JUSTICE

Le procès du hold-up du « Figaro »

UNE DOUBLE PROCÉDURE

Après une audience entièrement réservée à l'examen des circonstances de la fusillade qui avait eu lieu sur les Champs-Elysées après le hold-up du *Figaro* (*le Monde* du 10 février), c'est seulement au cours de la troisième journée du procès qu'il a été clairement fait état des causes de la mort du passant tué lors de cette fusillade. M. Michel Maure avait été atteint par une balle tirée par l'un des policiers de la brigade anti-gang au moment de l'échange de coups de feu qui l'opposait, lui et l'un de ses collègues, à Lucien Hincourt, auteur du hold-up.

Alors que les faits concernant ce décès ne font, curieusement, pas l'objet de la même procédure, le président, M. Charles Petit, avait versé au dossier le rapport d'autopsie du corps de M. Maure. Il avait indiqué que, selon certaines constatations, M. Maure avait pu être atteint indirectement par le projectile, celui-ci ayant ricoché. Cette indication pouvait atténuer la responsabilité du policier. Cependant, les conclusions du médecin-légiste appelé à la barre ont infirmé cette thèse. A ce propos, M. Lucien Langlois, avocat général, a « regretté » que cette partie du dossier ait fait l'objet d'une procédure « séparée ».

D'autre part, le président a annoncé, en fin d'audience, que des questions subsidiaires seraient posées aux jurés au sujet de la fusillade. Elles tendraient à modifier l'inculpation de Lucien Hincourt et permettraient au jury de le condamner non plus pour tentative d'homicide volontaire, mais pour violences avec effusion de sang. — F. C.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 10 février, ce ne sont pas des policiers de la brigade anti-gang qui ont — par erreur — grièvement blessé un voisin de la personne qu'ils venaient arrêter. Il s'agissait de policiers de la troisième brigade territoriale appelés à renforcer les effectifs de la brigade anti-gang dans l'opération menée contre les auteurs du hold-up du *Figaro*.

UN COLLOQUE AU SÉNAT

Un groupe de juristes français se prononce en faveur d'une ratification rapide de la convention européenne contre le terrorisme

Un groupe de juristes français et étrangers, réunis sous la double présidence de M. Maurice Rolland, ancien président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, et M. Georges Levasseur, professeur de droit à l'université de *Paris*, a examiné, au cours d'un colloque organisé par l'Association des magistrats résistants et Libre justice et qui a eu lieu, mercredi 9 février, au Sénat, *les problèmes actuels* de l'extradition et les *critiques* formulées sur la Convention européenne contre le terrorisme.

Le premier thème a été analysé au regard de la récente affaire Abou Daoud. Les juristes ont déploré « *les conditions de précipitation dans lesquelles le gouvernement a demandé à la chambre d'accusation de se réunir... alors qu'il pouvait de lui-même procéder à la libération de l'intéressé sans recourir à une décision judiciaire* ». Examinant l'arrêt rendu, le 11 janvier 1977, par la chambre d'accusation du tribunal de Paris, les participants aux débats ont regretté que celui-ci « *ne se soit pas expliqué sur le problème fondamental de l'applicabilité de la convention franco-israélienne du 12 novembre 1958* ».

M. Raymond Lindon, ancien premier avocat général à la Cour de cassation, a rapproché le cas Abou Daoud de l'affaire de la « *Section spéciale* », soulignant « *leur différence de degré, mais pas de nature* », et a estimé qu'« *on avait fait porter le chapeau aux magistrats* ».

Etudiant ensuite les griefs faits à la *convention européenne* contre le terrorisme, signée le 27 janvier, par la France, les *juristes* ont souhaité qu'elle soit ratifiée par le Parlement « *dans les meilleurs délais* » et « *qu'elle ne porte pas atteinte au droit d'asile* ». Afin de démontrer qu'on avait fait « *un procès d'intention* » à cette convention M. Jean-Louis Bismuth, professeur à la faculté de droit de Reims, a réfuté les critiques annonçant que ce texte sonnait le glas de la non-extradition en matière politique.

M. Ruzié, professeur de droit international public, répondant au président de la République, qui s'était inquiété du caractère automatique de l'extradition donné par la Convention au cas où pourraient surgir des régimes dictatoriaux, a précisé que les Etats sont libres d'extrader ou de poursuivre eux-mêmes devant leurs tribunaux (art. 6-7) et qu'ils ont la possibilité de limiter le champ d'application de la Convention (article 13). M. Ruzié a ajouté « *qu'elle n'était pas contraire aux principes fondamentaux du droit pénal et de la Constitution française qui ne reconnaît le droit d'asile qu'aux défenseurs de la liberté* ». A ce propos M. Ruzié a fait une distinction entre les actes de terrorisme qui sont des infractions de droit commun et les infractions politiques.

MICHEL BOLE-RICHARD.

A LA COUR DE CASSATION

Les droits des enfants des victimes d'accidents aériens

Réunie en assemblée plénière sous la présidence de M. Albert Monguilan, premier président, et en présence de M. Guy Chavanon, procureur général, la Cour de cassation a fixé sa jurisprudence sur une question litigieuse jusqu'alors très controversée : la nature du délai de deux ans imparti à la victime (ou à ses ayants droit) d'un accident d'aviation pour en demander réparation au transporteur aérien, délai prévu par l'article 29 de la convention de Varsovie s'il s'agit d'un transport international, et par les articles L 421-5 et L 322-3 du code de l'aviation civile s'il s'agit d'un transport interne.

S'agit-il d'un délai « préfixé » qui n'est susceptible ni d'interruption ni de suspension, ou bien d'un délai de prescription ordinaire *susceptible de suspension* notamment lorsque les ayants droit de la victime sont mineurs, ce qui était le cas dans les trois affaires qu'avait à trancher l'assemblée plénière ?

Deux des trois dossiers avaient trait à un accident d'avion qui se produisit le 31 juillet 1948, un Latécoère-631 qui reliait Fort-de-France à Port-Etienne ayant disparu dans l'Atlantique-Sud. A bord de cet avion voyageaient MM. Bertrand Lorans et Philippe Le Calvez qui laissèrent le premier une veuve et deux enfants mineurs, le second une veuve et six enfants mineurs. Le troisième dossier concernait l'accident survenu à un avion de l'Aéro-Club de Brive, le 17 juillet 1960, causant la mort du pilote et de Mme veuve Valade, mère de quatre enfants mineurs.

Statuant sur un rapport de M. Roger de Lestang, conseiller rapporteur, les observations de Mes Beurdeley, Waquet et Hennuyer en demande, de Mes Lyon-Caen et Galland en défense, et sur les conclusions conformes de M. Schmelck, premier avocat général, l'assemblée plénière a finalement adopté la thèse de la première chambre civile de la *cour de cassation devant laquelle* la cour de Reims et la cour de Riom ne s'étaient pas inclinées.

Elle a estimé que le délai litigieux est un délai de prescription ordinaire, susceptible de suspension lorsque les héritiers de la victime sont des *mineurs*. Elle a donc cassé les arrêts de la cour de Reims du 25 juin 1974, qui avaient déclaré irrecevables comme trop tardives les actions des ayants droit de MM. Lorans et Le Calvez, et de la cour de Riom du 21 *novembre* 1974, qui avait statué dans le même sens en ce qui concerne les héritiers de Mme veuve Valade. La cour d'Orléans, devant laquelle les trois affaires sont renvoyées, devra statuer dans le sens indiqué par l'assemblée plénière.

La motivation des trois arrêts de *cassation* rendus est la suivante : « *Si la convention de Varsovie du 12 octobre 1929, à laquelle renvoie l'article L 322-3 du code de l'aviation civile pour la détermination des règles de la responsabilité du transporteur aérien, prévoit que l'action en responsabilité doit être intentée à peine de déchéance dans un délai de deux ans, il n'existe dans ces textes aucune disposition expresse selon laquelle, par dérogation aux principes du droit interne français, ce délai ne serait susceptible ni d'interruption ni de suspension* ».

● *Un médecin marseillais*, le docteur Pierre Berne, a été inculpé, le 9 février, pour avoir administré à des patients des substances nuisibles à leur santé et d'avoir facilité la fourniture de produits classés comme stupéfiants. Mme Monique Mabelly, juge d'instruction à Marseille, avait déjà inculpé le 1er février 1976 un autre médecin pour cette même affaire et pour le même motif. Le docteur Elise Salem-Delachaume avait prescrit à un jeune homosexuel — mineur — des injections d'hormones féminisantes (*le Monde* daté 29 février-1er mars 1976).

● *Après l'interpellation à Belfort d'une quinzaine de lycéens* soupçonnés d'avoir fait usage de haschisch (*le Monde* du 8 février), une troisième inculpation pour infraction à la législation sur les stupéfiants vient d'être prononcée. Elle vise un élève du lycée dont l'identité n'a pas été révélée.

● *Le mort de Chambéry : décès naturel.* — L'autopsie de M. Jean-Paul Taconet, décédé lundi 7 février, après une nuit passée au commissariat de Chambéry (Savoie), a permis de conclure à une mort naturelle (*le Monde* du 8 février). D'autres examens sont en cours pour découvrir les causes exactes de ce décès.

DÉPOT DU BILAN DE LA REINE PÉDAUQUE

Me Pesson, nommé le 14 janvier dernier administrateur provisoire de la Reine Pédauque par M. Cessellin, *président du tribunal de* commerce de Paris, vient de déposer le bilan de cette société. Celle-ci, qui exploitait le restaurant parisien bien connu, — au centre de l'affaire de Broglie, — se trouvait depuis longtemps dans une situation difficile.

D'autre part, mercredi 9 février, Mlle Pascale de Varga, fille de l'un des principaux inculpés de l'affaire, s'est *entretenue* pendant une heure avec M. Guy Floch, le magistrat instructeur. Elle était venue lui demander la permission de rendre visite à son père, détenu, permission qui lui a été refusée.

FAITS ET JUGEMENTS

M. de Roquemaurel est condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis.

M. Ithier de Roquemaurel, ancien président-directeur général du groupe Hachette, a été condamné, mercredi 9 février, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 2 000 francs d'amende par le tribunal de grande instance de Bordeaux, devant lequel il avait comparu le 26 janvier pour répondre d'une inculpation d'homicide involontaire.

M. de Roquemaurel avait provoqué la mort d'une automobiliste — Mme Nicole Bentejac, trente-neuf ans — après avoir franchi la bande jaune de circulation sur le pont d'Aquitaine, à *Bordeaux*, le 4 *juin* 1976 (*le Monde* des 6 et 7 juin 1976). Une autre conductrice, Mlle Anne-Marie Velasco, avait été légèrement blessée. L'ancien président-directeur général d'Hachette devra verser 45 000 francs de dommages et intérêts à la famille de Mme Bentejac et une indemnité provisoire de 5 000 francs à Mlle Velasco. Il s'est, en outre, vu retirer son permis de conduire pour un an.

Perquisitions chez des militants de gauche dans l'Aude.

Neuf gendarmes de la compagnie de Narbonne, agissant sur *commission rogatoire*, ont perquisitionné, mardi 8 février, aux domiciles de trois militants et sympathisants de gauche à Saint-Jean-de-Barrou (Aude). L'opération visait MM. Raymond Cathala, secrétaire général de la cellule *communiste* de la localité, Eugène Blancard, conseiller municipal et sympathisant communiste, et Pierre Miquel, conseiller municipal « socialisant ». L'intervention des gendarmes faisaient suite à l'incendie volontaire d'une résidence secondaire, quelques jours plus tôt, près de Feuilla. La fédération de l'Aude du parti communiste a dénoncé « *cette scandaleuse provocation du pouvoir contre le P.C.* ». — (Corr.)

Jurés anonymes à Dijon.

M. Paul Armand, procureur général à la cour d'appel de Dijon, a décidé d'interdire la publication de la liste des trente-trois jurés désignés pour la session des assises de la Côte-d'Or, qui s'ouvrira le 21 *février*. Cette initiative a été prise pour éviter des incidents analogues à ceux dont ont été victimes les jurés de l'Aube après le procès de Patrick Henry à Troyes. — (Corresp.)

Le cambriolage de Nice : une nouvelle arrestation.

L'enquête sur le « gang des *égoutiers* » de Nice a abouti à l'arrestation, mardi 8 février à Paris, d'une treizième personne, M. Gérard Vigier, trente-quatre ans. Il faisait partie des personnes qui avaient fait l'objet d'un contrôle à Castagniers (Alpes-Maritimes), au quartier général du principal inculpé de l'affaire, *M.* Albert Spaggiari. Le même jour, M. Richard Bouazis, juge d'instruction, a mis en liberté Mme Huguette Cruchandeau, cinquante-cinq ans, qui avait été arrêtée le 26 octobre dernier, ce qui porte à quatre le nombre des inculpés libérés. Une dizaine de suspects seraient encore en fuite.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

APRÈS LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN BRETAGNE

— Libres opinions —

La culture en charte

par PIERRE BERNARD (*)

L'ANNONCE par le président de la République à Ploërmel d'une charte culturelle pour la Bretagne ne peut que réjouir tous les Bretons attachés à la sauvegarde et à la promotion d'une culture originale et spécifique dans la variété des composantes traditionnelles de la Bretagne bretonnante et de la Bretagne gallo.

Cette annonce satisfera particulièrement les conseillers régionaux de Bretagne, qui délibéreront la semaine prochaine sur le projet de statut de l'institut culturel de Bretagne.

Les déclarations du président de la République relatives à la spécificité bretonne et l'annonce d'une charte culturelle confirment l'acuité des revendications formulées avec vigueur en la matière par les assemblées régionales.

L'aspect « potentiellement » intéressant de cette annonce concerne la participation financière de l'Etat à cette nécessaire entreprise de sauvegarde et de promotion de la culture bretonne, entreprise dans laquelle les assemblées régionales, les collectivités locales et les associations culturelles doivent être intimement partie prenante.

Mais la promesse sera-t-elle tenue dans les délais annoncés ? La participation financière de l'Etat sera-t-elle significative ? A Ploërmel, les représentants des fédérations culturelles ont demandé au président que soit affecté annuellement au fonctionnement de la culture spécifiquement bretonne l'équivalent de 5 à 6 % du budget de fonctionnement du centre Beaubourg, soit huit à neuf millions de francs. Ce ne serait que justice au regard du chiffre de la population bretonne dans l'ensemble français. La Bretagne ne serait-elle pas en droit d'exiger réparation des dommages culturels subis du fait des siècles de centralisation et d'ostracisme scolaire pratiqué en la matière depuis ces toutes dernières années ?

Le conseil régional de Bretagne adoptera d'autant plus volontiers la semaine prochaine le projet de statut de l'institut culturel que la composition prévue pour l'assemblée générale et le conseil d'administration fait toute leur place aux élus de la population et aux représentants des associations culturelles. Ainsi constitué, l'institut culturel de Bretagne sera particulièrement qualifié pour assurer la mise en œuvre des dispositions qui seraient retenues dans la charte. On peut d'ailleurs penser que ces dispositions coïncideraient sur bien des points avec les préoccupations fondamentales formulées par les assemblées régionales de Bretagne lors de la décision de création de l'institut : recherche, diffusion de la culture et des acquis de la recherche, conservation et mise en valeur du patrimoine, création culturelle.

Je persiste évidemment à penser qu'une solution plus satisfaisante aux revendications de la Bretagne et des autres régions dotées d'une culture spécifique consisterait à adopter la proposition de loi présentée par M. Louis Le Pensec et ses collègues socialistes bretons ; ils réclament un véritable statut des langues et cultures de France dans le cadre d'une authentique décentralisation donnant à des régions majeures, c'est-à-dire reconnues comme collectivités territoriales de plein exercice, l'entière responsabilité de leur culture spécifique.

(*) Conseiller municipal de Lorient (P.S.), conseiller régional président du groupe de travail pour l'institut culturel de Bretagne.

— A PROPOS DE... —

LA POLITIQUE DE PROTECTION DU LITTORAL

La nature à prix d'or

Dans l'allocution qu'il a prononcée à Vannes mardi 7 février, le président de la République a indiqué que l'E.D.F., qui édifie ses centrales nucléaires sur le littoral, devrait également contribuer financièrement à sa protection.

M. Giscard d'Estaing a justifié cette proposition en faisant remarquer que les centrales allaient « consommer des espaces encore libres » et que cela méritait une compensation. L'idée n'est pas aussi nouvelle qu'on pourrait le penser. Elle a été lancée, il y a deux ans, à la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR), lorsque se déroulaient simultanément la consultation régionale sur le choix des sites nucléaires et la mise en chantier de la réforme de la patente.

L'E.D.F. s'engage à son tour dans la course à la mer parce qu'elle veut utiliser celle-ci comme un refroidisseur géant et gratuit. Cela implique qu'elle plante ses centrales à l'écart des concentrations humaines, sur des sites balayés par les courants, bref dans les secteurs les plus sauvages de nos côtes. Et cela au moment où, en lançant le Conservatoire du littoral, on songeait à préserver ce zeste de nature brute. D'où le projet, puisque le « nucléaire côtier » paraissait inévitable pour des raisons qui ne sont peut-être pas définitives, de lui en demander réparation.

On songea d'abord à solliciter de l'E.D.F. l'équivalent des surfaces qu'elle occuperait. Chaque centrale ne couvrant que 200 hectares, cela faisait bien peu. On imagina alors de lui réclamer une contrepartie financière. C'était en somme l'application aux espaces les plus précieux du fameux principe « pollueur-payeur ». On proposa même à M. Giscard d'Estaing, sur le point de partir en Bretagne, de demander qu'E.D.F. verse au Conservatoire 1 % du coût de construction des centrales. Celles qui sur les côtes sont en cours d'édification ou en projet — au nombre de cinq — vont exiger 30 milliards en dix ans. Cela faisait 300 millions pour le Conservatoire. Une aumône de la part des électriciens, une fortune pour les protecteurs des rivages.

On imagine la réaction de M. Paul Delouvrier, vigoureux défenseur et patron de l'E.D.F., qui a déjà tant de mal à boucler son budget. La taxe professionnelle payée par les centrales ne peut aller qu'à une collectivité locale, ce que n'est pas le Conservatoire. Enfin, pourquoi ne pas exiger des autres utilisateurs du littoral — et des « pollueurs » comme les pétroliers — des compensations équivalentes ? Cent soixante-six millions de tonnes de pétrole brut ont transité en 1976 par les six ports autonomes français. Prélever sur chaque tonne quelques centimes représenterait-il un trop gros sacrifice pour les armateurs quand on sait le coût considérable des marées noires (près de 80 millions de francs pour le Boehlen) ? Au dernier moment, l'Elysée a lâché du lest. Le principe est maintenu, quant à son application... Le gouvernement, a indiqué le président de la République à Vannes, est chargé d'« étudier des propositions ».

Pourtant, l'idée de compensation pour utilisation de l'espace affleure un peu partout.

L'idée va loin. Lors des grands travaux, même de ceux qui sont considérés comme d'utilité publique, il ne s'agirait plus seulement de dédommager des propriétaires privés de leur sol, mais de réparer l'amputation que subit le capital naturel de la nation. Celui-ci est limité, donc précieux. Les équipements collectifs ne justifient plus qu'on utilise le sol sans un extrême discernement. Pour décourager le gaspillage, y a-t-il un frein plus efficace que la redevance ?

Mais alors, si le principe utilisateur-payeur est admis, comment la S.N.C.F. va-t-elle compenser les 2 600 hectares que va manger la ligne nouvelle Paris-Lyon ? A combien seront estimés les 6 300 hectares nécessaires à la construction du canal Rhin-Rhône ? Qu'offrira l'armée, en contrepartie des 30 000 hectares du camp de Canjuers ou des 17 000 hectares que ses chars vont labourer au Larzac ? Devant une idée aussi écologique — donc « subversive... ? — on comprend que l'Elysée ait opté pour la prudence...

MARC AMBROISE-RENDU.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Les six départements dans la mission de l'OREAM

De notre correspondant

Marseille. — Tout en conservant le même sigle, OREAM, l'Organisation pour les études d'aménagement de l'aire métropolitaine marseillaise, voit son champ d'études étendu à l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et devient l'Organisation régionale pour les études de développement et d'aménagement.

Un arrêté préfectoral signé de M. Michel Aurillac, préfet de région, vient d'en décider ainsi. C'est M. Aurillac qui a personnellement conduit la restructuration de l'organisme. Cette extension d'influence instaure un type nouveau de rapports avec l'établissement public régional. « *Le Conseil régional*, lit-on dans un document intitulé « De l'aide métropolitaine à la région », publié à cette occasion et qui dresse un bilan de dix années d'action *se devait d'avoir un organisme technique à disposition pour fixer les grandes lignes d'un développement de la région et mettre en œuvre les moyens nécessaires à sa réalisation.* »

Le moment semblait venu d'institutionnaliser la réorganisation de cet organisme technique au service de la région. L'article 5 de l'arrêté préfectoral spécifie : « *Le rapport d'exécution des travaux de l'année écoulée, le projet d'études et le budget de l'année à venir sont présentés au Conseil régional et au Comité économique et social.* » Pour le directeur (par intérim) de l'OREAM, M. Jean Pichot, ce changement d'échelle succède logiquement à la « départementalisation » de la mission interministérielle d'aménagement de Fos et de l'étang de Berre (MIAFEB).

L'OREAM, qui ne s'occupe plus exclusivement de l'aire métropolitaine marseillaise, interviendra sur l'ensemble des six départements de la région. Son fonctionnement est modifié dans le sens où au comité technique initial se substitue une conférence administrative régionale et où au comité de coordination se substitueront les assemblées régionales.

Au cours de l'année écoulée les études de l'ORCEM ont porté essentiellement sur le développement économique et sur la qualité de la vie (l'urbanisme, le paysage, la « consommation » d'espace par habitat individuel). Désormais deux axes d'action se dégagent : d'une part une approche plus concrète, plus opérationnelle des études, et d'autre part un élargissement considérable du champ d'investigations.

Un point d'interrogation demeure : quel genre de relations va s'établir avec le conseil régional ? La structure récemment mise en place avec ses inévitables lourdeurs administratives est-elle préférable aux « liens informels » qui avaient pu s'établir entre les techniciens et le conseil régional à l'occasion de certaines études précises demandées par ce dernier ?

JEAN CONTRUCCI.

Bourgogne

LES ÉLUS DU VAL DE SAONE : non au nucléaire.

Soixante-dix élus de Saône-et-Loire — dont Jean Braillon, député (R.I.) de Chalon-Montceau, des conseillers généraux et des maires — viennent de créer une « association d'élus pour la sauvegarde et l'aménagement du Val de Saône ». But : s'opposer « *par tous les moyens en son pouvoir* » à l'installation d'une centrale nucléaire ainsi qu'à tout projet d'industrialisation outrancier. Cette association renforce le comité antinucléaire du Val de Saône, qui a organisé ces derniers mois plusieurs débats publics auxquels ont participé MM. Haroun Tazieff et le commandant Cousteau.

EQUIPEMENT

P.T.T.

POINT DE VUE

Fausse réforme pour la poste

par JEAN BOURGIN (*)

LA réforme de structure de la direction générale des postes adoptée au cours du conseil des ministres du 9 février ne mettra pas fin aux graves difficultés du service postal. La création d'une direction à l'action commerciale n'apporte pas de solution au déséquilibre du compte d'exploitation des postes, qui est passé de 500 millions de francs en 1971 à plus de 3 milliards en 1976. Ce rideau de fumée déployé devant les vrais problèmes sous prétexte d'une modernisation de la poste s'inscrit dans une vaste entreprise qui conduit au démantèlement et à la privatisation.

Le déficit chronique d'exploitation et le recours à l'emprunt comme moyen de financement ont affaibli la capacité de réaction de la poste. Les atteintes au monopole et la création de véritables « postes parallèles », encouragée lors des grèves de 1974, se sont multipliées. Elles sont souvent le fait des banques, notamment du secteur nationalisé, et ont été réprimées avec beaucoup de mollesse par l'administration.

Face à cette situation, loin de s'attaquer aux racines du mal, la poste a réagi par un activisme commercial élevant le gadget et l'affairisme au rang d'institution. Négligeant ses créneaux traditionnels, elle a multiplié les actions dans des domaines marginaux, établi un climat de compétition malsaine avec d'autres entreprises publiques et procédé, par mimétisme, comme une entreprise privée.

Créer une direction de l'action commerciale, alors qu'existe actuellement un service de l'action commerciale auprès du directeur général, n'est pas à l'évidence s'attaquer aux racines du mal. Bien au contraire, la distribution de primes de toutes sortes à certains agents conduira à un écrémage du personnel de qualité qui fera défaut aux établissements et aggravera le climat social à l'intérieur des services.

Depuis quelques années, les représentants des intérêts privés au pouvoir développent à l'encontre du secteur public et nationalisé une campagne de dénigrement systématique. Il s'agit d'accréditer l'idée que seule l'entreprise privée est dynamique et efficace, et qu'il convient de lui confier les secteurs les plus rentables du service public.

En réalité, le déficit du compte d'exploitation de la poste est la conséquence de deux déficits sectoriels (poste et chèques postaux), eux-mêmes conséquence des décisions prises à l'échelon gouvernemental. Le déficit du transport et de la distribution de la presse s'élève à plus de 1,6 milliard de francs. Il est provoqué par des tarifs se situant bien au-dessous du prix de revient (taux de couverture 12 %) accordés aux entreprises de presse. Ces tarifs préférentiels se justifient au nom de la liberté de la presse et du droit à l'information. Faire supporter le déficit par la poste, c'est à la fois prélever un impôt par le biais des tarifs postaux, freiner la compétitivité de la poste, encourager les atteintes au monopole, masquer la clarté des comptes tant prônée par ailleurs et favoriser la détérioration de l'image de marque de la poste.

Le recours à l'emprunt

Le déficit des chèques postaux s'élève à plus de 3 milliards de francs. Son mécanisme est simple. Les fonds sont collectés pour le compte du Trésor public. Le coût de cette collecte est d'environ 6 % (contre 9 % pour le secteur bancaire). Le Trésor les rémunère sur la base d'un taux moyen de 3,5 % par référence au marché monétaire. Le déficit se calcule donc sur la base de 2,5 % du total des avoirs des particuliers. Cette situation est anormale et a les mêmes conséquences que le déficit de presse.

Elle est aggravée par le recours systématique à l'emprunt comme moyen durable de financement du déficit d'exploitation. En effet, une hausse de tarif pour y faire face serait prohibitive. De toute façon, elle est décidée par le gouvernement, qui n'y consent qu'avec un décalage important dans le temps par rapport aux coûts.

Les frais financiers consécutifs aux emprunts alourdissent le déficit par effet cumulatif. La capacité de financement de la poste se trouve affaiblie. Les investissements nécessaires au maintien de la qualité de service et des conditions de travail sont différés sinon escamotés.

Les conséquences de cette politique voulue par le pouvoir sont nombreuses : fermeture des bureaux en zone rurale, suppression de la distribution à domicile dans les campagnes et les bourgs, insuffisance de bureaux dans les grands ensembles et les villes nouvelles, vétusté des locaux, manque de formation du personnel.

L'image de marque de la poste se détériore, et un malaise profond règne parmi ses agents. Dans ce contexte, une réforme de structure est une supercherie.

Des solutions existent. Il conviendrait d'abord de résorber le déficit d'exploitation par une opération de vérité des comptes qui aboutirait à la prise en charge par le budget général de l'acheminement de la presse et à la prise en charge par le Trésor du coût de collecte des fonds des particuliers aux chèques postaux. La capacité de financement ainsi rendue disponible (3 milliards de francs) serait consacrée à un certain nombre d'actions prioritaires : réouverture de guichets en zone rurale, rétablissement de la distribution à domicile sur tout le territoire, extension du réseau postal dans les zones nouvellement urbanisées, amélioration du réseau existant, amélioration des conditions de travail et mécanisation des tâches, etc.

Ces mesures applicables immédiatement ne sont que le prélude à des changements profonds qui ne peuvent intervenir dans le système actuel, car il s'agit de restituer à tous les postiers la plénitude de leurs responsabilités.

(*) Membre de la commission « politique industrielle » du parti socialiste

CONSTRUCTION NAVALE

55 000 LICENCIEMENTS AU JAPON EN QUATRE ANS

Les pays du Marché commun ont accepté mercredi 9 février, après deux jours de discussions à l'O.C.D.E., les propositions japonaises pour réduire les écarts de prix dans la construction navale entre le Japon et l'Europe. Une nouvelle réunion devait cependant avoir lieu ce jeudi pour mettre au point la déclaration commune.

L'accord devrait permettre aux chantiers européens de recevoir davantage de commandes à condition que le marché, très déprimé actuellement, se redresse.

Pour sa part, M. Muneto Shashiki, directeur général du bureau maritime au ministère japonais des transports avait déclaré mercredi (nos dernières éditions du 10 février) : « *Le Japon s'efforce d'apporter toute sa coopération pour la bonne marche du groupe de travail de l'O.C.D.E. Notre pays aussi a été durement touché par la crise.* » De la fin de 1974 jusqu'à juin 1976, trente mille ouvriers japonais des chantiers navals ont été licenciés. Sur les deux années 1977 et 1978, on prévoit encore vingt-cinq mille pertes d'emplois, soit au total cinquante-cinq mille en quatre ans, ce qui représente à peu près l'ensemble du personnel occupé par les chantiers navals de Grande-Bretagne.

Enfin, M. Shashiki a contesté des chiffres souvent avancés de répartition du marché mondial dans la construction navale. Les commandes prises par les chantiers japonais en 1976 (année pendant laquelle il y eut de nombreuses annulations) représentent 58 % du total mondial et non pas 90 %, comme on le dit souvent.

● DEBRAYAGES DANS LA CONSTRUCTION NAVALE. — Des arrêts de travail allant de une à quatre heures ont été observés, mercredi 9 février, dans la plupart des chantiers de construction et de réparation navales. Cette journée était un des « temps forts » de la semaine d'action organisée par les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la métallurgie.

LA VIE ÉCONOM

LÉGISLATION

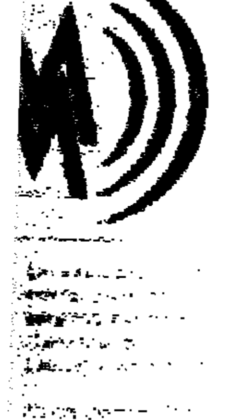
L'ESPÉRANC

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

s-Côte-d'Azur

Bourgogne





rmation

unications entreprise

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LÉGISLATION

Le projet de loi sur la protection et l'information des consommateurs sera soumis au conseil des ministres

Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, a présenté à la presse, jeudi 10 février, le texte du projet de loi « sur la protection et l'information des consommateurs » *qui devrait être soumis en mars au conseil des* ministres et qui a fait l'objet *d'une réunion* du comité national de la consommation mercredi 9 février. Les organisations de consommateurs, en possession du texte depuis une quinzaine de jours, ont adopté une position commune lors *de la réunion du comité* et donneront par écrit au ministre leur opinion dans dix jours.

D'*ores et déjà, on peut dire que les organi*sations, qui regrettent de n'avoir pas été associées à l'élaboration du projet, en trouvent le titre bien ambitieux eu égard à son contenu et eu égard au projet de « loi-cadre » qu'elles avaient elles-mêmes, naguère, mis au point (« le Monde » du 30 avril 1975). Elles auraient souhaité un texte plus général, expression d'un grand dessein, et jugent que les mesures qui leur sont proposées composent une mosaïque de *réformes ponctuelles*.

L'avant-projet de loi, qui est un des textes fondamentaux annoncés par Mme Scrivener dans son programme (*le Monde* du 27 mai 1976), comporte trente-cinq articles répartis en cinq chapitres essentiels. *L'exposé* des motifs souligne qu'il a pour ambition de remédier aux lacunes et aux inadaptations d'une législa*tion faite de textes multiples* et souvent vieillis « *afin que les consommateurs puissent bénéficier à la fois d'une protection suffisante et homogène et d'une information plus complète sur les produits et les services qu'ils achètent* ». « *Il s'agit d'améliorer les conditions dans lesquelles ils peuvent (...) jouer leur rôle de partenaire dans l'économie de marché.* »

● *Mesures relatives à la santé et à la sécurité du consommateur* (art. 1 à 6). — Ce chapitre ouvre la possibilité de réglementer par décret la fabrication, l'importation, l'offre, la vente, la détention, l'étiquetage de tous les produits et services dangereux. Il *prévoit* une procédure d'urgence en cas de danger grave et immédiat : suspension de la fabrication de la commercialisation, retrait et si nécessaire destruction des produits en cause.

● *La répression des fraudes et la falsification des produits.* — Ce deuxième chapitre, de loin le plus long et le plus technique (art. 7 à 15), *est consacré* au rajeunissement de la loi du 1er août 1905. Les dispositions sont étendues aux services ; l'aptitude à l'emploi d'un produit, les *risques inhérents* à son utilisation, les modes d'emploi et les précautions à prendre pourront faire l'objet d'un étiquetage *obligatoire*, et les fraudes en la matière tomberont sous le coup de la loi. L'étiquetage obligatoire d'information sera étendu à *tous les documents* commerciaux et publicitaires.

● *La qualification des produits* (art. 16 à 25). Le Laboratoire national d'essais, qui jusqu'ici dépendait du Conservatoire national des arts et métiers, est transformé en un établissement *public* à caractère industriel et commercial chargé de *définir*, à la demande des ministères, les critères de qualification des produits *industriels*. De plus, le régime des labels agricoles, créé par la loi du 5 août 1960, est modifié pour en donner une défi*nition* plus *stricte* et permettre d'en sanctionner légal*ement* l'usage abusif.

● *Les clauses abusives dans les contrats* (art. 26 à 33). — Une *commission spécialisée* (composée de magistrats, de fonctionnaires et de personnalités compétentes) définit les « clauses abusives » — qui seront nulles, — en recherche la présence dans les contrats utilisés et recommande aux professionnels la suppression de ces clauses.

● *La publicité mensongère* (art. 34 et 35). — Les peines prévues par les articles de la loi *d'orientation du commerce et de* l'artisanat en matière de publicité mensongère sont aggravées. Les amendes pourront atteindre 50 % du *montant* des investissements publicitaires jugés mensongers. C'est la première fois, à notre connaissance, qu'une loi définirait une amende *en* pourcentage et non pas en valeur absolue.

SYNDICATS

M. CHARPENTIÉ (C.G.C.) A REÇU M. CHIRAC

M. Chirac, président du R.P.R. a été reçu, mercredi 9 février, au siège de la confédération générale des cadres, rue de Gramont, par M. Yvon Charpentié, *président de cette organisation.* Evoquant la politique dans l'entreprise, M. Chirac a indiqué qu'il approuvait l'attitude de la C.G.C., et ajoute : « *En aucun cas, l'entreprise ne peut et ne doit être le champ clos d'un débat politique. Comme la C.G.C., nous récusons les initiatives de certains partis qui organisent des meetings, des distributions de tracts ou des rencontres-débats dans les entreprises.*

» *Mais, cela n'empêche pas le R.P.R. de poursuivre son implantation au sein du monde ouvrier. Elle se fait de façon extrêmement positive, car il n'est pas question de laisser le champ libre aux seuls communistes dans ce domaine.* »

A propos de la fiscalité, M. Yvon Charpentié, ayant demandé « *une simplification et une plus grande justice* », M. Chirac a souhaité une « *refonte complète du système fiscal qui aboutirait à un allègement des contraintes et à un meilleur équilibre dans la répartition des charges* ».

EMPLOI

L'ESPÉRANCE ET L'ÉPANOUISSEMENT

(Suite de la première page.)

Un jeune chômeur, c'est un garçon ou une fille qui se sent, se voit, se croit rejeté par la société. *Pour eux,* la *première* leçon de la vie, c'est d'apprendre à perdre l'espérance. Il se présente, il écrit, il téléphone : pas d'embauche. Rien pour vous. Ici on licencie, on va fermer. Vos études, vos diplômes ? Ils ne valent rien. Ah ! Si vous aviez quelques années de pratiqeu, peut-être... Et encore : il faudrait que fois des conduites de paumés, des vous ne soyez pas trop gourmand ni trop pressé. Et que vous soyez, bien entendu, dynamique, et docile, et travailleur. Alors, après *quelques mois d'essai, on pourrait* voir. A condition que la situation s'améliore, naturellement. Ne croyez pas qu'on a besoin de vous, qu'on vous attend.

Rejetés, inutiles. Exclus, paumés. *Que* font les exclus et les *paumés* quand ils sont renvoyés dans les marges d'une *société* qui ne veut pas d'eux ? Ils deviennent des marginaux. Ils adoptent parfois des conduites de paumés, des conduites suicidaires. Trente mille drogués, dit-on. Deux cent mille délinquants peut-être, dont *soixante mille de moins de dix-*huit ans. Quant aux suicides, il n'y a pas de statistiques : les chiffres admis, ceux de l'INSERM par exemple, font état de dix mille morts par an, de tous âges, mais ne recensent pas les tentatives. S.O.S. *Amitié reçoit* chaque jour, à son seul centre de Paris, cinq appels de candidats au suicide, cent cinquante par mois, émanant en majorité de jeunes et de personnes âgées.

Oh ! Tous les jeunes chômeurs ne deviennent pas des marginaux, des délinquants, des drogués, ou des suicidaires, heureusement. *Mais allez donc,* après ces débuts *prometteurs, leur vanter les merveilles* du progrès, le *savoir-faire* des gouvernants, le désintéressement des entrepreneurs, l'efficacité des syndicats... Et on ose leur reprocher, à ces jeunes, de manquer *d'enthousiasme,* de refuser de *s'engager — dans l'action, dans* la collectivité, dans le mariage ou même, et c'est le comble, dans le travail ! On entend gémir, dans des discours paternalistes, sur leur « refus de la vie » parce qu'ils n'ont pas assez d'enfants.

Deux chiffres encore, dans un *domaine bien limité et apparemment secondaire, mais* qui en disent long : un million seulement des jeunes de quinze à vingt-cinq ans, qui sont en tout huit millions, résident hors du domicile familial. Une enquête (1) a montré *que,* sur les sept millions qui restent, au fil *des semaines, des mois,* vaillent et dont 15 % sont mariés), 80 % aspirent à vivre de façon autonome, *indépendante.* Mais ils *ne trouvent pas à se loger ou ne* peuvent payer les loyers qui leur sont demandés.

***

Si les jeunes chômeurs apprennent ainsi à perdre l'espérance, les chômeurs de tous âges doivent renoncer, eux, à l'épanouissement. Etre sans travail, en France, en 1977, comme un million d'hommes et de *femmes,* c'est vaguement *suspect, c'est presque honteux. On* est un inutile, un feignant, *une* sorte de mendiant qui se croise les bras pendant que les autres se fatiguent pour le nourrir. Qu'il aille d'ailleurs toucher ses maigres allocations, pointer au chô*mage, chercher un emploi,* on le lui fera bien sentir.

C'est exagéré ? Combien de chômeurs quittent leur domicile le matin pour n'y revenir que le soir, comme s'ils allaient au bureau, à l'usine ou à l'atelier, afin *que leurs enfants ne sachent pas, ne voient pas, que leur père est* un bon à rien ? Combien ressentent au fil des semaines, des mois, une inquiétude croissante aux causes plus psychologiques et morales encore que matérielles, qui *conduit souvent à la dépression,* au doute, à l'angoisse ? *Allez donc* leur conseiller d'utiliser leurs loisirs forcés pour s'instruire, se cultiver, se former, en un mot s'épanouir !

Les allocations, les aides, les *indemnités,* c'est bien, c'est indispensable. Mais ce n'est pas tout, ce n'est pas assez. L'espérance et l'épanouissement sont aussi des droits pour l'homme, ils lui sont aussi nécessaires que le pain.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(1) Rapport du groupe de travail *sur le logement présenté le 3 février* 1976 à la commission affaires sociales-jeunesse constituée par le gouvernement.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

LA BALANCE COMMERCIALE CHINOISE AURAIT ÉTÉ EXCÉDENTAIRE EN 1976

Tokyo (*A.F.P.*). — Selon divers documents compilés par le Jetro, organisation semi-gouvernementale du commerce extérieur du Japon, la Chine a enregistré un excédent commercial d'au moins 900 millions de dollars en 1976 dans ses échanges extérieurs. Les exportations chinoises calculées sur la base FOB auraient été de 7,1-7,2 milliards de dollars, en augmentation de 3,4 % par rapport à 1975, tandis que les importations établies sur la base CIF auraient totalisé entre 6 et 6,2 milliards de dollars, en baisse de 19,20 % sur l'année précédente.

Face aux pressions protectionnistes la marge de manœuvre de M. Carter est étroite

De notre correspondant

New-York. — *Le tribunal des douanes des Etats-Unis tranchera prochainement dans une affaire qui intéresse la politique économique internationale de l'administration Carter. Ce tribunal devra donner tort ou raison à la firme Zenith Corporation, selon laquelle le Trésor américain doit majorer la taxe d'importation sur les appareils électroniques japonais qui bénéficient d'une remise fiscale au titre de l'exportation.*

Les experts sont divisés ; selon les uns, les exportations japonaises sont la cause directe d'une réduction substantielle des emplois aux Etats-Unis ; selon les autres, les remèdes provoqueraient des maux encore plus graves. Cependant, la pression protectionniste monte. Les producteurs de sucre, les fabricants de chaussures, de textiles, d'appareils électroniques, soutenus la plupart du temps par les syndicats, demandent à cor et à cri que des mesures draconiennes soient prises pour limiter les achats à l'étranger. Les importations de chaussures ont été multipliées par neuf en dix ans, passant de 190 millions de dollars en 1966 à 1 685 millions en 1976. La progression durant la même période a été de 660 % pour les appareils électroniques, de 620 % pour les voitures, de 250 % pour les textiles et de 230 % pour le fer et l'acier. Le syndicat des ouvriers du textile affirme, quant à lui, que les importations de textiles ont coûté 250 000 emplois en quinze ans aux Etats-Unis.

Entre les pressions exercées par les syndicats, les secteurs industriels les plus touchés et certains membres importants du Congrès et le danger de représailles européenne et japonaise et des incidences politiques d'un conflit commercial, la marge de manœuvre de M. Carter est étroite. Il devra répondre prochainement aux questions suivantes : les remises fiscales accordées par des gouvernements étrangers au titre de l'exportation devraient-elles être limitées ? Le gouvernement américain doit-il lui-même abolir les remises accordées à ce titre ?

M. Blumenthal, le secrétaire au Trésor, estime que la reprise économique se répercutera favorablement sur les exportations de tous les pays industriels. Dans le cas particulier du Japon, un certain nombre de mesures administratives — ainsi qu'une légère hausse des dépenses militaires — pourraient corriger un surplus commercial excessif.

LOUIS WIZNITZER.

La Roumanie a obtenu de bons résultats en 1976

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — L'activité économique en Roumanie s'est déroulée en 1976 de façon plutôt satisfaisante. C'est le jugement d'ensemble que suggèrent les résultats du plan communiqué dimanche 6 février. Le revenu national s'est accru, comme prévu, de 10,5 %, atteignant 400 milliards de lei (soit environ 175 milliards de francs).

La production industrielle a augmenté à un rythme qui reste élevé (+ 11,5 %), mais qui dénote un ralentissement sensible par rapport à la période 1971-1975. Dans l'agriculture, des bonnes récoltes, en particulier de céréales (19,7 millions de tonnes), ont permis une croissance globale tout à fait étonnante de 17,2 %, dépassant l'objectif minimum fixé par le Plan.

Ces bons résultats ont été obtenus, pour une large part, grâce à une amélioration de la productivité. celle-ci a augmenté de 8,8 %, ce qui reste encore très légèrement inférieur à la croissance annuelle espérée (+ 9,1 %) jusqu'en 1980, mais qui représente un progrès par rapport au passé. Celui-ci était nécessaire pour pallier une politique d'investissements et d'emploi plutôt plus restrictive que les années précédentes : les investissements ne se sont accrus globalement que de 8,8 % au lieu des 9,4 % prévus. Quant au volume de l'emploi, il a augmenté de 4 % au lieu des 5,6 % envisagés par le Plan.

La même tendance à serrer les écrous se retrouve dans le commerce extérieur. Le résultat d'ensemble indique une augmentation de 14,5 %, alors que le Plan prévoyait 17,8 %. Un coup de frein a été donné aux importations, qui se sont accrues un peu moins vite que les exportations, permettant au solde d'être positif. En l'absence d'une ventilation par pays, il n'est pas possible de dire si cette performance a été réalisée dans les échanges à la fois avec les Etats capitalistes et avec les Etats socialistes. On peut noter toutefois que, au cours du premier semestre, un équilibre avait été atteint dans le commerce avec l'Ouest.

Ces statistiques manquent par trop de précision — prix constants ou prix courants ? Croissance en volume ou en valeur ? — pour ne pas être accueillies avec la prudence d'usage. Il n'en reste pas moins que, face à une conjoncture internationale difficile qui a fortement perturbé le développement d'autres pays socialistes, les planificateurs roumains paraissent avoir mené leur barque assez habilement.

MANUEL LUCBERT.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● LE GROUPE DE L'ALIMENT ESSENTIEL vient de demander la réunion d'une assemblée générale de la société belge Général Biscuit, dont il vient de prendre le contrôle avec l'appui de la banque Worms, afin de modifier le conseil d'administration. Le nom de M. Robert Vandeputte, ancien gouverneur de la Banque nationale de Belgique, a été avancé pour succéder au président actuel de Général Biscuit, M. Adrien Plissart.

● LE GROUPE ORTIZ, dont les deux principales sociétés, Ortiz et Cofralim, sont spécialisées dans les crèmes glacées et les produits alimentaires surgelées, pourrait reprendre les activités des différentes sociétés composant le groupe Blanchard (conserves de champignons, de légumes, produits lyophilisés), qui sont pour la plupart en réglement judiciaire après les difficultés rencontrées à partir de 1974. Il faut encore que les propositions concordataires soient acceptées et que les pouvoirs publics donnent le « feu vert » à ce rapprochement.

● PERRIER poursuit son désengagement du secteur laitier. Préval, filiale à 99 % de Perrier, vient de céder ses activités laitières dans le sud de la France représentées par SOLAISUD aux Caves et producteurs réunis de Roquefort, à l'occasion d'une augmentation de capital. Perrier détient 25 % du capital des Caves et producteurs réunis de Roquefort qui, avec la marque Société, est le numéro un de cette spécialité fromagère.

Agriculture

● LA FÉDÉRATION VENDÉENNE des groupements de vulgarisation du progrès agricole vient de publier une enquête sur le travail des femmes dans l'agriculture : 81 % des femmes ayant répondu trouvent leur travail intéressant ; une famille sur quatre vit en cohabitation, le pourcentage le plus élevé se trouvant chez les personnes qui ont de trente-six à quarante-cinq ans. En ce qui concerne les conditions de vie, 60 % des femmes sont propriétaires de leur logement, 74 % ont un logement neuf ou rénové, 26 % vivent dans des logements anciens non rénovés. Plus de la moitié des logements ont le chauffage central, trois sur dix ont le téléphone, un sur dix n'a pas d'installation sanitaire. — *(Corresp.)*

● L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (ONUDI) vient de consulter les représentants de soixante-cinq pays et de vingt-huit organisations internationales sur la situation mondiale des engrais. Dans le cadre des efforts visant à porter la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale à 25 % en l'an 2000, l'ONUDI estime que les investissements dans l'industrie des engrais devront augmenter d'environ 10 milliards de dollars par an, soit plus de 200 milliards de dollars d'ici la fin du siècle.

Étranger

● LA HAUSSE DES PRIX EN SUISSE A ÉTÉ DE 0,2 % EN JANVIER, a annoncé le département fédéral de l'industrie et du commerce. Elle est due essentiellement au relèvement des prix du fuel domestique et de ceux de l'alimentation

CONJONCTURE

Selon l'O.C.D.E.

LES COUTS DE MAIN-D'ŒUVRE N'ONT AUGMENTÉ QUE DE 4 % EN 1976

Dans l'ensemble des pays de l'O.C.D.E., les prix à la consommation ont en moyenne augmenté de 0,6 % en décembre, comme en novembre. En un an, par rapport à décembre 1975, la hausse s'établit à 8,5 %, ce qui correspond à peu près à l'augmentation moyenne constatée pour toute l'année 1976 (8,6 %, contre 11,4 % en 1975 et 13,6 % en 1974). Dans la C.E.E., le coût de la vie a augmenté de 0,7 % en décembre et de 10,7 % en un an.

D'une manière générale, note l'O.C.D.E., *« la meilleure tenue des prix doit beaucoup à l'amélioration marquée des coûts unitaires »*. Ainsi, des gains de productivité élevés, allant de pair avec un certain ralentissement de la hausse des salaires nominaux, ont entraîné pour les sept pays les plus importants une décélération des coûts unitaires de main-d'œuvre dans les industries manufacturières. Ces coûts, qui avaient augmenté de 16 % en 1975, semblent n'avoir progressé que de 4 % seulement en 1976.

Cependant, les écarts dans l'évolution des prix restent très accentués entre les différents pays. En Europe, les disparités, dues en partie aux effets des modifications antérieures des taux de change, se sont creusées. Les prix de détail sont restés virtuellement stables au cours des six derniers mois en Allemagne fédérale et en Suisse, alors que, en revanche, des taux à deux chiffres sont toujours observés dans plusieurs autres pays. Pour toute l'année 1976, la hausse du coût de la vie varie de 1,7 % en Suisse à 33 % en Islande. Elle a été de 4,5 % en R.F.A., 5,8 % aux Etats-Unis, 9,2 % au Japon, 9,6 % en France et 16,5 % au Royaume-Uni.

LOGEMENT

LA SCIC A ENREGISTRÉ EN 1976 UNE BAISSE DE 12 % DE SON ACTIVITÉ

A l'occasion de l'inauguration mercredi 9 février, par M. Fourcade, ministre de l'équipement, de l'exposition consacrée par la SCIC à l'habitat individuel (1), les responsables de cette filiale immobilière de la Caisse des dépôts ont fait le bilan de son activité en 1976. La SCIC a engagé la construction de 16 700 logements, contre 18 870 en 1975, soit une baisse de près de 12 %. Elle espère pouvoir en démarrer 17 000 en 1977.

Près de 6 000 logements, soit 40 % des programmes de 1976, font partie du secteur H.L.M., les deux tiers de ce logement social étant consacrés à la location. Pendant la même année la SCIC a vendu 9 300 logements, et encaissé 900 millions de francs de loyers et de charges, les impayés représentant 2,4 % des sommes mises en recouvrement.

La SCIC qui a réalisé jusqu'à présent environ 20 % de ses constructions en maisons individuelles va accentuer son effort et souhaite porter ce pourcentage à 30 % en 1980.

(1) Immeuble Maine-Montparnasse, 4, place Raoul-Dautry, Paris-14e. Jusqu'au 31 mars.

LÉGÈRE DIMINUTION DE L'EXCÉDENT DES CAISSES D'ÉPARGNE EN 1976

L'épargne supplémentaire collectée par les deux réseaux (caisses d'épargne ordinaires et Caisse nationale d'épargne) a légèrement diminué en 1976, atteignant 36,1 milliards de francs contre 37,8 milliards en 1975 et 20,2 milliards en 1974, indique la Caisse des dépôts dans son bulletin d'information « SIRP Presse ».

Il est vrai que l'excédent des dépôts sur les retraits enregistré en 1975 avait atteint un niveau exceptionnel en raison d'un certain nombre de facteurs : injection de disponibilités supplémentaires au profit des ménages (5 milliards de francs) à la suite du plan de relance de septembre 1975, reconstitution de l'encaisse desdits ménages corrélativement à la forte poussée inflationniste, crainte du chômage et rémunération élevée des livrets (7,5 %). Ces phénomènes ont été moins accentués en 1976, de telle sorte que le niveau d'épargne s'est rapproché de la tendance observée à long terme, à savoir une progression régulière des dépôts dans les caisses.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/8	5 1/8	4	5	5/8	1 5/8	10	10 1/2
1 mois	4 1/2	5	4 1/4	4 3/4	1 1/8	1 5/8	10	10 1/4
3 mois	4 3/4	5 1/4	4 1/4	4 3/4	1 1/8	1 5/8		
6 mois	5 1/4	5 3/4	4 1/2	5	1 1/4	1 3/4		

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

W. R. GRACE & Cº

RÉSULTATS CONSOLIDES PROVISOIRES DE L'EXERCICE 1976

	TRIMESTRE CLOS LE 31 DECEMBRE		EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE	
	1975	1976	1975 (a)	1976
(en milliers de $ U.S., sauf les montants par action.)				
Chiffre d'affaires	934 000	997 000	3 600 000 (b)	3 600 000
Bénéfice net	10 000 (c)	28 600 (c)	170 000 (c)	132 100 (d)
Bénéfice net par action ordinaire et équivalent action ordinaire	0,30 (c)	0,77 (c)	5,15 (d)	3,55 (d)

(a) Redressés rétroactivement pour tenir compte de l'entrée dans le groupe de nouvelles sociétés.

(b) Y compris des ventes imputables à des sociétés sorties de la consolidation pour un montant de 253 000 000 de $ U.S.

(c) Compte tenu d'une perte de change de 6 900 000 $ U.S. (ou 0,21 $ U.S. par action) en 1975, due à l'application d'une nouvelle méthode de comptabilisation des différences de change lors de l'établissement des états financiers consolidés (Directive nº 8 du Financial Accounting Standard Board). Cette nouvelle méthode n'a pas eu de conséquence importante sur les résultats 1976.

(d) Compte tenu d'une perte de change de 9 400 000 $ U.S. (ou 0,26 $ U.S. par action) en 1976, et d'un profit de change de 32 800 000 $ U.S. (soit 1 $ U.S. par action) en 1975 pour les raisons exposées à la note (c).

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE — OBLIGATIONS 5 % 1962

Les intérêts courus du 1er mars 1976 au 28 février 1977 sur les obligations Electricité de France 5 % 1962 seront payables, à partir du 1er mars 1977, à raison de 12,50 F par titre de 250 F nominal, contre détachement du coupon nº 15 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 1,50 F (montant global : 14 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 2 F, soit un net de 10,50 F

Ci-après, sont rappelées les séries sorties aux tirages antérieurs :

Amort.	1964 :	série	J
»	1966	»	B
»	1968	»	F
»	1970	»	S
»	1972	»	H
»	1974	»	N
»	1976	»	R

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE OBLIGATIONS 7,75 % (EX-5,75 %) 1965

Les intérêts courus du 1er mars 1976 au 28 février 1977 sur les obligations Electricité de France 7,75 % (ex 5,75 %) 1965 seront payables, à partir du 1er mars 1977, à raison de 27,90 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon nº 12 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3,10 F (montant global : 31 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 4,64 F, soit un net de 23,26 F.

A partir de la même date, les obligations appartenant à la série désignée par la lettre « A », sortie au tirage du 16 décembre 1976 et non déposées pour être remboursées par anticipation le 1er mars 1977, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 450 F, coupon nº 13 au 1er mars attaché.

Il est rappelé que les titres de la série désignée par la lettre « D » sont remboursables depuis le 1er mars 1971.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.



UNIDEL

Les principales filiales du groupe viennent d'arrêter les chiffres caractéristiques essentiels de leur activité de l'exercice 1976. Au niveau consolidé :

— Les prises de commandes de l'exercice totalisent 1 472 millions de francs hors taxes, en progression de 23 % sur 1975. Les affaires traitées à l'exportation, intervenant pour près d'un quart dans ce montant, ont pu compenser la réduction des activités qui est constatée en France depuis le début du second semestre de l'année 1976 ;

— L'année 1976 est abordée avec un montant de travaux restant à réaliser de 851 millions de francs, excédant de 54 % le montant correspondant au 1er janvier 1976 ;

— Le chiffre d'affaires provisoire de l'exercice 1976 représente 1 069 millions de francs hors taxes, en augmentation de 10 % par rapport à 1975.

Les résultats consolidés de l'exercice, qui ne seront définitivement connus qu'à l'issue de quelques semaines, permettent dès à présent d'entrevoir une distribution de dividende au moins égale à celle de l'an passé.

LES MARCHÉS FI[NANCIERS]

PARIS 9 FÉVRIER

Raffermissement

[illegible]

LONDRES

[illegible]

VALEURS	[illegible]	[illegible]
War Loan 3 1/2 %	[illegible]	[illegible]
Beecham	[illegible]	[illegible]
British Petroleum	[illegible]	[illegible]
Shell	[illegible]	[illegible]
Vickers	[illegible]	[illegible]
Imperial Chemical	[illegible]	[illegible]
Courtaulds	[illegible]	[illegible]
De Beers	[illegible]	[illegible]
Western Holdings	[illegible]	[illegible]
Rio Tinto Zinc Corp.	[illegible]	[illegible]
West Driefontein	[illegible]	[illegible]

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

1 dollar (en yens)	[illegible]	[illegible]

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DEGREMONT. — [illegible]

L'AIR LIQUIDE. — [illegible]

RENTE FONCIÈRE. — [illegible]

THOMSON-BRANDT. — [illegible]

THOMSON-C.S.F. — [illegible]

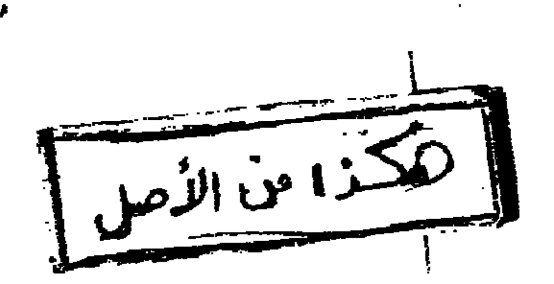
ESSO CHIMIE. — [illegible]

Taux du marché monétaire

Effets privés [illegible]

BOURSE DE PARIS - 9 FÉVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	GAN (Sté) Centr.	613	612	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Preservatrice S.A.	325	331 50	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
9 FÉVRIER

Raffermissement

Le raffermissement intrinsèque enregistré la veille s'est confirmé ce mercredi à la Bourse de Paris, où une majorité de valeurs françaises sont parvenues à gagner un peu de terrain.

Les compartiments les plus en vue ont été : le bâtiment (G.T.M., Poliet, Générale d'entreprises), les magasins (S.C.O.A., Redoute), la construction mécanique, les pétroles (Pétroles B.P., Aquitaine, Françaises des pétroles)

En revanche, plusieurs grands secteurs de la cote sont restés assez irréguliers : l'alimentation, les établissements de crédit, la construction électrique et les laboratoires pharmaceutiques, où Mérieux a sensiblement progressé (+ 3,5 %), tandis que Bellon perdait plus de 2 %.

La plus forte hausse de la séance a été celle de Simco (+ 5 %), et la plus forte baisse a été subie par Bull Equipement (— 4 %) qui a ainsi reperdu la totalité de son gain de la veille.

La fermeté, tout à fait nouvelle, des propos du président de la République a, sans doute, séduit les milieux boursiers. Au tour de la corbeille presque toutes les conversations portaient sur le discours prononcé à Ploërmel. Ajoutons que le marché a bien accueilli la baisse de 1/8 % enregistrée sur le taux au jour le jour du marché monétaire. Les volumes de transactions en valeurs mobilières sont cependant demeurés bien maigres, au point que les achats de soutien ordonnés par les « gendarmes » (institutionnels) ne sont guère passés inaperçus.

Aux valeurs étrangères, les américaines ont été très irrégulières, de même que les pétroles internationaux. Quant aux allemandes et aux mines d'or, leur allure est resté très soutenue.

Sur le marché de l'or, cent vingt-cinq lingots ont été échangés, à 21 750 F (contre 21 690 F), et quinze cents napoléons, à 234 F (contre 234,10 F). Le volume d'échanges s'est établi à 4,61 millions de francs, contre 4,96 millions.

LONDRES

Une grande irrégularité prévaut jeudi matin à l'ouverture, le marché ne sachant trop quelle attitude prendre après le refus des syndicats *de renouveler l'expérience* de la politique contractuelle. Aux industrielles, les baisses *prédominent*. En revanche, les fonds d'Etat progressent sensiblement. Fermeté des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 136 20 contre 136 10

VALEURS	CLOTURE 9/2	COURS 10/2
War Loan 3 1/2 %	28 3/4	28 7/8
Beecham	406 ...	410 .
British Petroleum	914 ...	912 ..
Shell	508 ...	508 1/2
Vickers	154 ...	153
Imperial Chemical	342 ...	345 1/2
Courtaulds	101 ...	103 .
De Beers	198	199 1/2
*Western Holdings	11 3/4	12 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	182	181
*West Driefontein	14 1/8	14 3/4

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/2	10/2
1 dollar (en yens) ..	285 ..	285 75

NOUVELLES DES SOCIETES

DEGREMONT. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 1976 : *10,80 millions de francs contre* 7,04 millions de francs. Dividende *global de 15,90 F contre 15 F.* Attribution de trois actions pour treize.

L'AIR LIQUIDE. — *Chiffre d'affaires hors taxes non consolidé de la société (établissements* français et étrangers) pour 1976 : 2 048 millions *de francs contre 1 806 millions de* francs.

RENTE FONCIERE. — Compte tenu des dispositions du plan Barre, le dividende global pour 1976 sera majoré de 6,50 % au lieu de 20 % comme les résultats le permettent.

THOMSON - BRANDT. — Chiffre d'affaires consolidé pour 1976 : 15 128 millions de francs (+ 20,5 %).

THOMSON-C.S.F. — Chiffre d'affaires hors taxes consolidé pour 1976 (L.M.T. compris) : 7 807 millions de francs. A structures comparables, c'est-à-dire sans L.M.T. : 6 100 millions de francs contre 5 300 millions de francs.

ESSO CHIMIE. — Reprise de la distribution du dividende. Un acompte de 6,50 F net par action pour 1976 sera payable le 24 février. Il s'y ajoutera un avoir fiscal de 3,25 F.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 3/4 %

NEW-YORK

La baisse s'accentue

Quelque peu ralenti ces derniers jours, le mouvement de baisse s'est brusquement accéléré mercredi à Wall Street et, en dépit d'une légère *reprise en fin de séance*, l'indice des industrielles a enfoncé le plancher de 940, considéré comme un palier de résistance, pour s'inscrire à 933,84, soit à 8,40 points au-dessous de son niveau précédent. Depuis le début de l'année, sa baisse atteint maintenant 71,05 points.

Une forte activité a continué de régner : 23,64 millions de titres ont changé de mains contre 24,04 millions la veille.

La menace d'un renchérissement *des taux d'intérêt, menace* avivée par les récents propos tenus par le président de la Réserve fédérale, et les risques d'une flambée inflationniste lié au programme de relance mis au point par l'administration Carter ont à nouveau pesé lourdement sur le marché. A ces deux éléments se sont ajoutées les répercussions déjà sensibles sur l'économie de la vague de froid qui s'est abattue sur l'est des Etats-Unis.

Indices Dow Jones : transports, 225,94 (— 1,80) ; services publics, 107,94 (— 1,59).

VALEURS	COURS 8/2	COURS 9/2
Alcoa	51 7/8	51 3/4
A.T.T.	63 1/2	63 3/8
Boeing	40 1/8	40 ...
Chase Manhattan Bank	31 7/8	31 1/2
Du Pont de Nemours	128 1/2	127 7/8
Eastman Kodak	72 ...	73 1/4
Exxon	53 1/8	52 3/8
Ford	58 ...	58 3/8
General Electric	51 ...	50 3/4
General Foods	32 1/8	32 1/4
General Motors	72 7/8	71 ...
Goodyear	22 1/8	22 1/8
I.B.M.	270 ...	268 1/4
I.T.T.	33 3/4	34 ...
Kennecott	28 ...	27 3/4
Mobil Oil	66 7/8	65 7/8
Pfizer	27 ...	26 5/8
Schlumberger	62 1/2	61 3/8
Texaco	28 3/8	28 1/4
U.A.L. Inc.	22 3/4	22 5/8
Union Carbide	57 7/8	57 3/4
U.S. Steel	44 7/8	44 5/8
Westinghouse	17 1/4	16 7/8
Xerox	51 7/8	52 1/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	8 févr.	9 févr.
Valeurs françaises ..	94,9	95,5
Valeurs étrangères ..	97,9	97,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61,9	62,1

BOURSE DE PARIS - 9 FÉVRIER - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 972	4 975	4 93
Canada ($ can. 1)	4 857	4 858	4 91
Allemagne (100 DM)	206 125	206 630	204 50
Autriche (100 sch.)	29 020	29 045	29 15
Belgique (100 F.)	13 442	13 461	13 30
Danemark (100 krs)	83 920	83 790	83 60
Espagne (100 pes.)	7 212	7 217	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 533	8 548	8 57
Italie (1 000 lires)	5 640	5 644	5 475
Norvège (100 k)	94 040	94 120	93 50
Pays-Bas (100 fl.)	197 350	197 640	195 50
Portugal (100 esc.)	15 420	15 420	14 25
Suède (100 krs)	116 720	116 700	116 50
Suisse (100 fr.)	197 900	198 115	197 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/2
Or fin (kilo en barre)	21650 ..	21710 ..
Or fin (kilo en lingot)	21690	21750 ..
Pièce française (20 fr.)	234 10	234 ..
Pièce française (10 fr.)	206 10	204 20
Pièce suisse (20 fr.)	205 .	206 .
Union latine (20 fr.)	186 10	187 70
Souverain	217 80	215 70
Pièce de 20 dollars	1016 ..	1028 80
Pièce de 10 dollars	534 .	535 ..
Pièce de 5 dollars	347 50	... ..
Pièce de 50 pesos	890 ..	838 ..
Pièce de 10 florins	205 10	203 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. Waldheim aborde en Israël la phase essentielle de sa mission

De notre correspondant

Amman. — Après avoir visité plusieurs capitales arabes, M. Waldheim aborde, ce jeudi 10 février, à Israël, la phase cruciale de sa mission au Proche-Orient.

L'avenir de la conférence de la paix dépend, en effet, reconnaît-on dans les milieux des Nations unies, de la possibilité de trouver une faille dans le mur de l'intransigeance israélienne au sujet du problème de la représentation palestinienne. *A priori*, tout porte au pessimisme. Cependant, les membres de la délégation accompagnant M. Waldheim estiment que le gouvernement israélien ne voudra pas endosser la responsabilité d'une relance de la crise, et qu'il pourrait donc faire montre d'un minimum de souplesse.

Le bilan arabe des visites

M. Waldheim avait l'intention de dire aux Israéliens qu'il a retiré la nette impression, après sa tournée de plusieurs pays arabes, que la position de ceux-ci n'était pas uniquement tactique, et que, cette fois, ils recherchaient sérieusement la paix.

Le bilan arabe des visites que le secrétaire général de l'ONU vient de faire au Caire, à Beyrouth, Damas, Ryad et Amman, peut se résumer en trois points : tout d'abord, les présentent pour la première fois une position homogène ; ensuite, ils ne font aucune difficulté de procédure, pourvu que la négociation porte sur le fond du problème. Ils demandent simplement qu'une invitation à part soit adressée aux Palestiniens représentés par l'O.L.P., même si elle n'est pas suivie d'effet dans une première phase. Une invitation adressée à la Ligue arabe dans son ensemble ne leur a pas paru suffisante. Enfin, tout en étant coopératifs, les dirigeants arabes qu'a rencontrés M. Waldheim se sont montrés sceptiques sur les chances de succès de sa mission et des autres démarches diplomatiques en cours. En conséquence, ils craignent pour 1977 une nouvelle crise au Proche-Orient, plus qu'ils ne s'attendent à la paix.

L'idée qui prend corps pourrait être que la conférence de Genève, qui a été « suspendue » en décembre 1973, soit simplement « convoquée » pour reprendre ses travaux, c'est-à-dire sans qu'il soit procédé à des invitations formelles, la Syrie occupant le siège qu'elle avait laissé vide à l'époque. Cette phase serait aussitôt close, et l'on passerait à la suivante, à laquelle l'O.L.P. et, éventuellement le Liban, seraient associés. Les Arabes n'ont pas dit non à cette formule à condition que l'invitation des Palestiniens soit annoncée préalablement à la reprise des travaux. Mais serait-il possible de le faire admettre par Israël ? Le secrétaire général de l'ONU présentera, avant le 1er mars, un rapport au Conseil de sécurité.

LUCIEN GEORGE.

VERS UN RETRAIT DES TROUPES SYRIENNES DU SUD-LIBAN ?

Le président Sarkis a fait savoir à Israël, par l'intermédiaire des Etats-Unis, qu'il envisageait de remplacer les troupes syriennes stationnées dans le Sud-Liban par des unités libanaises, a-t-on indiqué, mercredi 9 février à Washington, de source autorisée. On confirme, de même source, les informations de la presse israélienne selon lesquelles la démarche du chef de l'Etat libanais a fait l'objet d'une *note* remise mardi par M. Habib, sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques, à *M. Dinitz*, ambassadeur d'Israël à Washington. Toutefois, on ne pense pas, de source américaine, que ce remplacement puisse avoir lieu rapidement, en raison de la désorganisation des forces armées libanaises. — *(A.F.P.)*

LA REINE ALIA DE JORDANIE SE TUE DANS UN ACCIDENT D'HÉLICOPTÈRE

Amman (A.F.P.). — Le roi Hussein de Jordanie a annoncé, mercredi 9 février, la mort, dans un accident d'hélicoptère, de sa femme, la reine Alia. Le souverain a précisé que celle-ci s'était rendue à Tahila pour assister un malade. Au retour, l'appareil a été pris dans une tempête et s'est écrasé au sol. Tous les occupants, parmi lesquels le ministre de la santé, M. Mohammed El Bechir, ont péri.

[Née le 25 décembre 1948 au Caire, où son père, M. Bahaeddine Toukane, était ambassadeur de Jordanie, la reine Alia avait fait ses études à l'université Loyola, à Rome, puis à New-York.

Après son retour à Amman, elle s'était occupée des relations publiques de la compagnie aérienne jordanienne Alia, avant d'épouser, en décembre 1972, le roi Hussein, à qui elle avait donné, le 3 mai 1974, une fille, la princesse Haya, puis, le 23 décembre 1975, un fils, le prince Ali.]

Entre le 15 et le 22 février

NOUVELLES GRÈVES A LA RADIO-TÉLÉVISION

Les syndicats de radio et de télévision C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. commenceront une semaine d'action à partir du 15 février, qui concernera l'ensemble des personnels des sociétés issues de l'O.R.T.F. Cela se traduira par une grève de vingt-quatre heures dans chaque société (le 15, TF1 ; le 16, A 2 ; le 17, Radio-France et l'INA ; le 22, T.D.F., FR 3, le GIRATEV et la S.F.P.). Le 23, les syndicats prévoient une grève générale.

Selon les syndicats, *« les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader pour le personnel depuis le démantèlement de l'O.R.T.F. en 1974 »*. Aussi, ces organisations demandent-elles la mise en chantier d'une convention collective commune et un volume de production de télévision garantissant l'emploi des personnels.

UNE ORDONNANCE D'EXPULSION EST PRISE A L'ENCONTRE DES TRAVAILLEURS DE LIP

(De notre correspondant.)

Besançon. — Sur la requête de Me Labrely, syndic de la SEHEM, holding géant des actifs de Lip S.A. et de la Compagnie européenne d'horlogerie, une ordonnance a été rendue, le vendredi 4 février, par le tribunal de Besançon, aux fins de faire cesser l'occupation de l'usine de Palente. Cet acte de procédure intervient dans le même temps que le conseil régional de Franche-Comté, tout en se proposant d'affecter 1 million de francs à l'opération de rachat de l'ensemble des terrains et bâtiments, *souhaite*, par un vœu adopté à l'unanimité, que *« les actions judiciaires et les mesures d'exécution qui pourraient suivre soient suspendues »*.

La préfecture du Doubs précise ne pas avoir été saisie d'une demande d'intervention de la force publique et déclare ne pas pouvoir préjuger la réponse qui pourrait être faite à une telle demande. Si le préfet n'est pas, en droit, lié par le vœu du conseil régional, son cabinet ne cache pas que ce vœu sera un des éléments d'appréciation, pour le cas où l'intervention de la force publique serait requise par le syndic. Le préfet a, selon les textes, la possibilité de refuser cette intervention, si elle risque d'engendrer un trouble à l'ordre public.

Pour les avocats de la section C.F.D.T. de Lip, la procédure utilisée par Me Labrely est inhabituelle et anormale, s'agissant d'une démarche non contradictoire et sans assignation personnelle, contrairement aux décisions prises en référé lors de conflits sociaux.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1946

Les départs d'étrangers ont été l'an dernier plus nombreux que les entrées

La France a enregistré l'an dernier et pour la première fois depuis que sont établies des estimations de ce type (1946) un excédent des émigrations sur les immigrations de 30 000. C'est le fait le plus marquant qui ressort des statistiques démographiques de l'I.N.S.E.E. pour 1976, commentées dans le dernier numéro de *Population et Sociétés* (1).

Le solde migratoire, qui avait été largement positif entre 1964 et 1973 (de 90 000 à 180 000 par an), s'était réduit avec les mesures d'interruption de l'immigration prises par le gouvernement français en 1974. Si, l'an dernier, le solde est devenu négatif c'est essentiellement parce que les retours d'Algériens dans leur pays n'ont plus été compensés par des entrées en France ; le solde migratoire entre la France et l'Algérie est estimé à — 60 000 Algériens en 1976 ; avec les autres pays, le solde est resté positif (+ 30 000).

Second fait marquant, qui confirme ce qu'écrivait dans *le Monde* du 2 décembre M. Gérard Calot, directeur de l'Institut national d'études démographiques, la tendance à la baisse de la natalité s'est renversée. Le nombre des naissances est estimé à 720 000 en 1976 (moins 23 000 par rapport à l'année précédente), alors que, si la diminution s'était poursuivie au rythme de 1974 et de 1975, on aurait dû n'enregistrer que 690 000 nouveau-nés.

Si la nouvelle tendance se poursuivait en 1977, on pourrait atteindre ou dépasser sept cent cinquante mille naissances. Le taux de natalité a été l'an dernier de 13,6 pour 1 000 (14,1 en 1975) ; le taux de fécondité du moment a correspondu à 1,83 enfant par femme en âge d'avoir des enfants (1,88 en 1975). La mortalité infantile (12,6 pour 1 000) est en baisse régulière d'un point par an depuis trois ans.

Troisième fait significatif, le nombre des mariages continue à baisser lentement depuis quatre ans (375 000, soit 7,1 pour 1 000 habitants contre 416 500 et 8,1 pour 1 000 en 1972), sans que l'on puisse savoir si la crise économique a retardé certains projets matrimoniaux ou si, comme en Scandinavie, la cohabitation, non sanctionnée par le passage à la mairie, se développe.

Au total, l'INSEE, *qui estime* que la population française approchait les 53 millions à la fin de 1976, évalue à 135 000 l'accroissement du nombre d'habitants (+ 0,26 %) contre 210 000 en 1975 (+ 0,40 %). Le niveau de la mortalité (555 000 décès l'an dernier, soit un taux de 10,5 pour 1 000) reste stable depuis dix ans.

(1) Février 1977, n° 99, édité par l'INED, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris, Cedex 14.

LE JURY DU PRIX BERNARD-J.-CABANES

L'Association des amis de Bernard-J.-Cabanes, rédacteur en chef à l'A.F.P., mort le 14 juin 1975, victime d'un attentat, vient de rendre publique la composition du jury du Prix international de journalisme qu'elle a créé à sa mémoire. Destiné à distinguer les qualités d'un journaliste d'agence télégraphique de presse, il sera décerné pour la première fois le 14 juin prochain.

Le jury, présidé par M. Jean Marin, ancien président-directeur général de l'A.F.P., comprend MM. Maurice Bujon, président de la Fédération nationale de la presse française, président-directeur général du *Midi-Libre* ; Jean-Louis Guillaud, directeur général de TF 1 ; Charles Hargrove, du *T'm* ; Claude Imbert, directeur de la rédaction du *Point* ; Jacques Moalic, vice-président de l'Association des amis de Bernard-J.-Cabanes ; Pierre Salinger, de *l'Express* ; Maurice Schumann, de l'Académie française, sénateur, ancien ministre ; Pierre Viansson-Ponté, éditorialiste, conseiller de direction du *Monde*, et Takasaki, d'*Asahi Shimbun*.

★ Renseignements : 33, rue Chardon-Lagache, 75016 Paris.

Concorde aux États-Unis

AIR FRANCE ESPÈRE NEW-YORK

La compagnie américaine Braniff International vient de conclure avec Air France et British Airways un accord dit *« échange d'équipement »*, aux termes duquel les deux transporteurs européens l'autorisent à exploiter Concorde entre Washington et Dallas au Texas et éventuellement entre New-York et Dallas... à vitesse subsonique (*le Monde* du 10 février). Braniff, qui possède un réseau très étendu à l'Ouest et au Sud-Ouest des Etats-Unis et surtout en Amérique latine, espère qu'à une date ultérieure, Concorde assurera une liaison régulière Dallas-Mexico.

Pour ce qui concerne l'atterrissage de l'avion supersonique à New-York, M. Gilbert Pérol, directeur général d'Air France, s'est déclaré *« confiant dans la solidité de notre bon droit et la valeur du dossier Concorde »*. D'autre part, l'ambassadeur de Grande-Bretagne aux Etats-Unis, Sir Peter Ramsbotham, a été chargé par le premier ministre, James Callaghan, d'informer les autorités américaines de l'*« inquiétude »* ressentie à Londres au sujet du *« nouveau délai »* intervenu dans la décision finale sur la venue du Concorde à New-York. L'ambassadeur de France aux Etats-Unis a été chargé d'une mission similaire.

De son côté, le Sénat de l'Etat de New-York a approuvé, le mercredi 9 février, une résolution recommandant au Port de New-York de ne pas autoriser l'atterrissage de Concorde sur l'aéroport Kennedy. Les syndicats britanniques menacent de boycotter les avions américains à l'aéroport londonien d'Heathrow au cas où l'avion supersonique ne serait pas autorisé à se poser à New-York. Ils accusent les autorités new-yorkaises de s'opposer à l'appareil franco-britannique pour des raisons commerciales.

NOUVELLES BRÈVES

● *La candidature de Mme Beate Klarsfeld* pour le prix Nobel de la paix 1977 a été proposée par M. Hillel Seidel, membre de la Knesseth, et un groupe de personnalités israéliennes. L'exposé des motifs s'appuie sur *« l'action qu'elle mène depuis dix ans dans le monde entier et au péril de sa liberté et de sa vie contre l'antisémitisme, contre l'impunité des criminels nazis et en faveur de la paix entre les Etats arabes et Israël »*. — *(Corresp.)*

● *Un groupe de Khmers rouges* a incendié, jeudi 10 février, un village thaïlandais de la province de Prachinburi (330 km à l'est de Bangkok) après avoir franchi la frontière, affirme un rapport parvenu au ministère de l'intérieur thaïlandais. — *(A.F.P.)*

● *Cinq gardes civils et neuf policiers* qui avaient manifesté, le 17 décembre, à Madrid pour demander une augmentation de salaire ont été traduits en justice affirme *Cambio 16*. A la suite de cette manifestation, 280 membres des forces de l'ordre avaient été détenus. 26 gardes civils ont été licenciés et 90 gardes civils et 153 policiers ont été mis à pied pour deux mois, indique encore la revue espagnole. — *(A.F.P.)*

● *Un porte-parole du parti communiste espagnol* a démenti, mercredi 9 février, la rumeur selon laquelle Mme Dolores Ibarruri, présidente du P.C.E., se trouverait à Madrid ou en Espagne. *«Toutes ces informations sont fausses. Nous attendons que les autorités délivrent un passeport à « la Pasionaria » pour qu'elle puisse rentrer légalement en Espagne »*, a précisé le porte-parole. — *(A.F.P.)*

● *Un car de ramassage scolaire* est entré en collision avec un poids lourd, ce jeudi 10 février, près de Toulouse. Le premier bilan de la collision s'élève à quatre enfants tués et à douze blessés, dont trois grièvement.

● *Programme audio-visuel pour l'examen du permis de chasser.* — Destiné aux formateurs (écoles de chasse, fédérations et associations locales, armuriers professionnels, enseignants, comités d'entreprise...), le « pass chasse » se présente sous la forme de deux cents diapositives et deux cents fiches-commentaires. Les réalisateurs, MM. Salas et Offroy, ont été conseillés par M. du Boisrouvray, de la revue *Plaisirs de la chasse*. L'ensemble a été visionné par l'Office national de la chasse.

★ Prix : 2 450 F (hors taxes). Rens. l'Œil en boîte, 12, rue des Trois-Frères, 75018 Paris, tél. 076-17-15.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 10 février 1977 a été tiré à 580 596 exemplaires.